Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/viedurpjosephvar00guid

VIE

DU

R. P. JOSEPH VARIN

PROPRIÉTÉ.

Charles Dounio

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET et Cie, rue Garancière, 5.

VIE

DU

R. P. JOSEPH VARIN

RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

ANCIEN SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES PÈRES DU SACRÉ-COEUR EN ALLEMAGNE,

ET DES PÈRES DE LA FOI EN FRANCE,

PAR

LE P. ACHILLE GUIDÉE

DE LA MÊME COMPAGNIE.

SECONDE ÉDITION

revue, corrigée et augmentée.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de Tournon, 29

1860

Droits de traduction et de reproduction réservés.

La première édition de la vie du P. Joseph Varin a paru en 1854 : elle était suivie, dans le même volume, de notices sur plusieurs Pères de la Société du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus, dont il est question dans la vie du saint homme.

De nouveaux et intéressants documents ne nous permettent plus de renfermer aujourd'hui, dans un seul volume, la vie et les notices.

Nous nous sommes donc déterminé à donner, dans deux volumes distincts, la vie et les notices. Ces deux volumes, sans être absolument indépendants l'un de l'autre, pourront cependant être séparés, et feront chacun un tout complet.

Nous avons la confiance qu'à défaut d'autre

mérite, on nous tiendra compte de notre bonne volonté et de nos efforts pour perpétuer le souvenir de prêtres vénérables, modèles d'abnégation et de dévouement.

Puisse ce travail, entrepris en vue de Dieu, contribuer au bien des âmes, et allumer dans le cœur de ceux qui le liront une étincelle du feu sacré que le Sauveur est venu apporter sur la terre ! C'est notre vœu le plus ardent, et ce sera notre plus douce récompense.

VIE

DU

R. P. JOSEPH VARIN

CHAPITRE PREMIER.

Naissance du P. Varin. — Sa jeunesse. — Son entrée au séminaire de Saint-Sulpice.

Joseph-Désiré Varin naquit à Besançon le 7 février 1769. Son père, M. Varin d'Ainvelle, issu d'une famille noble et distinguée de la ville de Besançon, qui avait donné à cette cité de nombreux gouverneurs et magistrats, possédait une charge de conseiller au parlement de Franche-Comté, et jouissait de la considération que lui avaient méritée des vertus héréditaires. Son frère, M. Varin du Fresne-du-Cange, comme lui conseiller au parlement, n'était pas moins estimé dans le pays.

M. Varin d'Ainvelle unit son sort à mademoiselle de Boursières. De ce mariage naquirent trois enfants,

deux fils et une fille [1]. Joseph-Désiré était le plus jeune des trois. Madame Varin d'Ainvelle joignait aux qualités aimables de l'esprit et du cœur cette piété solide qui fait le plus bel ornement de son sexe. Veuve de bonne heure, elle refusa de contracter de nouveaux engagements, afin de se consacrer entièrement à l'éducation de ses enfants. On pouvait à juste titre la placer au rang de ces saintes veuves qui, dans les premiers siècles, furent une des gloires de l'Église naissante.

Nous verrons un peu plus loin cette vie, toute de dévouement maternel, couronnée par le martyre.

Le jeune Varin, que dans sa famille on appelait de Solmon, du nom d'une terre située sur les frontières

[1] La sœur du P. Varin épousa M. de Chevroz, conseiller au parlement. Il lui donna un fils et deux filles, tous trois mariés et chrétiens exemplaires. Madame de Chevroz, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans la suite, fut pendant toute sa vie un parfait modèle de vertu. Dès sa jeunesse, elle inspirait à tous ceux qui l'approchaient un sentiment profond d'estime et de respect. Le P. Varin disait que, pour lui, il n'aurait jamais osé se présenter devant sa sœur, s'il avait eu à se reprocher quelque faute grave. Obligée de quitter la France à l'époque de la révolution, elle n'eut pour vivre, durant ces mauvais jours, d'autre ressource que le travail de ses mains. Les événements du 18 fructidor lui permirent de rentrer dans sa patrie ; mais sa santé, ébranlée par de si rudes épreuves, fut toujours très-chancelante, et durant les vingt-quatre dernières années de sa vie, ses infirmités s'aggravèrent au point qu'il lui fut impossible de quitter son lit ou son fauteuil. «J'ai eu le bonheur inappréciable, nous a écrit une de ses parentes, de voir souvent cette excellente et respectable dame qui, quoique toujours malade, était un ange de bonté pour tous les enfants de ses parents et amis. Malgré son état de souffrance, elle les réunissait tous les dimanches soir chez elle. Ils se livraient alors sous ses yeux à d'innocentes récréations, où

de la Suisse, montra dès son enfance un naturel ardent et un cœur sensible; et en même temps une pétulance, une impétuosité, excessives, qui faisaient le désespoir de sa mère. Il s'adonnait avec passion à tous les amusements de son âge, et surtout au plaisir de la chasse. Lui-même racontait dans sa vieillesse que, pendant le temps de son séminaire, avant d'être engagé dans les ordres, il avait quelquefois, malgré ses résolutions contraires, succombé à la tentation de faire une partie de chasse. « Ma mère, dit madame de Chevroz sa sœur, ma mère lui aurait encore pardonné ce goût assez naturel à un jeune homme, s'il ne s'y était livré avec une telle fougue que, songeant seulement à son gibier, il laissait les lambeaux de ses vêtements pendus à tous les arbres. Souvent elle m'appelait afin de

ils trouvaient le bonheur et qui les éloignaient des amusements dangereux du monde. J'ai toujours fait partie de ces réunions, et j'en conserverai une reconnaissance éternelle. Elle eut pendant toute sa vie une large part à la croix du Sauveur, et elle l'a constamment portée avec calme et résignation. Je lui ai même entendu dire quelquefois, lorsque ses douleurs étaient moins violentes, que *le bon Dieu l'oubliait.* Sa réputation de piété était si bien établie, qu'elle avait obtenu des supérieurs ecclésiastiques le privilége de faire célébrer la sainte messe chez elle, lorsqu'elle pouvait avoir un prêtre. » A la suite d'une maladie soufferte avec la plus édifiante résignation, elle s'endormit dans le Seigneur, emportant les regrets de ses enfants, petits-enfants, et de toutes les personnes qui la connaissaient.

Le frère du P. Varin, M. Varin d'Ainvelle, reçu conseiller au parlement, peu de temps avant la révolution, fut plus tard nommé président de chambre à la cour de Besançon. Après une vie chrétienne, il mourut de la mort des justes, laissant deux fils et deux filles, dont l'une est morte, fort jeune, religieuse du Sacré-Cœur, estimée dans son ordre pour sa vertu et sa capacité.

savoir s'il lui restait encore un habit convenable pour se présenter devant les personnes qui l'attendaient au salon. Mon frère recevait en fils tendre et respectueux la réprimande maternelle, promettait sincèrement de se corriger ; mais à la première occasion, il oubliait ses promesses : la vivacité de son caractère l'emportait sur son cœur qui s'est toujours montré excellent même envers les animaux. »

Il aimait aussi beaucoup les chevaux, et était habile écuyer. On voyait quelquefois l'élégant cavalier paraître dans les rues de Besançon, monté sur un brillant coursier, le faire caracoler, et attirer les regards par son adresse à le manier.

L'art militaire et tous les exercices qui s'y rattachent avaient encore un grand attrait pour notre gentilhomme. Ces goûts étaient tellement prononcés en lui, que, quand plus tard il entra au séminaire, son directeur craignait que cet attrait ne fût un obstacle à sa persévérance dans sa vocation ; et lorsque, pendant l'émigration, il eut renoncé à la carrière des armes pour se consacrer à Dieu et recevoir les saints ordres, sa famille n'en voulut rien croire d'abord, et disait qu'il aimait trop la chasse et les chevaux pour pouvoir jamais en faire le sacrifice. Parvenu à un âge très-avancé, il s'est privé plus d'une fois de lire certains ouvrages historiques où il était question de combats et de chevalerie, parce qu'il aurait craint d'y prendre trop de plaisir. « La représentation des pièces de théâtre, surtout des belles tragédies, eût été encore une de mes jouissances, disait-il un jour ; mais

j'en faisais volontiers le sacrifice en pensant au ciel et à toutes les merveilles que nous y verrons. »

Formé à la piété dès l'enfance, par les leçons et les exemples de sa vertueuse mère, le jeune Solmon, malgré cette extrême vivacité, éprouva de bonne heure le désir de se consacrer à Dieu. Après avoir fait avec succès ses premières études à Besançon, soit au sein de sa famille, soit au collége de cette ville, et avoir reçu à l'âge de quinze ans la tonsure et les ordres mineurs, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, pour y redoubler son cours de philosophie et suivre ensuite celui de théologie.

Le séminaire de Saint-Sulpice, cette école de science et d'esprit sacerdotal, était alors gouverné par le sage et vertueux Émery, pour lequel Varin conserva jusqu'à la fin de sa vie une tendresse toute filiale. Il parlait toujours de cet homme vénérable avec les plus profonds sentiments de respect et de reconnaissance. « Je l'aimais vraiment comme un père, disait-il ; car il était la bonté même : il veillait sur moi d'une manière toute particulière, et allait jusqu'à me gâter à cause de ma mauvaise santé. »

Le jeune abbé Varin eut bientôt captivé l'estime et l'affection de tous ses supérieurs. Pour se mieux pénétrer de l'esprit ecclésiastique, il s'empressa de faire partie d'une pieuse association composée des plus fervents élèves de théologie, dont les membres s'efforçaient de se porter mutuellement au bien, et travaillaient de tout leur pouvoir à la sanctification de leurs condisciples. On y remarquait les jeunes

princes de Broglie, Charles et son frère Maurice, depuis évêque de Gand[1], de Villèle, depuis archevêque de Bourges, de Tournely, de Sambucy et de Grivel. Ces trois derniers devaient plus tard s'unir par des liens plus étroits encore. Ils s'étaient tous mis sous la direction spéciale de M. Tassin, un des plus vertueux prêtres de Saint-Sulpice, qui entra quelques années après à la Trappe, et y finit saintement sa carrière. Cette association fournit au jeune séminariste le moyen d'assurer son avancement dans la vertu; elle le prémunit contre les dangers auxquels l'eût exposé la fréquentation de quelques élèves moins réguliers. Il se lia plus intimement avec le jeune de Tournely et Charles de Broglie, et, encouragé par leurs exemples, il fit de rapides progrès dans la piété et dans les sciences.

Nous avons peu de détails sur cette partie de la vie du jeune Joseph. On a conservé néanmoins une anecdote qui montre quels efforts il dut faire, et quelles victoires il eut à remporter pour acquérir cette douceur inaltérable qui lui était devenue comme naturelle, et qui paraissait former le fond de son caractère. Il s'éleva un jour entre lui et un de ses condisciples, fils du maréchal de Broglie, une vive altercation dont il ne parlait qu'avec de grands sentiments d'humilité. Les deux séminaristes, quoique déjà revêtus de l'habit ecclésiastique, en vinrent à une bataille d'écoliers. Se sentant ému et un peu fatigué de cette espèce de com-

[1] L'un et l'autre fils du célèbre maréchal de ce nom.

bat, Joseph s'enferma dans sa chambre pour reprendre haleine, après s'être toutefois muni d'un grand pot d'eau pour le jeter au visage de son antagoniste, s'il revenait à la charge. Soudain il entend frapper à la porte, et, croyant le moment venu, il se lève, prend son arme, entr'ouvre, lève le bras... Qu'aperçoit-il?... M. Émery... Saisi d'étonnement à cette vue, il recule confus, en songeant à ce qu'il allait faire. Le bon supérieur se retira en souriant, mais sans lui adresser aucun reproche : le coupable n'en avait pas besoin. Cette leçon muette, mêlée à tant d'indulgence, calma sur-le-champ cette tempête passagère. Le soir, il se fit un devoir d'aller avouer sa faute au supérieur, et de lui en exprimer ses regrets. « En effet, mon enfant, lui dit M. Emery, vous paraissiez un peu ému ce matin. » En racontant cette petite anecdote, le P. Varin ajoutait que ce seul mot, prononcé avec l'accent de la bonté, l'avait touché plus que ne l'auraient pu faire toutes les réprimandes.

CHAPITRE II.

Le P. Varin embrasse la carrière militaire.

L'abbé de Solmon terminait sa seconde année de théologie lorsque la révolution éclata. Le jour même de la prise de la Bastille, il quitta Paris et rentra dans sa famille. L'année suivante il l'accompagna en Suisse, où elle se réfugiait pour échapper à des dangers de jour en jour plus menaçants. Depuis quelque temps il éprouvait une affection de poitrine qui, s'aggravant chaque jour, donnait de vives inquiétudes. Elle était la suite de l'application excessive qu'il avait apportée à l'étude pendant son séjour au séminaire. Pour préparer son examen à la fin du cours de philosophie, il s'était condamné à passer quatorze nuits sans dormir. Ce travail forcé, joint à l'usage immodéré qu'il fit du café en cette occasion, altéra pour toujours sa santé, délabra son estomac, et lui causa des insomnies et de fréquents vertiges. Les médecins jugèrent donc qu'une vie plus active, et surtout l'équitation, étaient nécessaires pour arrêter les progrès du mal et en prévenir les fâcheuses conséquences. Plusieurs gentilshommes de Franche-Comté, entre autres un de ses oncles, M. de Boursières, chevalier de Saint-Louis, étaient sur le point de se rendre à l'armée des princes français réunis à Coblentz : ils engagèrent Solmon à suivre leur

exemple : sa famille, loin de s'opposer à ce projet, le pressait fortement d'embrasser une carrière à laquelle l'invitaient également l'honneur, la religion et l'état de sa santé. Sa tendre mère elle-même ne put refuser son consentement quoiqu'elle le vît s'éloigner avec peine, à raison de sa faible santé. Il entra donc dans un régiment de dragons commandé par le maréchal de Broglie, père des deux princes Charles et Maurice, qui avaient été ses condisciples au séminaire de Saint-Sulpice. La veille de son départ, il se retira de bonne heure pour faire ses préparatifs de voyage : sa mère le suivit et ne le quitta qu'après qu'il fut couché. A peine était-elle retournée dans l'appartement voisin, qu'elle rentre précipitamment dans la chambre de son fils : *O mon enfant!* lui dit-elle avec vivacité et d'un ton de voix élevé, *ô mon enfant! je t'en conjure, ne perds jamais la crainte de Dieu.* Ces paroles, les dernières qu'il ait entendues sortir de la bouche de sa mère, ne s'effacèrent jamais de sa mémoire, et eurent une grande influence sur toute la suite de sa vie. Elles furent comme une semence qui fructifia au milieu même du tumulte des armes, et porta, peu de temps après, des fruits si abondants de grâce et de salut.

C'est sans doute à ces pieux souvenirs que nous devons attribuer un acte de courage chrétien qui nous a été raconté, et que nous aimons à consigner ici. Solmon conduisait un jour un détachement de cavalerie par un temps de neige. Ayant aperçu une croix sur le chemin : *La saluerai-je?* se dit-il. *Non, oui.*

Ces réponses se succédèrent plusieurs fois dans son esprit. Enfin, pour terminer cette lutte, il saute en bas de son cheval, et se prosterne les bras étendus dans la neige. Son détachement en fit autant.

Quant à sa santé si débile au moment de son départ, elle se fortifia visiblement au moyen des exercices militaires. Coucher sur la dure, même sur la neige, ou dans la boue, veiller plusieurs nuits de suite, manger un pain détestable, rien ne l'incommodait. Plus tard cependant, lorsqu'il se réunit aux Pères du Sacré-Cœur, ses infirmités reparurent dès les premiers jours. Il disait alors en souriant : « Je connais bien un remède infaillible à mes misères: une promenade au galop de quelques heures chaque jour... Mais non, je suis religieux ; et puis il vaut mieux sentir la misère humaine. »

Naturellement brave, le jeune de Solmon fit avec distinction les deux campagnes de 1792 et de 1793, dans l'armée de Condé, où il était enrôlé aussi bien que son oncle M. de Boursières. On le vit prendre part à plusieurs batailles sanglantes ; et ce ne fut pas sans une protection visible du ciel qu'il échappa aux plus grands dangers. Mais au mois de novembre 1793, tandis que l'armée du prince était occupée depuis un mois à faire le siége de Strasbourg, nos deux gentilshommes, fatigués de l'inaction dans laquelle les retenaient les opérations de ce siége, et persuadés d'ailleurs qu'aucune action sérieuse n'aurait lieu avant le retour de la belle saison, demandèrent au prince de Condé, qui honorait M. de Boursières de son estime, un congé

pour aller visiter le reste de leur famille retirée en Suisse, à Estavayer.

La licence et le tumulte des camps, le mauvais exemple de beaucoup d'émigrés, mille occasions de chute avaient, dans les deux campagnes précédentes, exposé la vertu de notre jeune militaire ; et s'il eût été moins solidement affermi dans la pratique de ses devoirs, il aurait infailliblement succombé. Nulle part cependant son innocence ne courut plus de péril que là même où elle semblait le plus être en sûreté, au milieu de sa respectable famille. Le petit nombre d'émigrés qui s'étaient réfugiés dans ce coin de la Suisse y avaient apporté, comme partout, l'enjouement et le laisser-aller naturel au caractère français. On se réunissait, on se livrait à de dangereux divertissements ; et, quoique les lois de la décence ne fussent peut-être pas formellement blessées, le jeune Varin prit tant de goût à ces relations toutes profanes qu'il faillit être victime de son imprudence. Mais Dieu veillait sur cette âme d'élite. Après une soirée où il s'était abandonné plus que de coutume à l'entraînement du plaisir et avait ouvert son cœur avec moins de réserve aux séductions du monde, il se sentit tellement agité qu'il ne put prendre aucun repos. Une véritable lutte s'était établie dans son cœur entre Dieu et le monde. Comme il devait le lendemain retourner dans cette société, sa sœur, qui avait remarqué ses manières un peu trop légères, lui dit avec bonté : « Prends garde, mon ami ; rappelle-toi la gravité de tes premières années. » Ces paroles,

tout en le contrariant, le forcèrent à réfléchir. Rentré dans sa chambre et toujours déterminé cependant à prendre une part active à la soirée projetée, ses yeux tombent par hasard sur un vieux livre dont la première page lui présente la prière attribuée à saint Bernard : *Souvenez-vous*. Il l'avait à peu près oubliée. A l'aide du livre, il la récite une fois ou deux comme machinalement. Enfin, une troisième fois, il la répète du fond du cœur ; et, tombant à genoux, il y ajoute un acte de consécration à la sainte Vierge que renfermait le même livre. La grâce avait triomphé ; et ce triomphe, il le devait à Marie. Dès ce moment, Varin prit la résolution de ne pas paraître à la réunion, et le jour même il quitta Estavayer. Le lendemain, il voulut se fortifier par la réception du sacrement de Pénitence. Depuis lors il ne laissa passer aucun jour sans redire la prière à laquelle il attribuait son salut ; de son côté Marie ne cessa de l'environner de sa protection maternelle. Trente ans plus tard le souvenir de ce *Memorare* excitait encore en lui les affections de la plus tendre piété. Sans révéler le secret des faveurs dont cette prière avait été pour lui l'occasion ou l'instrument, il ne pouvait en parler sans laisser voir qu'il avait appris par sa propre expérience que Marie exauce toujours ceux qui ont recours à son amour de Mère.

Cependant Dieu demandait à Varin quelque chose de plus, et la grâce devait livrer à son cœur encore plus d'un assaut avant que de le posséder sans réserve. Après avoir fait l'acte de consécration à la sainte

Vierge, il avait cru entendre une voix qui lui disait intérieurement : *Où vas-tu? ce n'est pas là que je t'appelle. Où vas-tu? ce n'est pas là que je t'appelais : j'ai d'autres desseins sur toi.* Il fut si frappé de cet appel de la grâce que, se jetant à genoux, il répondit : *Oui, mon Dieu, j'entends. Je vous promets de me donner à vous; mais n'exigez pas que ce soit avant un an, jusqu'à ce que j'aie pu réparer le malheur d'avoir quitté mes compagnons d'armes la veille d'une bataille. Je vous le promets, dans un an je me donnerai tout à vous.* Cette même voix se fit entendre dans plusieurs autres rencontres ; il y répondait toujours de la même manière : *Je vous le promets, mon Dieu, je serai tout à vous; mais accordez-moi encore un an.*

Pour donner au lecteur l'intelligence de ces dernières paroles, hâtons-nous de dire qu'à peine arrivé à Estavayer, Varin apprit que, peu de jours après son départ, un combat meurtrier avait été livré contre toute apparence, et que la plupart de ceux avec lesquels il se fût trouvé dans la mêlée avaient péri sur le champ de bataille. Ce nouveau trait de providence, à son égard, lui inspira de vifs sentiments de reconnaissance envers le Seigneur. D'un autre côté, sa bravoure ne pouvait se consoler d'avoir manqué une aussi belle occasion de payer de sa personne. Assurément il n'avait rien fait contre les lois de l'honneur militaire, et il pouvait se présenter à son corps la tête haute. Il pensa néanmoins que cette circonstance, quoique tout à fait indépendante de sa volonté, ne lui

permettait pas de demeurer dans l'armée de Condé sans s'y trouver dans une position fausse, et lui imposait l'obligation d'entrer dans un autre corps au moins pour un an et d'y donner des preuves de sa valeur. Il se détermina donc, malgré le cri de sa conscience et l'impulsion de la grâce, à prendre du service dans le corps autrichien commandé par le prince de Cobourg.

Cobourg était avec son armée sur les frontières de la Hollande; notre jeune militaire se mit en route pour la Westphalie. La Providence ménageait toutes choses pour le conduire, à son insu et comme malgré lui, au terme où il était appelé, ainsi que l'on en jugera par les faits que nous allons raconter.

CHAPITRE III.

L'abbé de Tournely et l'abbé Charles de Broglie. — Commencements de la Société des Pères du Sacré-Cœur de Jésus.

La Compagnie de Jésus, depuis sa suppression, n'avait cessé d'exciter les regrets du clergé et des hommes sincèrement attachés à la religion. On était persuadé que le saint-siége ne s'était prêté qu'avec une extrême répugnance à sacrifier un ordre religieux qui avait rendu de si grands services à l'Église et aux lettres. La révolution achevait de jeter un jour nouveau sur les

funestes résultats d'une mesure qui avait privé le sanctuaire de défenseurs zélés et d'appuis utiles.

Pleins de ces idées, de jeunes ecclésiastiques, autrefois compagnons de Varin au séminaire de Saint-Sulpice, l'abbé Charles de Broglie et l'abbé Éléonor de Tournely [1], que la tourmente révolutionnaire avait forcés de fuir en Belgique au mois de juillet 1791, conçurent le projet de faire revivre cette Société célèbre sous un autre nom.

Ils s'étaient d'abord retirés dans le duché de Luxembourg, chez le curé d'Osterst, qui les accueillit avec bienveillance et s'estima heureux de donner asile à des hôtes d'une naissance et d'une vertu aussi distinguées. Ensevelis dans une solitude profonde, ils consacraient tout leur temps aux exercices de piété, à l'étude des sciences ecclésiastiques et à la lecture des

[1] François-Éléonor de Tournely, né à Laval le 21 janvier 1767, montra dès l'enfance les plus heureuses dispositions, et se sentit de bonne heure appelé à l'état ecclésiastique ; mais sa piété naissante s'affaiblit pendant ses premières études. Sans tomber dans de grandes fautes, il ne fut pas inaccessible à l'esprit du monde et à la vanité. Après avoir terminé son cours de philosophie à Laval, il alla étudier la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Dans les premiers temps de son séjour au séminaire, sa conduite laissa un peu à désirer. Mais dès son début, il eut le bonheur de tomber entre les mains de M. Emery, alors supérieur de la Congrégation, et lui confia la direction de sa conscience. Le sage directeur ne tarda pas à le distinguer de la foule des élèves réunis dans cette sainte maison, et il s'appliqua à le former avec un soin particulier. Le jeune de Tournely répondit avec une parfaite docilité à ces témoignages de zèle et d'intérêt. Sous la conduite d'un si habile maître, il fit de rapides progrès dans la vertu et devint un modèle de régularité et de ferveur. Pénétré d'un souverain mépris

ouvrages composés par des jésuites, ou qui pouvaient leur faire connaître les règles et le genre de vie de ces religieux.

En 1793, les troupes de la république française pénétrèrent dans le Luxembourg, et nos deux solitaires furent contraints de se transporter à Anvers. Cette ville était alors remplie d'une foule de prêtres français qui se réunissaient souvent pour converser entre eux sur les moyens les plus propres à remédier aux maux de l'Église, à réformer les mœurs et à faire refleurir la religion. L'abbé de Broglie et son compagnon furent appelés à ces conférences. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'il n'y était question que de projets séduisants au premier abord, mais chimériques et d'une exécution impossible. Se communiquant ensuite leurs réflexions, il leur sembla qu'ils parviendraient plus

pour toutes les choses de la terre, il conçut un ardent désir de ne s'attacher qu'à Dieu.

Nous avons vu qu'il était membre d'une association dirigée par M. Tassin, et composée des élèves les plus fervents du séminaire. Cette association peut être regardée comme le berceau de la petite Société du Sacré-Cœur. Un jour que de Tournely s'entretenait avec le vertueux directeur du bonheur qu'il ressentait d'être entré dans l'association : «Vous verrez, lui dit M. Tassin d'un ton grave et assuré, vous verrez ces jeunes gens former une Société qui produira de grands fruits dans l'Église.» Ces paroles prophétiques ne furent point perdues. Tournely aimait plus tard à les rappeler à ses confrères pour soutenir leur courage et animer leur confiance dans les épreuves auxquelles ils furent soumis.

Depuis cette époque on le vit s'avancer tous les jours de plus en plus dans les voies de la perfection, et l'on peut dire qu'il ne cessa de croître en sainteté et en union avec Dieu que lorsqu'il cessa de vivre.

efficacement au but si, cachés dans quelque retraite, ils s'y formaient aux pratiques de la vie religieuse, selon les règles et l'esprit de saint Ignace, et s'associaient des jeunes gens qui voudraient embrasser leur genre de vie. Après avoir hésité quelque temps, l'abbé de Tournely crut que Dieu demandait de lui la réalisation de ce projet. Cependant, pour ne point agir à la légère dans une affaire aussi importante, il résolut, ainsi que son compagnon, de prendre avant tout l'avis des ecclésiastiques les plus recommandables par leurs lumières, leur sagesse et leur vertu.

Ils s'adressèrent d'abord à l'abbé Pey [1], chanoine de la métropole de Paris, qui avait connu en France le jeune de Tournely, et avait conçu une haute idée de sa vertu. Ce pieux ecclésiastique voulut, de son côté, avant que de se prononcer, connaître plus à fond le caractère, les inclinations des deux jeunes prêtres,

[1] Jean Pey, né le 2 mars 1720 à Solliès, diocèse de Toulon, manifesta dès sa jeunesse beaucoup d'ardeur pour la piété et pour le travail. Il fut d'abord vicaire à Ollioules, ensuite chanoine de la cathédrale de Toulon et vice-gérant de l'officialité, puis chanoine de Notre-Dame à Paris. L'abbé Pey n'était pas seulement un écrivain laborieux : il joignait au travail du cabinet les pratiques de piété, s'intéressait à tout ce qui pouvait contribuer au bien de la religion, exerçait les bonnes œuvres, dirigeait les consciences, et montrait dans toute sa conduite autant de zèle que de régularité. Il refusa constamment le serment à la constitution civile du clergé. Pour se soustraire à la persécution, il se retira d'abord dans les Pays-Bas, puis en Allemagne, et enfin à Venise, où il vécut dans une profonde retraite, ne s'occupant qu'à revoir ses nombreux ouvrages, et à se préparer à la mort, qui le frappa le 15 septembre 1797, après une longue et douloureuse maladie. Il avait consacré toute sa vie à la défense de la religion. L'assemblée du clergé de

l'esprit qui les dirigeait, les opérations de la grâce dans leur cœur, la manière dont ils comprenaient l'exécution de leur projet. Après avoir mûrement tout examiné, il ne douta pas que Dieu ne leur eût inspiré cette pensée, et les exhorta à commencer avec courage une œuvre qui ne manquerait pas de tourner à la gloire de Dieu et au salut d'un grand nombre d'âmes. Pour s'assurer de plus en plus de la volonté divine, ils consultèrent encore Mgr Asseline, évêque de Boulogne et l'un des prélats les plus illustres de France, et l'abbé Awelange, recteur de l'Université de Louvain. Leur jugement fut conforme à celui de l'abbé Pey. Forts de ces suffrages, et désirant surtout appeler sur eux le secours d'en haut et la protection spéciale de Marie, ils firent à pied et avec des fatigues incroyables le pèlerinage de Notre-Dame de Hal, sanctuaire vénéré dans toute la Belgique.

De retour à Anvers, ils allèrent se renfermer dans

1775 lui accorda des encouragements et des éloges. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Le Philosophe catéchiste*, 1779 ; *Traité de l'autorité des deux puissances*, 1781, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage était destiné à réfuter les ennemis de l'autorité de l'Église. *Dévouement du chrétien à la très-sainte Vierge.* Ses opinions avaient toujours été orthodoxes : cependant dans ses dernières années, il se reprochait d'avoir cédé quelquefois aux idées accréditées en France par les jurisconsultes ; et il voulait faire des changements à son *Traité de l'autorité des deux puissances*, quoique cet ouvrage eût fort déplu aux ennemis de l'Église. Quand l'abbé Pey rencontrait des magistrats exilés et errants comme lui, il ne manquait pas de leur faire remarquer où avaient abouti leur esprit d'opposition et leurs préventions contre l'autorité de l'Église. L'*Ami de la religion*, t. XLIX, p. 177 et t. L, p. 26, a donné une notice assez détaillée sur ce vertueux prêtre.

le couvent des capucins pour y vaquer pendant dix jours aux exercices de la retraite. C'est là que Dieu leur réservait ses grâces les plus abondantes. L'abbé de Tournely en fut comme inondé. Dieu lui communiqua les plus vives lumières, particulièrement au sujet de la petite Société qu'il s'agissait d'établir. Il avait éprouvé jusque-là quelques irrésolutions : elles cessèrent entièrement ; les difficultés qui l'avaient effrayé disparurent, ou lui semblèrent faciles à surmonter. Sa timidité naturelle fit place à un courage supérieur à tous les obstacles. Convaincu dès lors que le Seigneur voulait qu'il travaillât de concert avec son ami à l'établissement d'une société destinée à marcher sur les traces de celle de saint Ignace, il ne compta pour l'exécution que sur la protection du Ciel. Chaque jour de la retraite, en lui apportant de nouvelles lumières, lui donnait en même temps une nouvelle force et une nouvelle confiance.

Un jour qu'étant en oraison devant le crucifix, il contemplait amoureusement le côté ouvert du Sauveur, toutes ses pensées et ses sentiments se portèrent vers le cœur de Jésus embrasé d'amour pour les hommes, et il se sentit vivement pressé de donner à la future congrégation le nom de *Société du Sacré-Cœur de Jésus*. Cette dénomination avait un rapport marqué avec celui de Compagnie de Jésus, qu'il ne croyait pas pouvoir adopter sans réveiller la haine des impies. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus venait d'être approuvée plus solennellement par l'Église, et se propageait chaque jour davantage parmi

les fidèles. Cet aimable titre indiquait un dévouement d'amour à la personne adorable du Sauveur. Enfin il ne doutait pas que Jésus-Christ ayant promis que son cœur se dilaterait en faveur de quiconque l'honorerait d'un culte spécial, il ne répandît l'abondance de ses grâces sur une Société qui lui serait consacrée, et qui porterait le nom de ce divin Cœur. Ces raisons, jointes aux lumières que Dieu lui communiquait, le confirmèrent dans la pensée de donner à la nouvelle congrégation le nom du Sacré-Cœur. Toujours en garde néanmoins contre les illusions de l'esprit propre, aussitôt après la retraite, il alla, de concert avec l'abbé de Broglie, soumettre ses pensées et ses sentiments à l'abbé Pey. Celui-ci y reconnut évidemment les opérations de la grâce, déclara de nouveau que le projet de la nouvelle Société avait Dieu pour auteur, et approuva sans hésiter le titre que Tournely voulait lui donner.

Il ne s'agissait plus que de mettre la main à l'œuvre. L'abbé Pey choisit Tournely pour supérieur, et, peu de jours après, il engagea un banquier de Louvain, son ami, à prêter sa maison de campagne pour être le berceau de la Société. Par une disposition particulière de la Providence, cette maison de campagne était celle des anciens jésuites de Louvain. L'abbé de Tournely et l'abbé de Broglie s'y établirent le 8 mai 1794, sous les auspices de saint Michel, dont on fête en ce jour la célèbre apparition sur le mont Gargan. Ils y étaient à peine installés que Dieu, comme pour encourager ce projet, leur envoya deux nouveaux compa-

gnons. C'étaient Xavier de Tournely, frère de l'abbé, et Pierre-Charles Leblanc[1], l'un et l'autre sortis récemment de l'armée de Condé, où ils avaient servi pendant deux ans.

Dans cette retraite nos quatre solitaires se livrèrent avec ardeur aux pratiques de la vie intérieure. Tournely traça un règlement qu'ils suivaient avec la plus scrupuleuse exactitude; et depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, tous les instants étaient remplis par des exercices de piété et par l'étude des constitutions de saint Ignace. Heureux de la paix dont ils jouissaient, ils auraient voulu y faire participer tous leurs amis. Un des premiers qui s'offrirent à leur pensée, ce fut le jeune Varin, avec lequel Tournely et Charles de Broglie avaient contracté une étroite liaison au séminaire de Saint-Sulpice. Ils lui écrivirent donc pour l'engager à venir partager leur genre de vie. Varin, nous l'avons dit, nourrissait des idées bien différentes. Cependant, comme la lettre des solitaires de Louvain l'instruisait en même temps que le maréchal de Broglie, dont il était très-connu et qu'il désirait intéresser à son avancement, se trouvait alors à Dusseldorf, il prit cette direction, afin de se procurer une entrevue avec le maréchal.

Laissons maintenant notre jeune militaire, devenu l'un des compagnons du P. de Tournely, raconter lui-même comment la grâce parvint à triompher de ses dernières résistances, et la joie qu'il ressentit

[1] Voyez *Notice* n° 1.

d'avoir enfin obéi à la voix de Dieu. Nous lisons cet édifiant récit dans une lettre adressée le 28 juillet 1794 à madame de Chevroz, sa sœur, réfugiée en Suisse.

CHAPITRE IV.

Le P. Varin entre dans la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

Coblentz, le 28 juillet 1794.

« Si je te disais, ma chère amie, qu'enfin, après bien des peines et des traverses, je viens d'obtenir une place avantageuse, au delà même de toutes mes espérances, oh ! sans doute, je porterais la joie dans ton âme. Pourquoi? Parce que cette place semblerait me promettre le bonheur, et que c'est à me voir heureux que tendent tes vœux les plus ardents. Eh bien, réjouis-toi, ma chère amie, je viens de l'obtenir cette place ; mais réjouis-toi doublement, puisque ce bonheur que j'ai déjà commencé de goûter est un présage certain de mon bonheur éternel. Quel début, ma tendre amie, combien il a droit de te frapper ! Oui, ton cher Solmon d'aujourd'hui est bien différent de ce qu'il était il y a quinze jours. Il est actuellement si déguisé que ses meilleurs amis ne le reconnaîtraient

pas. Toi-même, ma bonne sœur, tu croirais rêver en le voyant. Écoute-moi donc, et que je me hâte de faire cesser ta surprise.

« Tu sais qu'il y a six semaines, M. le maréchal de Broglie eut la bonté d'écrire à M. le duc de Choiseul pour demander en ma faveur une place de cadet dans ses housards. Après plus d'un mois d'attente, impatient de ne pas recevoir de réponse, je résolus de l'aller chercher moi-même muni d'une seconde lettre. Si cette corde venait à m'échapper, j'avais une autre lettre pour M. de Damas qui m'aurait donné une place de volontaire dans les housards qui font partie de sa légion. Ainsi je ne pouvais manquer mon coup. Je pars donc, il y a une quinzaine de jours, pour Anvers où je devais trouver le régiment de Choiseul. Mais j'espérais la satisfaction de voir à Ruremonde[1], sur mon chemin, les abbés de Broglie et de Tournely et le cher chevalier. Mon empressement était si vif que, pour y arriver en un jour, quoiqu'il y eût douze mortelles lieues, j'essayai de forcer ma marche ; la fatigue et des boucles aux pieds me forcèrent de m'arrêter à trois lieues. Juge de mon chagrin, quand le lendemain, après avoir parcouru toute la ville et avoir pris des renseignements de tous les côtés, je vis clairement qu'ils n'y étaient pas. Je me doutais qu'ils pouvaient être à Venloo; n'ayant cependant aucune certitude à

[1] Nos solitaires, poussés par les armées françaises, après la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, avaient quitté la retraite de Louvain où nous les avons laissés, et s'étaient retirés à Venloo.

cet égard, et d'ailleurs accablé de fatigue, devais-je me détourner de huit lieues? J'hésite; et l'amitié ranimant mon courage, je pars; j'arrive à Venloo à neuf heures du soir. Je comptais ne chercher ces messieurs que le lendemain; mais ne pouvant pas trouver à me loger, je cours à la poste m'informer si l'on pourrait m'indiquer leur demeure, et s'il me serait possible de partager leur asile. Quelle est ma joie lorsqu'en ouvrant la porte, les premières personnes que j'aperçois sont les chers abbés! Cette joie fut néanmoins bien tempérée, lorsqu'ils me dirent qu'ils partaient le lendemain matin à trois heures et demie. Heureusement la charrette qu'ils avaient retenue leur fait défaut, et voilà leur voyage remis à l'après-dîner. Le lendemain matin les abbés entrent dans ma chambre. Ils me parlent de leurs projets pour se soustraire entièrement aux poursuites des patriotes; ils partaient pour Munich en Bavière. Ils me témoignent leurs regrets de ne pas me voir avec eux, bien convaincus, disaient-ils, que je n'étais pas dans ma vocation, et les voilà à me prêcher. Assurément ils prenaient fort mal leur temps, et mes idées étaient bien différentes des leurs. Brûlant autant que jamais d'une ardeur guerrière, je ne pensais qu'au plaisir de me voir housard sous peu de jours; et j'allais demander à M. l'abbé Charles de me donner encore des lettres pressantes pour ajouter à mes recommandations. Je le dirai donc : pour la première fois je les trouvai très-importuns dans ce moment, et je ne le leur cachai pas. Sans se décourager, ils se réduisirent

à me demander une seule chose, qui ne m'engageait à rien : c'était de me confesser et de faire une communion. Je ne m'y sentais nullement disposé. J'étais épuisé des fatigues de la veille, qu'une très-mauvaise nuit n'avait peut-être fait qu'accroître; je ne me croyais pas la force de me traîner à l'église; cependant je cède par complaisance. Il n'y avait que peu de temps que je m'étais approché des sacrements : la préparation ne devait pas me coûter beaucoup; et ce fut surtout ce motif qui me détermina à me rendre à leurs instances[1]. Enfin, ma chère amie, j'approche de la sainte table : grâces à jamais vous soient rendues, ô mon Dieu! un moment, un seul moment m'a changé entièrement et pour toujours. L'extrême lassitude que je ressentais un moment auparavant avait disparu et fait place à un état de bien-être, de paix et de tranquillité, qui me permit d'entendre clairement la volonté de mon Dieu. Tu connais mon caractère, ma chère amie; indécis, irrésolu; il craint les examens et les discussions, où pour l'ordinaire il ne trouve que trouble et qu'embarras. Eh bien, dans le calme le plus parfait, tout se manifeste en un moment et si clairement à mes yeux qu'au sortir de l'église je ne puis m'empêcher de dire hautement à mon cher Charles, de la main de qui j'avais reçu le bon Dieu : *Oui, quand même le bon Dieu m'aurait envoyé*

[1] Le prêtre auquel s'adressa le jeune Varin était l'abbé Pey, que nous avons déjà nommé. Lui aussi crut reconnaître l'action divine dans tout ce qui s'était passé à l'égard de son pénitent.

un ange pour me faire connaître sa volonté, je n'aurais pas une certitude plus entière ; je n'hésite plus : ce soir je pars avec vous [1].

« Depuis ce moment, ma chère amie, ni le jour ni la nuit, je n'ai pas eu une seule idée, un seul sentiment qui ne vînt me confirmer dans la pensée que j'obéissais à la volonté de Dieu, en reprenant la carrière ecclésiastique. J'ajouterai à la gloire de Celui qui, par une miséricorde infinie, ne s'est jamais lassé de mes nombreuses infidélités, que je ne rapporte pas dans cet état les mêmes vues qui m'occupaient il y a quelques années. Le monde, jusqu'à un certain point, avait toujours tenu une place dans mon cœur ; et ce cœur, qui ne peut trouver de paix dans un partage si injurieux pour un Dieu qui le veut tout entier, était constamment combattu entre l'attrait du monde et l'appel de la grâce. Ce conflit, si injuste et si disparate, avait jeté le trouble et la confusion dans mon intérieur. Pour cette fois, Dieu en touchant mon cœur l'a changé tout à fait. Après m'être examiné, je ne vois rien en moi qui m'attache encore à la terre. J'ose croire,

[1] Ajoutons ici une circonstance dont le P. Varin ne parle pas, et que nous avons apprise de sa bouche, c'est qu'après la communion qu'il avait eu le bonheur de faire, lui qui n'avait pas le don des larmes, et dont la dévotion était au contraire fort sèche, fut si attendri ce jour-là, que ses pleurs coulèrent en abondance. « C'était, disait-il, quelque chose de nouveau pour moi, dont j'étais encore plus confus que surpris. Aussi je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour soustraire mes larmes aux regards des assistants, tant je craignais qu'on ne s'en aperçût ! Mais en même temps je me sentis intérieurement métamorphosé. »

ô mon Dieu! que mon sacrifice est entier. Je vous l'ai promis, je vous le répète, jusqu'au dernier soupir de ma vie je n'existerai que pour accomplir votre sainte volonté. Sois toi-même, ma bien chère amie, le garant de mes promesses; sois ma caution, et tous les jours ne cesse de prier pour que, par une dernière et déplorable infidélité, je ne mette pas le sceau à ma réprobation. »

Francfort, 2 août.

« N'ayant pu finir à Coblentz, je continue à Francfort. Nous sommes partis de Venloo le vendredi 18 du mois précédent. Nous avons passé par Aix-la-Chapelle pour y prendre le chevalier de Tournely, qui depuis deux mois est tonsuré et minoré. De là nous vînmes à Cologne; c'est dans cette ville que, avant d'approcher une seconde fois de la sainte table, je déposai avec joie tout ce qui me restait du monde. Je me débarrassai de mes cheveux, comme on jette un habit dont la mode est passée et pour lequel on n'a plus que du dégoût. Je m'affublai d'une redingote noire, d'un chapeau ecclésiastique, et, en moins de cinq minutes, il ne paraissait pas que j'eusse jamais eu un autre costume. Le bon Dieu me réservait un genre d'épreuve qui devait encore faire jaillir une lumière vive sur la vérité qu'il avait dévoilée à mes yeux. Je devais dans ce costume, si étrange après celui que je venais de quitter, parcourir tous les lieux où, pendant trois ans, j'avais porté toutes les pensées du monde et de la

vanité. Je devais, un bréviaire ou un chapelet à la main, voyager sur les mêmes routes où tant de fois, monté sur un superbe coursier, j'avais promené de folles idées de grandeur. Eh bien, ma chère amie, je n'ai pas craint de faire la comparaison de ces deux positions si différentes, et je n'ai rien vu dans la première qui me donnât le moindre regret. Combien de fois, au contraire, ne me suis-je pas écrié dans toute la joie de mon cœur : Que je suis heureux ! que je suis heureux ! Oui, plus j'y réfléchissais et plus je me disais : Il faut que des âmes ferventes aient beaucoup prié pour moi. J'ai pensé à toi, ma chère amie, à notre pauvre mère[1] qui, dans la cruelle prison où elle gémit depuis si longtemps, oublie, je n'en doute pas, ses propres infortunes pour s'occuper de ses chers enfants. Combien les prières d'une mère si tendre, que ses malheurs et ses vertus peuvent placer à juste titre au nombre des martyrs, doivent être puissantes et efficaces ! Ah ! du moins rendons-lui piété pour piété, amour pour amour.

« Que dis-tu de la persévérance de mes chers abbés ? Ils m'ont assuré que, pleinement persuadés de ma vocation à leur genre de vie, ils n'avaient pas cessé un seul jour de faire à Dieu une prière particulière pour lui demander mon retour. Si le temps me le permettait, que de traits je pourrais ici te citer, qui tous manifestent les vues de la Providence sur moi ! Que de troubles, que d'inquiétudes n'ai-je pas éprouvés

[1] Le P. Varin ignorait encore alors que sa digne mère n'existait plus.

dans ces dernières années, en pensant que peut-être je n'étais pas dans la voie où Dieu me voulait ! Je me rappelle surtout le souvenir d'une certaine nuit que je passai à *Motierstravers,* huit jours avant mon départ. Au moment de me rengager dans la carrière militaire, je fus cruellement agité, troublé par des inquiétudes sur ma vocation ; de toute la nuit je ne pus fermer l'œil ; et le matin je ne parvins à me calmer qu'en promettant au bon Dieu que, la campagne terminée, je m'attacherais fortement à connaître sa volonté et à l'exécuter.

« Combien de fois aussi en entendant parler du progrès, de la ferveur de mes anciens amis, et surtout du départ de quelques-uns pour les missions, et du martyre de plusieurs autres, n'avais-je pas ressenti un chagrin, un dépit secret de m'être peut-être soustrait par ma faute à un sort si digne d'envie ? Maintenant tout est réparé : me voilà réuni à ces chers et vrais amis ; réuni au digne et respectable M. Émery, qui avait vu avec une profonde douleur le changement de celui qu'il avait coutume d'appeler son cher enfant ; me voilà réuni au moins par le désir à mes amis qui ont terminé glorieusement leur vie par le martyre. Que sait-on, ma chère amie, peut-être le bon Dieu, par un effet de sa grande miséricorde, me réserve-t-il ce même bonheur? Je ne m'occuperai désormais qu'à le mériter.

« Il faut actuellement te dire deux mots sur notre petite Société et sur ses projets. Je dis Société ; c'en est une en effet. Nous sommes six, et un septième,

qui est l'abbé de Grivel[1], va se réunir incessamment à nous. Il était cet hiver à Fribourg, et je l'ai vu plusieurs fois. C'est un ange. Sur les six, cinq ont été militaires. Deux ne sont pas tonsurés. L'un[2] est un jeune aide de camp, fils unique, et devait jouir d'une

[1] Le P. Fidèle de Grivel, dont il sera encore parlé plus loin, était né le 17 décembre 1769. Issu d'une famille distinguée de Franche-Comté, il renonça au monde en 1794, entra à Leutershofen dans la Société des Pères du Sacré-Cœur, et partagea toutes ses vicissitudes, jusqu'en 1803, qu'il alla se réunir aux jésuites de Russie. Quelque temps après son admission, on l'envoya à Krasnopolis pour évangéliser les colonies allemandes établies sur les bords du Volga. Rappelé à Saint-Pétersbourg, il enseigna la rhétorique dans le collége que la Compagnie avait fondé dans cette ville ; puis revint en France en 1815, au moment où les jésuites furent bannis des deux capitales de l'empire russe. En 1816, le P. Brzozowski le nomma visiteur en Angleterre, d'où il ramena le P. Simpson, qui fut bientôt après nommé provincial. Le P. de Grivel remplit auprès du P. Simpson et du P. Richardot, son successeur, les fonctions de *socius* et les aida l'un et l'autre à donner à la province de France une forme plus régulière. Pendant cet intervalle, député en 1820 à la 20e congrégation générale qui élut le P. Louis Fortis, il y signala son attachement pour l'Institut et son zèle pour la discipline religieuse. Il enseigna ensuite la théologie aux jeunes religieux de la Compagnie, à Paris et en Angleterre. Après un an ou deux de séjour dans ce dernier pays, il fut envoyé au Maryland, où il remplit diverses fonctions. En 1833 ou 1834, on le chargea de la direction des novices, emploi dont il s'acquitta avec autant de zèle que d'édification jusqu'à sa mort, arrivée à Georgetown le 26 juin 1842, dans la 73e année de son âge. Pendant les dernières années de son séjour aux États-Unis, sa famille lui écrivit plus d'une fois pour le presser de revenir en France. Le P. de Grivel répondit constamment qu'il était religieux et enfant d'obéissance ; qu'il reviendrait s'il recevait l'ordre de revenir, mais qu'il ne témoignerait jamais le moindre désir, qu'il ne voulait pas troubler les dispositions de la Providence à son égard.

[2] Le P. Pierre-Charles Le Blanc, *Notice* n° 1.

grande fortune. L'autre est un officier d'infanterie. Ils sont d'une ferveur angélique.

« Nous allons à Munich former un établissement où nous nous préparerons aux saints ordres par le travail et la prière. Mgr le Nonce de Cologne nous a donné des lettres de recommandation pour Mgr le Nonce de Munich, et nous a promis de s'intéresser pour nous auprès de Sa Sainteté, dans le cas où nous ferions le voyage de Rome, ce qui paraît assez probable. Tout nous porte à croire que le bon Dieu nous appelle aux travaux des missionnaires. Sera-ce en France? Sera-ce en quelque autre partie du monde? C'est ce que nous ne savons pas encore; mais auparavant, lorsque notre petite Société sera un peu augmentée, nous irons nous jeter aux pieds du Saint-Père, et recevoir notre mission de sa propre bouche.

« Notre voyage est un apprentissage de la vie à laquelle nous aspirons. Tous les jours nos deux saints prêtres, les abbés de Broglie et de Tournely, disent la messe, et plusieurs fois la semaine nous avons le bonheur d'y communier. Nos journées sont partagées entre la sainte messe, l'oraison, le bréviaire, le chapelet et de pieuses conversations. Nous ne faisons que de petites journées, cinq ou six lieues, allant à pied, chacun avec un sac sur le dos. Ne t'inquiète pas sur nos moyens de subsistance : nous comptons moins sur quelques avances que sur la Providence qui, nous ayant appelés, ne nous abandonnera pas. Plusieurs d'entre nous n'ont rien apporté à la masse : personne n'a rien à soi, et chacun a tout; tout absolument est

en commun. Je n'ai donc plus rien, et comme notre Société ne paraît pas devoir être dissoute, je renonce pour toujours à toute propriété.

« Avant de finir, ma chère amie, encore un retour sur mon changement. Qu'il va paraître extraordinaire aux yeux du monde! Que vont dire mes camarades de l'armée de Condé, qui tous me croiront aux avant-postes de Cobourg? Comment taxeront-ils cette démarche, si opposée à tous mes discours et à cette ardeur militaire que j'avais toujours montrée? C'est, je l'avoue, ce qui ne m'inquiète guère. Quand la voix de Dieu se fait entendre, celle du monde est bien faible! Dût-on même envisager ma démarche comme un acte de faiblesse et de lâcheté, et dût-il ne m'en coûter qu'un mot pour détruire cette injuste inculpation, je dédaignerais de le prononcer. Cette lettre est pour toute la famille, tu voudras bien la communiquer.

« Je n'ai pas besoin de te parler de mon attachement à tous mes chers parents, ils le connaissent. Jamais il ne fut plus vif qu'aujourd'hui : mais il est de nature à n'être point contradictoire au détachement universel que Dieu exige de moi. J'embrasse tendrement mon oncle le chanoine, mon frère Chevroz et toi.

« Adieu, ma bien tendre amie, reposons-nous tous entre les bras de la Providence, et nous triompherons de tout. »

Voilà donc notre jeune gentilhomme enrôlé sous la bannière de Jésus-Christ. Il n'avait fait que changer

de milice en entrant dans la Société du Sacré-Cœur. Lorsque, après la communion qui avait opéré dans ses sentiments une révolution si subite et si extraordinaire, il embrassait ses amis, il leur avait dit : *Je suis à Dieu, je suis à vous. Remercions le Seigneur de la grande grâce qu'il vient de m'accorder. Je l'ai reçue, je n'en doute pas, par l'entremise de Marie. Remercions aussi cette bonne mère.* Il avait ajouté à l'abbé de Tournely, avec cette franchise militaire qui était comme le dernier soupir de l'esprit du monde expirant : « Faites de moi tout ce que vous voudrez, excepté un moine. — Soyez tranquille, lui avait répondu son ami, vous serez toujours militaire. La Société dans laquelle vous entrez est en partie composée de militaires : les règlements sont tout militaires : nous servirons Dieu militairement et toujours l'arme au bras... et au cœur. C'est tout ce qu'il vous faut ; et vous le voyez, excepté Charles de Broglie et moi, tous sont sortis de l'armée de Condé. »

A dater de ce moment surtout, jusqu'en 1814, l'histoire du P. Varin se trouve tellement mêlée et confondue avec celle de la Société du Sacré-Cœur, qu'il devient comme impossible de les séparer, et qu'en parlant de l'une, on est amené nécessairement à parler de l'autre. C'est la marche que nous nous avons cru devoir adopter.

CHAPITRE V.

Départ des Pères du Sacré-Cœur pour la Bavière. — Mort de madame de Varin.

Le jour même de l'entrée du P. Varin, les membres de la pieuse association se mirent en route pour la Bavière. Leur voyage fut long et pénible. Ils marchaient habituellement en silence, le sac sur le dos et demandant l'aumône. Ils se levaient de grand matin, faisaient en chemin leur méditation, et récitaient ensemble différentes prières. Ils s'arrêtaient à sept heures pour célébrer ou entendre la messe, et après une légère réfection, ils continuaient leur marche, priant devant toutes les croix et dans toutes les églises. S'ils rompaient le silence, ce n'était que pour s'entretenir de discours pieux et pour s'exciter à l'amour et à l'imitation de Notre-Seigneur. Leurs entretiens les plus ordinaires avaient pour objet la dévotion au Sacré-Cœur et les vertus de charité, d'obéissance et d'humilité qui en sont le fruit.

Après cinq semaines de marche, nos fervents voyageurs arrivèrent à Augsbourg. En entrant dans cette ville avec ses compagnons, le P. Varin trouva une lettre de son frère, où il eut la douleur de lire ces paroles : « Mon ami, nous n'avons plus de mère : » et le premier journal qu'il ouvrit vint lui confirmer cette triste nouvelle : sa respectable mère avait péri sur

l'échafaud le 19 juillet 1794, précisément le lendemain du jour où il avait abandonné la milice du siècle, pour s'engager dans celle de Jésus-Christ [1]. Le rapprochement de ces deux dates ne pouvait échapper au P. Varin ; il conserva toute sa vie l'intime conviction qu'il était redevable de la grâce de sa vocation aux prières et aux mérites de sa mère. Son affliction fut profonde ; mais la vue du bonheur éternel, obtenu par la pratique de tant de vertus, adoucit l'amertume de ses larmes. Le généreux sacrifice qu'il venait de faire

[1] Madame Varin n'avait point quitté la France, elle était restée à Besançon après l'émigration de ses enfants. Cette vertueuse mère n'avait vu qu'avec peine son fils Joseph abandonner l'état ecclésiastique pour embrasser la profession des armes. Effrayée des dangers auxquels il était exposé pour le corps et surtout pour l'âme, elle ne cessait de prier le Seigneur de le ramener à sa première vocation. Quelquefois, s'entretenant avec des dames à qui elle avait fait la confidence de ses craintes, elle s'interrompait tout à coup et disait avec émotion : « Mettons-nous à genoux, et récitons un *Pater* et un *Ave* pour Solmon ; il n'est pas dans sa vocation, et il se perdra dans l'état où il est aujourd'hui. » Nous avons vu plus haut comment ses vœux maternels furent exaucés. Mais en attendant les moments de la grâce, madame Varin joignait à ses prières les plus tendres exhortations. Elle tâchait d'entretenir dans son fils l'amour de la vertu, par des lettres qu'elle lui adressait en lui faisant passer les fonds nécessaires à sa subsistance. Cette correspondance éveilla des soupçons que venait fortifier encore son attachement aux pratiques de la religion.

Un voisin, qui l'avait vue cacher son argenterie dans le jardin de sa maison, la dénonça. Elle fut arrêtée en 1793, et renfermée comme noble et comme *fanatique*, dans une maison de détention à Besançon. Madame Varin était d'un caractère très-énergique. Elle ne cachait pas ses sentiments opposés aux idées dominantes, et les dissimulait peut-être trop peu, même en présence de ses gardiens.

Après avoir passé une année entière dans la prison de Besançon, elle fut transférée à Paris avec d'autres prévenus, pour être livrée

en renonçant au monde l'avait préparé à celui que Dieu allait lui demander. Ces sentiments d'abandon aux dispositions de l'aimable Providence sont consignés dans une lettre écrite à Madame de Chevroz, sa sœur, quelque temps après ce douloureux événement. Cette lettre, qui exhale un parfum de piété filiale et fraternelle, est une preuve, entre tant d'autres, que la sainteté ne consiste pas dans une insensibilité stoïque, mais dans un humble et paisible acquiescement au bon plaisir de Dieu.

au tribunal révolutionnaire. La charrette qui les portait, s'étant arrêtée à Charenton, des personnes sensibles qui les virent, leur donnèrent quelques témoignages de compassion et d'intérêt. « Ne nous plaignez pas, leur dit madame Varin, nous savons où nous allons ; d'abord à l'échafaud et de là au ciel. Mais vous êtes bien plus à plaindre, vous condamnés à rester au milieu de tant de périls et de sujets de douleurs, sur une terre souillée de tant de crimes. » Ce discours fut brusquement interrompu par les gendarmes qui gardaient les victimes : ils demandèrent avec menace ce que venait de dire cette aristocrate. Sa réponse lui attira des outrages et de mauvais traitements de la part de ces impitoyables satellites ; et comme pour la punir de sa généreuse liberté, ils la conduisirent droit au Palais de justice, au lieu de l'enfermer à la Conciergerie avec les autres prisonniers qu'ils avaient amenés à Paris et parmi lesquels se trouvait un frère de madame Varin.

Le tribunal criminel tenait alors séance. La salle était remplie ; la chaleur excessive. En perçant la foule pour se rendre au lieu où étaient placés les prévenus, madame Varin rencontra par hasard une personne de sa connaissance ; celle-ci, craignant que la courageuse veuve ne fût suffoquée par la chaleur, lui offrit un flacon d'eau parfumée. Cette femme héroïque, se sentant suffisamment fortifiée par la vivacité de sa foi et de son amour pour Dieu, se contenta de verser dans le creux de sa main quelques gouttes de cette eau ; et au lieu de les porter à son visage, elle tint sa main ferme et droite vers sa poitrine sans l'y appuyer : puis l'étendant vers la personne amie, elle prononça ces paroles avec un sourire plein de douceur

18 octobre 1794.

« Oui, ma bonne amie, tu as bien raison d'être étonnée du silence de ton cher Solmon. Tu avais besoin de consolations, et c'était pour lui un devoir de l'en donner. Qu'il ne dise pas qu'il en était incapable : il le devait, ne fût-ce qu'en ouvrant ses plaies et en les faisant saigner avec la tienne, je veux dire en pleurant avec toi ; car tu le sais, c'est une consolation

t de résignation : «Vous direz à mes enfants que leur vieille mère n'a pas tremblé en montant à l'échafaud, et que dans ses derniers moments elle n'a rien perdu de son calme et de la paix de son âme. »

Comme le président du tribunal n'avait aucune preuve que madame Varin eût correspondu avec son fils émigré, et lui eût envoyé de l'argent, il lui demanda l'aveu de ce prétendu délit : « J'offenserais bien, répondit-elle, si je trahissais la vérité, et je ne veux pas plus la trahir que ma foi. » Elle fut condamnée et exécutée le jour même de son arrivée, le 19 juillet 1794, sans avoir mis le pied à la Conciergerie. Madame Varin, née en 1737, était âgée alors de cinquante-sept ans. La sentence de la condamnation portait qu'elle avait conspiré contre la souveraineté du peuple en entretenant des intelligences et correspondances avec les émigrés, en leur faisant passer des secours en argent, etc.

Après avoir raconté cette mort admirable, l'auteur des *Martyrs de la foi* termine son récit en ces termes : « Notre sainte veuve alla au lieu de l'exécution comme à un festin, et elle monta sur l'échafaud comme sur un trône de gloire. Lorsque sa tête tomba, son fils, tout éloigné qu'il était d'elle, se trouva subitement changé dans ses inclinations meurtrières ; et les circonstances inopinées qui déterminèrent en lui cette conversion purent être regardées comme un miracle obtenu par l'intercession de sa mère. » (*Les Martyrs de la foi pendant la révolution française*, t. 4, p. 688.)

Avec madame Varin périrent, entre autres victimes, ses deux domestiques, Anne Oudet, âgée de trente-trois ans, née à Rochefort en Bugey, et Françoise Marey, âgée de trente-six ans, née à Voltrechamps.

que de ne pas pleurer seul. Ton pauvre Solmon ne veut donc pas s'excuser ; il est coupable envers toi. Je reçois à l'instant ta seconde lettre, ou plutôt celle de mon frère du 11, et j'y réponds sur-le-champ. Je la joins à une autre qui depuis deux jours attend une occasion pour Augsbourg. Hélas ! ma bonne amie, je voudrais bien les voir voler vers toi ces deux lettres, et apporter ainsi quelque soulagement à ta douleur ; mais je ne puis que te montrer du doigt la source où tu le trouveras, et m'exciter à y aller puiser avec toi. Cette source, la seule et véritable, est dans la volonté de notre adorable Maître, de Dieu qui nous aime de toute éternité, que nous devons aimer plus que nous-mêmes, et plus que toutes les créatures les plus chères. Son amour, n'en doute pas, augmente à proportion de ce qu'il nous ravit du côté des créatures. S'il nous enlève une mère, un frère, une sœur, un époux, il veut que nous retrouvions en lui tout ce que nous avons perdu.

« Qui pouvions-nous aimer plus tendrement que notre pauvre mère ? Et qui nous aimait plus tendrement ? Eh bien, ma bonne amie, nous devons reporter tout cet amour vers notre Dieu, et lui demander qu'il soit notre mère, notre père, notre ami, notre époux, qu'il soit tout pour nous. Pauvre sœur, tu pleures et mes larmes sont prêtes à couler ; souvenons-nous cependant que nous ne sommes pas les plus à plaindre. Ceux qui ont fait une perte pareille à la nôtre, et qui, la sentant aussi vivement, n'ont pas un Dieu consolateur, un Dieu tout amour dans les bras duquel

ils puissent se jeter, voilà ceux qui sont vraiment à plaindre ; car que peuvent-ils attendre des hommes ? Pour nous, nous l'avons ce Dieu, nous le connaissons, et nous savons où le trouver ; il est dans notre cœur. Oui ! ma chère amie, pleurons ensemble, mais en même temps tournons notre visage vers ce Dieu, vers ce Père si bon, si tendre ; qu'il voie couler nos larmes ; mais que nul autre ne vienne les essuyer. Est-il donc un Maître sans pitié qui se complaise dans nos douleurs ? Ah ! s'il nous envoie des souffrances, c'est encore un effet de son amour ; il sait le grand profit que nous devons en retirer. Il n'y compatit pas moins cependant, et n'est pas moins prompt à les adoucir, lorsqu'elles vont au delà de nos forces. S'il a pris un corps sujet à toutes les infirmités, à toutes les douleurs, enfin à la mort même, et à la mort la plus cruelle, c'est pour nous apprendre que, connaissant par sa propre expérience l'amertume des souffrances, il sait y compatir. Toutefois, ma bonne amie, adoucir une croix, ce n'est pas en décharger tout à fait : nous devons donc porter la nôtre, la porter jusqu'à la mort ; personne ne peut se soustraire à cette obligation ; mais la grande différence entre nous et les gens du monde, c'est que nous la porterons avec amour, en vue de celle de notre bon Maître, au lieu que les autres aggraveront la leur par l'impatience et les murmures. Je pensais à toi, ce matin dans mon oraison, et je me disais : Cette bonne sœur, qui par la douceur de son caractère, sa fidélité au bon Dieu, dès sa plus tendre jeunesse, semblait mériter un sort heureux, elle n'a

cependant presque jamais connu le bonheur ; elle a été nourrie d'amertume, et constamment éprouvée par des accidents successifs, tous plus douloureux les uns que les autres. Cette idée, ma bonne amie, le croirais-tu? était pour moi une source de consolation, parce que je voyais là un gage de ta prédestination. Ce s choses-là ne peuvent se dire qu'entre nous. Je me ferais jeter la pierre par les gens du monde.

« Tu me parles du chagrin que tu éprouves, en pensant aux diverses circonstances où tu t'es trouvée avec notre pauvre mère. J'avais presque deviné que ce souvenir te causerait de la peine ; il m'en a fait à moi pour mon propre compte. Lorsque je me rappelle tous les petits sujets de déplaisir et de tristesse que j'ai causés à cette mère si sensible, le cœur me saigne, d'autant plus que depuis un certain temps mon désir le plus ardent était de lui apporter, s'il était possible, quelque consolation dans sa vieillesse. Ces inquiétudes ne viennent pas de Dieu ; il ne faut pas les écouter. Reconnaissons que nous avons peut-être bien des torts à nous reprocher à l'égard de cette bonne mère, mais ne nous en affligeons pas ; et pour cela accoutumons-nous à ne plus l'envisager sur la terre, encore sujette à toutes les sollicitudes d'un cœur trop sensible ; voyons-la dans le ciel où Dieu récompense son dévouement et ses vertus. Entrons dans sa manière de voir, de penser. Sois-en bien sûre, elle nous a bien pardonné nos petites fautes à son égard. Elle nous regarde maintenant avec plus d'amour que jamais, elle nous tend les bras et nous appelle. Che-

minons donc avec paix et confiance, même avec joie, puisque nous sommes sûrs d'être dans la bonne voie.

« Je t'embrasse de tout mon cœur, et te répète encore : Courage et bon courage ! nos maux ne sont pas sans remède ni sans consolation. Embrasse bien ton mari ; surtout n'oublie pas mon oncle : qu'il retrouve en toi tout ce que je voudrais être pour lui. Adieu, ma bonne amie, dans le cœur de Notre-Seigneur. »

CHAPITRE VI.

Séjour à Leutershofen. — Ferveur des premiers Pères du Sacré-Cœur. — Ordination du P. Varin. — Séjour à Hagenbrunn.

M. Pey avait donné à nos voyageurs des lettres de recommandation pour l'abbé Beck, son ami, ancien chanoine de Strasbourg, et conseiller aulique du prince Clément Wenceslas[1], électeur de Trèves et évêque d'Augsbourg. En remettant leurs lettres à l'abbé Beck, ils lui manifestèrent l'intention d'aller se fixer à Munich. L'abbé les en détourna ; il leur apprit que le roi de Bavière venait de défendre, sous les peines les plus rigoureuses, de laisser entrer aucun Français dans ses États. « Pourquoi ne vous fixeriez-vous pas

[1] Frère de la vertueuse épouse du Dauphin, fils de Louis XV, Clément-Wenceslas était l'oncle maternel de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

ici ? ajouta l'abbé Beck. Vous y trouverez autant de sûreté et de tranquillité qu'à Munich. Vous vous proposez de suivre l'Institut de saint Ignace. On aime les jésuites à Augsbourg : ce sont d'anciens jésuites qui dirigent le collége de cette ville. Vous les aurez pour amis et pour modèles. Le prince-électeur vous protégera, je n'en doute pas ; et moi-même, si je puis vous être de quelque utilité, comptez sur mon dévouement. »

Il n'en fallait pas tant pour engager nos pieux voyageurs à se rendre aux bienveillantes invitations de l'abbé Beck. Il les présenta à l'électeur qui les accueillit avec bonté, témoigna une vive satisfaction de les voir s'établir dans son diocèse et leur promit sa protection. Les PP. jésuites les reçurent aussi avec les témoignages de la plus tendre cordialité. Mais personne ne leur témoigna plus d'intérêt que M. Baccicocki, riche banquier d'Augsbourg et zélé chrétien. Il s'employa activement à leur procurer un logement à Leutershofen, dans la maison de campagne d'un chanoine, l'abbé de Bender, à deux petites lieues d'Augsbourg, et vers la fin du mois d'août 1794, ils purent aller s'y fixer.

Les fervents amis reprirent alors le genre de vie qu'ils avaient adopté à Louvain. Ils étaient à peine depuis un mois à Leutershofen que trois jeunes prêtres du diocèse de Besançon, MM. de Grivel[1], Gloriot[2] et

[1] Plus haut, p. 30.
[2] *Notice* nº 2.

Cuënet[1] vinrent se joindre à eux. Ils furent bientôt suivis d'un quatrième, M. Paterne de Gombeau-Razac, fils d'un président au parlement de Bordeaux. Ce jeune homme, âgé de trente ans, s'était, avant la révolution, laissé séduire par les vanités du monde, et avait négligé le soin de son salut ; mais revenu sincèrement à Dieu depuis quelque temps, il embrassa avec ardeur un genre de vie qui lui facilitait l'exercice de la pénitence, du zèle et de toutes les vertus.

Après avoir éprouvé et reconnu la vocation de ces quatre postulants, le P. de Tournely se prépara à leur donner les exercices spirituels, ainsi qu'à ses premiers compagnons. Mais un grand obstacle s'opposait à la liberté d'esprit qu'exige une retraite. Jusque-là ces pieux amis n'avaient ni frères, ni domestiques pour

[1] Pierre Cuënet, originaire de Franche-Comté et né le 31 août 1767, fut un religieux exemplaire. Entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1794, il mérita l'estime du P. Tournely, puis celle du P. Varin, qui le plaça à la tête d'une nouvelle maison, à Prague. Après la réunion avec les Pères de la Foi, dont il sera parlé plus tard, les supérieurs envoyèrent le P. Cuënet à Spolette où il demeura quelque temps. De retour en France en 1804, il fut employé à divers genres de ministères. Lors de la dispersion des Pères de la Foi, en 1808, il retourna en Franche-Comté, et fut nommé à la cure de Mongesoye, près d'Ornans. Cette paroisse, décriée pour le libertinage et l'impiété de ses habitants, était devenue la terreur des prêtres. Aucun de ceux qu'on y avait placés n'avait pu y demeurer plus de deux mois, et elle était sans pasteur depuis assez longtemps. Le P. Cuënet fut d'abord accueilli comme ceux qui l'avaient précédé, c'est-à-dire avec des huées et des insultes. Mais sa douceur, sa patience, son humilité, son zèle, sa prudence, son désintéressement, finirent par triompher de tous les obstacles, et lui gagnèrent l'estime, la confiance et l'amour de toute la paroisse. En peu de temps il parvint à la renouveler au point qu'elle était

vaquer aux emplois temporels. Ils étaient obligés de remplir les offices de cuisinier, de portier, de sacristain, d'infirmier. On comprend aisément tout ce qu'une pareille organisation avait de défectueux, et combien elle dut être pénible à nos solitaires. Heureusement cet état de gêne ne fut pas de longue durée. La Providence leur envoya trois frères ermites de Lorraine que la révolution avait chassés dans le Luxembourg, et que l'approche des armées françaises contraignit de se réfugier près d'Augsbourg. Ces bons frères, dont un seul, le F. Martinien [1] persévéra dans la nouvelle Société, furent d'un grand secours aux Pères du Sacré-Cœur. Se trouvant donc plus libres par suite de l'admission de ces trois frères, ils commencèrent le 2 octobre une retraite qui ne fut terminée que le 15 du même mois. Le P. de Tournely leur avait fait envi-

citée comme modèle pour tous les environs. Les pratiques de piété, les congrégations, la fréquentation des sacrements, y étaient en honneur. Le P. Cuënet en conserva la direction pendant six ans. Ce fut de là que, au mois d'octobre 1814, il entra dans la Compagnie de Jésus. L'année suivante, il fut nommé recteur du petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Sa bonté, son affection pour les élèves, étaient telles qu'on l'appelait communément la *mère Cuënet*. Appelé au noviciat de Montrouge en 1826, pour y faire son troisième an de probation, il remplit en même temps les fonctions de *socius* du maître des novices, et donna de nouvelles preuves d'humilité, d'obéissance et de simplicité. L'année suivante, on l'envoya à Dôle en qualité de recteur du collége, et il gouverna cette maison jusqu'au mois de juillet 1830. Il passa de là en Suisse, d'où il revint à Paris. Épuisé de forces physiques et morales, il y végéta près de deux ans dans un état d'enfance, et mourut le 18 avril 1834. Le P. Cuënet était un homme intérieur et un directeur habile et expérimenté.

[1] *Notice* n° 3.

sager cette retraite comme le fondement de leur vie religieuse et le premier acte de leur noviciat. Il est superflu de dire avec quelle ferveur ils s'appliquèrent à ces exercices, et quels fruits ils en recueillirent.

Cependant les cinq premiers compagnons et le P. de Grivel désirèrent profiter de cette occasion pour se consacrer par un vœu spécial au Sacré-Cœur de Jésus et au très-saint Cœur de Marie, et pour s'engager à continuer l'œuvre commencée, à moins qu'au jugement du supérieur, des difficultés insurmontables n'y missent obstacle. Ils prononcèrent ces engagements le jour de sainte Thérèse, au tombeau de saint Ulric, dans l'Église des Bénédictins d'Augsbourg, et à l'exemple de saint Ignace et de ses premiers compagnons, ils y ajoutèrent le vœu d'obéir au Souverain Pontife, et d'aller se jeter à ses pieds tous ensemble ou du moins quelques-uns d'entre eux, pour se mettre à sa disposition, et se consacrer au service de l'Église de la manière et dans les lieux que leur indiquerait Sa Sainteté. Ce dernier vœu toutefois ne devait être accompli que quand le supérieur les jugerait suffisamment préparés à l'exercice du saint ministère.

C'est de ce moment que date, à proprement parler, l'établissement de la Société du Sacré-Cœur. Dès lors, la communauté de Leutershofen présenta l'aspect d'une maison religieuse, et retraça la régularité, les vertus, la ferveur primitive des anciens ordres monastiques.

Le temps des solitaires était partagé entre la

prière, la méditation, l'étude de l'Écriture sainte, des exercices d'humilité, de pieuses lectures, et des conférences spirituelles. Le silence était observé dans la maison avec la plus religieuse exactitude. On ne parlait que pour le besoin, le plus brièvement possible et toujours à voix basse. Le règlement ne prescrivait aucune mortification extérieure; mais tous s'adonnaient à la pratique de cette vertu avec un zèle que le supérieur était souvent obligé de modérer. Leur nourriture était non-seulement frugale, mais pauvre, et apprêtée de la manière la plus commune. Encore se privaient-ils la plupart d'une partie de leur chétif repas. Logement, habillement, nourriture, tout, en un mot, respirait la pauvreté. On changeait même souvent les petits meubles à l'usage de chacun. On couchait sur des paillasses piquées, étendues sur le plancher et entourées de mauvais rideaux qui formaient la séparation d'un lit à l'autre. Il n'y avait de feu que dans un ou deux chauffoirs communs, et il n'était pas rare pendant l'hiver de se réveiller le matin la bouche environnée de la glace qu'avait formée l'haleine congelée sur la couverture.

Un genre de vie aussi austère était loin de flatter la nature : cependant ils vivaient contents. Les cœurs étaient dilatés par la paix de la conscience, par l'esprit de simplicité et d'amour qui était éminemment celui du P. de Tournely. Tous l'aimaient comme leur père, le vénéraient comme un saint, et s'abandonnaient à sa conduite avec une pleine confiance. Aussi, lorsque dans la suite le P. Varin parlait de ces premiers

commencements de la Société du Sacré-Cœur, il s'en exprimait toujours avec un sentiment de bonheur qu'il faisait partager aux autres.

« Oh ! l'heureux temps que celui-là ! s'écriait-il. La ferveur et la charité la plus parfaite régnaient parmi nous. Si, par inadvertance, on s'était dit un petit mot tant soit peu désagréable, sur-le-champ on était à genoux pour se demander pardon, et on s'embrassait, n'importe où l'on se trouvait, même au milieu d'une grande route.

« Notre joie était telle que, pendant la récréation, nous n'étions pas maîtres d'en contenir l'élan. Cependant nous manquions souvent de tout. On parle quelquefois de pénitences et d'austérités ; notre vie était une mortification continuelle, mais nous ne pensions même pas qu'il pût y avoir quelque mérite. Nous couchions par terre sur la paille ; un morceau de bois à la tête et aux pieds pour empêcher la paille de glisser. J'ai vu le P. de Tournely venir avec une bonté ravissante nous porter des briques chaudes, la nuit, pour nous réchauffer les pieds. »

Ainsi les solitaires de Leutershofen se disposaient-ils à la vie apostolique. Leur réputation ne tarda pas à se répandre à Augsbourg et dans les environs. Leurs bienfaiteurs, MM. Beck, Bacciocki et d'autres encore, parmi lesquels on comptait le curé et le seigneur du lieu, étaient pénétrés pour eux d'une profonde vénération, et leur fournissaient les secours dont ils avaient besoin. Les Pères jésuites du collége d'Augbourg leur donnaient en toute rencontre des

témoignages du plus efficace intérêt. Un d'entre eux, le P. Rauscher, qui partit en 1795 pour aller reprendre à Polotsk l'habit de saint Ignace, leur promit de solliciter leur admission dans la Compagnie de Jésus. Mais le P. Lenkiewicz, alors vicaire général, ne crut pas devoir admettre des étrangers qui ne savaient pas la langue, et leur conseilla de continuer à se sanctifier dans le genre de vie qu'ils avaient embrassé.

Pendant le mois de mai 1795, tous les membres de la Société firent la grande retraite d'un mois. Ne pouvant, à raison des circonstances et de leur ignorance de la langue du pays, subir toutes les autres épreuves prescrites aux novices par le saint fondateur de la Compagnie, ils y suppléèrent par d'autres exercices analogues, et forcés de se borner pour le moment à la grande retraite, il s'y appliquèrent avec d'autant plus de ferveur.

Durant cette retraite, et quelque temps après, leur nombre s'augmenta successivement par l'entrée dans la Société de plusieurs nouveaux membres, entre autres de MM. Roger[1], Jennesseaux[2], Gury[3], Coulon[4].

[1] *Notice* n° 4.

[2] *Notice* n° 5.

[3] *Notice* n° 6.

[4] Augustin Coulon, né près de Douai le 18 octobre 1765, sortit de France à l'époque de la révolution. Il terminait ses études théologiques au collége d'Augsbourg, lorsqu'en 1795 il se présenta au P. de Tournely, pour entrer dans la Société des Pères du Sacré-Cœur. Admis d'abord comme simple frère, il remplit pendant quelque temps l'office d'infirmier avec beaucoup d'exactitude et de

Au mois d'août 1795, l'abbé de Bender, qui leur avait loué sa maison, étant mort, ses héritiers vendirent cette maison, et nos jeunes religieux furent obligés de quitter tout à coup Leutershofen sur la fin de novembre. Cette contrariété leur fut très-pénible. La vie dure et mortifiée qu'ils menaient, leur application constante, jointes à la rigueur de la saison, avaient fait contracter à la plupart d'entre eux de nombreuses infirmités, dont ils ne se rétablirent qu'au printemps de l'année suivante. Mais Dieu, qui veillait sur eux, ne les abandonna pas dans cette nouvelle épreuve. L'électeur Clément Wenceslas les recueillit dans une petite maison de son village de Goggingen, à une lieue et demie d'Augsbourg, et donna ordre à son ministre, le baron de Duminik, de fournir à leur dépense. D'autres bienfaiteurs, et en particulier l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, vinrent également à leur aide. Ainsi la Providence se chargeait-elle de pourvoir toujours à leurs besoins, à mesure que leur nombre s'accroissait. C'est à Goggingen qu'eut lieu, entre

charité. Bientôt ses vertus déterminèrent ses supérieurs à lui faire reprendre les études et à l'élever au sacerdoce. Il travailla dans les hôpitaux militaires en 1800, et y contracta une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Dès qu'il fut rétabli, on l'appela en France, et on l'appliqua à divers emplois. Après la suppression des Pères de la Foi, le P. Coulon se retira à Avesnes, et il y exerça le saint ministère avec un remarquable succès jusqu'en 1814. Il vint alors joindre ses anciens confrères à Paris, et fut reçu dans la Compagnie de Jésus le 30 juillet. Après quelques années de séjour dans cette ville, il fut envoyé à Avignon, puis à Aix en Provence, où il mourut le 31 octobre 1831.

autres recrues, l'admission du P. Antoine Kohlman [1], jeune prêtre alsacien, appelé à faire plus tard tant de fruit dans les âmes.

Ce fut aussi pendant le séjour des Pères dans cette solitude, que quelques-uns d'entre eux furent promus aux saints ordres à Augsbourg, et se disposèrent plus prochainement à l'exercice du ministère sacré. Le P. Varin fut du nombre; il reçut le sacerdoce, le 12 mars 1796, des mains de l'électeur Clément Wenceslas. On a conservé une lettre écrite à sa sœur, peu de jours après son ordination. Cette lettre fera connaître, mieux que toutes nos paroles, quels étaient dans cette circonstance solennelle les sentiments du fervent religieux.

« Voilà donc, ma bonne amie, ton cher Solmon lié, attaché, pour toute sa vie, comme une victime à l'autel. Ah ! du moins il ne se débat pas dans ses liens; il est bien fermement résolu de ne jamais songer à les briser, ou plutôt à s'y briser; car pour ses liens rien ne peut plus les rompre. Oui, ma bonne amie, tout indigne que je me reconnais de les porter, ces liens si respectables aux anges qui s'en reconnaissent eux-mêmes indignes, je les baise et les chéris; ils feront toute ma consolation et mon bonheur. Que n'ai-je un autre cœur? Le mien est si pauvre et si misérable ! Voilà déjà neuf fois que je monte au saint autel, et de toute ma vie j'espère qu'il ne se passera pas un jour, à moins d'obstacles insurmontables, que je n'aie

[1] *Notice* n° 7.

le bonheur de tenir entre mes mains le plus aimable des maîtres, le meilleur des amis, le plus tendre des pères. Si tu savais combien on regrette de n'avoir pas un cœur tout brûlant d'amour, surtout quand, au moment de se communier soi-même, on tient ce bon maître pendant quelques instants entre ses mains, sous ses yeux, qu'on lui parle de si près, qu'on a la certitude qu'il nous voit, nous entend, nous aime et nous invite à l'aimer et à lui demander tout ce que nous voulons! Oh! ma bonne amie, être de glace dans ces moments si précieux qui feraient envie aux anges! Du moins je te le promets, chaque jour je lui demanderai que nous l'aimions tous; je le prierai pour toi en particulier, mais avec une affection à laquelle il ne résistera pas. Je lui demanderai que tu l'aimes, que tu l'aimes de telle sorte que ton pauvre cœur se fonde d'amour. Je lui demanderai que, puisque tu fais tant la difficile et la rebelle à ses tendres invitations, il aille lui-même te chercher, et qu'il te traîne bon gré mal gré à la sainte table, et que là il se communique à ton cœur avec l'effusion de son amour. Tu verras s'il ne t'amène pas à y aller enfin au moins une fois par semaine; tu diras alors: Ah! que j'étais sottement timide de n'oser m'approcher d'un si bon maître! Je t'avoue franchement qu'il me tarde bien de te voir là. Ne serait-ce pas pour nos deux cœurs une satisfaction bien douce tous les dimanches, de pouvoir nous dire que nous sommes unis au même maître, au même ami, au même père? Pendant qu'il se reposera sur ton cœur, tu lui parleras de moi, et moi de même,

soit entre mes mains, soit dans mon cœur, je lui parlerai de toi; au reste, je le ferai tous les jours de ma vie, et tu peux être assurée que tous les jours, entre cinq heures et demie et six heures, ton pauvre et misérable Solmon parlera de toi à Notre-Seigneur... Adieu, ma bien chère amie; prie Dieu pour ton indigne et bien indigne frère! »

Cependant un an environ s'était écoulé depuis le vœu qu'avaient fait nos fervents amis d'aller se jeter aux pieds du Pape, pour se mettre à sa disposition. Le temps de remplir cette promesse était venu.

L'abbé Pey, qui se trouvait à Ferrare, fut consulté et se chargea d'obtenir de Rome les passeports que l'on devait trouver à Turin. Les PP. de Tournely, de Broglie et de Grivel partirent d'Augsbourg au mois d'avril 1796; mais arrivés à Fribourg en Suisse, ils apprirent que le Piémont et la Lombardie venaient d'être envahis par les Français et que le passage était impossible. Il fallut se résoudre à retourner à Augsbourg. Dans ce contre-temps, Dieu leur ménagea une consolation inattendue. M. Émery, dont ils avaient été tous les élèves, se trouvait chez son frère, dans le pays de Gex, à une demi-lieue de la Suisse. Sollicité par ses pieux disciples, il vint à Nyon, sur les bords du lac de Genève, non sans danger d'être arrêté aux frontières. Ils passèrent deux jours ensemble; le respectable supérieur approuva l'esprit qui les dirigeait, et leur donna des conseils dignes de sa sagesse.

A peine les trois Pères étaient-ils de retour à Augsbourg, qu'il fallut abandonner Goggingen, pour fuir

les armées de la république qui approchaient rapidement sous la conduite de Moreau et de Jourdan. L'électeur de Trèves, obligé lui-même de se retirer en Saxe, n'oublia pas ses protégés et leur procura les passeports et les secours d'argent nécessaires pour leur voyage.

La Société comptait alors seize membres, parmi lesquels le P. Varin était déjà un des plus influents. Le P. de Tournely divisa sa petite troupe en quatre ou cinq bandes qui, dirigées par différentes routes, devaient se réunir à Ratisbonne et faire le reste du voyage sur le Danube. Arrivés à Passau, ils sollicitèrent et obtinrent facilement l'autorisation d'y demeurer, au moins jusqu'à ce qu'il leur fût permis de retourner à Augsbourg ou de pénétrer en Autriche. Après un séjour de six semaines à Passau, poussés par les troupes françaises et forcés de quitter cette ville, ils prirent des passeports pour la Crimée, espérant pouvoir passer par Vienne en suivant le cours du Danube, et peut-être obtenir de séjourner dans cette ville. En effet, tous s'embarquèrent sur le Danube le 9 septembre 1796, et après huit jours de navigation, ils arrivèrent à Neudorf près Vienne. Le P. de Broglie se rendit sans perdre de temps auprès de Mgr de La Fare, évêque de Nancy, qui l'accueillit avec un vif intérêt, mais lui exprima en même temps le regret de ne pouvoir être utile ni à lui ni à ses confrères. Le P. de Broglie, en prenant congé de l'évêque de Passau, avait reçu du grand maréchal de ce prélat une lettre de recommandation pour le comte de Sau-

rau[1], son neveu, ministre de la police à Vienne. Il se hâta de porter cette lettre au comte. Celui-ci le reçut d'abord avec froideur, jeta un coup d'œil rapide sur les premières lignes de la lettre, et croyant n'avoir affaire qu'à un pauvre prêtre français, recommandé par son oncle, il lui offrit de le placer au séminaire ou de lui procurer une chapelle à desservir. Broglie fit observer au comte qu'étant uni en société avec quinze autres ecclésiastiques français, il ne pouvait s'en séparer; mais qu'il osait demander pour lui et pour ses compagnons l'autorisation de se fixer en Hongrie, au lieu d'aller en Crimée, ainsi qu'il était marqué sur leurs passeports. Cette demande augmenta la mauvaise humeur du ministre, qui s'échappa en propos tout à fait désobligeants. Le P. de Broglie, prenant alors un ton grave et modeste tout à la fois : « Je m'étais flatté, dit-il, d'un accueil et d'une réponse plus favorables, moi, prince de l'empire et fils d'un maréchal de France qui a mérité l'estime de Sa Majesté Impériale, et qui a été assez heureux pour rendre d'importants services à la maison d'Autriche. — Quoi! vous prince de l'empire, vous fils d'un maréchal de France? et quel est votre nom? — Si Votre Excellence veut bien prendre la peine de lire la lettre qu'elle a entre les mains, elle trouvera mon nom. » Honteux déjà de son procédé peu gracieux, le comte

[1] Ce même comte de Saurau, autrefois élève des jésuites au Tesianum de Vienne, a contribué depuis de tout son pouvoir à faire admettre ses anciens maîtres dans la Galicie en 1820.

lit la lettre. A peine a-t-il vu le nom du prince Charles de Broglie, qu'il se confond en excuses et en reproches aimables de ce qu'il ne s'était pas fait connaître tout d'abord. Dès ce moment les choses changèrent de face. Il ne fut pas même question de la Hongrie : prenant l'initiative, le comte de Saurau se chargea d'obtenir de l'empereur l'autorisation pour les Pères de demeurer à Vienne, et promit de leur procurer un logement. Il les établit en effet d'une manière commode et religieuse tout à la fois dans le couvent des Grands-Augustins, au faubourg de Landstrasse. Ces bons religieux donnèrent à leurs nouveaux hôtes les preuves les plus touchantes de leur bienveillance. Outre le logement et les pièces de communauté, ils mirent à leur disposition une riche bibliothèque qui leur fournit tous les livres dont ils pouvaient avoir besoin. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, et élève du collége germanique, et le comte de Artz, son neveu et son suffragant, les prirent sous leur protection. Le cardinal voulut même avoir successivement tous les Pères à sa table sans en excepter les novices ; il les recevait avec la tendresse d'un père et entrait avec eux dans tous les détails qui concernaient leur communauté. Le comte de Saurau vint aussi les visiter, s'informer lui-même de leurs besoins, et il ne cessa de leur prodiguer les témoignages de son intérêt. De leur côté ils recommencèrent à suivre dans cet asile leur genre de vie accoutumé. Les plus anciens se livraient à l'étude des sciences ecclésiastiques et aux relations du dehors ; ceux qui n'avaient pas

encore terminé le noviciat étaient appliqués uniquement aux exercices spirituels. La bonne odeur de leurs vertus se répandit bientôt, et leur mérita, vis-à-vis des personnes les plus qualifiées de la capitale, la réputation qu'ils s'étaient déjà acquise à Augsbourg.

Ce fut un spectacle bien extraordinaire de voir, au sein de la ville de Vienne, un nouvel établissement religieux autorisé par ce même gouvernement qui, tous les jours, manifestait son opposition aux anciennes communautés, ou du moins les retenait dans les entraves où les avaient renfermées les funestes innovations de l'empereur philosophe.

Il y avait six mois que la Société du Sacré-Cœur goûtait les douceurs de la retraite au Landstrasse, lorsque les négociations pacifiques entamées entre l'Autriche et la France ayant été rompues, la guerre se ralluma. Le général Bonaparte, qui commandait en Italie, parut dans le Tyrol à la tête d'une armée nombreuse, et s'avança rapidement vers la capitale de l'Autriche. L'alarme fut extrême à Vienne, lorsqu'on apprit que les Français approchaient. Le gouvernement déclara la ville en état de siége, et ordonna à tous les étrangers d'en sortir et de se retirer à quarante lieues. Toutefois le comte de Saurau voulut bien tempérer la rigueur de ces ordres en faveur des Pères du Sacré-Cœur. L'empereur lui-même, malgré les embarras du moment et les immenses détails dont il était écrasé dans ces circonstances, daigna s'intéresser à leur position. Il chargea le comte de Saurau

de les recommander à l'abbé de Closter-Neubourg, monastère de chanoines réguliers.

Une recommandation aussi puissante ne pouvait être sans résultat. Ce prélat offrit gracieusement à la petite Société une de ses maisons située à Hagenbrunn, à trois lieues de Vienne, entre les routes de Moravie et de Bohême.

Les Pères s'y transportèrent le mardi de Pâques 1797; ils trouvèrent là une habitation vaste et agréable; et après quelques jours d'un dérangement inévitable, ils reprirent leurs exercices avec une nouvelle ferveur, et tels qu'ils les avaient suivis à Leutershofen et à Goggingen.

Ce séjour à Hagenbrunn a laissé dans la mémoire des anciens Pères du Sacré-Cœur des traces ineffaçables. La mort de leur pieux fondateur, l'élection du P. Varin, son successeur, l'accroissement de leur nombre, l'union qui régnait parmi eux, l'organisation de leurs études, les prémices de leurs travaux apostoliques, leurs missions dans les différentes parties de l'Europe, mille traits particuliers de la bonté du Seigneur leur avaient rendu chères les quatre années qu'ils passèrent dans cette heureuse solitude. A l'âge de près de quatre-vingts ans, en mars 1845, le P. Varin, écrivant à un de ses confrères, membre comme lui de la petite colonie d'Hagenbrunn, rappelle encore ces délicieux souvenirs avec une expansion touchante, qui prouverait seule comme Dieu sait unir étroitement des cœurs animés par un sentiment commun de zèle et de charité.

« Dans tout ce que vous me dites, je ne puis que reconnaître le cœur de mon bon P. Gury, le cœur qui, depuis cinquante ans, m'est si bien connu ; ce cœur qui, tant de fois, m'a fait sentir que moi aussi j'en avais un. Mais qu'il est doux de se rappeler que c'était l'aimable Jésus, notre bon Maître, qui était l'union de ces deux cœurs! O heureux Hagenbrunn, je ne t'oublierai jamais!

« Combien en reste-t-il maintenant de ceux qui ont été si tendrement unis dans ce saint asile de la charité? Je n'en vois plus que quatre; les autres nous ont précédés dans la céleste patrie, où, avec notre si excellent P. Tournely, ils contemplent, dans des transports de reconnaissance et d'amour, les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie; et celui de Joseph peut il être séparé? Et nous, nous sommes encore *gementes in hac lacrymarum valle, beatam spem exspectantes*... Mais je dis et redis : Courage et confiance, le bon Maître aura pitié de son misérable serviteur !... »

Il revient encore sur les mêmes pensées dans une lettre écrite en 1846 : « Jamais, dit-il, mon cœur ne s'est reporté vers vous d'une manière plus sentie que depuis que le bon Maître a appelé à lui nos plus anciens et nos plus chers amis. Ah ! combien de fois je me disais à moi-même : *Ego relictus sum solus!* Mais non, je ne suis pas seul, mon bon P. Gury me reste ; et par une douce illusion qui me plaît en Notre-Seigneur, je me vois encore à notre cher Hagenbrunn : je me rappelle ces délicieuses promenades où nous

parlions de notre bon Maître, de notre bonheur d'être ses serviteurs. Vous rappelez-vous, en particulier, cette promenade où nous nous entretenions avec tant de dilatation de cœur, du bonheur d'une âme qui serait animée d'une foi vive? Le fruit de cet entretien fut de nous inspirer la pensée de faire une neuvaine pour demander au bon Maître la grâce d'une foi vive; et vous n'avez pas sûrement oublié qu'au terme de la neuvaine, nous sentions intérieurement que nous avions été exaucés. Oh! que Dieu est bon! Donc toujours courage et confiance!»

Quelques années auparavant, répondant au même Père qui lui avait écrit pour lui souhaiter la bonne fête, nous retrouvons encore des allusions à cet heureux temps.

« Que vous êtes aimable, M. B. C. P., et que vous m'avez fait plaisir avec votre chère petite lettre! Oh! qu'il fait bon de s'aimer ainsi dans le Seigneur! Ce ne sont pas des paroles en l'air ou de vains compliments; ce sont des fruits de grâce et de bénédiction, sur lesquels on peut compter au jour de sa fête. Si j'étais fidèle, je devrais être un saint, à la suite de tant de prières offertes pour moi au Père des miséricordes, par tant de saintes âmes; et cependant je me vois toujours obligé de m'écrier : Oh! misère humaine! Mais, au milieu de cette grande misère, un sentiment de la bonté de Dieu, considéré dans celui que vous et moi avons appris à connaître, il y a bien des années, sous l'aimable nom de *Bon Maître;* ce sentiment, dis-je, si justement puisé dans son cœur, me soutient et me

console ; de là vient ma seconde devise : Courage et confiance. Combien, sauf la misère, je me plais à penser à cette heureuse sympathie de pensées, de sentiments et d'inclinations qui unissaient, il y a près de quarante ans, votre cœur et le mien ; union qui, depuis lors, ayant pris toujours un nouvel accroissement dans le cœur de notre bon Maître, recevra dans son royaume la dernière perfection. »

CHAPITRE VII.

Mort du P. de Tournely. — Le P. Varin lui succède. — Tentatives pour obtenir à Rome l'approbation de la Société du Sacré-Cœur.

Tandis que les Pères du Sacré-Cœur s'exerçaient dans la retraite d'Hagenbrunn à la pratique des vertus qui font les saints, Dieu, dont les vues sont impénétrables, leur envoyait la plus terrible épreuve à laquelle ils eussent encore été soumis, une épreuve qui semblait devoir renverser tous leurs projets de zèle et de vie religieuse. Le 9 juillet 1797, le P. de Tournely, leur supérieur, mourait à la fleur de l'âge, après neuf jours de maladie et emportait dans la tombe leurs regrets et presque leurs espérances [1].

[1] Le P. de Tournely avait à peine atteint l'âge de trente ans, lorsque, le dernier jour de juin 1797, il fut attaqué de la petite vérole. Cette

Cette mort fut pour eux un coup de foudre. Quelque grave que parût sa maladie dès l'abord, ils n'avaient pu se persuader que Dieu voulût leur ravir sitôt leur fondateur et leur père : tant sa conservation leur paraissait indispensable à l'œuvre commencée ! L'illusion ne se dissipa qu'à l'instant où ils le virent entrer en agonie. Le P. de Grivel, alors ministre de la maison, réunit aussitôt la communauté dans la chambre du mourant, où tous eurent la douleur et en même temps la consolation de recueillir ses derniers soupirs. Au moment qu'il expira, le P. de Grivel, puisant

maladie cruelle s'acharna sur lui avec tant de violence que, malgré tous les soins et les remèdes, elle l'emporta en neuf jours. En lisant après sa mort le journal de ses méditations et des grâces particulières qu'il recevait de Dieu, on crut remarquer que, depuis quelques mois il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine. On y rencontrait un passage où il disait à Notre-Seigneur qu'il lui laissait son troupeau, qu'il le lui recommandait et le remettait entre ses mains. Il sanctifia sa maladie par la pratique des vertus qu'on avait remarquées en lui depuis sa sortie du séminaire. Ces huit derniers jours ne furent que l'écho de sa sainte vie, et comme une oraison continuelle. Tous les jours un peu après minuit, un des Pères lui portait la communion, et chaque fois il la recevait avec un redoublement de foi et d'amour. La veille de sa mort, on lui administra le saint Viatique, et le dimanche, 9 juillet, à quatre heures et demie du matin, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Le curé de la paroisse d'Hagenbrunn, pour témoigner la vénération dont il était pénétré pour le serviteur de Dieu, voulut qu'il fût enterré dans le lieu même qu'il avait marqué au pied de la croix pour sa propre sépulture.

Le P. de Tournely avait été visiblement suscité de Dieu pour donner commencement à la petite Société du Sacré-Cœur de Jésus, et prévenu des dons les plus rares de la nature et de la grâce pour l'exécution de cette œuvre. Une physionomie agréable, un teint légèrement coloré, des yeux vifs, un front toujours serein, une dou-

dans la perte immense qu'on venait de faire un courage et une confiance qui ne pouvaient venir que d'en haut : « Mes frères, dit-il d'un ton ferme et assuré, le Seigneur nous impose le plus pénible des sacrifices ; il nous frappe par l'endroit le plus sensible à nos cœurs : mais ne pensons pas qu'il veuille abandonner son petit troupeau : *Nolite timere, pusillus grex.* Il nous enlève le meilleur des pères pour lequel nous ressentions une affection trop naturelle. Dieu veut nous montrer qu'il n'a besoin de personne pour l'exécution de ses desseins, et qu'il peut en assurer le

ceur et un calme inaltérables, je ne sais quoi d'angélique dans son extérieur, lui gagnaient tous les cœurs. *C'était un bien aimable saint,* disaient après sa mort les personnes qui l'avaient connu. On admirait surtout dans un âge si peu avancé sa maturité, sa pénétration, sa prudence. Il se distinguait par ses talents et par ses connaissances ; mais ce qui étonnait surtout, c'était cette rectitude de jugement, ce tact exquis et cette discrétion qui se manifestaient dans tous ses discours et dans ses rapports avec le prochain. Il ne disait que peu de paroles : un regard, un sourire, lui suffisaient pour tout obtenir de ses disciples.

A ces dons naturels était jointe la pratique des plus éminentes vertus. L'esprit de foi, de mortification et d'humilité l'avait élevé à un degré sublime d'oraison. Quelquefois le soir à neuf heures, quand le ciel était parfaitement calme et serein, il se mettait à sa fenêtre ; entrant alors dans une espèce de ravissement, il répétait ces mots : *Calme du ciel, calme du ciel ;* et il semblait que ce calme du ciel pénétrât dans son âme. Au milieu des faveurs particulières dont Dieu le comblait, il conserva toujours un profond mépris de lui-même et ne se regardait que comme un pauvre petit serviteur dans la maison de Dieu. Il possédait à un haut degré le don des larmes : dans ses oraisons et surtout pendant le saint sacrifice, il en répandait une si grande abondance qu'il avait beaucoup de peine à prendre la sainte hostie, tant elle en était imbibée ! Un jour, le P. Varin, son intime confident, prit la liberté de lui demander

succès par les instruments les plus faibles comme par ceux qui paraissent les plus propres aux fins qu'il se propose. Prenons donc courage ; ranimons notre confiance : ce n'est pas en vain que Dieu nous a réunis, et qu'il nous a donné tant de marques de sa protection ; répondons à ses desseins, promettons sur le corps de notre bon père que nous ne nous séparerons jamais, et que nous serons tous fidèles à notre vocation ! » A ces paroles, tous étendirent la main, et promirent à haute voix de ne point quitter la Société. Les PP. Varin et de Broglie étaient absents. De re-

quelle était la cause de tant de larmes : « C'est, lui répondit ingénument le P. de Tournely, c'est la double vue de mes misères et de la bonté du divin Maître qui me confond et fait couler mes larmes. » Cette qualité de *petit serviteur* qu'il aimait à prendre dans les effusions de son amour envers Notre-Seigneur était sa disposition habituelle ; il l'avait puisée dans une méditation sérieuse et longtemps continuée de la fin de l'homme. Cette vérité fortement gravée dans son âme, faisait comme le fond et le but de ses exhortations et de ses pieux entretiens avec ses frères.

Le P. de Tournely donna un autre témoignage bien frappant de son humilité, lorsqu'il fut question du choix d'un supérieur. Dans les commencements de la Société, l'abbé Pey l'avait placé à la tête de ses confrères. Tournely ne crut pas devoir opposer alors aucune résistance ; il ne pouvait se dissimuler que le caractère ardent de l'abbé de Broglie ne permettait pas de lui confier le gouvernement de la Société : mais il espérait que le nombre de ses membres venant à augmenter, on ne manquerait pas de faire une élection dans les formes, et qu'alors on le déchargerait du fardeau. Quand il jugea le moment venu, il réunit ses compagnons, les invita à se préparer par la prière à l'élection d'un supérieur selon les formes voulues par saint Ignace. En même temps il leur développa les qualités que devait posséder leur chef, et il indiqua indirectement les raisons qui lui paraissaient les plus propres à le faire écarter. Les Pères étaient loin de s'attendre à cette proposition. L'ascendant que

tour le jour même, ils firent aussi cette promesse. Ce fut comme un nouveau lien ajouté à ceux qui les unissaient déjà; et la pensée que le P. de Tournely ne leur serait pas moins utile dans le ciel que sur la terre, en tempérant leur affliction, les anima d'une ardeur nouvelle pour continuer l'œuvre commencée. Après avoir rendu les derniers devoirs au cher défunt, le premier soin des Pères fut de songer à lui donner un successeur, pour gouverner la Société dont les membres augmentaient chaque jour. Des prières furent indiquées; on détermina la marche à suivre pour cette importante opération. Au jour et à l'heure fixés,

sa prudence et ses vertus lui donnaient, l'avait, indépendamment du choix de M. Pey, suffisamment désigné comme supérieur. Leur confiance en lui était sans bornes; tous le vénéraient et le chérissaient à l'égal d'un père. Ils s'opposèrent donc à une nouvelle élection qu'ils jugeaient tout à fait inutile. Tournely insista cependant; mais tous d'une voix unanime et au même moment le proclamèrent supérieur. Il n'en persista pas moins à demander que l'élection se fît selon les règles, et conjura ses frères de faire tomber leurs suffrages sur tout autre que lui. Il fallut bien se rendre à ses désirs; l'élection eut lieu par voie de scrutin, et le résultat fut tel qu'on l'avait prévu : on l'élut supérieur à l'unanimité. Il céda : cependant de plus en plus pénétré de son insuffisance et de son indignité, il alla s'étendre sur le seuil de la porte; et malgré la répugnance de ses frères, il les obligea à lui passer sur le corps.

Mais sa vertu de prédilection, c'était un ardent amour pour Dieu et pour l'humanité sainte de Jésus-Christ. Il en entretenait souvent ses frères, et toujours d'une manière ravissante et avec l'accent d'un cœur embrasé. Il semblait surtout se surpasser lui-même en parlant du Sacré-Cœur de Jésus. Il ne tarissait pas quand il célébrait ses grandeurs, sa bonté, sa douceur et l'amour immense dont il brûle pour Dieu et pour les hommes. «O Cœur adorable! s'écriait-il quelquefois, si les hommes vous connaissaient, vous en seriez aimé! » Le Cœur immaculé de Marie était aussi pour lui l'objet

on commença par implorer de nouveau les lumières du Saint-Esprit; on procéda ensuite à l'élection par scrutin secret.

Dès le premier tour de scrutin, le P. Varin obtint la majorité absolue et fut proclamé supérieur. Il n'était alors âgé que de vingt-huit ans; mais sa maturité, sa prudence, sa douceur, sa tendre piété, sa régularité exemplaire, son attachement à sa vocation, lui avaient concilié l'estime et l'affection de tous ses confrères. Il avait de plus mérité le suffrage du P. de Tournely lui-même; car le P. de Grivel, voyant la maladie du vertueux supérieur s'aggraver de plus en plus, lui demanda avec simplicité quel était celui qu'il voudrait

d'un culte spécial et d'un tendre amour, et son zèle industrieux s'employa à propager cette aimable dévotion.

C'en est assez pour faire apprécier le mérite et les vertus du respectable fondateur de la Société du Sacré-Cœur de Jésus. A ceux qui pourraient soupçonner quelque exagération dans ces éloges, nous citerons le témoignage de deux hommes dont l'autorité ne saurait être récusée. Mgr de la Fare, évêque de Nancy et depuis cardinal, s'écria en apprenant la mort du P. de Tournely : *C'est une perte irréparable pour la religion.* M. Emery, qui, pendant quatre ans au séminaire, l'avait formé à la vie spirituelle, et à qui il avait ouvert son âme tout entière un an avant sa mort, renchérit encore sur cet éloge : « J'ai connu bien des hommes éminents en vertu, écrivait-il dans deux lettres adressées l'une à la Société du Sacré-Cœur, l'autre à la famille du défunt ; j'ai connu bien de saintes âmes ; j'ai lu les vies d'un grand nombre de saints, et je puis déclarer n'avoir jamais rencontré une âme plus embrasée du feu sacré de l'amour de Dieu que celle de mon cher Tournely. » « Dans toute autre bouche que celle de M. Emery, ajoutait le P. Varin, en rapportant ces paroles, j'aurais trouvé là une teinte d'exagération. Mais connaissant toute la prudence du judicieux supérieur, sa sagesse, sa modération, sa discrétion parfaite, je restai convaincu que ce jugement était un hommage rendu à l'exacte vérité. »

avoir pour successeur, si Dieu l'appelait à lui : « C'est le P. Varin, » avait-il répondu sans hésiter. Le P. Varin en effet possédait plus qu'aucun autre l'esprit qui avait dirigé le P. de Tournely : il avait été son plus intime confident et comme le dépositaire de tous les sentiments de son cœur. Il fit les plus vives résistances pour décliner le fardeau, et il ne céda qu'à un ordre formel de l'assemblée. L'élection faite, on se réunit à la chapelle pour chanter le *Te Deum* en action de grâces.

Le changement de supérieur n'en apporta aucun dans la maison. Même ordre dans les exercices, même esprit dans la direction, même obéissance de la part des inférieurs, même cordialité entre tous. On regarda avec raison comme un gage de la bénédiction du ciel la confiance, l'union et la régularité qui continuèrent à régner parmi les membres de la Société.

Cependant le P. Varin ne tarda pas à reprendre les projets que le P. de Tournely avait formés, et dont sa mort était venue suspendre l'exécution. Celui qui tenait le plus au cœur du vénérable défunt, c'était de soumettre les règlements de sa Société à l'approbation du saint-siége. Des démarches avaient déjà été faites dans cette vue. On avait rédigé, du vivant même du P. de Tournely, un mémoire qui devait être envoyé au Souverain Pontife.

Ce mémoire était à peu près semblable à la formule que saint Ignace avait présentée à Paul III. On y exposait le genre de vie des Pères du Sacré-Cœur, le but qu'ils se proposaient, et les moyens qu'ils dési-

raient prendre pour l'atteindre. En même temps Sa Sainteté était priée de statuer sur leur sort. Pour donner plus de poids à cette demande, on avait résolu de solliciter une attestation des évêques de France en faveur de la Société naissante. Le cardinal Migazzi et l'évêque de Nancy avaient signé les premiers. Le P. Varin poursuivit avec zèle l'exécution de ce projet. Le P. Sinéo della Torre [1], entré dans la Société huit jours après la mort du P. de Tournely, les PP. de Broglie, de Grivel et Leblanc partirent pour Constance, et se présentèrent à Mgr de Juigné dont plusieurs d'entre eux étaient déjà connus. Le prélat les reçut avec bonté, approuva et signa le mémoire, ainsi que

[1] Joseph Sinéo della Torre, né le 21 octobre 1761, était fils du gouverneur de Turin. Élevé au sacerdoce, il s'attacha au P. Diesbach, ancien jésuite, et chef d'une association pieuse, connue sous le nom de l'Amitié chrétienne. Le but de cette association était surtout d'établir dans les principales villes des bibliothèques de bons livres. Le jeune Sinéo s'empressa de s'associer à cette œuvre ; et le P. Diesbach, après l'avoir formé avec soin, l'envoya à Vienne pour y fonder une bibliothèque qui devint bientôt considérable, et produisit de merveilleux fruits. M. Sinéo jouissait à Vienne d'une grande réputation de science, de prudence et de piété. Le cardinal Migazzi l'avait choisi pour examinateur de son clergé. Entré dans la Société du Sacré-Cœur, et ensuite dans celle de la Foi, lors de la fusion des deux Sociétés (V. chap. VIII), il fut chargé des emplois importants de provincial, de recteur et de préfet des études, soit en Allemagne, soit à Rome, soit en Suisse. Le P. Sinéo fut le promoteur le plus ardent de la réunion des Pères de la Foi de Suisse avec les jésuites de Russie (*Notice* n° 19). Rappelé plus tard en Italie, il y remplit diverses charges, entre autres celle de provincial en 1820, celle de recteur dn 1836, et mourut au collége de Tivoli, le 5 octobre 1842, à l'âge de quatre-vingt-un ans. (Voyez *Histoire de la Compagnie de Jésus* par Crétineau-Joly, 3e édit. t. VI, p. 47, 86.)

tous les autres évêques présents à Constance. Les quatre Pères se séparèrent ensuite. L'abbé de Broglie alla successivement à Munster, à Paderborn, à Pyrmont, à Mittau pour solliciter l'approbation des évêques réfugiés dans ces contrées, tandis que les autres se rendirent à Fribourg en Suisse pour le même objet.

Ces démarches furent couronnées d'un plein succès, et vingt-cinq ou trente évêques signèrent l'écrit en faveur de la Société. Mais les premiers troubles de Rome causés par l'invasion des armées françaises, et bientôt après la captivité de Pie VI, mirent obstacle à l'envoi de cette lettre. Ce ne fut que le 1er août 1798, jour de la fête de saint Pierre-ès-Liens, qu'on crut pouvoir l'adresser à Florence où le Saint-Père, quoique détenu, communiquait néanmoins au dehors pour les affaires de l'Église [1]. Le P. Varin désirait aller se jeter en personne aux pieds du Pape. Mgr Ruffo, nonce de Sa Sainteté à Vienne, l'en dissuada et se chargea de faire parvenir la lettre à Florence. Ce prélat et le cardinal Migazzi, protecteur déclaré de la Société, joignirent à cet envoi des lettres particulières, où ils comblaient d'éloges les membres de la Société naissante, et les recommandaient à la bienveillance paternelle de Sa Sainteté.

Le P. Varin ne reçut qu'au mois de septembre sui-

[1] Pie VI fut enlevé de Rome le 20 février 1798, et renfermé au couvent des Augustins de Sienne. Le 25 mai suivant, il fut transféré à la Chartreuse de Florence. On l'en tira le 27 mars 1799 pour le conduire à Valence, où il arriva le 14 juillet suivant. Il mourut dans cette ville le 29 août de la même année 1799.

vant la réponse de Pie VI. Le vénérable pontife exprimait la consolation qu'il avait ressentie à la lecture des lettres et du mémoire ; il applaudissait à la formation de la Société et au but qu'elle se proposait ; il ajoutait ensuite ces paroles remarquables : « Nous espérons que vous contribuerez puissamment à consoler l'Église dans l'état de désolation où elle est plongée, et à lui concilier tant d'ennemis qui la persécutent. Pour cela de grands travaux vous attendent, et la tâche que vous avez à remplir est laborieuse et difficile. Préparez-vous-y par la prière, par la pratique des vertus et par l'étude. Pour prix de vos soins et de vos fatigues, n'attendez sur la terre que des tribulations et des souffrances ; mais si vous êtes fidèles, un poids immense de gloire vous est réservé dans les cieux. Vous avez agi sagement en ne venant pas nous trouver. Les circonstances fâcheuses des temps présents, et les orages qui agitent le vaisseau de l'Église ne le permettaient pas. Mais nous envoyons par la même occasion à notre cher fils le cardinal Migazzi des pouvoirs particuliers, en vertu desquels il fera à votre égard ce qu'il ne nous est pas donné de faire actuellement par nous-mêmes. Regardez-le comme l'organe de nos volontés pour ce qui vous concerne. Priez pour l'Église ; priez pour son chef ; espérez dans le Seigneur, et recevez la bénédiction apostolique que nous vous donnons comme gage de notre tendresse [1]. »

[1] Nous n'osons affirmer que ces paroles expriment le texte même du bref que Pie VI adressa aux Pères du Sacré-Cœur. L'original en a été malheureusement perdu, ainsi que quelques autres pièces fort

On comprend avec quel religieux respect les Pères du Sacré-Cœur reçurent ce bref du Vicaire de Jésus-Christ, de quelle joie et de quelle consolation leurs cœurs furent inondés. Ils le lurent à genoux et l'arrosèrent de leurs larmes, se promettant de travailler avec une nouvelle ardeur à réaliser les espérances manifestées par le Saint-Père. Le P. Varin le communiqua au cardinal Migazzi, qui avait lui-même reçu les dépêches du Saint-Père. Dès lors le prélat regarda plus que jamais les membres de la Société comme ses enfants. Il leur témoigna en toute occasion la tendresse d'un père et une bienveillance qui ne se démentit pas. Il fut leur oracle dans toutes les affaires importantes qu'ils eurent à traiter.

Cependant le voyage des Pères en Allemagne et en Suisse n'avait pas été inutile au progrès de la Société. Beaucoup de postulants se présentèrent pour partager leur genre de vie. Seize d'entre eux furent admis, et on leur assigna la ville d'Augsbourg pour rendez-vous. De ce nombre était Jean-Louis Rozaven [1], mort à Rome en 1851, assistant des provinces de France. La prudence ne permettant pas de réunir un si grand nombre de religieux à Hagenbrunn, le P. Varin sollicita et obtint du comte de Perghen, préfet général

intéressantes relatives à la même Société. Mais la mémoire des anciens Pères en a conservé fidèlement le sens, la plupart des phrases et même des expressions. Elle avait laissé dans leurs cœurs une impression trop profonde pour qu'ils pussent en jamais perdre le souvenir. Plusieurs d'entre eux en avaient tiré des copies. On n'a pu s'en procurer aucune.

[1] *Notice* n° 8.

de la police, l'autorisation de former un second établissement à Prague. Une partie des nouveaux postulants y fut envoyée. L'archiduchesse Marie-Anne prit ce nouvel établissement sous sa protection, et fournit à toutes les dépenses avec une bonté toute maternelle.

Quelques autres des nouveaux membres furent dirigés sur Hagenbrunn. Cette maison sembla prendre alors un nouvel essor. Le nombre de ceux qui la composaient fut doublé et s'éleva jusqu'à vingt-cinq. Ils s'appliquaient avec ardeur à l'étude de la langue allemande pour se mettre en état d'exercer le saint ministère, se livraient en même temps à quelques œuvres de zèle, et allaient dire la messe dans les paroisses voisines, où ils prêchaient quelquefois; et Dieu couronnait ces essais des plus consolantes bénédictions.

On avait aussi ouvert un pensionnat. Un ancien jésuite vint se joindre à la petite troupe. Le P. Beauregard [1] lui-même, qui demeurait au château de Groning, en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, ayant entendu dire que les jésuites se rétablissaient, desira finir ses jours dans la nouvelle Société : mais le P. Varin crut qu'il serait plus utile dans sa position présente, et en vue d'un plus grand bien, il aima mieux se priver des lumières d'un homme aussi éminent. Peu à peu des études régulières furent organisées à Hagenbrunn [2]. L'ouverture

[1] *Notice* n° 9.

[2] Le P. Rozaven enseignait la philosophie et le P. Sinéo la théologie.

des cours eut lieu à la fin de 1798. On préluda par un exercice public auquel on donna une certaine solennité.

CHAPITRE VIII.

Paccanari. — Société de la Foi de Jésus. — Projets de réunion. — Détention des Pères de la Foi au château Saint-Ange. — Réunion de la Société du Sacré-Cœur avec celle de la Foi.

Tandis que la Société du Sacré-Cœur grandissait et se fortifiait en Allemagne, sous la direction du P. Varin, une Société semblable s'était formée dans la capitale du monde chrétien. Elle avait commencé à Rome au mois d'août 1797, et se proposait, comme la première, la reconstitution de la Compagnie de Jésus. Cette Société, dont l'histoire se rattache si étroitement à celle du P. Varin, reconnaissait pour fondateur et pour son chef Nicolas Paccanari, clerc tonsuré du diocèse de Trente.

Paccanari, né d'une famille honnête, mais peu aisée, de Valsugana, aux environs de Trente, avait été élevé chrétiennement, mais n'avait fait aucune étude. Il se destina d'abord au commerce, puis il embrassa la vie militaire et fut sergent dans la garnison du château Saint-Ange ; ensuite il reprit le commerce : trompé par un associé, il se trouva réduit pour vivre à montrer quelques curiosités de ville en ville. Au milieu de

toutes ces viscissitudes, il avait conservé ses goûts religieux. Étant revenu à Rome, il fréquenta l'oratoire fondé par le P. Gravita, vulgairement connu sous le nom de Caravita [1]. Quelques confrères, pour imiter le zèle des jésuites dans leurs missions, entreprirent de catéchiser et d'instruire les gens de la campagne ; ils s'assemblaient fréquemment pour délibérer sur leurs projets, et il leur vint en pensée qu'ils pourraient rétablir les jésuites sous un autre nom. Paccanari, qui était comme eux un pieux laïque, et qui d'abord s'était proposé d'entrer dans l'ordre des carmes, pour se consacrer aux missions étrangères, se crut appelé à faire revivre la Compagnie de saint Ignace, sous le nom de Société de la Foi de Jésus. Ses talents naturels, sa pénétration, sa facilité à parler la langue italienne, suppléaient en lui au défaut d'instruction. Il communiqua à ses amis l'ardeur dont il était embrasé. Ils s'adjoignirent quelques prêtres : c'étaient Joseph della Vedova, docteur de la Sapience, et deux ecclésiastiques français, Halnat [2], du diocèse de Rennes, et Epinette, du dio-

[1] On appelle en Italie du nom d'oratoires les associations qui s'assemblent dans une chapelle ou un oratoire. Le P. Gravita, jésuite zélé, avait formé à Rome une réunion de confrères pris dans les diverses classes de la société, et qui s'étaient toujours distingués par leur nombre et par leur ferveur, même après la suppression de la Compagnie de Jésus. On disait vulgairement qu'un confrère de l'oratoire du Caravita ne pouvait être bon chrétien à demi, et qu'il fallait ou quitter l'oratoire, ou tendre à la perfection.

[2] Halnat, missionnaire à Madagascar, était venu à Rome pour offrir ses hommages au Souverain Pontife, et pour l'instruire de l'état de la religion dans cette île. Il fut un des premiers compagnons du P. Paccanari. (Voyez chap. 12.)

cèse du Mans ; tous reconnaissaient Paccanari pour leur chef. Doué d'une mémoire heureuse, actif, entreprenant, mais peu formé aux exercices de la vie intérieure et aux pratiques des communautés, Paccanari n'était peut-être pas inaccessible à des idées d'ambition. Peut-être aussi fut-il ébloui par le rôle subit qu'il se vit appelé à jouer. On ne peut douter néanmoins que ses premières intentions n'aient été pures. Malheureusement pour lui, il n'eut jamais l'occasion de vivre sous l'obéissance religieuse, ni par conséquent de dompter son caractère impétueux et de plier sa volonté.

Quand il se vit à la tête de quelques compagnons, et avant que de mettre la dernière main à son projet, il entreprit le pèlerinage de Lorette, pour réclamer le secours de la sainte Vierge, pour méditer à loisir et devant Dieu sur les moyens de parvenir à son but, et pour se préparer par la retraite et la pénitence à l'accomplissement des desseins de Dieu. Après avoir tracé brièvement les règles de conduite que devaient suivre ses compagnons pendant son absence, il partit de Rome, et arriva à Lorette au commencement de mars 1796. Logé chez un paysan à un quart de lieue de la ville, se contentant de la nourriture grossière qu'on lui donnait par charité, il allait tous les jours de grand matin entendre plusieurs messes à la Sainte-Chapelle, et y passait la plus grande partie du jour en oraison. Le reste du temps était consacré à la lecture des livres de piété. Plusieurs fois par semaine, il s'approchait de la sainte table. Il avait choisi un direc-

teur éclairé qui, l'ayant suffisamment éprouvé, entra dans ses vues sur le rétablissement de la Compagnie de Jésus, et lui donna de sages avis pour sa direction et pour celle de ses compagnons.

Il avait passé onze mois environ à Lorette, lorsque, pressé par ses compagnons restés à Rome de venir les rejoindre et de donner une forme à l'œuvre commencée, il quitta le sanctuaire de Lorette. Mais avant de se rendre à Rome, il voulut visiter à Assise le tombeau de saint François. Il demeura encore près de cette ville environ quatre mois, suivant à peu près le même genre de vie qu'à Lorette. Il profita de ce séjour pour consulter le P. Tempio, ancien général des cordeliers, personnage d'une grande réputation de sagesse et de piété, qui approuva ses projets. Paccanari retourna enfin à Rome au mois de mai 1797.

Il y trouva ses compagnons toujours pleins de ferveur et brûlant du désir de mettre leur projet à exécution. Après avoir de nouveau consulté Dieu dans la prière, et obtenu l'approbation des personnages les plus graves et les plus éclairés, entre autres celle du cardinal della Somaglia, vicaire de Sa Sainteté, ils résolurent, pour donner plus de stabilité à leur Société naissante, de procéder régulièrement à l'élection d'un supérieur et de s'engager par des vœux. Paccanari fut élu la veille de l'Assomption 1797. Le lendemain, ils se rendirent dans la chapelle du Caravita, et à la fin de la messe célébrée par l'un d'entre eux, le P. della Vedova, ils firent les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de soumission au Souverain Pontife.

Jusque-là ils vivaient isolés les uns des autres et ne se réunissaient qu'une fois ou deux par semaine ; mais ils éprouvaient le besoin d'avoir une maison pour s'y constituer en communauté religieuse et y vaquer en silence à la prière et à l'étude. Un pieux gentilhomme, le chevalier Piangiani, dont le fils entra plus tard dans la Compagnie de Jésus, offrit de les recevoir dans une maison de campagne, située sur une colline à un quart d'heure de la ville de Spolette. Divers incidents retardèrent le départ pour Spolette jusqu'à la fin de décembre, et les Pères ne purent s'établir dans la campagne du chevalier Piangiani qu'au commencement de janvier 1798. Ils firent le voyage à pied et revêtus de l'habit de l'ancienne Compagnie. Arrivés dans leur solitude, ils se livrèrent avec zèle aux exercices de la vie intérieure. Paccanari les animait par ses exhortations, et leur ferveur allant croissant, il fut nécessaire d'y mettre des bornes pour prévenir de pieux excès.

Paccanari profita de son séjour à Spolette pour aller avec un de ses compagnons visiter le Pape détenu à Sienne dans le couvent des Augustins, et solliciter l'approbation au moins provisoire de sa Société. Pie VI les accueillit avec une grande bonté, les encouragea, leur accorda plusieurs faveurs spirituelles dans un rescrit où il leur donnait le nom de Compagnie de la Foi de Jésus, et leur recommanda les élèves du séminaire de la Propagande que les révolutionnaires venaient d'expulser de leur maison. A ces témoignages de bienveillance, le Saint-Père en ajouta

d'autres encore : il ordonna à l'archevêque de Sienne d'écrire de sa part des lettres de recommandation, en faveur du P. Paccanari, au patriarche de Venise et à tous les nonces qu'il pourrait rencontrer dans ses voyages ; en un mot, il n'omit rien de ce qui pouvait favoriser les progrès de l'Association.

Comblés des faveurs du Saint-Père, Paccanari et son compagnon reprirent la route de Spolette. Paccanari ne s'y arrêta que quelques jours, et il s'empressa d'aller à Rome pour recueillir les élèves de la Propagande que le Pape avait confiés à ses soins, et qu'il avait même autorisés à entrer dans la Société de la Foi, nonobstant le serment qui les liait à la Propagande. Il fit trois fois le voyage de Rome pour la conclusion de cette affaire, et il touchait au moment de la conclure, lorsqu'il fut arrêté comme suspect par ordre du gouvernement républicain, et renfermé au château Saint-Ange avec le P. Halnat, son compagnon. Presqu'en même temps, on arrêta aussi tous ses confrères à Spolette : ils furent amenés à Rome et enfermés également au château Saint-Ange. On instruisit leur procès ; mais comme aucune charge ne pesait sur eux, il ne leur fut pas difficile de prouver qu'ils étaient innocents. D'ailleurs leur vie tout apostolique dans la prison dont ils avaient fait une école de vertu, disposait favorablement les juges en leur faveur. Enfin l'évêque de Spolette rendit le plus éclatant témoignage à leur conduite édifiante, pendant les huit mois qu'ils avaient passés dans son diocèse, et assura avec serment qu'ils y avaient toujours paru

étrangers à toute intrigue politique. Après une détention de quatre mois, ils furent remis en liberté à condition que les étrangers quitteraient le territoire de la république romaine. Ils partirent, emmenant avec eux quelques élèves de la Propagande, et la plupart se rendirent dans le duché de Parme où la protection du duc Ferdinand leur offrait un asile assuré, et où la présence de plusieurs anciens jésuites leur faisait espérer un bienveillant accueil.

Cependant le P. Halnat, pendant son séjour à Rome, avait appris par l'abbé Pey, qui continuait à être le directeur du P. de Tournely et le conseiller des Pères du Sacré-Cœur, que plusieurs prêtres français étaient réunis en Allemagne dans le dessein de faire revivre l'Institut de saint Ignace. Cette ouverture du vertueux abbé inspira à Paccanari la pensée de fondre en une ces deux Sociétés qui se proposaient le même but et agissaient par les mêmes moyens. Il écrivit donc dans ce sens à l'abbé Pey, le priant instamment de s'entendre avec le supérieur des Pères d'Hagenbrunn, pour travailler à cette réunion. On entama une négociation. Des lettres furent échangées de part et d'autre ; mais on ne tarda pas à reconnaître qu'une affaire de cette nature et de cette importance ne pouvait être traitée et menée à bonne fin par correspondance, et qu'une entrevue était l'unique moyen de la terminer.

Paccanari fit donc écrire au P. Varin, vers le mois de juillet 1798, qu'il allait se mettre incessamment en route pour Hagenbrunn, qu'il n'y arriverait pas cependant avant la fin d'octobre, ayant à régler certaines

affaires à Parme et à Venise. Mais Paccanari venait d'être arrêté à Rome. Au lieu de le voir arriver à l'époque indiquée, on reçut de lui à Hagenbrunn une lettre datée de Rome; elle renfermait trois diplômes par lesquels il recevait dans la Société de la Foi de Jésus les membres de la Société du Sacré-Cœur, et leur communiquait tous les pouvoirs qu'il disait avoir reçus du Saint-Siége pendant son séjour à Sienne, au mois d'avril de cette année 1798. Il établissait en même temps le P. Varin supérieur de la Société en Allemagne. Une pièce aussi extraordinaire et expédiée sans aucune explication surprit étrangement les Pères d'Hagenbrunn. Cette démarche parut une espèce de dérision et presque un acte insensé. On avait même renoncé à tout espoir de réunion, lorsque, au mois de février 1799, le P. Varin reçut une nouvelle lettre de Paccanari. Il y annonçait sa détention et celle de ses compagnons au château Saint-Ange, et sa mise en liberté au bout de quatre mois. Il ajoutait qu'il allait enfin se diriger vers l'Allemagne et qu'il espérait être rendu à Vienne vers le commencement d'avril. Il priait le P. Varin de regarder comme non avenue la pièce qu'il lui avait adressée précédemment, promettant de lui expliquer de vive voix les motifs qui l'avaient déterminé à prendre une mesure si singulière en apparence. Cette lettre dissipa les préjugés défavorables qu'avait fait naître l'envoi des diplômes. On attribua à la captivité du chef et des membres de la Société de la Foi ce que ces pièces avaient d'étrange. Effectivement le P. Paccanari, se

voyant enfermé avec les siens sous la prévention de trames politiques et de conspirations contre-révolutionnaires, et ignorant quelle serait l'issue de son procès dans un moment où l'on n'épargnait aucun de ceux qui passaient pour être opposés à la nouvelle république romaine, avait jugé prudent de communiquer ses priviléges aux membres de la Société du Sacré-Cœur ; il ne pouvait le faire qu'en les admettant dans sa propre Société.

On reprit donc à Hagenbrunn et sérieusement l'affaire de la réunion. On fit, à cette intention, des prières particulières. On consulta des personnages sages et surtout l'archevêque de Vienne ; M. Pey et le P. Halnat écrivirent de nouveau au P. Varin. Le P. Halnat surtout entrait dans certains détails relatifs à la détention au château Saint-Ange, et il donnait de grands éloges au zèle, à la pénétration, à la prudence et aux autres qualités du P. Paccanari.

Paccanari, de son côté, ayant, comme nous l'avons vu, recouvré sa liberté, s'était rendu à Florence. Admis de nouveau à l'audience de Pie VI, il en obtint de nouvelles faveurs pour la Société de la Foi. Le Saint-Père lui parla du mémoire qu'il avait reçu d'Hagenbrunn, et l'engagea à faire le voyage de Vienne pour opérer la réunion des deux Sociétés : Car, ajouta le Pontife, puisque vous vous proposez les uns et les autres d'atteindre le même but par les mêmes moyens, il convient de vous réunir pour ne former qu'un même corps, et doubler ainsi vos forces ! Ce mot de Pie VI devait être d'un grand poids et exercer une influence

décisive sur la détermination du P. Varin et de ses compagnons ; en même temps il confirma Paccanari dans la pensée de travailler de toutes ses forces à la fusion des deux Sociétés. Cette fusion était d'ailleurs l'objet de ses vœux les plus ardents. Sa petite Société ne comptait que trois prêtres et à peine vingt personnes. Il n'avait pas trouvé dans les anciens jésuites de Parme, ni plus tard dans ceux de Venise, le concours auquel il s'attendait. Ces Pères, après l'avoir accueilli avec une grande bienveillance et lui avoir même procuré des secours d'argent, n'avaient pas tardé à s'apercevoir qu'il ne se prêterait que difficilement à une réunion avec les jésuites de Russie. Dès lors ils s'étaient éloignés insensiblement, et avaient fini par le regarder plutôt comme un obstacle au rétablissement de la Compagnie de Jésus. Dans cette espèce d'abandon, son union avec la Société du Sacré-Cœur lui paraissait le seul moyen de consolider celle dont il était le chef.

Il se mit donc en route pour Vienne, emportant des lettres des nonces de Florence et de Venise, adressées au nonce de Vienne, et deux autres lettres du patriarche de Venise à l'empereur François II, et au baron Tugutti, son premier ministre. Toutes ces lettres faisaient un grand éloge de Paccanari et recommandaient son œuvre.

Parti de Venise le 14 mars, et arrivé à Vienne le 3 avril 1799, le P. Paccanari était à Hagenbrunn dès le 7 du même mois.

Les Pères du Sacré-Cœur le reçurent avec joie,

mais avec une certaine réserve. Il produisit des témoignages non équivoques de la bienveillance du Saint-Père. En même temps le cardinal Migazzi et le nonce à Vienne firent connaître les intentions du Pape. En présence d'autorités aussi graves, toute hésitation devait disparaître. On ouvrit le 9 avril des conférences relatives à la réunion. Elles eurent lieu deux fois par jour pendant dix jours entiers. Tous les profès du Sacré-Cœur y prirent part. Cette importante affaire fut discutée avec lenteur et maturité, et examinée sous toutes ses faces. Chacun eut la liberté de présenter ses difficultés et ses objections, et on ne passait à une nouvelle objection que quand la précédente avait été résolue à la satisfaction des deux partis. Chaque jour le P. Varin, accompagné du P. Sinéo, son assistant et son interprète (le P. Paccanari ne savait ni le français ni le latin), allait trouver le P. Paccanari, lui communiquait le résultat des conférences; et celui-ci, après y avoir réfléchi, faisait ses observations, admettait ou improuvait les résolutions prises, souscrivait ou modifiait les conditions, ainsi qu'il le jugeait plus utile. La séance suivante commençait par l'examen des réponses et des observations du supérieur de la Société de la Foi. Si l'on croyait devoir insister sur quelque article et faire de nouvelles observations, le P. Varin les communiquait au P. Paccanari et rapportait sa réponse. Quand la question était enfin résolue, on passait à un autre point de délibération qui était débattu de la même manière.

La dernière question à résoudre était décidée d'a-

vance par tout ce qui avait précédé. On n'avait pas mis en délibération si la Société de la Foi se réunirait à celle du Sacré-Cœur, ou si celle-ci entrerait dans celle de la Foi. Les priviléges que la dernière avait reçus du Saint-Siége, la mission que Pie VI avait donnée à Paccanari, quelques autres raisons encore d'une moindre gravité avaient décidé les Pères du Sacré-Cœur à entrer dans la Société de la Foi. Il n'y avait plus qu'à reconnaître Paccanari pour supérieur. On avait lieu de penser d'un côté qu'il ne consentirait pas à voir le P. Varin ou tout autre gouverner à sa place ; de son côté le P. Varin n'aspirait qu'à se voir déchargé d'un fardeau qu'il regardait comme au-dessus de ses forces. Il est vrai que ces dispositions opposées de la part des deux chefs étaient et paraissaient à plusieurs une raison de préférer celui qui se croyait le plus indigne : néanmoins le désir de voir la réunion s'opérer engagea les Pères du Sacré-Cœur à faire taire les sentiments d'attachement et de vénération dont ils étaient pénétrés pour leur supérieur, et à renoncer à un choix qui eût mis un obstacle peut-être insurmontable à la conclusion : tous consentirent à accepter Paccanari pour chef.

Toute discussion étant donc terminée, le P. Varin assembla les profès du Sacré-Cœur pour la dernière fois ; après avoir fait la récapitulation de toutes les délibérations, il recueillit les suffrages, et le dépouillement du scrutin constata l'unanimité en faveur de la réunion. Le P. Varin, à la tête de tous les profès, alla annoncer cet accord unanime au P. Paccanari ;

il en parut vivement touché, et il exhorta les Pères à rendre à Dieu de sincères actions de grâces. C'était le 16 avril. On convint que la réunion s'opérerait le 18. On fit connaître à ceux qui n'étaient pas profès la conclusion des discussions précédentes ; ils y applaudirent avec joie.

Le 18, vers sept heures du matin, la communauté s'assembla chez le P. Varin pour le remercier de tout le bien qu'il avait fait à la Société du Sacré-Cœur : tous étaient émus. Après quelques paroles en rapport avec la circonstance, on se rendit à la chambre du P. Paccanari : prenant le P. Varin à sa droite, il s'avança vers la chapelle, en commençant le cantique *Benedictus Dominus Deus Israel,* qui fut continué à deux chœurs jusqu'au pied de l'autel. Après le chant du *Veni, Creator* et une messe solennelle du Saint-Esprit célébrée par le P. Varin, celui-ci, au nom de toute la Société du Sacré-Cœur, reconnut le P. Paccanari pour supérieur général, et confirma la nomination faite par la Société de la Foi. Les profès de la Société du Sacré-Cœur renouvelèrent leurs vœux entre ses mains et lui promirent obéissance. On chanta le *Te Deum* en action de grâces, on se donna l'accolade fraternelle en signe d'union des esprits et des cœurs, et Paccanari fit lire un décret qui établissait le P. Sinéo della Torre provincial d'Allemagne, et le P. Varin recteur du collége d'Hagenbrunn.

Nous sommes entrés dans quelques détails sur les circonstances qui ont amené et accompagné cette réunion, afin d'expliquer la conduite du P. Varin que

l'on pourrait, à en juger par les résultats, être tenté de taxer de précipitation et d'imprudence. Puisque quelques années plus tard on se crut obligé de se soustraire à l'autorité de celui auquel on s'était soumis, et qu'un peu plus tard encore il mérita d'être frappé par le Saint-Siége, n'aurait-on pas dû agir avec plus de circonspection, plus de lenteur, plus de sagesse, et prévenir par là un si fâcheux dénoûment?

Mais d'abord, on l'a vu par tout ce qui ce précède, la maturité et la réserve avec laquelle le P. Varin et ses confrères procédèrent dans toute cette affaire, exclut même l'idée de précipitation et de légèreté. Et puis les Pères du Sacré-Cœur pouvaient-ils, au moment de la réunion, prévoir et raisonnablement craindre les événements qui en furent la conséquence? Ils ignoraient ce qui s'était passé entre les jésuites de Parme et de Venise et le P. Paccanari. Ils voyaient au contraire dans le supérieur de la Société de la Foi un homme auquel le P. Halnat et l'abbé Pey lui-même, leur conseil et leur ami, donnaient les plus magnifiques éloges. A la vérité, il n'avait point fait d'études; mais la pénétration de son esprit, la justesse de ses raisonnements, sa prudence, son expérience, éclataient dans la discussion et le maniement des affaires. Il se présentait environné de l'estime des personnages les plus éminents en vertu, en science et en dignité. Des prélats, des évêques, des cardinaux, Pie VI même, qui lui avait accordé un grand nombre de priviléges, le regardaient comme l'instrument dont Dieu voulait se servir pour consommer cette œuvre.

Enfin, et cette raison parut péremptoire au P. Varin et à ses compagnons, Paccanari était à leurs yeux un homme revêtu d'une mission spéciale du vicaire de Jésus-Christ pour opérer la réunion des deux Sociétés. En fallait-il davantage pour produire dans les Pères du Sacré-Cœur une intime conviction que Dieu voulait cette réunion, et qu'en vain ils prétendraient désormais procurer sa gloire et accomplir ses desseins sur eux par d'autres moyens ? De là cette conformité de sentiments et cette unanimité de suffrages quand il s'agit de décider la question. Il est aisé de s'ériger après coup en censeur d'une mesure dont les résultats n'ont pas été satisfaisants sous tous les rapports ; mais on ne peut sans injustice inculper ceux qui y ont coopéré, lorsqu'ils ont pris toutes les précautions que suggère la prudence selon Dieu, surtout quand cette mesure entraînait avec elle le sacrifice le plus pénible.

Sous la direction du P. Paccanari, la communauté d'Hagenbrunn prit une tout autre face. On y donna moins de temps aux exercices de piété et plus à l'étude, particulièrement à celle de la langue allemande, dans laquelle plusieurs firent en peu de temps des progrès rapides. Ayant remarqué que les Pères du Sacré-Cœur ne s'étaient pas assez exercés à parler en public, il les faisait prêcher presque tous les jours au réfectoire, et ne leur donnait que peu de temps pour se préparer. Si les changements se fussent bornés là, on y aurait universellement applaudi ; mais le nouveau supérieur introduisit d'autres usages qui furent loin

d'être également goûtés. Sous prétexte que les Pères du Sacré-Cœur menaient une vie trop concentrée, que leur modestie paraissait outrée, et que leur recueillement mal entendu devait paralyser l'énergie de leur zèle, il les poussa à un extrême opposé. Il prolongea les récréations quelquefois au delà de deux et trois heures, même celle qui suivait le souper. Il établit des jeux, des courses et autres divertissements plus convenables à des écoliers qu'à des religieux. Cette conduite suscita des plaintes et des réclamations. Paccanari qui en fut informé expliqua ses motifs. On rendit justice à ses intentions; cependant on n'en désapprouva pas moins les moyens étranges auxquels il avait recours. Cet état de choses ne dura que quelques mois, mais il laissa dans les esprits des impressions fâcheuses, que justifièrent trop bien les écarts dans lesquels donna bientôt le nouveau supérieur général.

CHAPITRE IX.

L'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche. — Zèle et défauts du P. Paccanari.

La bienveillance et l'intérêt dont le P. Varin et la Société du Sacré-Cœur avaient été l'objet de la part des personnages les plus distingués, furent continués au P. Paccanari, devenu supérieur général des deux

Sociétés. Mais la protection la plus puissante et la plus dévouée fut celle de l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, à qui la princesse Louise de Condé avait recommandé les Pères. Le P. Varin s'était mis en relation avec l'archiduchesse, surtout depuis l'établissement de la maison de Prague. Il l'informa de tout ce qui s'était passé dans l'affaire de la réunion. L'archiduchesse vivait à Prague dans la retraite et dans les exercices de la plus fervente piété. Sa cour ressemblait plutôt à une communauté religieuse qu'au palais d'une princesse ; aussi depuis longtemps elle aspirait à la vie religieuse. Le P. Varin, qui connaissait ses dispositions, avait eu la pensée d'en profiter pour commencer la fondation d'une congrégation de religieuses consacrées à l'éducation des jeunes personnes.

Dans sa lettre à la princesse, le P. Varin insistait sur cette œuvre, qui ne put se réaliser que plus tard, et en faisant l'éloge du P. Paccanari, il ajoutait qu'il s'était entretenu avec lui d'un semblable projet formé en Italie l'année précédente. Prévenue favorablement par cette lettre, l'archiduchesse reçut avec toute sorte de marques d'estime et de bienveillance le P. Paccanari qui, accompagné du P. Varin, alla lui rendre visite au commencement du mois d'août 1799.

Les entretiens qu'il eut avec la princesse et les deux demoiselles Naudet, ses dames de compagnie, justifièrent pleinement l'opinion avantageuse qu'elles avaient conçue de lui. Après douze ou quinze jours d'examen et de discussions, elles entrèrent dans ses vues pour l'établissement de la congrégation projetée,

et elles s'offrirent pour être les premières pierres de ce nouvel édifice. Dès lors, la confiance de l'archiduchesse fut sans bornes : sa protection et sa bourse furent à la disposition du P. Paccanari.

A son retour de Prague, Paccanari, qui n'était encore que simple tonsuré, reçut des mains du nonce, à Vienne, les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat. Mais tant et de si éclatants succès furent une tentation trop délicate pour un homme d'un caractère ardent, impérieux, qui n'avait jamais été plié sous le joug de l'obéissance, et dont la vertu n'était pas établie sur les fondements solides de l'humilité et de l'abnégation. Ces défauts, l'attache à son sens propre, le despotisme de son gouvernement, surtout son éloignement pour toute réunion avec les anciens jésuites, se produisirent alors avec plus d'éclat. Les Pères du Sacré-Cœur s'en aperçurent : ils en furent alarmés. De concert avec le P. Varin, ils profitèrent d'une occasion favorable qui se présenta, pour demander au P. Paccanari une déclaration franche et précise de ses dispositions à cet égard.[1] Le 11 août 1799, il la donna en ces termes : « Je suis convaincu que la volonté divine est que l'Institut de saint Ignace soit rétabli dans ce temps-ci pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église. Mon intention, en conséquence, est de faire revivre identiquement cet Institut sous le nom de Compagnie de la Foi de Jésus, ou sous son ancien nom de Compa-

[1] *Histoire de la Compagnie de Jésus,* par Crétineau-Joly, 3e édit., t. V, p. 119.

gnie de Jésus, selon qu'il semblera bon au Vicaire de Jésus-Christ. Je désire en outre que les nouveaux ainsi que les anciens enfants de saint Ignace ne forment qu'un seul corps, et ne soient animés que d'un seul et même esprit, sous la condition que toutes choses s'arrangent de la manière qui paraîtra devoir procurer la plus grande gloire de Dieu, et que rien ne se fasse sans l'approbation du Saint-Siége. »

On voit que, par le vague des expressions et la généralité des formules, Paccanari se ménageait, comme il l'avait déjà fait en d'autres circonstances, des faux-fuyants et des prétextes pour éluder la réunion, quand viendrait le moment de l'opérer.

Au reste, son caractère actif et entreprenant ne lui permit pas de laisser longtemps les Pères d'Hagenbrunn jouir des douceurs de la retraite : eux-mêmes désiraient d'en sortir et d'être lancés enfin dans la carrière apostolique. Il les distribua donc en divers lieux pour exercer le saint ministère et fonda de nouveaux établissements : Dillingen, Augsbourg, Paderborn, Berlin, Amsterdam, la Moravie, la France, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, furent le théâtre de leurs travaux. Mais la plupart de ces œuvres étant étrangères à l'histoire du P. Varin, nous nous bornerons à celles qui s'y rattachent plus directement, nous réservant de dire un mot des autres dans la notice des Pères qui y prirent une part plus active.

CHAPITRE X.

Le P. Varin rentre en France. — Son voyage. — Son arrivée à Paris. — Missions dans les hôpitaux. — Mission de la Salpétrière. — Voyage à Besançon. — Le P. Varin et Jean Debry.

Cependant les autels se relevaient dans notre patrie, et un vaste champ s'ouvrait au zèle des missionnaires. Le P. Varin fut désigné comme le chef de la colonie qui d'Hagenbrunn fut dirigée vers la France. Il était accompagné du P. Roger[1]. Tous deux se mirent en route le 19 mars 1800, sous les auspices de saint Joseph, patron du P. Varin. Ils marchaient à pied, revêtus de l'habit de la Compagnie de Jésus et sans viatique, demandant l'aumône dans les abbayes ou chez les curés. En passant à Augsbourg, ils rendirent visite à Mgr de Juigné, archevêque de Paris, lui firent part de leur dessein et reçurent de lui des renseignements précieux sur l'état actuel de la religion en France, et sur la conduite qu'ils devaient y tenir dans les commencements. Le prélat leur donna d'amples pouvoirs pour exercer le saint ministère dans son diocèse, et invoqua avec effusion de cœur les bénédictions du Ciel sur leurs travaux. Ils prirent avec eux le P. Halnat, qui était venu les joindre à Dillingen :

[1] *Notice* n° 4.

quoiqu'ils n'eussent pu se procurer des passe-ports, ils continuèrent heureusement leur route jusqu'à la frontière, et ils la franchirent sans être arrêtés, grâce au déguisement laïque qu'ils adoptèrent.

Mille traits manifestèrent avec quelle tendre sollicitude la Providence veillait sur leurs démarches. Ils étaient obligés de voyager la nuit par des chemins détournés, et prenaient quelque repos pendant le jour chez de zélés catholiques auxquels on les adressait. Ce fut surtout en traversant l'Alsace et la Lorraine qu'ils éprouvèrent les effets de la protection du Ciel. Ils coururent plusieurs fois les plus graves dangers. Tantôt c'était une troupe de patriotes qui remplissaient inopinément la maison où ils avaient reçu l'hospitalité, et qui y restaient toute la journée, sans qu'on pût faire passer aux voyageurs un peu de nourriture, et sans qu'ils osassent faire le moindre bruit; tantôt c'étaient des gendarmes qui, se trouvant tout à coup sur leur passage, les regardaient fixément et se contentaient de dire entre eux : *Ce sont des prêtres.* Un jour entre autres, leur guide s'étant égaré, les conduisit sous les murs de Longwy, lorsqu'ils se croyaient bien éloignés de cette place. Ils ne connurent leur erreur qu'au moment où ils entendirent la sentinelle crier : *Qui vive?* Mais dans cet instant une pluie abondante tombant du ciel empêcha qu'ils ne fussent aperçus. Ils s'éloignèrent en silence et à peine avaient-ils fait quelques centaines de pas que le ciel reparut serein comme auparavant. C'est ainsi qu'après un long et pénible voyage de trois mois, le P. Varin et ses deux

compagnons entrèrent dans Paris le 16 juin, fête de saint François Régis.

Ils ne savaient trop où poser le pied en entrant dans cette capitale : la Providence, qui les avait environnés jusque-là d'une protection si maternelle, ne les abandonna pas. Arrivés jusque sur la place Saint-Sulpice, ils se trouvaient fort embarrassés de leur personne, n'osant se faire connaître. Leur air et leur figure exprimaient si bien leur embarras, que la femme d'un honnête menuisier, qui s'était arrêtée sur le seuil de sa porte à les regarder, vint à eux, et les invita très-poliment à entrer chez elle. C'était vers le coin de la rue du Pot-de-Fer, vis-à-vis l'ancien noviciat des jésuites. Après les premières civilités, qui achevèrent de rassurer les Pères, ils lui présentèrent leur bréviaire. « Je voyais bien, leur dit cette femme charitable, que vous étiez de braves gens, et même des prêtres. Restez ici, mon mari ne le trouvera pas mauvais. J'ai de quoi vous loger, mais commencez par dîner, et puis nous nous arrangerons. » Le repas fini, elle les installa à l'entresol dans un petit appartement composé de trois pièces, deux cabinets et une chambre au milieu. Celle-ci devint naturellement la chapelle. Il y manquait un autel. Les Pères avaient remarqué aux environs de la maison, et parmi les ruines de l'église du noviciat de la Compagnie, un certain nombre de belles et larges pierres de taille. Ils attendirent qu'il fût nuit close, et ils en apportèrent autant qu'il leur en fallait pour élever un autel fort modeste, mais précieux par son origine. Ainsi,

par une merveilleuse coïncidence, l'église du noviciat ancien prêta ses débris à l'humble chapelle qui allait servir de berceau à une Société destinée à faire revivre, autant que possible, la Compagnie de Jésus détruite. Les Pères n'usèrent que pendant quelques semaines de cette hospitalité si simple et si cordiale.

Bientôt, par un enchaînement de circonstances ménagées par la bonté de Dieu, ils furent conduits auprès d'un jeune prêtre qu'ils avaient connu avant la révolution : c'était M. Philibert de Bruillard, aujourd'hui évêque démissionnaire de Grenoble. M. Philibert, instruit par le P. Varin et ses compagnons du dessein qui les ramenait en France, leur dit que, puisqu'ils se proposaient d'établir une société d'hommes apostoliques et de marcher sur les traces des anciens jésuites, ils devaient, à leur exemple, commencer par travailler dans les hôpitaux ; que la Providence les envoyait fort à propos, que depuis quinze jours seulement la Salpêtrière était ouverte aux ministres de la religion. « Ce vaste hôpital, ajouta-t-il, renferme 6,000 malades ; vous y trouverez de quoi exercer votre zèle ; si cela ne vous suffit pas, vous avez Bicêtre qui n'a pas un moindre besoin de secours spirituels, et où vous pourrez aussi travailler sans obstacle. »

Ravis de cette ouverture, le P. Varin et ses compagnons en conférèrent avec M. Emery, leur ancien supérieur à Saint-Sulpice ; et après avoir reçu son approbation, ils communiquèrent leur projet à MM. de Malaret et de Dampierre, vicaires généraux du diocèse, qui les encouragèrent aussi à commencer l'œuvre

des hôpitaux. Assuré par là de la volonté divine, le P. Varin envoya le P. Halnat à l'hospice de Bicêtre, et retint la Salpêtrière pour lui et pour le P. Roger.

Depuis dix ans aucun prêtre n'y avait paru. Là se trouvaient réunis tous les genres d'infirmités et de maladies qui peuvent affliger le corps, et en même temps tous les maux spirituels auxquels ne peuvent manquer d'être en proie des âmes dépourvues de tout secours religieux. Les Pères s'employèrent avec un zèle infatigable à la conversion de toutes ces malheureuses. Ils passaient tous les jours treize à quatorze heures à l'hôpital. Depuis six heures du matin jusqu'à midi, ils entendaient les confessions des plus malades. Ils faisaient ensuite trois catéchismes, dans différentes salles ou dans la chapelle, aux femmes convalescentes. De trois à six heures ils entendaient les confessions de celles qui pouvaient aller à l'église. Ils terminaient la journée par la visite des plus malades; et s'ils en trouvaient qui fussent en danger de mort et qui n'eussent pas encore été administrées, ils ne les quittaient pas qu'ils ne les eussent réconciliées avec Dieu. A peine avaient-ils le temps de prendre à la hâte une légère réfection le matin et à midi; le soir vers les huit heures ils faisaient ensemble un modique repas : leur dépense était donc fort minime; cependant, dans les commencements surtout, ils pouvaient difficilement y subvenir, et quelquefois l'argent leur manquait pour payer les petites dettes contractées dans la semaine. Ici encore la Providence n'abandonna pas ses enfants. Un jour, le P. Roger, qui remplissait les fonctions

d'économe, vint dire au P. Varin qu'il n'avait plus d'argent, et que cependant il fallait payer le lendemain la dépense de huit jours : « Ayez confiance, répondit le Père ; la bonne Providence ne nous a jamais manqué ; elle viendra encore à notre secours. » En effet le lendemain le P. Varin trouva dans la chapelle 36 francs ; un inconnu avait donné cette somme.

Nos missionnaires eurent beaucoup à souffrir d'une vie si pauvre et si laborieuse dans ce séjour de douleur et de misères ; mais ils étaient largement dédommagés de leurs fatigues par l'abondance des bénédictions que Dieu répandait sur ce ministère. Ils avaient affaire, il est vrai, à des âmes étrangères à toute idée de religion, et qui, pendant de longues années, avaient croupi dans la fange du vice ; mais c'étaient des âmes neuves en quelque sorte, sur lesquelles les vérités de la foi faisaient une impression d'autant plus forte qu'elles leur paraissaient toutes nouvelles. Il en coûta bien du temps et bien du travail pour les instruire. Presque toutes néanmoins se montraient dociles à la voix de la grâce qui agissait puissamment sur elles. Le dévouement des Pères, leur charité, opposés au spectacle qu'elles avaient eu jusque-là sous les yeux, formaient un contraste qui les frappait vivement, et contribuait à leur inspirer des sentiments de repentir et de pénitence. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis que les Pères travaillaient à la Salpêtrière ; et déjà ils avaient préparé à la première communion deux cent cinquante personnes presque toutes avancées en âge. Le même jour, deux

cents enfants adultes furent baptisés, et cinq cents autres reçurent la confirmation des mains de Mgr. l'évêque de Saint-Papoul qui était alors à Paris. On nous saura gré de citer un trait où l'action de la grâce se manifeste avec plus d'éclat.

Dans le nombre des femmes dont la conversion offrit plus de difficulté, il s'en trouva une de quarante à quarante-cinq ans, qui s'était fait remarquer par son impiété autant que par sa vie débordée. C'était en vain qu'à plusieurs reprises le P. Varin avait essayé de la ramener à de meilleurs sentiments : elle n'avait répondu à ses avances que par des blasphèmes et des propos grossiers et licencieux. Le Père ne se rebute pas ; il la voit de temps en temps, et comme en passant lui adresse chaque fois des paroles de consolation, se montre empressé à l'obliger, et parvient enfin à la rendre plus traitable. Il lui parle alors de nouveau de la nécessité et des avantages d'une bonne confession. « Comment voulez-vous que je me confesse ? répond la malade. J'ai commis tant de péchés, qu'il m'est impossible d'en dire le nombre ; et puis ils sont si horribles que je n'oserais pas vous les avouer et que vous n'auriez pas le courage de les entendre. — Pour ce qui me regarde, répond le Père, soyez sans inquiétude ; et pour vous, vous n'avez à accuser que les fautes dont vous vous souviendrez : je saurai d'ailleurs si bien vous aider, que votre confession vous paraîtra facile à vous-même. Et pour vous le faire comprendre, dès ce moment donnez-moi une idée générale de votre vie ; vous verrez par les questions que je vous adresserai

ensuite, que la chose ne sera ni pénible ni difficile. » La malade se rendit à ce qu'on demandait d'elle. Le P. Varin, comme pour lui montrer la manière dont il s'y prendrait, l'interrogea sur la diversité et la durée de ses mauvaises habitudes, sur le nombre des fautes commises par mois, par semaine, par jour, autant qu'elle pouvait le dire, et après quelques interrogations particulières : « Eh bien, lui dit-il, voilà votre confession faite : n'avais-je pas raison de vous dire qu'elle serait plus facile que vous ne pensiez ? Il ne vous reste plus qu'à vous exciter à un sincère repentir, à un ferme propos. Je repasserai un peu plus tard, et s'il vous revient quelque péché que vous ne m'ayez pas dit, vous l'accuserez. » Remplie de consolation, cette pauvre femme termina sa confession avec une grande abondance de larmes, et avant de recevoir le saint Viatique, elle envoya dans les différentes salles demander pardon à toutes les malades des scandales qu'elle leur avait donnés depuis si longtemps. Trois ou quatre jours après, elle expira en paix, pénétrée de la plus vive componction et de la plus tendre confiance en la divine miséricorde.

Voici un autre trait qui se rapporte à la même mission, et que le P. Varin aimait encore à raconter dans sa vieillesse, en lui conservant la couleur locale. « Un jour, disait-il, je sortais de l'hospice de la Salpêtrière, vers six heures du soir, après avoir terminé mon travail. En traversant une des salles, j'entends une voix qui me crie : *Mon enfant, mon enfant !* Je me retourne et la sœur me dit : C'est une bonne femme qui

est bien malade et qui même n'en reviendra pas. Je demande si elle peut vivre sûrement jusqu'au lendemain. On me répond que oui. Pendant ce temps la malade continuait toujours : *Mon enfant, mon enfant!* J'approche. *Regarde-moi bien,* dit-elle, *sais-tu qui je suis? — Non. — Eh bien, je suis une femme de la halle. C'est que je n'ai pas envie d'aller au diable. J'en ai de belles à te dire.* A mon tour je lui réponds simplement : *Ma bonne femme, regarde-moi bien; sais-tu qui je suis? — Non. — Eh bien, je suis un militaire, et je n'aime que les militaires. Or, femme de la halle et militaire, c'est la même chose. — Bon,* reprend la bonne femme, *en ce cas tu es mon fait. Mais je ne veux pas qu'on me mignote, moi. — Sois tranquille.* Je m'assieds près de son lit. *Commence, ma bonne femme. — Ah! je te le répète, tu vas en entendre de belles!* Elle commence sa confession qu'elle termina dans les meilleures dispositions. Enfin le Père s'étant retiré, elle dit à la sœur : *Je lui en ai dit de belles; mais lui non plus ne m'a pas mignotée : il a joliment épluché la salade.* Après avoir reçu tous les sacrements, elle mourut de la manière la plus consolante. »

Ce fut encore pendant cette mission de la Salpêtrière que le P. Varin sut avec une merveilleuse adresse prévenir un duel entre deux militaires. Passant un jour de grand matin sur un des boulevards isolés qui avoisinent cet hospice, il aperçut dans un coin plus isolé encore deux soldats le pistolet à la

main et sur le point de se battre. Il portait un vêtement laïque : car le port de l'habit ecclésiastique n'était pas encore autorisé hors de l'enceinte des églises. Le P. Varin dont le costume n'excitait aucun soupçon se précipite entre les deux champions et leur dit : *Mes amis, je suis militaire comme vous ; je connais les lois du métier, et je veux vous servir de témoin : puisque je suis seul pour vous deux, je dois visiter vos armes.* Les deux soldats interdits lui présentent leurs armes. Le Père les visite, et leur offrant un des deux pistolets, il leur dit : *Maintenant, mes amis, que celui qui en voudra faire usage le décharge sur moi ; car je vous défie de me reprendre l'autre.* Etonnés, en entendant ces paroles, les deux adversaires, d'ennemis qu'ils se croyaient un instant auparavant, devinrent amis et s'embrassèrent cordialement. Mais le bon Père n'avait pas achevé son œuvre. Il savait que le vin entre militaires est le plus sûr moyen de cimenter une réconciliation. Il fit donc entrer ses deux hommes dans le café le plus voisin ; et jetant sur le comptoir une pièce de monnaie qu'on lui avait donnée pour un malade, il leur fit servir un rafraîchissement. Il ne voulait pas cependant que son malade fût privé du soulagement qui lui était destiné. Escorté par ses nouveaux amis, il sortit du café ; et ne craignant plus alors de leur révéler le secret de sa véritable profession, il leur demanda pour son malade l'aumône qu'il avait sacrifiée en leur faveur. Elle lui fut accordée de grand cœur.

Pendant que les PP. Varin et Roger recueillaient ces fruits de salut à la Salpêtrière, le P. Halnat s'employait avec non moins de succès auprès des hommes à Bicêtre. Il les attirait et gagnait leur confiance par l'onction et le feu de sa parole, par la rondeur, la franchise de ses manières, et par l'esprit de foi dont il était animé. Il réconcilia avec Dieu une foule de pécheurs et opéra parmi eux d'éclatantes conversions.

Vers le même temps, et peut-être un peu auparavant, le P. Varin fit le voyage de Besançon pour revoir sa famille dont il était éloigné depuis l'époque de l'émigration. Il descendit chez madame de Chevroz, sa sœur. La Providence lui ménagea pendant son séjour l'occasion de réconcilier avec Dieu un grand pécheur, et de faire preuve d'une admirable présence d'esprit et d'une grande élévation de caractère. Voici le fait :

Dans une des rues de la ville, des ouvriers étaient occupés à la démolition d'une ancienne maison religieuse. L'un d'eux remontant sur son échafaud eut l'idée diabolique d'emporter avec lui une tête de mort qu'il avait trouvée parmi les débris. La sépulture des moines venait d'être bouleversée. Arrivé au haut de l'échelle, l'ouvrier plante sa barre de fer sur la muraille, et y fixe la tête qu'il avait apportée ; puis s'adressant à cette tête : « Ha ! çà, dit-il, je te vas faire ton « procès. Combien de fois as-tu commis tel crime ? (Il « va sans dire qu'il articulait les plus énormes.) Ne « mens pas au moins. Tant de fois, n'est-ce pas ? Qui

« ne dit rien consent. Passons à un autre article. Et « tel autre crime? Au moins toutes les semaines? » Enfin après avoir prolongé cet interrogatoire, malgré les représentations de ses camarades qui lui criaient : « Tremble, malheureux; prends garde : Dieu va te punir; tremble; » il en vint à la sentence : « Pour tant de crimes, l'enfer n'est pas trop; et voici en particulier pour les restes de ton corps. » En même temps il jette la tête en bas sur le pavé où elle se brisa en mille pièces; et le démolisseur se remit au travail. A peine cinq minutes s'étaient écoulées, que le pan de muraille qui le supportait s'écroule avec fracas par la base, et l'ouvrier entraîné dans cette chute disparait enseveli sous un monceau de ruines. On le croyait mort : cependant, après avoir promptement déblayé ce tas de pierres, on entend un sourd gémissement; on prête l'oreille : on reconnaît qu'il respire; et bientôt il crie de toutes ses forces : *Un prêtre, un prêtre!* Le P. Varin passait alors dans la rue, et près de lui se trouvait un prêtre constitutionnel. Le Père s'approche tout de suite du malheureux : « Mon bon ami, lui dit-il, voici deux prêtres au lieu d'un; lequel voulez-vous? M. l'abbé a prêté le serment : moi, je ne l'ai pas prêté. — C'est vous, monsieur, que je veux : ayez pitié de mon âme; je veux aller en paradis. » La foule nombreuse qu'avait attirée ce tragique événement entendit ces paroles. Le ministre de Jésus-Christ, se plaçant alors sur une espèce de monticule formé par les décombres, et qui lui permettait de dominer la multitude toujours croissante,

s'écrie d'un ton imposant : « Enfants, en arrière ; moi seul ici ai le droit d'entendre votre malheureux frère. » A l'instant cette foule compacte s'éloigna en silence avec une telle promptitude que *jamais*, disait le P. Varin, *évolution militaire ne s'opéra avec plus d'ordre et de précision.* « Alors, ajoutait-il, le corps penché vers ce malheureux blessé, il me fut donné d'entendre la confession la plus repentante, la plus entière, la plus consolante que j'aie jamais reçue. Puis, ne voulant pas qu'aucun de ceux qui avaient été témoins des blasphèmes pussent douter du repentir, remontant sur le point le plus élevé, je leur criai : *Enfants, à genoux pour participer au pardon plein et entier que le bon Dieu daigne accorder par ma bouche en ce moment au sincère et courageux repentir de votre frère ; son salut est désormais assuré.* Et tous se jetèrent à genoux aux paroles de l'absolution. »

Retiré des décombres après mille et mille dangers, le moribond fut trouvé dans un état impossible à décrire. Les deux jambes et les deux bras étaient restés comme broyés, le visage entièrement défiguré, et le tronc tellement meurtri qu'on ne pouvait le regarder sans effroi. Mais à partir de ce moment, l'heureux pénitent ne cessa de remercier la miséricorde divine qui avait eu pitié de lui en même temps que sa justice le punissait. On le transporta à l'hôpital où il vécut encore vingt-quatre heures, persévérant dans les mêmes sentiments de componction, et se félicitant de l'accident qui lui était arrivé. On vint le visiter par curio-

sité, et on se retirait pénétré d'admiration d'un changement aussi subit qu'éclatant.

Toutefois, ce n'était pas sans s'exposer aux tracasseries de l'administration que l'homme de Dieu avait rempli ce ministère de charité.

La persécution avait à peine cessé. Le P. Varin était prêtre, émigré, rentré en France sans autorisation ; et par une circonstance malheureuse, le nouveau préfet du Doubs, Jean Debry, était connu par l'exaltation de ses principes démocratiques. Il avait été chargé de différentes missions républicaines. Membre de plusieurs législatures révolutionnaires et en particulier de la convention nationale, il avait voté la mort de Louis XVI sans sursis, et pris une part active dans les comités de salut public et de sûreté générale [1].

C'était plus qu'il n'en fallait pour jeter l'épouvante parmi les personnes de la famille du P. Varin, au milieu desquelles il se tenait caché, et qui, pour se mettre à l'abri de tout soupçon, croyaient devoir s'astreindre aux mesures de la plus stricte prudence. On ne lui dissimula donc pas le péril auquel à son occasion les siens allaient se trouver exposés. Le P. Varin le comprit ; et voulant assumer sur lui seul la responsabilité

[1] Hâtons-nous de dire qu'après les événements de 1814, Jean Debry déplora la conduite qu'il avait tenue pendant la révolution. Il revint à des sentiments honnêtes et pieux et s'acquittait de tous ses devoirs religieux avec beaucoup d'exactitude. Frappé après le second retour des Bourbons par la loi du 12 janvier 1816 qui condamnait les régicides à l'exil, il se retira dans le royaume des Pays-Bas, et ne rentra en France qu'après la révolution de juillet. Il mourut à Paris le 6 février 1834.

de sa conduite, il prit le parti qui lui avait déjà si bien réussi depuis sa rentrée en France, celui de confier à Jean Debry lui-même le secret de sa position et de sa qualité de prêtre. Il lui écrivit donc pour lui demander une audience, ayant à lui faire une révélation importante ; il s'agissait, disait-il, de la rentrée d'un noble, d'un émigré, d'un prêtre dont les papiers n'étaient pas en règle. Trois heures après, on lui indiquait un rendez-vous auquel il fut exact. Son discours ne fut ni long ni embarrassé. « Citoyen, dit-il au préfet, vous voyez devant vous l'accusé et son accusateur. Toléré par le ministre de la police à Paris, lequel avait mon secret, je n'ai pu encore obtenir ma radiation de la liste des émigrés. Cependant le désir, le besoin de revoir mon pays natal et ma famille, m'ont fait commettre peut-être la faute, mais du moins l'imprudence de venir à Besançon avant que mes papiers fussent en règle. Après avoir embrassé tous les miens que je n'avais pas vus depuis si longtemps, j'étais sur le point de repartir pour Paris, ainsi que j'en avais donné ma parole au ministre, lorsque le hasard, ou plutôt la Providence m'ayant conduit au lieu où ce malheureux ouvrier se trouvait englouti, je me rappelai que j'avais comme prêtre un devoir sacré à remplir auprès de lui ; et j'eusse regardé comme une lâcheté indigne d'un vrai Français de ne pas m'en acquitter. Vous même, citoyen, vous en eussiez fait autant à ma place, j'en suis certain. (Jean Debry ne put s'empêcher de sourire à cette interpellation.) Jugez, citoyen, combien il me serait pénible d'avoir, par une

présence de quelques jours, compromis tous les membres d'une famille dont les habitudes aussi simples que prudentes n'ont jamais fait ombrage aux autorités administratives.

« Si donc vous pensez que ma démarche ait été imprudente et répréhensible, faites votre devoir; mais ne punissez que moi, et ne rendez responsable aucun des miens. »

Jean Debry, satisfait de ces explications données avec une si noble franchise, non-seulement n'inquiéta pas la famille du P. Varin, mais il l'autorisa à rester auprès d'elle tout le temps qu'il jugerait convenable. Depuis lors, il eut plusieurs fois besoin de recourir à son obligeance, et il le trouva en toute rencontre disposé à lui être utile, même dans les circonstances les plus délicates.

« Ce résultat, concluait le P. Varin, m'a confirmé dans une opinion que je ne me suis jamais repenti d'avoir suivie, c'est qu'on réussit plus sûrement en allant droit au but qu'en louvoyant ou en employant des intermédiaires. Ceux-ci en effet n'étant pas toujours parfaitement au courant des affaires dont ils sont chargés, ne peuvent, malgré leur bonne volonté, les traiter avec cette confiance et cet aplomb qui sont des garanties de succès. »

CHAPITRE XI.

Le P. de Clorivière. — Mademoiselle de Cicé. — Madame de la Rivière. — Mission d'Etioles.

Le P. Varin n'était pas tellement occupé de l'exercice du saint ministère, qu'il ne pensât aux moyens d'augmenter le nombre de ses compagnons dans la vue de former des établissements sur différents points de la France. Six mois après son arrivée à Paris, il reçut plusieurs jeunes prêtres dans la Société de la Foi. Par le moyen du P. Halnat, il fit en même temps connaissance avec un ancien jésuite, le P. de Clorivière[1], admis au rang des profès peu de temps avant la suppression de la Compagnie. A cette même époque, il se mit aussi en relation avec mademoiselle de Cicé[2], nièce de Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux. Mademoiselle de Cicé était douée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit les plus propres à inspirer la confiance : sa prudence, sa modestie, sa douceur, son

[1] *Notice* n° 10.

[2] Adélaïde-Marie Champion de Cicé naquit à Rennes le 5 novembre 1749. Elle fut le douzième et dernier enfant de Jérôme-Vincent Champion de Cicé, capitaine des dragons au régiment de Bretagne, et de Marie-Rose-Françoise de Varennes. L'un de ses frères était à l'époque de la révolution archevêque de Bordeaux, un autre évêque d'Auxerre. Son père ne survécut que deux ans à la naissance de cette enfant qui devint plus tard une des gloires de

humilité, sa patience, son union avec Dieu, son zèle ardent pour toute sorte de bonnes œuvres, ne se démentirent jamais au milieu des terribles épreuves auxquelles sa vertu fut soumise. Le P. de Clorivière l'avait placée à la tête d'une association de dames, qu'il avait instituée depuis quelque temps, pour rem-

son illustre famille. La charité semblait être née avec la jeune Adélaïde. Elle n'avait pas encore atteint sa douzième année qu'elle soutenait six jeunes filles placées en apprentissage. Déjà sa plus douce jouissance était de visiter la chaumière du pauvre, et d'y répandre des aumônes que les grâces de sa personne et ses manières insinuantes savaient si bien solliciter auprès des riches. Adélaïde fit sa première communion à l'âge de dix ans chez les Dames de la Visitation de Rennes. Elle goûta tant de consolations dans cette sainte maison, qu'elle eût désiré s'y fixer pour toujours ; mais Dieu la voulait dans le monde pour qu'elle y devint un modèle accompli de la perfection évangélique.

Revenue près de sa mère, elle ne trouvait dans les personnes qui l'entouraient que des exemples propres à l'encourager au bien. Néanmoins cette vertu si pure fut sur le point de se démentir. Un instant, Adélaïde tourna ses regards vers le monde et faillit se laisser entraîner par ses charmes trompeurs. Mais avertie par une amie vertueuse qu'elle avait chargée de veiller sur sa conduite, elle comprit le danger auquel elle s'exposait, et ne tarda pas à rentrer, pour n'en plus sortir, dans la voie de la ferveur. Ce fut sans doute afin de se prémunir contre le retour de pareilles vicissitudes qu'elle voulut dire un éternel adieu au siècle en entrant au noviciat chez les religieuses de la Visitation de Rennes. Mais bientôt les filles de Saint-François de Sales reconnurent que ce n'était pas au milieu d'elles que le Ciel l'appelait ; qu'elle devait, en restant dans le monde, remplir un apostolat de miséricorde et de charité.

Rendue à la société, Adélaïde eut le bonheur de rencontrer dans M. Boursoul un directeur sage et éclairé, à qui Dieu fit connaître la voie dans laquelle elle devait marcher. Sous la conduite d'un si habile maître, elle fit de continuels et rapides progrès dans la perfection. Mais en 1774, la mort enleva ce vertueux prêtre, dont les conseils lui étaient si utiles.

Cinq ans après, mademoiselle de Cicé, âgée alors de trente ans,

placer autant que possible les ordres religieux anéantis par la révolution. Ces dames devaient s'appliquer aux bonnes œuvres, toujours cependant sous la direction de leurs supérieurs. Elles s'attachaient de préférence à l'éducation de la jeunesse, comme étant l'œuvre la plus essentielle, et celle qui offrait plus de

perdit sa mère, à la suite de longues et pénibles infirmités qui lui offrirent l'occasion de pratiquer jusqu'à l'héroïsme les devoirs de la piété filiale. Les six mois qui suivirent ce triste événement, elle les consacra à la plus profonde retraite dans le monastère des carmélites de Rennes. Arrachée à sa chère solitude par sa famille, et surtout par les instances de ses deux frères, l'évêque de Rhodez, depuis archevêque de Bordeaux, et l'évêque d'Auxerre, elle alla passer quelque temps dans la maison dite des Dames Budes de Rennes, aidant les religieuses de cette communauté dans la direction des retraites qui s'y succédaient. Dans les intervalles que laissaient entre eux ces pieux exercices, elle s'occupait à instruire, à visiter les pauvres, à soigner les malades, à mettre à l'abri du danger l'innocence des enfants qu'elle voyait exposés à la séduction ou au scandale, ou bien à maintenir dans le chemin de la vertu de jeunes personnes prêtes à s'en écarter.

Tant de bonnes œuvres toujours variées n'étaient pas capables de satisfaire la soif de charité qui dévorait Adélaïde. Elle se déroba pendant plusieurs mois à la tendresse de ses proches, pour se consacrer, dans l'hospice des Incurables de Rennes, au soulagement des malades les plus rebutants.

Elle n'eût pas tardé à succomber dans ces laborieuses fonctions, si l'autorité qu'avait prise sur elle son frère, l'évêque d'Auxerre, ne l'eût fait sortir de cet asile. Elle retourna près des Dames de la Retraite pour y reprendre le cours d'œuvres moins éclatantes, moins pénibles à la nature, mais qui avaient bien aussi leur mérite devant Dieu. Bientôt le délabrement de sa santé altérée par tant de fatigues l'obligea d'aller prendre les eaux de Dinan. C'est là que commencèrent ses rapports avec le P. de Clorivière dont elle fut jusqu'à la fin de sa carrière l'instrument le plus utile et le plus actif dans les œuvres que devait entreprendre l'homme de Dieu.

Sous sa direction, mademoiselle de Cicé fit de nouveaux progrès dans la voie des saints. Partout où la Providence la conduisait, sa

facilité pour vivre plusieurs ensemble, sans exciter des soupçons compromettants. Le P. de Clorivière avait aussi formé, pour les hommes et dans le même esprit, une Association dite du Sacré-Cœur. Mais cette Association s'affaiblit peu à peu et tomba d'elle-même, lorsqu'en 1814 le P. de Clorivière, son fondateur, fut nommé supérieur de la Compagnie de Jésus en

vie n'était qu'une suite non interrompue d'œuvres de miséricorde. Après avoir le matin rempli ses devoirs de piété, elle sortait souvent, sans avoir pris aucune nourriture, et malgré le dépérissement de sa santé et de fréquentes hémorragies, elle ne rentrait qu'à deux heures épuisée de fatigues. Elle était heureuse d'avoir à panser les plaies les plus dégoûtantes. Une de ses œuvres de prédilection était encore de distribuer des vêtements qu'elle portait elle-même dans des chaumières situées souvent à une grande distance les unes des autres, de sorte que quelquefois la distribution était faite en partie avant qu'elle arrivât au terme de ses courses.

A l'aumône qui soulage les besoins du corps, elle joignait celle qui subvient aux nécessités de l'âme. Avec le pain matériel elle distribuait des livres pieux, des crucifix, des images de Marie ; elle exhortait les pauvres à s'approcher des sacrements. S'il y avait des enfants dans la famille, elle les interrogeait sur le catéchisme et leur parlait de la religion avec l'onction la plus douce. Le premier âge lui inspirait une grande tendresse : elle caressait ces petits infortunés, et ouvrait leurs jeunes cœurs aux premières impressions de la foi.

Ces soins touchants remplirent toute la portion de sa vie que mademoiselle de Cicé passa dans son pays natal, à Rennes ; la révolution qui vint à éclater n'en interrompit pas le cours et ne fit que donner un nouvel élan à son active charité. Chaque jour de ces temps désastreux fut marqué par un nouveau trait de dévouement.

Cependant en 1791, au moment où la révolution grandissait de plus en plus, elle fut appelée à Paris par des intérêts de famille. C'est quelque temps après son arrivée dans cette ville, que le P. de Clorivière la mit à la tête de l'Association dont il avait conçu le plan. Sa conduite au reste fut à Paris ce qu'elle avait été à Rennes,

France. Quant à celle des dames, mademoiselle de Cicé eut la consolation de la voir croître et s'affermir de plus en plus. Sous la direction spéciale et avec l'aide du P. de Clorivière d'abord et ensuite du P. Varin, elle mit en œuvre tous les moyens que lui suggéra un zèle éclairé, pour inspirer à ses filles le désir de la perfection, et pour les former à la pratique des vertus solides. L'Association s'établit dans plusieurs pro-

à Saint-Malo, à Saint-Servan, ou dans les environs ; elle chercha à Paris, comme elle les cherchait en Bretagne, les malheureux qui pouvaient avoir besoin de son assistance, et leur procurait tous les soulagements qui étaient en son pouvoir. Citons un fait entre mille. Une pauvre femme du faubourg Saint-Marceau était tourmentée depuis longtemps d'un mal au bras dégoûtant et dangereux. On lui indique mademoiselle de Cicé comme pouvant lui venir en aide. Cette femme se présente à mademoiselle de Cicé ; elle en est accueillie avec la plus touchante commisération ; elle en reçoit des secours de toute espèce, en pansements, en remèdes, en linge dont elle manquait. Heureuse de tant de bonté, la pauvre femme se propose de revenir le lendemain chercher les mêmes soulagements. « Non, lui dit mademoiselle de Cicé ; votre état demande que vous ne vous déplaciez pas : ce sera moi qui irai vous panser chez vous.» Elle y alla en effet le lendemain, continua ses visites chaque jour deux mois durant, et quelquefois même faisait jusqu'à trois visites le même jour.

Les besoins de la capitale ne lui firent pas oublier ceux de sa chère Bretagne : elle y envoya un grand nombre de livres de piété et un nombre plus grand encore d'écrits propres à conserver la foi dans ces temps d'épreuve, et destinés à suppléer aux instructions des pasteurs dispersés par la persécution. Elle y joignit des conseils salutaires, des récommandations pleines de sagesse, qu'elle adressait aux amies avec lesquelles elle était unie par les liens de la charité. C'étaient là les occupations de tous les jours et de tous les instants ; et elle les continua pendant les plus mauvais jours de la révolution. Nous aurons occasion de revenir encore sur mademoiselle de Cicé, lorsque nous parlerons de l'affaire de la machine infernale.

vinces, et elle produisit partout les plus heureux fruits.

Mademoiselle de Cicé s'intéressa vivement à la Société des Pères de la Foi. Elle leur ménagea des protecteurs parmi les personnes du plus haut rang, et de temps en temps elle leur faisait parvenir des secours pécuniaires. Le P. Varin de son côté secondait de tout son pouvoir les desseins de cette âme d'élite.

Dans les relations que les bonnes œuvres établirent entre le P. Varin et mademoiselle de Cicé, celle-ci lui parla un jour de mademoiselle Jugon, depuis comtesse de la Rivière, et l'engagea à se mettre en rapport avec elle. Mademoiselle Jugon demeurait alors à Étioles, chez M. le comte de Noyan, vieillard respectable et d'une éminente vertu. Mademoiselle Jugon déployait dans la paroisse d'Étioles le zèle d'un apôtre et opérait des conversions nombreuses. Quand les esprits furent suffisamment préparés, mademoiselle de Cicé proposa au P. Varin de donner une mission dans cette bourgade, pour y recueillir une moisson qui semblait mûre et que tout annonçait devoir être abondante.

Mademoiselle Jugon avait à cette époque vingt-cinq ans. Son port était noble et avantageux ; mais ce qui la distinguait surtout, c'était une simplicité et une pudeur vraiment virginales. L'innocence et la candeur étaient peintes dans ses traits ; et le calme habituel de son âme se manifestait dans tout son extérieur par une expression de joie pure et modeste qui, dans un âge si peu avancé, imprimait le respect joint à l'amour de la plus belle et de la plus aimable des vertus.

On a dit et répété souvent avec raison qu'un peintre voulant faire le portrait de la Reine des vierges, n'aurait pu choisir un plus beau modèle. Aussi exerçait-elle dès l'âge de vingt-cinq ans un tel empire sur les hommes les plus impies et les plus libertins, qu'ils n'auraient jamais osé se permettre en sa présence un acte ou même une parole peu mesurée.

Elle avait reçu de Dieu un don tout particulier pour les ramener à la religion, et l'on ne résistait pas au charme de sa franchise et de sa candeur. Un respectable curé du voisinage disait : « Mademoiselle Jugon possède le double esprit de la pureté et de l'apostolat. » Mais de tous ces éloges, le plus énergiquement exprimé et dans des termes qu'on peut rapporter, c'est celui d'un paysan connu par son impiété : « Vraiment, dit-il, cette fille est *faite* pour nous convertir tous. »

Dès le premier entretien, le P. Varin n'eut pas de peine à discerner les grâces dont Dieu avait favorisé mademoiselle Jugon. Il comprit en même temps tout le bien qu'elle était appelée à faire.

L'état de la paroisse d'Étioles était déplorable sous le rapport religieux. Le curé avait prêté le serment constitutionnel. Il est vrai que depuis un certain temps il l'avait rétracté ; mais il était demeuré étranger aux fonctions de son état, se contentant de rendre service à quelques personnes atteintes des écrouelles, maladie que ses connaissances médicales lui permettaient de traiter avec succès. C'était d'ailleurs un homme respectable par son âge, ses che-

veux blancs, un air patriarcal et par la pureté de ses mœurs.

Du reste, depuis le commencement de la révolution pas un enfant n'avait été baptisé; plus de catéchisme, point de première communion, plus de fréquentation des sacrements : pas un mariage béni par l'Église, et les malades mouraient sans les secours de la religion.

Le P. Varin, s'entretenant un jour avec mademoiselle Jugon, lui dit en souriant : « Eh bien, mademoi- « selle, voici ce que vous avez à faire : vous aurez soin « de procurer le baptême aux enfants, d'enseigner le « catéchisme à toute la jeunesse, et de la préparer à la « première communion (parmi cette jeunesse se trou- « vaient de jeunes garçons et de jeunes filles de vingt- « trois à vingt-cinq ans); vous ferez réhabiliter tous les « mariages, vous veillerez à ce que personne ne meure « sans sacrements : pour cela vous irez chercher « quelque prêtre du voisinage ; enfin vous disposerez « M. le curé à reprendre ses fonctions en temps con- « venable. Et il faut que cela soit exécuté en trois « mois. »

Les trois mois écoulés, le P. Varin, se trouvant de nouveau avec elle, lui demanda : « Eh bien, mainte- « nant, où en êtes-vous? D'abord les enfants sont-ils « baptisés? — Oui, à l'exception de deux; mais les « pères de ces deux enfants sont intraitables, ils ont « juré avec serment que jamais ils ne feraient bapti- « ser leurs enfants. — Et les mariages? — Si tous ne « sont pas faits, ils sont du moins en bon train. » Et

sur tous les autres points, il se trouvait qu'elle avait rempli autant que possible la tâche qui lui avait été imposée. « Il reste donc encore deux en-« fants à baptiser, reprit le missonnaire : les pères « sont des impies forcenés qui ont juré de ne jamais « faire baptiser leurs enfants? Eh bien, allez donc; « vous entrerez chez le premier et vous lui direz en « riant que vous ne sortirez pas de chez lui qu'il ne « vous ait donné sa parole de laisser baptiser son en-« fant; de là vous irez chez le second et vous ferez la « même chose; allez de suite et ne perdez pas un ins-« tant. » C'était en hiver, et déjà l'obscurité la plus profonde régnait de tous côtés. Elle regarde le Père un instant avec un air d'étonnement : « Allez, lui ré-« pète celui-ci, allez avec confiance et tout réussira. » Elle sort à l'instant.

Le P. Varin reste pour attendre le résultat. Une demi-heure n'était pas écoulée qu'elle était de retour. « Ils m'ont juré, dit mademoiselle Jugon, qu'ils fe-« raient baptiser leurs enfants. » Ce premier point éclairci, le Père l'interroge sur les autres. « Et les « enfants sont-ils instruits? Sont-ils disposés à faire « leur première communion? — Oui, quand vous vou-« drez. » Or, ces enfants, comme nous l'avons dit, étaient des jeunes gens et de jeunes personnes de vingt-trois à vingt-cinq ans. Non-seulement elle s'était occupée de leur instruction, mais elle leur apprenait encore à sanctifier les dimanches et les fêtes; et après avoir présidé à leurs exercices de religion, elle leur procurait d'agréables récréations, les menant à la prome-

nade, les jeunes gens à sa droite, les filles à sa gauche, et elle n'avait que vingt-cinq ans, et était aussi richement douée des dons de la nature que de ceux de la grâce. Mais tel était l'empire de sa vertu sur les âmes, que tous ces jeunes gens, oubliant ce qu'ils avaient été, semblaient en sa présence n'être plus que des enfants.

Il ne restait qu'à recueillir le fruit de ces semences de salut. Le P. Varin, aidé du P. Roger, y consacra ses soins. Ils se mirent l'un et l'autre à entendre les confessions générales qui les remplirent de consolation, et leur donnèrent lieu d'admirer les effets merveilleux de la grâce.

Enfin arriva l'époque si désirée de la première communion. Quelque temps auparavant, le curé s'était déterminé à reprendre ses fonctions. Il fallait d'abord bénir l'église qui avait été horriblement profanée pendant la révolution ; ce devait être le premier acte du curé rentré en fonctions. « Monsieur le curé, lui dit « le P. Varin, vous allez donc reparaître comme pas- « teur de votre troupeau, après l'avoir délaissé pen- « dant plus de dix ans ; il convient qu'en une circons- « tance aussi solennelle, vous adressiez quelques « paroles à vos ouailles. » Le bon vieillard, qui n'avait péché que par faiblesse, et qui avait conservé un cœur bon et sensible, répondit avec attendrissement : « Et « comment voulez-vous que je fasse ? J'ai tellement « perdu l'habitude de parler en public que je ne pour- « rai. — Oh ! monsieur le curé, vous ne direz que « quelques mots. — Mais je ne pourrai jamais. — « Eh bien, monsieur le curé, vous écrirez quelques

« lignes. » En effet, il dit au Père qui l'avait pressé de parler, en lui montrant un tout petit carré de papier : « Tenez, voilà les lignes que j'ai écrites, je les « mettrai dans mon bonnet carré que je tiendrai à la « main et je pourrai lire. » Puis il ajouta d'un ton triste : « Et si je ne puis achever, si la parole me « manque, vous m'assisterez à l'autel et vous conti- « nuerez. »

On procéda donc à la bénédiction de l'église. On y était accouru des villages voisins en si grande affluence qu'elle ne pouvait contenir la foule. La cérémonie achevée, on expose le saint-sacrement ; après le chant du *Veni, Creator,* le pasteur ému monte à l'autel accompagné du Père qui l'assistait ; il essaie de lire les quelques lignes qu'il avait écrites : il commence par ces mots qu'il prononce d'une voix tremblante et entrecoupée de sanglots : « Mes frères, mes enfants, « mes amis. » Son cœur fut tellement oppressé qu'il ne put continuer, et les yeux remplis de larmes, « continuez, continuez, » dit-il en se tournant vers le Père. Celui-ci, en effet, prenant texte de ses paroles, les développa avec cet à-propos qui faisait le caractère de son talent, et y trouva l'expression des sentiments du pasteur à l'égard de ses ouailles, sentiments que lui-même partageait. Tous les cœurs furent profondément émus.

Une seconde crérémonie non moins touchante suivit de près : celle de la première communion. On vit avec admiration cette jeunesse qui avait traversé les années de la révolution dans l'ignorance des vérités de la re-

ligion et dans l'oubli de tous les devoirs, se présenter pour la première fois à la table sainte, avec un recueillement, une piété, qui attendrirent tous les assistants. On nous permettra de citer, à propos de cette première communion, le trait si intéressant d'une jeune enfant de huit ans, dont les parents étaient d'honnêtes cultivateurs. Cette jeune enfant s'était plusieurs fois adressée au P. Varin pour la confession. Il avait été si charmé de son innocence et de sa candeur, que, la trouvant suffisamment instruite, il la proposa pour la première communion. On se récria : « Elle est « trop jeune ! elle est trop enfant ! » disait-on. Le Père insista, et l'enfant fut admise. Pour célébrer la joie de ce jour, ses parents invitèrent à dîner un certain nombre de personnes. L'enfant avait été placée à l'endroit le plus honorable : le Père était à ses côtés. Vers la fin du dîner, il lui dit : « Mon enfant, racontez-nous simplement ce que vous avez éprouvé au moment de votre première communion, mais dites-le tout haut, afin que tout le monde vous entende. » L'enfant rougit d'abord, parut embarrassée et garda le silence. Mais sur les nouvelles instances du missionnaire, elle prend un air recueilli, et avec une délicieuse naïveté, elle dit à haute voix : « Quand j'ai vu M. le curé descendre de l'autel tenant en main le saint ciboire, je me suis sentie pénétrée de crainte, je tremblais. A mesure que Notre-Seigneur s'approchait de moi, mon cœur battait, battait... Au moment où M. le curé me présenta la sainte hostie, mon cœur battait plus fort ; il faisait comme ça, » en exprimant avec ses

mains les palpitations de son cœur. « Mais à peine eus-je reçu Notre-Seigneur, mon cœur ne battait plus, j'aimais. »

Plusieurs années après, le P. Varin rapportant ce trait devant quelques ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvaient trois prédicateurs du roi, l'un d'eux s'écria : « Et nous, prédicateurs du roi, nous ne sommes que des enfants à côté de cette éloquence. »

On n'eut pas lieu de se repentir d'avoir admis à la table sainte cette âme innocente malgré sa grande jeunesse. A dater de ce moment, son cœur fut embrasé de reconnaissance et d'amour pour Notre-Seigneur.

Quelque temps après, on la cherchait de tous côtés au moment de se mettre à table, et on la trouva retirée dans un coin de la maison, à genoux au pied d'un crucifix. Comme on lui demandait avec un peu d'émotion ce qu'elle faisait là, tandis qu'on la cherchait partout : « Ah! répondit-elle, je pensais à l'amour incompréhensible de Jésus-Christ pour moi. » Deux ans après, n'étant âgée que de douze ans, elle avait fait de si rapides progrès dans la vertu, qu'on put la mettre les dimanches et les fêtes à la tête de toutes les jeunes personnes, et lui confier le soin de présider aux différents exercices de la paroisse.

Cette journée fut pour les habitants d'Étioles, et surtout pour ceux qui avaient eu le bonheur d'être admis à la première communion, un jour de joie et de grâce. Mademoiselle Jugon ne les quitta pas un instant, et lorsque sur le soir elle les ramena à l'église en

procession au chant des cantiques, on les entendait s'écrier : « Ah ! faut-il donc que ce beau jour soit passé ?»

Le bien opéré par la mission se soutint et se perpétua par le moyen des congrégations qui furent établies et par le zèle toujours croissant de mademoiselle Jugon, à qui dans la paroisse on ne donnait plus que le nom d'ange ou d'apôtre[1].

[1] On nous permettra d'ajouter sur mademoiselle Jugon, comtesse de la Rivière, quelques détails destinés à compléter ceux que nous venons de donner.

Depuis l'époque de la mission d'Étioles jusqu'au changement qui eut lieu dans sa position, mademoiselle Jugon ne cessa de s'employer à la conversion des âmes avec cette douceur et cette aménité à laquelle on ne résistait pas. Son zèle s'étendait aux paroisses voisines encore dépourvues de pasteurs ; et quand les enfants la voyaient passer, ils se disaient les uns aux autres : « Ah ! voici la demoiselle qui vient nous baptiser.»

Le moment arriva où une espèce de révolution allait s'opérer dans l'existence de mademoiselle Jugon. M. le comte de la Rivière, chevalier de Saint-Louis, âgé de soixante-dix ans, qui habitait une campagne assez voisine d'Étioles, tomba malade. Mademoiselle Jugon le visita pendant sa maladie, et, par ses entretiens pleins d'onction et de suavité, elle procura de saintes et salutaires consolations au comte dont la conscience délicate, mais craintive à l'excès, tremblait à la vue des jugements de Dieu. Ayant recouvré la santé, il se persuada que celle dont Dieu s'était servi pour répandre dans son âme le calme et la paix au milieu des souffrances, pouvait bien aussi avoir la mission d'être le soutien et l'appui de sa vieillesse. Cette pensée avait toutefois quelque chose de si étonnant et de si étranger à la conduite ordinaire de Dieu qu'elle ne devait pas être accueillie sans de mûres délibérations. M. le comte de la Rivière tenait par sa naissance aux familles les plus distinguées : il était déjà, on vient de le voir, âgé de soixante-dix ans, jouissait d'une fortune honnête, tandis que mademoiselle Jugon, fille de simples cultivateurs, n'avait pour elle que ses vertus et les qualités naturelles dont Dieu l'avait prévenue.

Mais le Seigneur se plut à donner des preuves si multipliées de

CHAPITRE XII.

Affaire de la machine infernale.

Les PP. Varin et Roger étaient à peine de retour à Paris, lorsque, vers la fin de décembre 1801, un crime épouvantable, l'attentat de la machine infernale dirigée contre les jours du premier consul, Napoléon Bo-

sa volonté qu'il ne fut pas possible de la méconnaître. Outre le jugement porté par un vénérable prêtre, ancien jésuite, qui dirigeait la conscience de M. le comte de la Rivière, et qui ne doutait pas que Dieu ne voulût la réalisation de ce projet, les ecclésiastiques les plus éclairés et les plus pieux furent consultés, et tous sans exception reconnurent dans ce concours de circonstances une manifestation de la volonté divine. Pour s'en assurer encore davantage, dans un grand nombre d'oratoires de Paris, on fit des prières, on offrit le saint sacrifice. On peut donc dire que jamais union ne fut plus certainement l'œuvre de Dieu ; et nous ne craignons pas d'ajouter que jamais union ne fut plus parfaitement et sous tous les rapports l'image de l'union de Marie et de Joseph.

M. le comte de la Rivière possédait dans un degré éminent toutes les qualités qui pouvaient assurer le bonheur de sa vertueuse épouse, une douceur et un calme inaltérables, une piété tendre et éclairée, un penchant naturel à rendre service à tout le monde, une charité si délicate qu'il ne se serait jamais permis un mot qui pût tant soit peu blesser le prochain ; aussi répandait-il autour de lui comme une atmosphère de vertu et de paix, en sorte que ceux qui l'approchaient ne pouvaient s'éloigner qu'avec peine. On voyait réunies dans sa modeste demeure à la campagne les personnes du plus haut rang, et les nombreux et illustres visiteurs s'en retournaient édifiés et touchés. De son côté, madame de la Rivière, sans oublier sa première condition, et sans rien perdre de sa belle et naïve simplicité qui était le fond de son caractère, savait se mettre à la hauteur de sa nouvelle position. Elle unissait à une ravissante

naparte, vint jeter la consternation et l'effroi dans toute la France. Les Pères de la Foi ressentirent le contre-coup de ce tragique événement, et peu s'en fallut qu'ils n'en devinssent victimes. Voici de quelle manière :

Mademoiselle de Cicé, dont nous avons parlé un peu plus haut ; mademoiselle de Cicé, la mère, la consolatrice et l'appui de tout ce qui souffrait, fut, par suite d'un acte de charité, compromise dans cette conspiration dont elle ignorait même l'existence. Mais comme le complot était attribué aux amis de l'an-

modestie la dignité et la noblesse des manières qu'exigeaient les convenances sociales de son état présent. Pendant quatorze années environ que dura cette sainte et douce union, elle continua, autant qu'il lui fut possible, le cours de ses bonnes œuvres.

Devenue veuve et héritière de toute la fortune de son mari, madame la comtesse de la Rivière s'associa une jeune amie, vertueuse et zélée, et se fixa à Versailles. Cette ville devint alors le théâtre de ses œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. Après avoir rempli tous les devoirs de la plus fervente piété, elle consacrait le reste de son temps à la charité : visite des malades et des pauvres, dans les maisons particulières, dans les hôpitaux, dans les prisons ; soin et instruction des enfants abandonnés ; abondantes aumônes sagement distribuées, dons multipliés aux églises des campagnes, secours fournis aux établissements religieux. Sa charité industrieuse et active semblait doubler son temps, multiplier ses ressources, la multiplier elle-même. Son zèle n'était pas renfermé dans la seule ville de Versailles : il s'étendit jusque sur la capitale et dans les provinces éloignées, en Normandie, en Bretagne et même hors de France. La Société de la Foi, et ensuite la Compagnie de Jésus ont éprouvé les effets de ses libéralités. Quand le P. Varin se voyait chargé d'une bonne œuvre sans avoir le moyen d'y faire face, il recourait à madame de la Rivière, et il ne le fit jamais en vain.

Mais surtout son ardeur pour le salut des âmes ne connaissait

cienne monarchie, et que mademoiselle de Cicé avait eu des relations avec un certain nombre d'émigrés, on crut qu'on pouvait tirer d'elle d'utiles renseignements, et on voulut les obtenir. Elle fut donc arrêtée, enfermée à la Conciergerie, et on instruisit son procès. Ses amis, son défenseur, M. Bellart [1], pensaient qu'elle ne pouvait refuser des éclaircissements jugés nécessaires à son salut. Mais un sentiment de délicatesse porté jusqu'à l'héroïsme, lui faisant préférer la tranquillité de ses semblables à la conservation de sa propre vie, elle protesta qu'elle s'abandonnait aux conséquences du procès, qu'il en serait ce que Dieu voudrait, mais qu'elle ne nommerait personne [2]. « J'ai fait

pas de bornes. On l'a vue fréquemment s'enfermer des journées entières dans les cachots les plus infects, pour instruire et ramener à Dieu des pécheurs que leurs crimes allaient conduire à l'échafaud : elle ne les quittait pas qu'elle n'eût triomphé de leur obstination. On a vu des prêtres zélés, après avoir épuisé inutilement toutes les ressources de la charité, s'adresser à madame de la Rivière, la prier de tenter un dernier effort, et il était rare que le succès ne vint pas justifier leur espérance. Madame de la Rivière mourut à Versailles de la mort des justes, le 1er novembre 1815, à l'âge de soixante-treize ans. Nous devions ce tribut de reconnaissance à une des femmes les plus vertueuses et les plus estimables que nous ayons connues, à une bienfaitrice signalée, qui, jusqu'à son dernier soupir, conserva avec le P. Varin des relations de zèle et de bonnes œuvres.

[1] Nicolas François Bellart, célèbre avocat, nommé en 1815 par Louis XVIII avocat général à la cour royale de Paris, et mort le 17 juillet 1826.

[2] Mademoiselle de Cicé avait procuré un asile à un jeune homme blessé par l'explosion de la machine. Elle ignorait, lorsqu'elle s'occupa de lui, qu'il eût trempé dans le complot. L'ayant appris plus tard, elle ne voulut pas l'abandonner ; en le nommant, elle l'aurait perdu, et avec lui la personne respectable qui le lui avait recommandé. On a trouvé dans les papiers de M. Bellart une note où il

tant de malheureux autour de moi, dit-elle, par ma fatale indiscrétion, que je ne veux pas avoir un malheur de plus à me reprocher. Je ne veux pas faire comprendre dans cet affreux procès un infortuné de l'innocence duquel je suis aussi sûre que de la mienne, et qui a été trompé comme moi. »

Cependant, parmi d'autres objets saisis dans les perquisitions rigoureuses opérées au domicile de mademoiselle de Cicé, on avait trouvé dans son secrétaire un sac qui pouvait contenir 120 à 125 francs. Ce sac portait pour étiquette : *Bourse de ces messieurs.* C'était plus qu'il n'en fallait dans les circonstances présentes. Ces mots furent regardés comme une preuve de complicité, ou du moins comme un moyen de parvenir à la découverte des coupables. Cette bourse était évidemment la bourse des *chouans.* Or, la petite somme en question était tout simplement le produit d'une collecte faite parmi les ca-

raconte le stratagème qu'il crut devoir employer pour essayer de faire parler celle qu'il voulait sauver à tout prix : « Je résolus, dit-il, de profiter de la crainte de mourir que je découvrais dans ma malheureuse cliente pour l'engager à renoncer à son dessein de taire pour toujours le nom qu'elle ne voulait pas prononcer. Je la sollicitai, la priai, la pressai, la conjurai. Elle me fit une question : « Et que m'arrivera-t-il donc, me dit-elle, si je continue à ne pas parler ? — La mort, mademoiselle, lui criai-je. — La mort, » répéta-t-elle avec un mortel effroi. Ses traits se contractèrent, les convulsions la saisirent, elle tomba roide sur le pavé. Qu'on juge de mes regrets et de mon embarras. Nous lui donnâmes des secours ; elle revint peu à peu, enfin elle ouvrit les yeux. « Mon Dieu, » dit-elle, et ce furent ses premiers mots, « pardonnez-moi ma faiblesse, la nature me trahit : j'ai peur de mourir ; n'importe, ma vo-

tholiques : elle devait être remise au P. Varin et à ses compagnons désignés par les mots : *Bourse de ces messieurs.* Mais le juge d'instruction refusa d'ajouter foi à cette déclaration. L'embarras visible de l'accusée avait encore augmenté les soupçons de la justice. Ne voulant pas nommer les Pères de la Foi, soit pour ne pas les compromettre, soit pour ne pas créer d'entraves à l'exercice de leur ministère qui n'était pas avoué par le gouvernement, elle s'était exprimée en termes assez obscurs. Ce défaut d'explication claire et précise fit prendre à l'accusation une tournure encore plus grave. L'avocat de mademoiselle de Cicé crut dès lors que, pour sauver sa cliente, il était indispensable que le P. Varin et un de ses confrères se présentassent devant les juges, afin de rendre témoignage à l'innocence de la vertueuse demoiselle, en produisant des preuves incontestables qu'eux seuls étaient désignés par les mots accusateurs.

L'affaire était fort délicate : les Pères étaient rentrés

lonté me reste. Je mourrai s'il le faut ; mais je ne livrerai pas un innocent à la justice. »

« Je ne sais si l'on peut voir rien de plus sublime que ce combat de la faiblesse physique et de l'énergie morale, dans laquelle la victoire demeure à la générosité sur l'égoïsme, et à l'âme sur le corps. Cet homme qu'elle refusait de nommer, c'était un prêtre, son confesseur, le supérieur spirituel de sa Congrégation charitable, et l'oncle de ...., qui, comme elle, ignorait que Carbon fût complice de Saint-Régent, et qui n'avait recommandé ce complice à la charité de mademoiselle de Cicé, qu'après avoir été trompé lui-même par ...., dont les paroles lui avaient seulement représenté Carbon comme un émigré exposé aux recherches de la police, dans ces moments de troubles, pour défaut de papiers. »

en France sans passe-port, sans déclaration faite à la police. L'omission de ces formalités suffisait pour les rendre suspects. De plus, on pouvait appréhender qu'on les interrogeât sur leur émigration, sur les motifs qui les avaient ramenés à Paris, sur leur état, leurs occupations ; de là la crainte d'être expulsés du territoire français, et par suite de voir anéanti tout le bien qu'ils espéraient faire. D'un autre côté, il s'agissait de sauver la vie à une personne innocente, à une bienfaitrice signalée qui rendait à la religion les plus éminents services. Le P. Varin n'hésita pas. Il dit à l'avocat qu'au jour indiqué il paraîtrait devant les juges. Après avoir recommandé l'affaire à Dieu et célébré plusieurs messes à cette intention, il se fit accompagner du P. Halnat. Il aurait désiré avoir le P. Roger pour compagnon ; le caractère bouillant et impétueux du P. Halnat, et la peur qu'il ne lui échappât quelque parole imprudente et peu mesurée, causaient une certaine inquiétude au P. Varin ; mais un incident imprévu ne lui laissa pas la liberté du choix. Après les interrogations d'usage, auxquelles les Pères répondirent avec simplicité, ils déclarèrent sans balancer qu'ils étaient prêtres catholiques. Le P. Halnat alla plus loin. Oubliant les recommandations réitérées qui lui avaient été faites de se contenter de répondre en peu de mots aux questions qui lui seraient adressées, à peine eut-il satisfait aux trois ou quatre premières interrogations que, n'écoutant que son zèle, il apostropha les juges, leur parla du redoutable jugement de Dieu et de la sévérité de sa

justice, etc. Cette sortie si impestive pouvait les perdre. Dieu veillait sur eux. Les juges parurent ne pas faire attention à cette saillie; ils reprirent tranquillement la suite de l'interrogatoire, et le procès suivit son cours. Le résultat fut pour mademoiselle de Cicé, non-seulement la preuve la plus complète de son innocence, mais encore la manifestation de ses éminentes vertus. Les dépositions de soixante-deux témoins, hommes et femmes, sans distinction de parti, pauvres, infirmes, malheureux de toute espèce, qui vinrent déposer en sa faveur, et qui tous, parlaient de son inépuisable charité et des consolations qu'elle leur avait procurées; l'assertion de l'un d'entre eux qui affirma que la salle, toute grande qu'elle était, ne pourrait contenir le nombre des infortunés dont elle avait calmé les douleurs; son acquittement, prononcé à l'unanimité : tout fit de ce procès un triomphe pour celle qui en était l'objet; et son avocat[1] lui rendit un

[1] On nous saura gré de reproduire ici, à la gloire de mademoiselle de Cicé, la fin de l'éloquent plaidoyer de M. Bellart. « C'est, dit la biographie universelle, un modèle de simplicité, de raison, de chaleur et de conviction. »

« Le crime du 3 nivôse a fait des orphelins; rendez à la société celle qui, pendant trente années entières, fut la mère de tous les orphelins.

« Ce crime a fait des veuves; rendez à la société celle par qui les veuves furent secourues et consolées.

« Ce crime a fait des pauvres; rendez à la société celle par qui il n'y aurait plus un seul pauvre, si cela eût été en sa puissance.

« Ce crime a fait des blessés; rendez à la société celle à qui tant d'infirmes et de blessés ont dû leur soulagement.

« Ce crime enfin a frappé même un de nos frères d'armes; rendez

si éclatant hommage, qu'on disait hautement que c'était là pour mademoiselle de Cicé un procès de canonisation.

à la société celle qui, dans son universelle charité, sut quelquefois faire arriver d'utiles secours jusqu'à nos défenseurs.

« J'ai fait serment, jurés, de défendre Adélaïde de Cicé en respectant la vérité : je le jure de nouveau ; j'ai rempli mon devoir.

« Vous avez fait serment de n'écouter aucune prévention et d'absoudre l'innocence ; vous remplirez le vôtre. »

Mademoiselle de Cicé, après son procès, reprit avec une nouvelle ardeur l'exercice de ses bonnes œuvres et le soin de l'Association à la tête de laquelle le P. de Clorivière l'avait placée. Son cœur maternel fut éprouvé par la mort de quelques-unes de ces personnes vertueuses que Dieu lui avait données pour compagnes, et qui semblaient, vu leur âge, destinées à lui survivre. Dieu acheva de la purifier par une maladie de quinze mois qui se termina par une fièvre bilieuse de onze jours. Avant que le danger devînt imminent, elle voulut recevoir les sacrements. Jamais ses vives souffrances ne lui arrachèrent la plainte la plus légère : le déchirement intérieur de sa poitrine, les plaies qu'elle avait dans la bouche et qui ne lui permettaient d'avaler qu'avec une extrême difficulté, ne lui ôtaient pas un instant de paix et de jouissance en Dieu : plus ses douleurs étaient aiguës, plus elle se plaisait à répéter : « C'est mon bonheur. » D'autres fois elle disait et redisait avec allégresse : « Mes souffrances sont ma joie et mes délices. » D'autres fois enfin, recevant une potion souvent bien amère, elle répétait avec une expression qu'on ne peut rendre : « Mais, c'est le Seigneur. »

Depuis plusieurs années, mademoiselle de Cicé avait un appartement aux Missions étrangères avec une petite tribune ayant vue sur l'église. Elle passait là une grande partie de ses jours, les yeux tournés du côté de l'autel pour y adorer le saint-sacrement. Elle avait fait placer son lit dans cette petite pièce d'où elle pouvait apercevoir le tabernacle. C'est là que, le samedi 25 avril 1818, elle entra sur les huit heures du soir dans une paisible agonie, s'unissant continuellement à son Dieu, et ne détachant ses regards du sanctuaire où il reposait que pour les abaisser avec bonté sur les personnes qui l'entouraient et qui lui avaient été si constamment dévouées. Elle rendit le dernier soupir le dimanche 26 avril, à quatre heures du matin.

La vénération qu'elle inspirait porta un grand nombre de per-

Quant aux PP. Varin et Halnat[1], il fut reconnu qu'ils étaient tout simplement des prêtres émigrés, rentrés en France dans le dessein d'y exercer le saint ministère. Comme la persécution contre la religion et les prêtres avait cessé, on ferma les yeux sur ce que la rentrée des Pères pouvait avoir d'irrégulier, et on les laissa continuer tranquillement leurs travaux apostoliques.

Ils les reprirent en effet avec un nouveau zèle, et Dieu, qui venait de leur donner une marque si visible de son assistance, répandit sur leur ministère des bénédictions de plus en plus abondantes.

sonnes à venir prier près de sa dépouille mortelle et à se procurer quelque objet qui eût été à son usage.

Ses restes demeurèrent exposés dans la même tribune pendant toutes les messes qui furent célébrées durant trois jours jusqu'au moment de ses obsèques. Aussi longtemps que son corps demeura découvert, ses membres conservèrent leur souplesse : son visage respirait la béatitude céleste. La mère des pauvres avait exprimé le désir d'être inhumée comme eux ; mais sa famille n'y voulut pas consentir. Ses funérailles se firent dans l'église des Missions étrangères. Tous les témoins de cette triste cérémonie fondaient en larmes. Les jeunes personnes de la paroisse accompagnèrent son corps jusqu'au cimetière de Vaugirard, où il fut inhumé.

[1] Le P. Halnat passa l'année suivante en Angleterre. Quatre ans après, il se présenta avec les Pères établis à Londres au P. Gruber, pour être reçu dans la Compagnie de Jésus. Le Père général admira son zèle, sa droiture, son dévouement. Il ne crut pas néanmoins qu'il fût appelé à la Compagnie. Le P. Halnat retourna en Angleterre, et de là dans l'île de Madagascar, où il avait été missionnaire avant son entrée dans la Société de la Foi.

CHAPITRE XIII.

Madame Barat. — Commencements de la Société des Dames du Sacré-Cœur.

Quelque temps avant l'affaire de la machine infernale, le P. Varin avait admis dans la Société le P. Louis Barat[1], jeune prêtre d'une éminente vertu et d'un mérite distingué, dont l'entrée détermina la création en France d'une œuvre du plus haut intérêt; je parle de la Société des Dames du Sacré-Cœur dont le P. de Tournely avait conçu l'idée en Allemagne et qu'il avait inutilement tenté d'établir. Le P. Tournely, en effet, en fondant la Société des Pères du Sacré-Cœur pour former l'esprit et le cœur des jeunes gens, se proposait de réparer, autant que possible, les pertes causées à l'Église par la destruction des ordres religieux, où la jeunesse allait puiser, avec les éléments des sciences, l'amour de la religion et la pratique des vertus qu'elle inspire. Mais il était persuadé en même temps qu'il ne remédierait qu'à une partie du mal, s'il n'établissait aussi une autre Société, dévouée comme la première au Sacré-Cœur de Jésus, et qui, sans négliger l'instruction des pauvres, se consacrerait surtout à l'éducation des jeunes personnes que leur naissance ou leur fortune appelle à jouer un rôle brillant dans le monde. Il avait eu d'abord la pensée que la princesse Louise de Condé, réfugiée à Fribourg en

[1] *Notice* n° 11.

Suisse, était destinée à être la pierre fondamentale de cette seconde congrégation. Dans ce dessein, la princesse, suivie de quatre dames, s'était rendue à Passau, où se trouvait alors le P. de Tournely. Elle l'accompagna même jusqu'à Vienne. Mais celui-ci s'aperçut bientôt que l'attrait dominant de la princesse la portait vers une solitude plus parfaite, et vers le vie purement contemplative. Ne voulant pas contrarier une aussi sainte vocation, il cessa ses rapports avec elle. Affligé et non découragé de voir échouer ce premier essai, il n'abandonna pas néanmoins un projet qui lui semblait avoir Dieu pour auteur. « Un jour, racontait le P. Varin, traversant avec lui le glacis qui se trouve entre la ville et le faubourg que nous habitions, il se tourna vers moi et me dit : *Cher ami, je croyais que c'était l'œuvre de Dieu, et si cela n'est pas, j'avoue que je ne saurai plus reconnaître l'esprit de mensonge de l'esprit de vérité.* Puis il baissa la tête comme pour se recueillir et s'humilier, et garda le silence. Un moment après, il se retourna de nouveau, et avec le ton animé du prophète, l'accent d'une conviction profonde, le visage enflammé d'un feu tout divin : *Mais non*, dit-il, *c'est Dieu qui le veut : je puis m'être trompé sur le temps et sur les moyens; mais tôt ou tard cette Société existera.* Il prononça ces dernières paroles avec tant de force et d'énergie qu'il fit passer sa conviction dans mon âme, et même longtemps après la mort de ce digne supérieur, lorsque je repétai ces paroles à mes frères réunis, elles produisirent sur eux le même effet, et opé-

rèrent la même conviction. Effectivement, continuait le P. Varin, Dieu n'a pas agréé, pour commencer son œuvre, des instruments grands selon le monde ; mais, afin que la gloire en revînt à lui seul, il a voulu que la base de l'édifice fût posée sur la simplicité, la petitesse, le rien. »

Confident intime des plans du P. de Tournely, le P. Varin avait cru pendant quelque temps, ainsi que le P. Paccanari, que Dieu voulait se servir pour cette œuvre de l'archiduchessse Marie-Anne. Elle entra en effet avec empressement dans ce projet, et avec elle les deux demoiselles Naudet[1]. De Passau, où un commencement d'exécution avait eu lieu, elles se rendirent à Vienne, puis à Rome au palais Corsini, où, sous le nom de *Dilette*, elles formèrent une communauté. En peu de temps elles réunirent une vingtaine de compagnes ; et tout semblait annoncer une prospérité croissante, lorsque les revers de la Société de la Foi à Rome[2], et surtout le retour de l'archiduchesse en Allemagne, étouffèrent cette Congrégation dans son berceau. Madame Léopoldine, l'une des deux sœurs Naudet, alla se fixer à Venise, où elle établit une maison de *Dilette* qui, dit-on, subsiste encore aujourd'hui. Mais une œuvre circonscrite dans des limites aussi étroites ne pouvait être envisagée comme l'accomplissement des vœux et de la prédiction du P. de Tournely.

[1] Chap. IX, p. 88.
[2] *Notice* n° 16.

Cette prédiction avait fait une trop forte impression sur le P. Varin, et elle était trop conforme à ses désirs pour qu'il pût l'oublier. A son arrivée à Paris en 1800, il profita de la première occasion favorable pour mettre à exécution un projet médité depuis si longtemps.

Nous laissons ici parler le P. Varin : « Nous habitions à cette époque une maison située dans la rue de***. Une seule chambre composait notre logement : elle nous servait de dortoir, de réfectoire, de cuisine et de salle d'étude. Chacun faisait la cuisine à son tour, et l'on prétendait que c'était moi qui m'en tirais le mieux : je n'étais pas cependant bien habile. Une vieille table, quelques chaises et de pauvres grabats faisaient tout notre ameublement, de sorte que, si nous voulions recevoir plusieurs personnes, il fallait qu'une partie de la société s'assît sur les lits. Un jour que j'étais avec le P. Barat dans ce que nous appelions aussi notre salon, assis tous les deux sur une modeste couchette, je le questionnai sur sa famille. Il me dit qu'il avait une *petite sœur*. Ces paroles me firent une vive impression. Je lui demandai son âge et de quoi elle pouvait être capable. Il me répondit qu'elle avait dix-huit à dix-neuf ans, qu'elle apprenait le latin et le grec et traduisait facilement Virgile et Homère, qu'elle pourrait faire une bonne rhétoricienne ; mais que pour le moment elle était allée passer quelque temps dans sa famille. Au bout d'un mois, mademoiselle Madeleine-Sophie Barat revint à Paris. Je fus la voir, et je trouvai une jeune personne très-délicate de tempé-

rament, extrêmement modeste et d'une grande timidité. Quelle pierre fondamentale ! me dis-je à moi-même, répondant au sentiment intérieur que j'avais éprouvé, lorsque son frère m'avait parlé d'elle pour la première fois ; et cependant c'était sur elle que Dieu voulait élever l'édifice de la Société de son divin Cœur ; c'était ce petit grain de sénevé qui devait produire un arbre dont les rameaux s'étendent déjà si loin ! »

C'est ainsi que le P. Varin aimait à raconter cette première entrevue qui eut pour résultat la fondation de la Société des Dames du Sacré-Cœur.

Les fondements en furent jetés chez mademoiselle Duval, à Paris, rue de Touraine, où demeurait mademoiselle Barat. Depuis la première conversation que le P. Varin avait eue avec elle des rapports mutuels s'établirent. Une autre jeune personne, amie intime de celle-ci, partageait son désir d'une vie parfaite, et on pensa qu'elle pourrait être sa première compagne. Octavie Bailly, c'était son nom, avait toutes les qualités qu'on pouvait désirer, et entrait complétement dans les vues du P. Varin. Il préparait encore un autre sujet qu'il avait le projet de leur adjoindre plus tard : c'était mademoiselle Loquet, généralement estimée pour sa vertu.

Nos trois postulantes se réunirent à Paris avec une bonne fille, nommée Marguerite, qui les servait. Elles vivaient dans une grande solitude, s'exerçant à la pratique des devoirs conformes à l'esprit du nouvel institut. Le P. Varin, voyant ces âmes si bien disposées, et

conduit par l'esprit de Dieu qu'il consultait dans l'oraison, décida que, le 21 novembre de la même année 1800, mesdames Sophie et Octavie feraient une première consécration d'elles-mêmes au Cœur de Jésus, sous la protection de la très-sainte Vierge. C'est à ce moment que commença véritablement la Société des Dames du Sacré-Cœur, et le P. de Tournely put se réjouir du haut du ciel de voir enfin accompli son vœu le plus cher.

Dire les soins que le P. Varin prodigua à sa petite communauté, serait chose difficile. On ne peut se figurer jusqu'où il portait sa sollicitude et combien de fois, surtout à Amiens [1], où la petite communauté avait été transférée, il vint au secours de toutes les nécessités qu'éprouvent ordinairement les nouvelles fondations. Il continuait à les former par ses exhortations à l'esprit religieux selon le but de leur vocation. Absent comme présent, il s'en occupait sans cesse, et soutenait le courage de chacune soit par ses paroles pleines de force et d'onction, soit, pendant ses absences, par des lettres paternelles et toutes pleines de la charité qui débordait de son cœur.

En décembre 1802, mademoiselle Loquet, qu'on avait mise à la tête de la communauté, n'ayant pas été jugée propre à l'institut, le P. Varin, après avoir pris l'avis de toutes les religieuses dont le nom-

[1] La première maison qu'elles habitèrent à Amiens était située rue Martin-Bleudieu ; elles se fixèrent ensuite rue Neuve, et enfin dans la maison qu'elles occupent aujourd'hui rue de l'Oratoire.

bre s'était accru peu à peu, se décida à nommer supérieure madame Sophie Barat, vers laquelle tous les yeux et tous les cœurs s'étaient tournés. Quoique jeune encore, elle n'était âgée que de vingt et un ans, madame Barat se distinguait par une maturité bien au-dessus de son âge. A un esprit très-cultivé et déjà enrichi de connaissances étendues, elle joignait d'autres qualités plus précieuses pour le gouvernement d'un ordre religieux : un jugement solide, une rare prudence, un tact exquis, une piété exemplaire. Son élection fut un sujet de joie pour toute la maison, et y apporta un redoublement de ferveur et de charité. Madame Barat seule était inconsolable. La charge de supérieure paraissait à son humilité un fardeau au-dessus de ses forces : « Ce n'est pas vous qui vous êtes mise dans la position où vous êtes, lui écrivait à ce sujet le P. Varin ; soyez donc tranquille, et abandonnez-vous entre les mains de votre époux, etc. » Et plus tard : « Eh bien, votre sacrifice est-il fait ? Dites-vous encore : *Oh ! quel fardeau !* Du moins vous dites encore : *Passe, si je le portais bien et sans faiblir.* Mais avez-vous oublié que Notre-Seigneur est tombé sous le poids de la croix sans dire une fois qu'elle était trop pesante ? Il est tombé, il est vrai, mais sans se séparer de sa croix : il est arrivé au terme ; il est heureux : *Et ejus regni non erit finis.* Il est votre roi, votre époux, votre modèle. »

C'est ainsi que le P. Varin fortifiait et encourageait celle que Dieu avait destinée non-seulement à être supérieure de la maison d'Amiens, berceau de la So-

ciété, mais à porter bientôt seule le poids du gouvernement d'une Congrégation qui devait prendre un si rapide accroissement, et rendre quelques années plus tard de si grands services à l'Église dans les quatre parties du monde. Des fondations demandées à Grenoble, à Niort, etc., forcèrent madame Barat à s'éloigner d'Amiens ; elle y laissa pour supérieure madame Beaudemont, et fut, en 1806, nommée supérieure générale.

CHAPITRE XIV.

Voyage du P. Varin en Normandie. — Accroissement de la Société de la Foi. — Préventions du ministre de la police Fouché contre les Pères. — Commencement de persécution. — Le P. Bruson et le préfet de la Somme.

Dans un voyage en Normandie que fit le P. Varin, au mois de décembre 1800, il eut la consolation de recevoir dans la Société un jeune prêtre fort habile, l'abbé Bruson[1], et de ramener à Dieu trois condamnés, un vieillard, une femme et un jeune homme, qui, jusque-là, avaient repoussé opiniâtrément les secours de la religion. Ces malheureux, dont les paroles, le ton de voix, le regard et tout l'extérieur

[1] *Notice* n° 12.

décelaient des âmes profondément perverties et tombées dans le dernier degré d'abrutissement, vaincus par la grâce et par l'ascendant de la vertu du Père, lui firent l'aveu de leurs crimes en fondant en larmes, et quelques jours après, témoignèrent sur l'échafaud le plus vif repentir.

De retour à Paris, le P. Varin reçut encore de nouveaux renforts. Des ecclésiastiques du plus grand mérite, entre autres MM. Loriquet[1], Cahier[2], Béquet[3],

[1] *Vie du R. P. Loriquet de la Compagnie de Jésus.* 1 vol. in-12, chez Poussielgue-Rusand, 1845.

[2] Né à Soissons le 25 octobre 1773, le P. Louis-Edmond-Crépin Cahier achevait ses humanités au collége Louis-le-Grand à Paris, et dès lors se destinait à l'état ecclésiastique, quand la révolution vint interrompre le cours régulier de ses études. Appelé sous les drapeaux par la levée en masse qui enrôla toute la jeunesse française, il servit pendant quatre ans dans l'artillerie. Il consacra ensuite quatre autres années à l'éducation de plusieurs enfants de familles distinguées de Bordeaux, et entra, en 1801, dans la Société des Pères de la Foi, où il enseigna la grammaire et les belles-lettres. Après la suppression de cette Société, il fut promu au sacerdoce dans son diocèse, et y remplit successivement et avec zèle les fonctions de vicaire et de curé. En 1814, il s'empressa de solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus, et il exerça avec fruit les fonctions de professeur, de missionnaire et de prédicateur. Il mourut à Laval d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, le 13 octobre 1838, à l'âge de soixante-cinq ans; il en avait passé vingt-quatre dans la Compagnie de Jésus. Le P. Cahier était un religieux fervent, instruit dans les choses de Dieu, missionnaire zélé, prédicateur véhément, directeur expérimenté, bien qu'un peu rude.

[3] Le P. Pierre Béquet, né à Paris le 9 janvier 1771, commença ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice. Forcé par la révolution de changer de carrière, il s'engagea en qualité de médecin pour se rendre utile auprès des soldats. La tourmente étant apaisée, il reprit sa première vocation, reçut l'ordre de prêtrise, entra dans la Société des Pères de la Foi, et enseigna la grammaire

Debrosse[1], Demouchel[2], Ronsin[3], Varlet[4], se présentèrent pour entrer dans la Société et y furent admis.

Ces précieuses recrues permirent de former plu-

et la littérature dans les colléges de Lyon et de Belley. La Société de la Foi ayant été dissoute, il se retira d'abord à Tarare, près de Lyon, et ensuite à Paris, où les supérieurs ecclésiastiques lui confièrent les fonctions de vicaire dans la paroisse de Saint-Sulpice. Dès que la Compagnie de Jésus fut rétablie en France, le P. Béquet se hâta d'y entrer, et fut reçu par le P. de Clorivière, le 20 juillet 1814. Il exerça pendant plusieurs années la charge de recteur dans les colléges de Montmorillon et de Forcalquier, et sut toujours allier avec un si sage tempérament la fermeté et la douceur qu'il se fit aimer et respecter de ses inférieurs.

Après les ordonnances du 16 juin 1828, qui supprimèrent les colléges de la Compagnie de Jésus en France, le P. Béquet fut appliqué pendant quelque temps à l'enseignement littéraire des jeunes religieux de son ordre, et ensuite au saint ministère. Il prêcha des stations dans différentes villes de la Provence, et donna avec fruit les exercices spirituels à des prêtres réunis ou à des communautés religieuses. Enfin on le fixa dans la résidence de Toulouse, où il s'occupa du ministère de la confession, jusqu'à sa mort, arrivée le 25 janvier 1849. Le P. Béquet était remarquable par la politesse exquise de ses manières, par son amabilité, par l'effusion cordiale et par l'expansive charité avec lesquelles il accueillait ses confrères et les étrangers.

[1] *Notice* n° 13.

[2] *Notice* n° 14.

[3] *Notice* n° 15.

[4] Jean-Pierre Varlet, né à Reims le 13 mars 1769, fit son cours complet d'humanités et de philosophie au collége de cette ville, et y prit le grade de maître ès arts : après quoi il entra au séminaire pour y étudier la théologie. Mais au bout de dix-huit mois, la révolution le força de quitter la France et de se retirer à Louvain, où il continua d'étudier seul. La paix ayant été rendue à l'Église, il rentra dans sa patrie, et fut reçu en 1800 par le P. Varin dans la Société des Pères de la Foi.

Une école secondaire ayant été établie à Amiens dans l'ancienne

sieurs établissements dans les villes où la Société était appelée.

La première de ces villes fut celle de Lyon. Le P. Varin y envoya en 1801 les PP. Roger et Barat. Ils

maison des Pères de l'Oratoire, le P. Varlet fut choisi pour y enseigner la troisième, et il occupa cette chaire en 1803 et 1804. De là on l'envoya au collége de Belley, où il fut chargé de la classe de rhétorique, et ensuite de la direction des jeunes religieux de cette maison.

Après la suppression des établissements de la Société de la Foi en 1808, il fut nommé vicaire à Montbrison et à Meaux ; et curé dans le diocèse de Reims. Il remplissait à Meaux depuis trois mois les modestes fonctions de vicaire, lorsqu'il fut appelé dans la famille de M. le comte de Baulny, pour y diriger l'éducation des deux fils de ce respectable gentilhomme. Pendant sept années qu'il passa au sein de cette famille, il ne cessa de l'édifier par le spectacle de ses vertus, et il y a laissé une mémoire bénie et la réputation d'un saint.

Dès que la Compagnie de Jésus eut été rétablie en 1814, le P. Varlet, comme la plupart des anciens Pères de la Foi, s'empressa de solliciter son admission, et y fut reçu par le P. de Clorivière le 1er août de cette année. Mais la famille de Baulny, qui appréciait le rare mérite du P. Varlet, et qui l'aurait vu s'éloigner à regret avant qu'il eût terminé l'éducation des deux jeunes gens, obtint du P. de Clorivière que, par une faveur tout exceptionnelle, il pût continuer ses soins à ses élèves. Il ne fut donc réuni à ses frères en religion qu'au mois d'octobre 1821. Dans cet intervalle, il avait été admis néanmoins à prononcer ses premiers vœux au mois de mai 1817.

Pendant le cours de sa carrière religieuse, le P. Varlet mérita toujours l'estime et la confiance de ses supérieurs. Il fut recteur du petit séminaire de Bordeaux et du collége du Passage près Saint-Sébastien en Espagne, Père spirituel et supérieur de plusieurs résidences, et fondateur de celles de Nantes et de Poitiers. C'est dans cette ville qu'il passa les douze dernières années de sa vie.

On admira toujours dans le P. Varlet une piété éminente et une rare humilité qui le porta même à renoncer au grade de profès ; sa modestie, sa fidélité aux moindres règles, son respect pour les su-

opérèrent des conversions nombreuses, et après quatre mois de séjour, ils y établirent un pensionnat.

Dans le même temps à peu près, le P. Varin quitta le logement qu'il avait occupé jusqu'alors dans la rue du Pot-de-Fer à Paris, et alla se fixer au Gros-Caillou, dans une maison appartenant à madame la marquise de

périeurs ; mais surtout l'aménité de son caractère, sa politesse exquise, et une charité sans bornes, lui concilièrent constamment la vénération et l'amour de ses frères et des étrangers. On se ferait difficilement une idée de la délicatesse de sa conscience en ce qui regarde la charité envers le prochain. Il ne parlait des autres que pour les louer ou pour les excuser ; et parfois s'il arrivait que, par inadvertance, on se permit quelques paroles de blâme, le bon Père se bouchait aussitôt les oreilles pour témoigner sa désapprobation.

Deux ans avant sa mort, le P. Varlet perdit entièrement l'usage de la vue, et fut privé ainsi du bonheur d'offrir le saint sacrifice. Il supporta cette épreuve avec une patience invincible, et ne chercha de consolation que dans la réception journalière de la sainte communion. Le visage toujours joyeux, il charmait par l'agrément de sa conversation ceux de ses frères qui venaient le visiter, s'informant avec intérêt de tout ce qui concernait les autres, ne cessant de les louer, mais ne parlant de lui que rarement et en peu de mots. Il avait cependant rempli avec talent et succès pendant plusieurs années les fonctions de prédicateur dans les premières églises de la capitale, et nous avons vu plus haut que la confiance des supérieurs l'avait placé plus d'une fois à la tête de ses frères.

Une épreuve plus pénible encore l'attendit aux derniers jours de sa vie : le bon Père tomba dans l'enfance. Mais même en cet état d'infirmité, il conserva l'aménité de son caractère ; et tout son extérieur respirait le calme et l'innocence d'une âme agréable à Dieu. Il mourut à Poitiers dans la paix du Seigneur, le 26 avril 1854. Chacun des Pères, en le voyant sur son lit de mort, ne pouvait s'empêcher de répéter cette parole de l'Écriture : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur* (Apoc., xii, 3) ; et cette autre : *Que mon âme meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur* (Num., xxiii, 10).

Trans. Cette respectable dame se montra toujours à l'égard des Pères de la Foi, et plus tard du noviciat de Montrouge, une protectrice zélée et une généreuse bienfaitrice. La nouvelle habitation offrait plus de facilité pour observer les règles et l'ordre des exercices prescrits aux novices. Ceux-ci, après quatre ou cinq mois de noviciat, étaient ordinairement lancés dans le ministère. C'était là sans doute un temps d'épreuve bien court, trop court. On pourrait même peut-être accuser le supérieur de s'être trop hâté dans l'acceptation de certains établissements, et de n'avoir pas laissé aux sujets nouvellement entrés le temps suffisant pour se former à l'esprit religieux. Mais il était difficile de résister à l'entraînement des circonstances et aux demandes nombreuses qui arrivaient de toutes parts.

On ne doit point oublier non plus que tous les sujets admis en France dans les premières années étaient des prêtres éprouvés par la persécution révolutionnaire et exercés à la pratique des plus solides vertus. La plupart d'entre eux sont entrés plus tard dans la Compagnie de Jésus et ne se sont jamais démentis.

Un an environ après la fondation du collége de Lyon, un second établissement fut formé à Amiens, dans la maison occupée avant la révolution par les Pères de l'Oratoire[1].

[1] Cette maison, ainsi que nous l'avons dit plus haut, p. 135, a été habitée plus tard par les Dames du Sacré-Cœur qui l'occupent encore en ce moment.

La direction de ce collége fut confiée d'abord au P. Jennesseaux, et ensuite au P. Bruson.

Le P. Varin, ayant achevé l'organisation du collége d'Amiens, revint à Paris où il fut atteint d'une longue et dangereuse maladie. A peine rétabli, il vit s'élever un orage qui ne tendait à rien moins qu'à la ruine entière de la Société de la Foi en France. Les établissements de Lyon et d'Amiens, les relations multipliées avec les nombreux candidats qui se présentaient, et plus encore les rapports indispensables avec le supérieur général de Rome, avaient rendu nécessaire une correspondance active et étendue. Cette multitude de lettres fixa l'attention de la police. On commença par ouvrir celles qui venaient de Rome ou qui y étaient envoyées; les autres eurent ensuite le même sort : on en prenait copie, on les refermait, et elles étaient expédiées à leur adresse, sans que le P. Varin ni aucun des siens pussent concevoir le plus léger soupçon. La police crut enfin qu'il était temps d'arrêter cette prétendue conspiration qui lui semblait pouvoir éclater à chaque instant. Le ministre Fouché fit comparaître devant lui le P. Varin. Il lui mit sous les yeux la plupart des lettres copiées, celles surtout qui paraissaient devoir le compromettre davantage et le convaincre de trames contre l'État; puis d'un ton grave et imposant, il lui demande : Pourquoi ce style énigmatique? Pourquoi ces expressions équivoques, figurées? Que signifie ce commerce qui prospère? Que veulent dire ces lettres initiales... et ces points... et ces réticences.... etc., etc.? Le P. Varin, qui ne s'attendait à

rien moins qu'à un semblable interrogatoire, étonné de voir toute sa correspondance entre les mains de la police, hésita un instant ; mais s'étant recommandé à Dieu, sans s'émouvoir, il résolut de déclarer toute la vérité, franchement, clairement, simplement. Il exposa au ministre le plan et les projets de la Société de la Foi ; il donna les raisons qui l'avaient engagé lui et ses correspondants à se servir d'expressions voilées, il expliqua la nature et le but de sa correspondance avec le P. Paccanari, etc. Ses réponses ne dissipant pas les soupçons, il indiqua des personnes non suspectes, dont il était connu, et nomma entre autres Mgr Spina, archevêque de Corinthe, et nonce du saint-siége en France. Ce prélat s'empressa de rassurer le ministre de la police ; et ses explications ayant été trouvées conformes à celles du prétendu conspirateur, on le laissa aller en liberté. La vérité avait été mise dans tout son jour ; le ministre n'avait rien découvert qui pût infirmer le moins du monde les déclarations du P. Varin. Cette affaire néanmoins laissa dans l'esprit de Fouché une impression défavorable, qui, jointe à ses dispositions hostiles à la religion, produisit plus tard de fâcheux résultats. Quant au P. Varin, ce fut pour lui un avertissement de ne rien écrire désormais, et d'engager les autres à n'écrire que de la manière la plus simple, la plus claire sur tout ce qui avait trait au gouvernement de la Société de la Foi, et de s'abstenir avec le plus grand soin des sujets qui pouvaient paraître avoir rapport à la politique.

Un orage du même genre éclata à Amiens presque dans le même temps. La réputation du pensionnat de l'Oratoire commençait à se répandre. Le préfet de la Somme, M. Quinette, s'en alarma. Les uns disaient que les directeurs de cet établissement étaient des jésuites déguisés ; d'autres, qu'ils appartenaient à une nouvelle Congrégation ; ceux-ci qu'ils étaient favorables, ceux-là qu'ils étaient contraires au gouvernement. Quinette voulut s'assurer de la vérité par lui-même ; il fit appeler à la préfecture le P. Bruson, supérieur de l'établissement. Le préfet passait pour un homme fin et habile. Le P. Bruson, qui avait prévu cette espèce d'interrogatoire, prépara ses réponses de manière à ne point donner prise. En vain Quinette multiplia les questions et se retourna dans tous les sens pour savoir positivement ce qu'étaient les directeurs de la maison de l'Oratoire, il ne put jamais tirer du Père que des réponses évasives, vagues ou équivoques. Le résultat de cet entretien fut tout différent de celui auquel s'attendait le P. Bruson. Le préfet, regardant les Pères de la Foi comme des hommes faux, dissimulés, et par là même dangereux à l'État, se prononça hautement contre eux ; et cette affaire eût infailliblement amené une nouvelle tempête, si le P. Varin, instruit de tout à temps, ne fût accouru sur-le-champ à Amiens pour la prévenir. Il alla trouver Quinette ; il lui répéta avec simplicité tout ce qu'il avait dit à Fouché sur l'origine, l'esprit et le but de la Société de la Foi. Le préfet fut ravi de la franchise et de la candeur du Père : « Pourquoi,

lui dit-il, votre confrère ne m'a-t-il pas parlé de la sorte? Il a fait tout ce qu'il fallait pour exciter en moi de justes soupçons contre vous. Maintenant que je vois ce que vous êtes, mon intention n'est pas de gêner votre ministère; continuez à vous en occuper; ne vous mêlez pas de politique, et soyez sans inquiétude. »

Quinette tint parole, et si deux ans plus tard les Pères durent transporter leur pensionnat hors de la ville, on a lieu de croire que le préfet fut étranger à cette mesure.

CHAPITRE XV.

Voyage du P. Varin à Rome. — Bienveillance du ministre des cultes Portalis envers les Pères. — Collége de Belley. — Décret de 1804. — Collége de Roanne.

De retour à Paris, le P. Varin trouva une lettre du P. Paccanari, qui l'appelait à Rome pour une assemblée, où devaient se traiter divers points concernant le bien général de la Société. Il partit dans les premiers jours de juillet 1802, accompagné du P. Rozaven qui avait été mandé d'Angleterre pour le même objet; et ils arrivèrent à Rome la veille de la fête de saint Ignace.

Ces deux Pères n'étaient pas encore rendus à Rome,

lorsqu'un incident vint révéler les préventions toujours subsistantes du gouvernement contre la Société de la Foi. Le P. Leblanc, supérieur de la maison de Paris, fut cité à comparaître devant un commissaire de police, et sommé de lui remettre les statuts de la Société, sur laquelle le premier consul demandait un rapport détaillé et fidèle. Dans son embarras, le P. Leblanc eut recours au ministre des cultes, Portalis. Celui-ci avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance au P. Varin, et jusque dans ses dernières années, ce bon Père parlait avec reconnaissance des services que le ministre avait rendus à la Société. « Il était pour moi comme un père, disait-il; nos intérêts semblaient être les siens : Comment vont nos affaires? me demandait-il quand il me voyait. Et lorsque j'éprouvais quelque difficulté, il cherchait avec moi des expédients pour me tirer d'embarras. Il m'avait permis de venir le trouver à toute heure sans m'assujettir à celles des audiences publiques, afin de pouvoir m'entretenir plus librement. » Ce fut donc à Portalis que s'adressa le P. Leblanc. Le ministre accueillit favorablement la réclamation du Père, expliqua au premier consul plusieurs pièces que le P. Leblanc avait produites, et la tempête fut apaisée. Napoléon n'insista pas pour le moment ; il se contenta de dire à Portalis : « Laissons-les faire; nous verrons plus tard à quoi ils pourront nous servir. »

Cependant les Pères assemblés à Rome avaient commencé leurs conférences le 6 août, et les continuèrent jusqu'au 15 du même mois. Il s'agissait dans

cette réunion de régler certains points de discipline, d'établir une marche uniforme dans le gouvernement de la Société et de faire régner le même esprit dans les provinces. On prit pour base des délibérations et des décrets les constitutions et les règles de saint Ignace. Mais on se donna une grande latitude dans le choix. On dérogea même bientôt à plusieurs articles qui avaient été adoptés, ou l'on en dispensa pour un temps.

Avant de quitter l'Italie, les Pères provinciaux assistèrent, d'après l'ordre du P. Paccanari, à une mission qui fut prêchée à Spolette. Le but du supérieur était de donner à ses confrères une idée de la marche à suivre dans ces exercices, et de les rendre témoins des cérémonies qui s'y pratiquaient, pour en transporter l'usage dans les autres provinces, autant que le permettraient les circonstances et les mœurs des populations. Après la clôture de cette mission, les PP. Rozaven et Varin retournèrent reprendre le gouvernement de leurs provinces.

En revenant de Rome, le P. Varin passa par Lyon; il y arriva dans le courant du mois d'octobre 1802, précisément au moment où venait d'être dissous le pensionnat formé dans cette ville six mois auparavant. On ne peut assigner à cette suppression d'autre cause que la haine des ennemis de la religion, irrités de la prospérité toujours croissante de cet établissement. Mais comme si la Providence eût voulu ménager aux Pères une compensation, un mois s'était à peine écoulé depuis la dissolution du pensionnat de Lyon,

que le maire de Belley vint, au nom du sous-préfet, offrir au P. Roger l'ancien collége des jésuites, vaste et beau local, mais dans un état complet de dégradation. Le P. Varin, instruit par le P. Roger de la démarche du maire, envoya le P. Debrosse et un autre Père pour présider aux travaux préliminaires de réparation et préparer les voies. On ne put néanmoins ouvrir les classes que vers la fin de janvier 1803. Dès la seconde année, cette maison compta deux cents pensionnaires, outre un nombre considérable d'externes. Ce collége fut un des plus florissants qu'aient formés les Pères de la Foi, et celui qui subsista le plus longtemps. C'est là que fit ses études le trop célèbre Lamartine[1].

[1] Voici en quels termes le poëte, dans un de ses derniers ouvrages, s'exprime sur le compte de ses anciens maîtres :

«Un collége dirigé par les jésuites (c'était à Belley, sur la frontière de Savoie) était alors en grande renommée, non-seulement en France, mais encore en Italie, en Allemagne et en Suisse. Ma mère m'y conduisit.

«En y entrant, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale rendue à de malheureux enfants, pour l'amour de l'or, par des industriels enseignants, et une éducation donnée au nom de Dieu et inspirée par un religieux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas là ma mère; mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses. J'étais aigri et endurci ; je me laissai attendrir et séduire. Je me pliai de moi-même à un joug que d'excellents maîtres savaient rendre doux et léger. Tout leur art consistait à nous intéresser nous mêmes aux succès de la maison et à nous conduire par notre propre volonté et par notre propre enthousiasme. Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes

A Amiens, le nombre des pensionnaires augmentait chaque année. La ville de Beauvais, jalouse de jouir du même avantage, s'adressa au ministre de l'intérieur, Chaptal, et elle sut, par le moyen de ses premiers magistrats, intéresser le ministre en sa faveur. Chaptal donna ordre de préparer une maison assez vaste pour recevoir trois cents pensionnaires. Le P. Varin alla en prendre possession au commencement de 1804. Mais tandis qu'il se préparait à organiser cet établissement, il apprit qu'un nouvel orage grondait sur la Société.

Les ennemis de la religion, irrités du bien qu'opéraient les Pères, avaient adressé de vives réclamations au gouvernement, et n'avaient rien omis pour lui rendre odieuse la Société de la Foi. De concert avec Fouché, qui venait de rentrer en grâce, ils l'avaient représentée comme incompatible avec la tranquillité publique, et en état permanent de conspiration. Ils sollici-

nos âmes avaient trouvé leurs ailes et volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés dans le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce que l'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant.

« Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et sensible et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout. Quant à eux, ils ne faisaient pas semblant de nous aimer; ils nous aimaient véritablement, comme les saints aiment leur devoir, comme les ouvriers aiment leur œuvre, comme les superbes aiment leur orgueil. Ils commencèrent par me rendre heureux : ils ne tardèrent pas à me rendre sage.

« La piété se ranima dans mon âme; elle devint le mobile de mon

taient donc la dissolution des maisons de l'ordre. Il ne fut pas difficile de faire partager ces idées au chef de l'État, auprès duquel les Pères avaient été indignement calomniés. En conséquence, un décret fut rendu qui supprimait tous les établissements des Pères de la Foi en France. A peine le P. Varin en fut-il instruit qu'il se rendit à Paris. D'après le conseil de ses amis, il rédigea un mémoire court et substantiel où étaient exposées et réfutées en peu de mots les calomnies dont la Société était l'objet.

Le ministre des cultes, Portalis, après quelques hésitations, se chargea de présenter le mémoire, pourvu que le cardinal Fesch consentît à l'appuyer de tout son crédit. Chaptal, qui de son côté avait reçu une réclamation de la part d'un grand nombre des principaux habitants d'Amiens, voulut bien aussi interposer sa médiation. Il ne fut pas d'abord favorablement accueilli par le premier consul ; mais dans le

ardeur au travail. Je formai des amitiés intimes avec des enfants de mon âge, aussi purs et aussi heureux que moi. Ces amitiés nous refaisaient, pour ainsi dire, une famille....

« Ce jour le jour de la sortie du collége) arriva enfin. Ce fut un des plus beaux de mon existence. Je fis des adieux reconnaissants aux excellents maîtres qui avaient su vivifier mon âme, en formant mon intelligence, et qui avaient fait, pour ainsi dire, rejaillir leur amour de Dieu en amour et en zèle pour l'âme de ses enfants. Les PP. Debrosse, Varlet, Béquet, Wrintz surtout, mes amis plus que mes professeurs, restèrent toujours dans ma mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance, de paternité, de tendresse et de grâce pour leurs élèves. Leurs noms feront toujours pour moi partie de cette famille de l'âme à laquelle on ne doit pas le sang et la chair, mais l'intelligence, le goût, les mœurs et le sentiment. » (*Confidences*, liv. VI, notes 2, 3 et 4.)

même temps, Portalis parut avec le mémoire du P. Varin. Le style concis, énergique et même un peu militaire de ce mémoire, la délicatesse et le tact avec lesquels il était rédigé, firent une vive impression sur l'esprit du premier consul. Le cardinal Fesch vint porter le dernier coup. Outre le désir d'empêcher l'effet d'une mesure qui devait être si funeste à la religion en France, il était personnellement intéressé dans cette affaire. Il connaissait les heureux résultats du zèle des Pères de la Foi dans la ville de Lyon et dans celle de Belley, alors du diocèse de Lyon, où ils dirigeaient un collége florissant. Le cardinal voulait conserver ces avantages et les étendre même, comme il le fit peu de temps après, en formant d'autres établissements en différentes villes du Lyonnais. Il plaida donc la cause des Pères avec chaleur, développa le mémoire du P. Varin, rendit palpables les calomnies de ses ennemis, fit ressortir tout le profit qu'une saine politique pouvait retirer des principes professés par les Pères et de l'éducation chrétienne qu'ils donnaient à la jeunesse. Des raisons si puissantes et tant de moyens réunis produisirent leur effet. Le décret ne fut point publié. Néanmoins le P. Varin crut qu'il était prudent d'ajourner l'ouverture du collége de Beauvais, et de transférer celui d'Amiens dans un des faubourgs de la ville[1] où il continua de prospérer.

Ce terrible orage était à peine apaisé que la Provi-

[1] Il fut placé au faubourg Noyon, dans la maison occupée depuis par les religieuses de la Sainte-Famille.

dence ménagea au P. Varin l'occasion de former un nouvel établissement. Le maire de Roanne, au nom de toute la ville, l'invita à venir prendre possession de l'ancien collége des jésuites. Bâti autrefois par la famille du P. Cotton, confesseur de Henri IV, ce collége était remarquable par son étendue, ses vastes et beaux jardins, et par une église que le vandalisme révolutionnaire avait épargnée. Le P. Varin accéda à cette demande, et, dès le mois d'avril 1804, les professeurs destinés pour le collége de Beauvais ouvraient les classes dans celui de Roanne. Avant la fin de l'année, il comptait plus de cent pensionnaires, et un grand nombre d'externes fréquentaient les cours.

CHAPITRE XVI.

Missions de Tours, d'Amiens, de Saint-Valery-sur-Somme et d'Abbeville.

En établissant des pensionnats et des colléges, le P. Varin ne négligeait pas un autre genre de ministère qui lui avait été recommandé à Rome, et qu'il avait lui-même fort à cœur; c'était l'œuvre des missions. Au commencement du mois d'avril 1804, il avait organisé un corps de missionnaires assez nombreux pour donner des missions générales dans les grandes

villes. Les PP. Lambert, Gloriot, Thomas[1], Varlet, Enfantin et le P. Varin lui-même ouvrirent la carrière par la mission de Tours. Elle avait été demandée par le cardinal de Boisgelin, prélat recommandable par ses lumières, son zèle et ses vertus. Cette mission eut un plein succès et l'ébranlement fut général. Toutefois, les commencements étaient loin de promettre des résultats aussi consolants. Les Pères les plus éloquents s'étaient fait entendre inutilement. L'auditoire semblait demeurer impassible. Le P. Enfantin, qui jusque-là n'avait montré que des talents fort ordinaires, joints à beaucoup de simplicité, demande au P. Varin la permission de monter en chaire : *Puisque tout est*

[1] Le P. Antoine Thomas, docteur de Sorbonne, né à Sotteville en Normandie le 23 septembre 1753, était un prêtre rempli de science, de mérite et de vertu. Pendant la terreur, il fut emprisonné à Arras, et condamné à mort comme prêtre réfractaire ; mais une maladie dont il fut atteint fit différer son exécution. Pendant cet intervalle, Robespierre ayant été renversé, M. Thomas recouvra la liberté. A sa sortie de prison, il se retira d'abord à l'hôtel Blin de Bourdon à Amiens, et puis au château de Béthencourt près de cette ville. Là, outre l'office de chapelain qu'il remplissait dans le château, il exerça le saint ministère auprès des habitants de la paroisse que le malheur des temps avait privés de toute instruction religieuse, et de nombreuses conversions furent la récompense de son zèle. En 1803, l'abbé Thomas quitta Béthencourt et entra dans la Société des Pères de la Foi, où il fut appliqué aux fonctions de missionnaire aussi longtemps que les circonstances le permirent. Admis en 1814 dans la Compagnie de Jésus, il reprit le cours de ses missions ; nommé supérieur de la maison de Laval, il parcourut pendant plus de quinze ans les principales villes de France avec plusieurs de ses confrères, et Dieu répandit sur leurs travaux les bénédictions les plus abondantes. On admirait dans le P. Thomas la candeur, la simplicité, l'aménité du caractère, jointes à la science et au dévouement. Il mourut à Laval le 23 mars 1833.

à peu près désespéré, dit celui-ci, *il n'y a pas grand risque à courir.* Le P. Enfantin monte en chaire. Son sermon fut celui d'un bon prêtre et d'un missionnaire zélé ; mais il y mit tant de laisser-aller, de traits naïfs, de singularités, que le P. Varin, en l'écoutant, était comme sur des épines. A peine le prédicateur eut-il fini, que le supérieur va le trouver à la sacristie : *Qu'avez-vous fait, mon Père, qu'avez-vous dit? Vous avez donné le coup de grâce à la mission; il ne nous reste plus qu'à partir.* Il était occupé à faire cette reprimande au P. Enfantin, lorsque le sacristain arrive : *Vite, mes Pères, on vous attend à l'Église : les confessionnaux sont encombrés.* De ce moment data le succès de la mission, et la réputation de l'excellent prêtre qui bien inopinément en fut la première cause[1]. Le préfet eut beau manifester son opposition à l'œuvre de Dieu ; en vain appela-t-il une troupe de comédiens pour faire diversion : le théâtre demeura constamment désert, et les acteurs furent obligés de lâcher prise. La mission dura six à sept semaines. A l'exception d'un petit nombre de cœurs endurcis, la population entière s'approcha des sacrements. Le cardinal de Boisgelin assistait à tous les exercices, et le clergé, à son exemple, rivalisa de zèle avec les missionnaires. Un des chanoines, l'abbé Cabarat, non content de partager leurs

[1] Le P. Enfantin ne cessa depuis, pendant les temps difficiles qui terminèrent le premier empire, et l'époque plus paisible de la restauration, de parcourir en apôtre un grand nombre de diocèses de la France, produisant partout des fruits de salut.

travaux à Tours, voulut embrasser leur genre de vie. C'était un des membres les plus influents du conseil archiépiscopal et le confident du cardinal. Au moment où le P. Varin annonça au prélat la résolution du pieux chanoine : « Quand je vous ai appelés pour donner la mission, répondit-il, je ne pensais pas que vous me la feriez payer si cher. Cependant je ne veux pas m'opposer aux desseins de Dieu sur M. Cabarat. Je vous demande seulement de me le laisser encore un an. Il a entre les mains le fil de toutes les affaires du diocèse. J'ai besoin de lui pour former son remplaçant. Au reste, dès aujourd'hui je le regarde comme vôtre, et je veux être son premier maître des novices[1]. »

La mission d'Amiens suivit sans intervalle celle de Tours. Elle fut couronnée d'un succès égal. Les exercices avaient lieu dans toutes les paroisses simultanément. L'auditoire de la seule cathédrale était habituellement composé de dix mille personnes. On compta plus de six cents mariages réhabilités.

A Saint-Valery-sur-Somme où les missionnaires se transportèrent après la mission d'Amiens, ils éprouvèrent d'abord de grandes difficultés pour attirer le peuple à l'église. Ils y réussirent néanmoins à force

[1] Le P. Cabarat dirigea pendant deux ans le collége de Roanne. Après la dissolution de la Société des Pères de la Foi, il fut nommé chanoine et vicaire général de Lyon. En 1814, ce bon Père était en route pour aller rejoindre ses confrères à Paris, et solliciter avec eux son entrée dans la Compagnie de Jésus, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau.

de zèle et d'industrie, et grâce au concours d'âmes pieuses qui vinrent d'Amiens pour les seconder. Quelques sermons sur les grandes vérités commençaient à remuer les consciences, lorsqu'un événement terrible, qui fut regardé comme un châtiment du ciel, acheva l'œuvre de la conversion des plus obstinés. Inspirés par l'ennemi de tout bien et voulant à tout prix empêcher l'effet de la mission, un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles organisèrent des danses et d'autres divertissements sur les bords de la Somme. Une partie notable de la ville accourut à ce spectacle. Enhardis par le succès, ils imaginèrent de nouvelles parties de plaisir. Ils préparent et décorent une grande barque sur laquelle ils montent en foule. Le ciel était calme et serein. La troupe joyeuse descend la Somme jusqu'à son embouchure; les deux rives étaient garnies d'une multitude de spectateurs. Tout à coup s'élève un vent impétueux qui fait pencher la barque sur un des flancs : la foule se précipite du côté opposé; le reflux d'une vague pousse l'embarcation dans le même sens et la fait chavirer : elle disparaît, et cent personnes sont englouties dans les flots. Cette épouvantable catastrophe fut un coup de justice miséricordieuse pour toute la ville. On y reconnut la main de Dieu. Jamais on ne vit plus de docilité à la grâce et de plus sincères retours à Dieu. Les missionnaires eurent beaucoup de peine à s'arracher du milieu de ce bon peuple.

La mission d'Abbeville les attendait. Là aussi ils eurent la consolation de recueillir des fruits abon-

dants, malgré les épreuves et les traverses sans nombre auxquelles ils furent soumis. La persécution alla si loin que, aussitôt après le retour des Pères à Amiens, l'autorité civile leur signifia l'ordre de quitter le département dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être arrêtés par la gendarmerie. En conséquence de cet ordre, on fut obligé de suspendre l'œuvre des missions.

CHAPITRE XVII.

La Mère Julie et la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame.

Pendant les missions d'Amiens, de Saint-Valery et d'Abbeville, l'action des missionnaires fut puissamment secondée par une pieuse fille, d'un rare mérite, d'un zèle ardent, et d'une vertu solide et éclairée, Julie Billiart, connue dans la suite sous le nom de Mère Julie, et fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame [1]. Les relations qui ont existé entre le P. Varin et la Mère Julie, la part d'influence que le saint homme exerça dans l'établisse-

[1] Nous avons puisé dans la *Collection des précis historiques de Bruxelles*, par le P. Ed. Terwecoren, la plupart des détails que nous donnons ici sur la Mère Julie et sur la Congrégation de N.-D. V. 6e année, p. 116, 141 et 165.

ment de cette Congrégation, ne nous permettent pas de passer sous silence les traits les plus saillants de la vie de cette vénérable servante de Dieu.

Julie Billiart naquit à Cuvilly, près Compiègne, en 1751, de parents peu favorisés des dons de la fortune, mais dès l'âge le plus tendre, Dieu la prévint de ses grâces, et manifesta des vues de miséricorde spéciale sur cette enfant de bénédiction. A peine âgée de sept à huit ans, elle assemblait les petits enfants, et leur apprenait le catéchisme dont elle possédait déjà parfaitement la lettre, et dans l'explication duquel elle faisait paraître dès lors une merveilleuse intelligence.

Le digne curé de sa paroisse, M. Dangicourt, ne tarda pas à découvrir les trésors de grâces cachés dans cette âme d'élite : il lui prodigua des soins tout particuliers ; et dès l'âge de neuf ans, il crut pouvoir admettre la petite Julie à la première communion.

Julie en avançant en âge avançait aussi en vertu. Dieu, qui l'appelait à faire de grandes choses pour sa gloire, voulut l'y préparer en la faisant passer par le creuset des tribulations. Elle tomba malade. La complication de ses maladies ne céda devant aucun remède, et la laissa, à l'âge de trente ans environ, percluse des deux jambes. Elle souffrait constamment de grandes douleurs dans tout le corps ; et une contraction violente des nerfs de la mâchoire lui ôta même la possibilité de parler d'une manière intelligible. M. Dangicourt, qui avait continué de la diriger et qui la soutenait dans cette épreuve, lui portait tous

les jours la sainte communion, et la pieuse infirme passait la journée dans une intime union avec son créateur. Elle fut clouée vingt-deux années entières sur un lit de souffrances sans pouvoir faire un pas. De respectables dames, conduites par le digne curé, venaient quelquefois chercher auprès de Julie des exemples de patience et de résignation, et lui donner des témoignages de leur affectueuse sympathie.

Mais ces consolations furent bientôt enlevées à la pauvre malade. Le curé et les nobles dames furent obligés de fuir pour échapper à la persécution révolutionnaire. Dès lors plus de sacrements, plus de communions. Laissée pour ainsi dire à elle-même, elle était comme accablée sous le poids de ses épreuves et de ses maux. Le Seigneur néanmoins, qui ne permet jamais que ses élus soient tentés au-dessus de leurs forces, lui rendit après quelque temps la paix et le bonheur qu'elle avait précédemment goûtés.

La réputation de piété dont jouissait Julie la rendit suspecte aux révolutionnaires. Ils cherchèrent à s'emparer de sa personne pour lui faire subir d'ignobles outrages ; mais elle passa au milieu d'eux, cachée au fond d'une voiture, sans qu'ils s'en aperçussent.

C'était en 1794. Une des dames qui avait connu Julie s'était réfugiée à Amiens. Elle écrivit à la pieuse fille pour lui persuader de venir demeurer dans un petit appartement de l'hôtel Blin, où elle avait pris son logement. C'est là que le ciel l'attendait pour l'accomplissement de ses desseins éternels.

Mademoiselle Marie-Louise-Françoise, vicomtesse

Blin de Bourdon, que Dieu destinait à travailler, de concert avec Julie, au salut des âmes, venait aussi de traverser de mauvais jours : elle sortait de prison, où elle avait été détenue avec sa famille. Déjà condamnée à périr sur l'échafaud, elle fut rendue à la liberté au moment de la chute de Robespierre. Elle résolut dès lors de renoncer au monde, et désabusée des avantages que la nature et la fortune pouvaient lui offrir, elle se consacra tout entière à la prière et aux bonnes œuvres.

Dès qu'on eut conduit Julie Billiart chez mademoiselle Blin, celle-ci se fit un devoir de soigner l'infirme que le ciel lui envoyait, et eut pour elle les attentions de la garde-malade la plus assidue. Malgré ce qu'avait de peu attrayant cet office de charité auprès d'une malade dont elle ne pouvait même comprendre le langage, il s'établit entre ces deux âmes une de ces saintes amitiés dont la mort même ne peut rompre les liens.

Vers le même temps à peu près, le Seigneur ménagea à Julie une de ces consolations dont son âme était le plus avide. Un vertueux prêtre, M. Thomas, dont nous avons parlé plus haut [1], vint aussi demeurer chez M. Blin. Il disait la messe dans la chambre de l'infirme, lui donnait tous les jours la sainte communion, présidait aux exercices religieux de plusieurs jeunes personnes qui se réunissaient auprès de Julie et qui lui donnaient le nom de *Mère*. Mais M. Thomas fut de nouveau recherché par les ennemis de la

[1] Chap. xvi, p. 154.

religion : peu s'en fallut qu'il ne tombât entre leurs mains. Pour se mettre à l'abri des visites domiciliaires, il alla se réfugier à Béthencourt, dans un château appartenant à deux des demoiselles qui faisaient partie de la société de l'hôtel Blin. On y transporta également la Mère Julie, et mademoiselle Blin de Bourdon voulut les suivre. Dans ses travaux auprès des habitants de Béthencourt, l'abbé Thomas fut secondé avec zèle par la Mère Julie et par sa vertueuse compagne. Elles se chargèrent de préparer les personnes de leur sexe à la réception des sacrements. Elles faisaient le catéchisme aux petites filles, leur apprenaient à lire, à écrire, à tricoter, mais sans penser encore à consacrer toute leur vie à l'éducation de la jeunesse. Le village entier changea bientôt de face, et Dieu couronna de succès consolants ces premiers travaux. A la fin de février 1803, les habitants du château de Béthencourt revinrent à Amiens, et M. Thomas entra dans la Société des Pères de la Foi.

Le P. Varin, à qui le P. Thomas avait fait connaître la Mère Julie, découvrit bientôt les trésors de grâce renfermés dans cette âme simple et généreuse, et contre toute apparence, il la crut appelée à travailler à la gloire de Dieu d'une manière plus étendue qu'elle ne l'avait fait jusque-là. Mais lorsqu'il communiquait ses pensées à l'humble malade, elle répondait avec candeur : *Mon Père, comment cela se pourrait-il faire?* Julie avait, il est vrai, recouvré depuis quelque temps l'usage de la parole ; mais la paralysie était toujours complète, et ses souffrances souvent très-vives.

Elle commença néanmoins à recevoir, dans la maison où elle s'était retirée avec mademoiselle Blin, quelques demoiselles d'un esprit droit et remplies de zèle pour l'instruction des jeunes filles pauvres. On s'attacha à former les pieuses maîtresses aux vertus religieuses et aux connaissances nécessaires à l'éducation de la jeunesse ; et le ciel, qui avait choisi Julie pour son œuvre, bénissait visiblement ses efforts.

En 1804, le P. Varin leur donna une petite règle par forme d'essai ; et le 2 février, les premiers membres de cette Société se dévouèrent en présence du Saint-Sacrement à l'éducation de la jeunesse. Elles se consacrèrent aussi au Cœur de Jésus, sous la protection du Cœur de Marie.

C'est vers cette époque qu'eut lieu la mission d'Amiens dont nous avons parlé au chapitre précédent. Les compagnes de Julie en suivirent les exercices ; Julie elle-même s'y rendit plusieurs fois en chaise à porteurs. Les missionnaires de leur côté envoyaient à la communauté naissante les femmes et les filles que leur ignorance ne permettait pas d'admettre à la participation des sacrements, et elles y recevaient l'instruction religieuse qui leur manquait.

Dans le même temps, Dieu accorda à la foi vive et à l'obéissance de la Mère Julie la guérison de la paralysie dont elle était depuis si longtemps affligée ; il se servit pour opérer ce prodige du ministère de l'un des missionnaires, le P. Enfantin. Celui-ci vint un jour trouver la Mère Julie, et il lui dit qu'il faisait une neuvaine au Sacré-Cœur pour une personne à laquelle

il s'intéressait, et il la pria de s'y unir : ce qu'elle fit sans demander plus d'explication. Le 8 juin 1804, jour de la fête du Sacré-Cœur, et le cinquième de la neuvaine, le P. Enfantin revint. On avait porté Julie au jardin, et elle s'y trouvait seule en ce moment : « Mère, lui dit-il en l'abordant, si vous avez de la foi, faites un pas en l'honneur du Sacré-Cœur. » Julie se lève, et fait un pas, le premier depuis vingt-trois ans. « Faites-en encore un, » dit le Père ; elle obéit. « Encore un ; » et l'effet suivit le commandement. « C'est bien, continue-t-il, asseyez-vous ! » Et Julie, avec la simplicité d'un enfant, se rassied, en disant qu'elle se croit en état d'en faire davantage. La communauté cependant ne fut instruite de cette guérison qu'au bout de quatre jours.

Dès ce moment Julie entre dans une carrière toute nouvelle; elle y débute par une retraite de dix jours. La retraite terminée, elle se rend avec plusieurs de ses compagnes à Abbeville et à Saint-Valery où elles eurent une large part au bien que les missionnaires opérèrent dans ces deux villes, renouvelant les exemples de zèle et de pieuse industrie que nous avons admirés à Etioles dans mademoiselle Jugon [1].

Ces travaux durèrent deux mois après lesquels la Mère Julie revint vers sa famille religieuse, qui, pendant son absence, était dirigée par la Mère Blin, et comme elles n'avaient toutes deux qu'un cœur et qu'une âme, tout marchait à l'ordinaire.

[1] V. chap. xi, p. 113.

Le 15 octobre 1805, les deux Mères, avec deux des premières compagnes, s'engagèrent par vœu à l'œuvre dont Dieu leur avait inspiré la pensée : c'était de se consacrer à l'éducation de la classe moyenne dans les villes et les bourgades. Elles ne suivaient encore d'autre règle que celle qui leur avait été donnée par le P. Varin pour les diriger vers ce but. S'étant bientôt associé des compagnes pour les seconder, elles ouvrirent une école à Amiens dans le faubourg Noyon, où elles louèrent une maison appartenant au séminaire [1]. Il ne leur fut pas difficile d'y réunir en peu de temps une foule de petites filles à l'instruction desquelles elles se livrèrent avec un admirable dévouement.

Cependant le P. Varin, qui s'intéressait vivement aux progrès de cette Congrégation naissante, l'avait fait connaître à un ecclésiastique zelé du diocèse de Gand qui se trouvait alors à Amiens. La Mère Julie profita du retour de cet ecclésiastique dans sa patrie pour concerter avec Mgr Fallot de Beaumont un projet d'établissement en Belgique. Le prélat ayant accueilli cette pensée avec joie, la Mère Julie retourna à Amiens, et disposa tout pour le départ de cette première colonie, avec laquelle elle se mit en route le lendemain de la fête de l'Immaculée Conception 1806.

Pendant ce voyage, la fondatrice fut appelée à Namur par l'évêque de cette ville, Mgr Pisani de la Gaude; et il fut convenu que l'été suivant elle con-

[1] Cette maison a été achetée depuis par les Sœurs de la Sainte-Famille, qui l'ont remplacée par celle qu'elles habitent aujourd'hui.

duirait des sœurs pour commencer un établissement. A la même époque, une maison des sœurs fut aussi placée à Montdidier.

La fondation de Namur, dont la Mère Blin fut la première supérieure sous le nom de sœur Saint-Joseph, est la plus importante de toutes. De là sortiront plus tard ces essaims de pieuses filles qui, sur les pas des missionnaires, iront dans les déserts de l'Amérique donner aux petites filles sauvages, avec le pain qui nourrit le corps, la parole de Dieu qui nourrit les âmes.

Mais lors de cette fondation, la Mère Julie fut soumise à une épreuve d'autant plus pénible qu'elle vint du côté où l'on devait le moins s'y attendre. Les difficultés furent suscitées par le directeur spirituel de la maison d'Amiens, ecclésiastique vertueux, mais remuant et ami des innovations. Il ne voulait point de supérieure générale, point de relations entre les différentes maisons. Il tendait de plus à exercer lui-même une autorité absolue dans la communauté. C'était faire dévier l'Institut de la voie que lui avait tracée le P. Varin et que la Mère Julie suivait religieusement.

Dès que le P. Varin eut connaissance des changements et du nouvel esprit que prétendait introduire l'abbé ***, il écrivit à la Mère Julie qui se trouvait alors à Bordeaux pour opérer la réunion de l'ancienne communauté des Sœurs de Notre-Dame à sa nouvelle communauté : « Il serait bien à propos, lui disait-il, que, quand vous aurez suffisamment établi votre nouvelle famille, vous retourniez vers l'ancienne ; car,

ajoutait-il, quelle que soit la confiance que j'aie en M. ***, ce n'est pas sur lui que je compte pour donner à vos bonnes filles l'esprit qu'elles doivent avoir pour entrer dans les desseins de Notre-Seigneur; et s'il n'est pas celui qui doit le leur donner, il n'est pas non plus celui qui doit l'entretenir et le perfectionner. C'est la bonne Mère que le Seigneur en a chargée. Je vais écrire au cher M. *** pour lui dire amicalement ce que je pense, et pour le mettre en garde contre l'esprit de changement, même sous prétexte d'amélioration. »

Il ne paraît pas que les observations du P. Varin aient fait une grande impression sur l'abbé ***. Il réussit même, en peignant la Mère Julie d'après ses préjugés, à prévenir contre elle l'évêque d'Amiens et le P. Varin lui-même, qui du reste ne tarda pas à reconnaître son erreur.

On conçoit aisément tout ce que ces épreuves et ces contradictions, dont nous passons sous silence les affligeants détails, eurent de pénible pour la Mère Julie. Elles ne cessèrent, après bien des péripéties, que par l'abandon de la maison d'Amiens, dont les sujets allèrent presque toutes rejoindre leurs sœurs de Namur. L'évêque d'Amiens se repentit bientôt de sa conduite à l'égard de la Mère Julie. Il avoua hautement qu'il avait été trompé sur son compte, et la reconnut pour supérieure générale. Mais la fondatrice qui se défiait de l'esprit introduit dans cette communauté, ne jugea pas à propos de s'en charger. Les Sœurs de Notre-Dame, établies dans plusieurs dio-

cèses de France, vinrent aussi successivement se réunir à Namur. Ces renforts fournirent le moyen de faire différentes fondations en Belgique.

Quant à la Mère Julie, les frayeurs que lui causa le passage des troupes étrangères en 1815 et les inquiétudes qu'elle ressentit pour quelques-unes de ses filles exposées au milieu du théâtre de la guerre, hâtèrent sa fin : elle mourut le 8 avril 1816 en grande réputation de vertu et de prudence.

La Mère Blin, sœur Saint-Joseph, fut choisie d'une voix unanime pour lui succéder, et elle gouverna la Congrégation jusqu'à sa mort, arrivée le 9 février 1838. Sous son administration, qui fut un modèle de sagesse, de douceur et de prudente fermeté, la Congrégation prit de grands accroissements. Depuis sa mort, elle a continué à fleurir de plus en plus, portant dans tous les lieux où elle s'est établie les fruits de salut que le P. Varin avait en vue dans sa fondation. Elle s'est étendue, non-seulement en Belgique, où elle possède aujourd'hui près de cinquante établissements repartis dans diverses villes ou bourgades, mais encore en Angleterre et jusqu'en Amérique : elle compte en Angleterre une dizaine de maisons et à peu près autant en Amérique.

Ajoutons en terminant qu'en 1844, Dieu procura à ces pieuses filles la récompense la plus douce pour une Société religieuse, celle de voir leur Institut approuvé par la plus haute autorité qui soit au monde. A la sollicitation de tous les évêques de Belgique, la Congrégation des évêques et réguliers rendit un dé-

cret qui comble d'éloges cet utile Institut, le confirme et l'approuve comme Congrégation sous la juridiction des ordinaires : approuve et confirme également ses constitutions et ses règles. Le décret est daté du 28 juin 1844 [1].

CHAPITRE XVIII.

Rupture avec Paccanari.

Tandis que le P. Varin travaillait sans relâche à consolider en France les établissements qu'il y avait formés, tout se préparait pour amener une scission dans le sein même de la Société de la Foi. Elle commença par la France et par l'Angleterre ; voici quelle en fut l'occasion :

La mission de Tours n'était pas encore terminée, lorsque le P. Varin, qui la présidait, reçut de Polotsk une lettre du P. Rozaven. Ce Père lui écrivait qu'au mois de mars 1804 il avait été admis dans la Compagnie de Jésus, ainsi que la plupart de ses compagnons d'Angleterre.

[1] Cette institution n'a aucun lien ni aucun rapport avec deux ordres anciens connus sous le même nom : *les Religieuses de Notre-Dame*, fondées par Jeanne de Lestonac, marquise de Montferrant, nièce de Montaigne ; et *les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame*, filles du P. Pierre Fourier, mort à Gray en 1640.

Pendant leur séjour à Rome en 1802, les PP. Varin et Rozaven s'étaient aperçus que Paccanari montrait peu d'ardeur et de zèle pour se réunir aux jésuites. Il semblait même tendre plutôt à affermir sa Société qu'à la préparer à cette réunion. Ils ne remarquaient pas non plus dans la conduite de ce premier supérieur la gravité, la modestie, le recueillement, l'humilité et les autres vertus qui font le vrai religieux. Les impressions fâcheuses que le P. Varin avait ressenties après la réunion d'Hagenbrunn, à l'occasion des jeux et des récréations bruyantes introduites par Paccanari, se renouvelèrent en lui d'une manière plus pénible encore ; car à Rome on ne pouvait pas apporter pour excuse le besoin de retirer la communauté d'un esprit opposé à l'esprit apostolique.

Tout ce que le P. Varin voyait à Rome dans Paccanari le forçait de tirer cette conclusion : il n'est pas conduit par l'esprit de Dieu.

Le P. Rozaven, de son côté, avait fait les mêmes observations et partageait les mêmes inquiétudes ; mais de plus il avait appris sur le compte de Paccanari certaines particularités d'une nature beaucoup plus grave. Cependant, comme il ne put rien éclaircir avant son départ de Rome, et que d'ailleurs les griefs venus à sa connaissance n'étaient pas suffisamment constatés, il jugea prudent de garder le silence et de continuer à faire en Angleterre le bien qui dépendrait de lui, en attendant que des circonstances plus favorables lui permissent d'entrer dans la Compagnie de

Jésus[1]. Telles étaient aussi les dispositions du P. Varin qui, du reste, ignorait les faits signalés à son compagnon de voyage. L'un et l'autre retournèrent donc à leur poste respectif. Mais à Londres, le P. Rozaven acquit de nouveaux renseignements, et des preuves plus positives encore de la vérité des faits qui lui avaient été révélés à Rome. Il jugea l'affaire assez importante pour entreprendre de nouveau le voyage d'Italie, et aller conférer avec le Souverain Pontife lui-même. Arrivé à Rome au mois de juin 1803, dans l'absence de Paccanari, il s'aboucha avec l'archiduchesse Marie-Anne et avec le P. Rigoletti, qui remplissait auprès du supérieur un poste de confiance. Ils furent l'une et l'autre frappés des réflexions du P. Rozaven; et on se détermina à en référer au Souverain Pontife; mais Paccanari sut agir avec tant d'adresse sur l'esprit du P. Rigoletti et sur celui de la princesse, qu'il parvint facilement à dissiper les nuages et à regagner leur estime et leur affection. Le P. Rozaven ne croyant plus dès lors devoir garder aucun ménagement, demanda et obtint une audience particulière du Pape, qui, après l'avoir entendu, lui dit ces propres paroles : « Vous avez bien fait et je vous loue d'être « venu de Londres pour éclairer la religion du Saint-« Siége. »

Cependant durant l'absence du P. Rozaven, ses compagnons avaient écrit de Londres au R. P. Gruber, vicaire général de la Compagnie en Russie, pour

[1] *Notice* n° 8.

demander leur admission individuelle. La réponse favorable ne s'était pas fait longtemps attendre. Elle portait qu'on recevrait avec plaisir tous ceux qui, après avoir été examinés, seraient trouvés avoir une vraie vocation. Les choses en étaient là, lorsque le P. Rozaven reparut au milieu d'eux. Tout en exprimant sa surprise qu'on eût fait sans sa participation une démarche de cette nature, il y reconnut l'expression de la volonté divine, et écrivit aussitôt à Paccanari que ni lui, ni ses compagnons d'Angleterre ne faisaient plus partie de sa Société, et qu'ils allaient partir pour la Russie au nombre de vingt.

Dans sa lettre au P. Varin sur son admission dans la Compagnie de Jésus, le P. Rozaven exposait les motifs de sa détermination. Il insistait sur les considérations suivantes : tous les membres qui composaient autrefois la Société du Sacré-Cœur, et tous ceux qui font actuellement partie de la Société de la Foi, en France, se sont crus appelés à la Compagnie de Jésus, et ils n'ont demandé leur admission dans l'une ou l'autre de ces Sociétés que par le désir d'entrer dans la Compagnie : or, il est de fait que la Société de Saint-Ignace est présentement rétablie par cette même autorité qui l'a dissoute, celle du Saint-Siége; son rétablissement à Naples va faire tomber un bruit malicieusement répandu, et montrer à tous qu'on a des moyens de connaître les désirs et la volonté du Pape, lors même que des raisons de prudence l'empêchent de les consigner dans des actes publics. Enfin il est évident que la Compagnie de Jésus, s'é-

tablissant par l'autorité du Saint-Siége, celle de la Foi ne peut continuer d'exister sans élever autel contre autel, sans former une Société à part et tout autre que celle instituée par saint Ignace. De là il résulte que tous les membres de la Société de la Foi doivent faire leurs efforts pour entrer dans celle des jésuites : cette démarche est l'unique moyen de suivre leur véritable vocation. Au reste, malgré les préventions bien légitimes que la conduite équivoque de Paccanari a inspirées aux jésuites contre la Société de la Foi, le R. P. général n'en est pas moins franchement disposé à admettre dans la Compagnie tous ceux qui seront jugés propres à l'Institut.

« Je dois ajouter, disait encore le P. Rozaven en finissant, qu'en Russie on établit une grande différence entre les Pères qui composaient autrefois la Congrégation du Sacré-Cœur et ceux qui formaient la Congrégation de la Foi, ou qui sont entrés après l'union des deux sociétés; on préfère aussi les sujets admis en France ou en Angleterre à ceux qui l'ont été en Italie. »

On se ferait difficilement une idée de l'impression que cette lettre produisit sur l'esprit du P. Varin.

Il avait la plus entière confiance dans la prudence et les lumières du P. Rozaven.

Il était vivement frappé des motifs allégués par ce Père en faveur de la résolution que lui et ses compagnons avaient prise. Cependant, ne voulant rien précipiter dans une conjoncture si délicate, il revint à Paris aussitôt après la clôture de la mission de Tours,

et sans communiquer à personne ses anxiétés et ses incertitudes, il considéra mûrement devant Dieu le parti auquel il devait s'arrêter.

Il tenait peu, il est vrai, à demeurer sous l'obéissance de Paccanari. Cette dépendance lui était très-onéreuse, dangereuse même, sans lui procurer aucun avantage réel. Les circonstances ne permettaient avec Rome que des relations rares, insignifiantes et seulement pour la forme; l'obéissance à ce chef étranger était précisément ce qui portait le plus d'ombrage au gouvernement. D'ailleurs, le P. Varin et ses compagnons avaient toujours désiré sincèrement et désiraient plus que jamais leur réunion avec les anciens jésuites; la conduite personnelle de Paccanari n'était pas de nature à modifier ces dispositions. Mais opérer la réunion dans les circonstances actuelles, l'opérer par l'entrée individuelle dans la Compagnie de chacun des Pères de la Foi, était-ce là ce que Dieu voulait dans le moment? Était-ce là ce que demandait le bien de l'Église et surtout celui de la France? Était-ce enfin le désir qu'exprimerait le Souverain Pontife, et même le général des jésuites de Russie, s'ils étaient consultés? Ces considérations jetaient le P. Varin dans la plus cruelle perplexité. Il approuvait de toute son âme la démarche des Pères de Londres et les raisons qui les avaient déterminés; mais ces raisons n'étaient pas les mêmes pour lui. Après avoir donc imploré les lumières du ciel pendant plusieurs jours, il lui sembla qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'écrire au Souverain Pontife, de lui exposer l'état de la Société de

la Foi en France, le bien qu'elle y opérait, l'espérance fondée d'en produire un plus grand encore, surtout si elle était séparée de Paccanari, et de lui demander non pas un ordre, ni même la manifestation d'un désir, mais simplement ce qui serait le plus agréable à Sa Sainteté. Il alla ensuite trouver le secrétaire du cardinal Spina, légat en France, et lui fit part de son projet. Celui-ci le dissuada d'écrire directement au Pape, dont la liberté pourrait être gênée par les égards qu'il devait à l'archiduchesse Marie-Anne; qu'il était plus simple et plus sûr de s'adresser au cardinal-légat, qui, représentant Sa Sainteté en France, et connaissant parfaitement ses intentions, les lui manifesterait avec une entière liberté. Le P. Varin n'hésita pas un instant à se conformer à un avis aussi sage. Le cardinal-légat, après avoir pesé avec maturité les observations du P. Varin, lui répondit qu'il devait se séparer de Paccanari, et que le Saint-Père ne manquerait pas d'approuver sa conduite, puisqu'il ne reconnaissait nullement l'esprit de Dieu dans les actes de ce supérieur. « Quant à la réunion avec les Pères jésuites de Russie, ajouta-t-il, elle pourra s'effectuer plus tard, la marche de la divine Providence sur les Pères de la Foi ne pouvant guère s'expliquer que par là : mais le moment de l'opérer n'est pas encore arrivé; une réunion collective ne serait pas admise, une réunion individuelle priverait la France d'un secours dont elle ne peut se passer dans les circonstances présentes : la gloire de Dieu et le bien de l'Église demandent donc que les Pères conti-

nuent à servir la religion comme ils l'ont fait jusqu'ici; mais sans dépendance de Paccanari et de tout autre chef étranger. »

Cette décision répandit la paix dans l'âme du P. Varin; il en témoigna sa reconnaissance au cardinal, et lui adressa en même temps une supplique où il demandait d'être, lui et les siens, déliés du vœu d'obéissance fait au P. Paccanari, et de conserver les priviléges dont ils avaient joui jusque-là. Ces demandes lui furent accordées sans difficulté. Le P. Varin fit ensuite connaître à ses Frères, soit à Paris, soit dans les provinces, le parti qu'il avait cru devoir prendre et les motifs qui l'avaient fait agir. Tous admirèrent la conduite de la Providence, s'applaudirent du résultat, reconnurent unanimement le P. Varin pour leur premier supérieur, et lui promirent obéissance. Cette grave affaire fut consommée le 21 juin 1804. Dès lors la Société de la Foi en France, tout en conservant la même dénomination, redevint en quelque sorte Société du Sacré-Cœur. Le P. Varin notifia sa séparation à Paccanari et à l'archiduchesse Marie-Anne. Il l'annonça aussi au P. Rozaven en Russie, ajoutant que ce premier pas n'était qu'un acheminement à celui qui restait à faire, pour pouvoir l'appeler son Frère à plus juste titre que jamais. Une dernière circonstance acheva de tranquilliser pleinement le P. Varin. Pendant le séjour que fit à Paris le Pape Pie VII, à l'occasion du sacre de l'empereur Napoléon, le Saint-Père, dans une audience particulière, daigna ratifier pleinement et de grand cœur la décision donnée par son

légat. Il approuva spécialement la détermination prise de demeurer en France pour continuer le bien commencé. « Quant au reste, ajouta-t-il, il faut attendre en paix le moment marqué par la Providence, et ne vous effrayer ni des sacrifices que vous aurez à faire, ni des persécutions qui vous seront suscitées[1]. »

CHAPITRE XIX.

Progrès de la Société de la Foi en France. — Nouveaux établissements. — Missions. — Dispersion des Pères.

A cette époque la petite Société sembla prendre un nouvel essor en France. L'union des cœurs devint plus étroite; la ferveur, l'esprit de régularité, augmentaient chaque jour, et la Congrégation s'étendait et se fortifiait de plus en plus au dehors. La présence du Vicaire de Jésus-Christ favorisait ces progrès, en comprimant la haine des ennemis de la religion, que l'ascendant des vertus du Pontife condamnait au silence. De 1804 à 1807, la Société de la Foi jouit en France d'un calme dont profita le P. Varin pour accroître le nombre de ses établissements, et travailler à effacer les traces qu'avait laissées la tourmente révolutionnaire. Nous

[1] *Notice* n° 16.

le voyons ouvrir successivement un petit séminaire à Roulers, à la demande de Mgr de Beaumont, évêque de Gand [1], un collége à l'Argentière dans le diocèse de Lyon, un autre à Montmorillon dans celui de Poitiers, deux petits séminaires, l'un à Marvejols, diocèse de Mende, l'autre à Bazas, diocèse de Bordeaux.

Le collége d'Amiens [2], transféré de la maison de l'Oratoire au faubourg de Noyon, et de là à Montdidier, n'avait pas cessé de prospérer, aussi bien que tous les autres colléges ou séminaires, dont le nombre s'élevait à huit. Les Pères étaient en outre établis à Paris, à Lyon et à Amiens.

L'œuvre des grandes missions, qu'on avait suspendue pour un temps afin de ne pas éveiller les susceptibilités, avait été reprise au commencement de 1806. Les villes de Grenoble, de Poitiers, de Niort, de Bordeaux et d'autres moins considérables avaient été évangélisées avec des fruits merveilleux de grâce et de salut. A Grenoble en particulier, les Pères, sur les instances de l'autorité ecclésiastique, donnèrent une retraite générale à tout le clergé du diocèse. Ce fut comme une extension de la mission qui embrassa tout le diocèse, chaque curé, renouvelé par les saints exercices, communiquant à sa paroisse l'esprit qu'il avait puisé dans la retraite. On voit par ce coup d'œil rapide que la séparation d'avec Paccanari, loin de nuire

[1] *Notices* n° 1 et 12.
[2] *Ibid.*

aux Pères de la Foi, avait contribué à rendre leur situation plus florissante.

Mais la vue de ces succès ralluma la haine des méchants. De toutes parts le parti anti-religieux jeta le cri d'alarme. Des lettres qui respiraient l'hostilité contre les Pères, et qui distillaient le venin des plus noires calomnies, revêtues de spécieuses couleurs, furent adressées au ministre Fouché. La Société de la Foi y était représentée comme une réunion d'habiles conspirateurs qui, sous le manteau de la religion, ne tramaient rien moins que le renversement du trône de Napoléon et le rétablissement de l'ancienne dynastie.

La police avait de nouveau saisi les lettres des Pères, en avait tiré copie, et quoique cette correspondance ne renfermât rien qui pût paraître tant soit peu suspect, ni donner le moindre ombrage, le ministre y vit des mystères, parce qu'à tout prix il voulait en voir. Fouché, qui nourrissait depuis longtemps le désir de frapper cette Congrégation, profita avec empressement d'une occasion si favorable. Il recueille tous les rapports qu'il a reçus ; il écarte adroitement les calomnies les plus grossières ou les moins saillantes, qui auraient pu servir à détruire les autres ; il en forme un ensemble de griefs, et va le présenter à l'empereur. Napoléon était alors presque à l'apogée de sa puissance : il se trouvait à Fontainebleau, environné de cette couronne de rois, dont il aimait à s'entourer de temps en temps. Tous ses ministres et les ambassadeurs des princes étrangers étaient venus rendre leurs hommages au conquérant. Au milieu de

cette imposante assemblée, le 1er novembre 1807, à neuf heures du soir, l'empereur, malicieusement circonvenu par Fouché, interpelle d'un ton courroucé le cardinal Fesch, lui reproche la protection qu'il accorde aux Pères de la Foi, les signale comme ses ennemis jurés, comme de dangereux conspirateurs qui trament contre l'empire, qui entretiennent des correspondances énigmatiques, et qui, sous le masque de l'hypocrisie, cachent les plus noirs desseins. Le cardinal interdit hasarde quelques mots en faveur de ses protégés ; mais Fouché se lève et ose donner un solennel démenti au cardinal. Une vive altercation s'engage entre Son Eminence et le ministre ; la discussion dura plus d'une heure. Le lendemain Napoléon montra au cardinal les écrits fournis par Fouché, comme pièces de conviction, et sans lui laisser le temps de répondre, il lui dit : « Vous m'avez trompé, ou vous l'avez été vous-même ; c'en est fait : je ne veux plus souffrir ces gens-là dans les établissements qu'ils dirigent; c'est beaucoup que je les laisse dans mon empire. Si d'ici à quinze jours ils ne sont pas rendus dans leurs diocèses respectifs, j'ordonne qu'ils soient transportés à la Guyane. »

L'ordre de dissolution fut en effet donné sur-le-champ. Le P. Varin était au collége de l'Argentière lorsqu'il reçut l'avis officiel. Il se rendit aussitôt à Lyon, puis à Belley où il arriva le 13 novembre, jour de saint Stanislas. Dans une exhortation qu'il adressa à la communauté, il commenta les trois premières demandes de l'Oraison dominicale, insistant sur la

dernière, *Fiat voluntas tua,* et enfin il annonça la fatale nouvelle. Le P. Varin passa successivement dans quelques autres maisons; et pour adieu à ses Frères, il dit ces paroles : « A nous revoir ; et, je l'espère, à nous revoir bientôt. Quand nous nous retrouverons, on fera l'appel nominal : heureux celui qui pourra répondre *Adsum!* » Entre autres recommandations, il leur donna celle de ne point accepter d'emplois inamovibles, afin de se trouver toujours libres de partir au premier signal.

Lorsque l'ordre fut signifié au préfet de Bourg, on lui dit que l'empereur supprimait la Société de la Foi, parce que ces religieux avaient perdu sa confiance : « Ils n'ont pas perdu la mienne, répondit le préfet, et je saurai le leur prouver. » En effet, il écrivit sur-le-champ au cardinal Fesch, et à d'autres amis puissants qu'il avait à Paris, pour obtenir par leur moyen au moins la conservation du collége de Belley. Il agit dans cette affaire avec tant de vigueur et de persévérance, il assuma sur lui toute la responsabilité avec tant de résolution, que les Pères purent continuer près de deux ans encore leurs fonctions dans ce collége.

Dans tous ou dans presque tous les autres colléges, les préfets, comme celui de Bourg, les maires et autres magistrats ne se prêtèrent qu'avec répugnance aux mesures prescrites par l'autorité supérieure, et les ordres ne furent pas exécutés avec la rigueur à laquelle on avait lieu de s'attendre. On se contentait de faire partir quelques-uns des professeurs : on substituait un prêtre séculier ami au supérieur qui, dépouillé de

son titre, n'en conservait pas moins toute l'autorité. Ces tempéraments employés dans la plupart des établissements permirent à presque tous les membres de la Société de continuer encore leurs fonctions jusqu'en 1809. Mais les colléges se ressentirent de cet état précaire et de la fausse position de ceux qui les dirigeaient ; on finit pas les abandonner presque tous.

Les Pères, qui ne purent rester réunis, se dispersèrent sur divers points de la France, où, par le bon exemple de leurs vertus et l'efficacité de leur parole, ils continuèrent à travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Sans parler du bien opéré par chacun d'eux dans le saint ministère pendant six ans, cette dispersion, en les répandant dans les différents diocèses, leur fournit l'occasion de faire connaître l'Institut de Saint-Ignace, de détruire une foule de préjugés formés et accrédités par les ennemis de l'ancienne Compagnie, et de disposer les esprits à son retour, quand il plairait à Dieu de la rendre à l'Église. Disons encore que des germes de vocation semés dans un grand nombre de cœurs se développèrent et portèrent leur fruit. Et c'est ce qui explique comment, trois mois seulement après la promulgation de la bulle du rétablissement par Pie VII, la Compagnie de Jésus put, indépendamment de la maison de Paris, ouvrir en France cinq grands colléges ou séminaires.

Après ce qui précède, nous n'avons pas besoin d'ajouter que la plupart des Pères refusèrent d'être relevés de leurs vœux ; ils conservaient l'espérance de

se réunir bientôt et d'entrer, dès qu'ils le pourraient, dans la Compagnie de Jésus. M. Montaigne, directeur du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, les confirma dans ce consolant espoir : « Les desseins de Dieu ne sont pas entièrement accomplis sur vous, leur dit-il, vous vous réunirez de nouveau, n'en doutez pas. »

Quant au P. Varin, après avoir terminé la visite de toutes les maisons, épuisé de fatigues et brisé par la douleur, il retourna à Paris. Résolu, s'il était possible, de se fixer dans la capitale, pour pouvoir correspondre plus facilement avec ses Frères dispersés, il se transporta, peu de temps après son arrivée, chez le ministre de la police pour en obtenir l'autorisation. Il était loin de s'attendre à la réception qui lui fut faite. Non content de l'accueillir avec les démonstrations de la plus cordiale bienveillance, l'adroit ministre lui offrit des places de chanoine, de grand vicaire, soit à Paris, soit à Lyon, soit dans toute autre ville à son choix. Le Père s'excusa sur l'état de sa santé. Ce n'était de la part de Fouché que de vaines démonstrations ; car quelques jours après, le P. Varin fut averti confidentiellement qu'il était menacé de la prison. Il alla retrouver Fouché qui le reçut encore avec politesse, mais s'exprima sur le compte des missionnaires en général d'une manière qui surprit étrangement le P. Varin. C'étaient, lui dit le ministre, des hommes dangereux pour l'État ; ils mettent en jeu les passions de la multitude ; ils exercent un empire absolu sur le peuple ; ils peuvent en un instant soulever les masses

et tout bouleverser. En vain le Père essaya de lui faire comprendre que le vice et l'esprit de désordre pouvaient seuls redouter les missionnaires, dont le ministère avait pour but unique d'entretenir la paix et de calmer les passions; Fouché lui coupa la parole, le congédia, et ne tarda pas à lui envoyer l'ordre de partir pour Besançon dans les vingt-quatre heures. Le P. Varin alors malade se crut en droit de réclamer le délai d'un mois pour rétablir sa santé. Fouché refusa avec hauteur; il lui reprocha brutalement d'avoir repoussé les offres qui lui avaient été faites. « Ce refus, dit-il, est une preuve assez claire que vous voulez continuer à cabaler; on saura bien déjouer vos intrigues : à Besançon vous serez l'objet d'une surveillance rigoureuse, et le préfet du Doubs va recevoir des ordres en conséquence. » Le Père insista néanmoins afin d'obtenir le mois de repos qui lui était nécessaire pour pouvoir soutenir les fatigues d'un si long voyage. Fouché se montra d'abord inflexible; mais enfin, vaincu par de nouvelles instances, il accorda le délai demandé.

Dans une de ces entrevues, au moment où déjà le ministre commençait à se montrer plus froid, probablement parce que ses offres de protection n'avaient pas été acceptées : *Soyez prudent, monsieur Varin*, lui dit-il en le congédiant. — *Je puis vous le promettre*, répondit le Père, *en ce qui me concerne ; mais puis-je répondre des démarches compromettantes que d'autres peuvent faire? Par exemple, ce matin j'ai reçu une lettre... — Je sais,*

reprit le ministre, laissant échapper le secret de la police; *c'est une femme qui vous demande d'établir un ordre religieux*. Le fait est qu'il y avait à la préfecture de police un carton spécial pour les renseignements sur le P. Varin.

Etrange illusion d'hommes d'État réputés habiles! Fouché et son maître, menacés alors au dedans et au dehors par des ennemis puissants, comptent parmi les adversaires les plus dangereux des hommes inoffensifs, soumis aux lois et étrangers à toute politique, uniquement occupés à annoncer la parole de Dieu, et à établir sur la base de la religion, la seule solide et inébranlable, les principes qui donnent aux âmes la paix, et aux empires la stabilité. Et l'existence de ces hommes trouble le repos des puissants de la terre, il faut qu'ils se dispersent!

CHAPITRE XX.

Séjour du P. Varin à Besançon. — Le P. Joseph de Boursières. — Constitutions des Dames du Sacré-Cœur. — Diverses œuvres de zèle.

Le P. Varin arriva à Besançon dans le courant de janvier 1808. Il s'aperçut bientôt que le préfet du Doubs, Jean Debry, avait reçu à son sujet des instructions sévères. Jean Debry l'accueillit avec beaucoup

de froideur et le traita d'abord avec une rigueur extrême. Il ne pouvait sortir de la ville ou faire une exhortation dans une église ou même dans une communauté, sans en avoir obtenu l'agrément du magistrat. Au bout d'un an cependant, le préfet se relâcha de ses premières exigences, et laissa au Père plus de latitude.

Malgré ces pénibles entraves et cette surveillance gênante et tracassière, le P. Varin ne demeura pas oisif à Besançon. Il sut y trouver de l'aliment à son zèle. Peut-être même ne travailla-t-il jamais plus utilement au bien de la religion que pendant ces années de solitude. Sous son inspiration, on vit se former une foule d'œuvres: celles même qui ne furent pas dues à son initiative, il y prit part et les seconda de tout son pouvoir. Il habitait chez madame de Chevroz, sa sœur. On passait l'été à la campagne. Le P. Varin se chargeait de l'administration spirituelle du village qui se trouvait à quelque distance du chef-lieu de la paroisse. Durant l'hiver, c'est à Besançon même qu'il exerçait le saint ministère. Les prêtres les plus éclairés et les plus vertueux le consultaient dans leurs doutes, recouraient à ses lumières, et se faisaient un devoir de se conformer à ses avis. Outre les retraites qu'il donnait dans les diverses communautés, il prêchait fréquemment, surtout à la paroisse Notre-Dame: ses sermons étaient très-goûtés et très-suivis. On disait de lui qu'en l'écoutant on se sentait comme entraîné par l'éloquence de son cœur. Il dirigeait de plus un grand nombre de communautés religieuses et

de personnes séculières qui lui avaient donné leur confiance. En un mot, son nom est demeuré en vénération à Besançon, où l'on aime à se rappeler son zèle ardent, sa charité inépuisable, sa douceur et son dévouement pour toutes les bonnes œuvres.

Ce dévouement se manifesta surtout à l'hôpital militaire où il prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre.

Dans une de ces visites, on lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il se trouvait. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche; il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très-graves? » Le malade sourit : « Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi! lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose. Levez la couverture aux pieds. » Il la lève et il voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah! mon enfant, s'écrie le charitable prêtre, combien je vous plains! — Non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon Père; je n'ai que ce que je mérite; c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades: nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes; aussitôt on se mit en devoir de l'abattre: je fus un des plus empressés; je montai et avec mon sabre je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon ar-

rivée au camp, on livra bataille, et à la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni! il punit mon sacrilége dans ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. »

Un autre jour, il s'était arrêté un instant près du lit d'un malade, père de famille à l'agonie, et environné de ses enfants. S'étant éloigné d'une vingtaine de pas en poursuivant sa visite, il entend tout à coup de grands cris : « O mon Dieu! » s'était écriée la famille tout d'une voix. Le P. Varin accourt et leur demande avec empressement : « Mais qu'avez-vous donc, mes bons amis? — Ah! monsieur l'abbé, notre pauvre père dans ce moment paraît au jugement de Dieu. » Le malade venait d'expirer. Quand le P. Varin racontait cette histoire, il était encore tout impressionné du sentiment de foi de ces braves gens.

Des occupations si multipliées jointes aux peines d'esprit et de cœur qu'avait éprouvées jusque-là un homme d'une santé frêle et délicate et d'une exquise sensibilité, auraient dû, ce semble, épuiser les forces du P. Varin. Cependant le typhus s'étant déclaré à l'hopital, il n'en continua pas moins ses visites. A son exemple, un de ses cousins, le P. Joseph de Boursières, remplissait ce ministère de dévouement. Tous deux furent attaqués de la terrible maladie et le P. de Boursières [1] y

[1] Joseph de Boursières, né en 1780, et le second de cinq frères, devait, d'après les idées qui dominaient alors, embrasser l'état ecclésiastique, et avait reçu la tonsure cléricale dès l'âge de huit

succomba. Le P. Varin fut longtemps entre la vie et la mort. Mais Dieu qui lui réservait encore bien des épreuves et des travaux le rappela des portes du tombeau : il guérit. Pendant cette longue et douloureuse maladie, il donna de grands exemples de vertu. On admira en particulier son amour pour la pauvreté religieuse, qui ne lui laissa pas un instant de calme, jusqu'à ce que son frère eût fait couvrir une glace qui se trouvait dans sa chambre.

A peine était-il rétabli, que l'archevêque de Besançon, Lecoz, qui, du reste, en sa qualité d'ex-évêque constitutionnel, était peu favorable au vertueux prêtre, lui proposa la cure de Notre-Dame, vacante par la mort du titulaire, le P. Baccoffe, dont nous parlerons un peu plus loin. Le P. Varin, nourrissant tou-

ans. La révolution qui éclata peu de temps après vint renverser ces projets d'avenir.

Lorsque le prince de Condé eut formé sur la frontière de France une armée destinée à combattre l'anarchie qui régnait de toute part, M. de Boursières père, quoique retiré du service, crut que sa qualité de gentilhomme ne lui permettait pas de s'abstenir d'en faire partie. Il s'y rendit donc accompagné de son neveu, le jeune Varin de Solmon, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, et fit avec lui les campagnes de 1792 et de 1793.

Mme de Boursières émigra comme son mari, et se retira en Suisse avec ses enfants.

M. de Boursières, qui avait perdu son fils aîné âgé de quatorze ans au commencement de la révolution, ne put, à cause de sa santé et de son âge, faire la campagne de 1795 ; mais Joseph, devenu l'aîné par la mort de son frère, entrant dans sa dix-septième année, et Georges le second, dans sa seizième, leur père voulut leur faire prendre du service, les suivre dans cette première campagne et les voir combattre sous ses yeux.

Au printemps de 1796, ils rejoignirent donc l'armée de Condé et

jours l'espoir de réunir ses compagnons, et ne voulant pas contracter des liens qui eussent pu mettre obstacle aux desseins de Dieu, n'accepta point ces honorables fonctions ; et dès que ses forces le lui permirent, il reprit le cours de ses travaux ordinaires.

C'est à cette époque de la vie du P. Varin que se rapporte un trait assez singulier qu'il aimait à raconter. Laissons-le parler : « Un officier de l'armée de Napoléon, mon condisciple, qui servait pendant la fameuse campagne d'Espagne, entra, pendant le pillage d'une ville prise d'assaut, dans une église occupée alors par une troupe de soldats. S'approchant du sanctuaire, il voit le tabernacle ouvert et les saintes hosties dispersées. Ce spectacle l'afflige sensiblement ; mais il ne pouvait opposer aucune ré-

furent admis comme simples soldats dans le corps des chasseurs nobles.

Un combat sanglant ayant été livré le 13 août à Obercamlac, Joseph, au moment où il allait lâcher son coup de feu, reçut dans la main gauche une balle qui la traversa de part en part, et envoya son arme loin de lui. A peine avait-il reçu cette blessure, que regardant sa main, il reconnut qu'il pouvait encore joindre le pouce et l'index, et que, par conséquent, rien ne l'empêcherait de reprendre la carrière ecclésiastique qui avait été sa première vocation. Comme il ne pouvait plus combattre, plusieurs de ses camarades l'engageaient à se retirer : il s'y refusa d'abord ; mais, vaincu par leurs instances réitérées, il consentit à quitter le champ de bataille, où il avait reçu, outre cette blessure, deux balles dans ses vêtements.

M. de Boursières père fut tué dans ce combat, et Georges, frère de Joseph, reçut trois balles, dont une lui traversa la jambe.

En considération de ces blessures, on accorda à Joseph et à son frère quatre ans pour la croix de Saint-Louis, et le grade de sous-

sistance, Il s'avance donc vers la sacristie et le premier objet qui se présente à ses yeux, c'est l'hostie de l'ostensoir. Dans la crainte de la voir profanée comme les autres, il n'imagine rien de mieux que de la prendre, de l'envelopper soigneusement dans une feuille de papier, de la mettre dans sa poche et de la conserver ainsi; car il ne se trouvait pas de prêtre dans le pays. La campagne terminée, il songe à rentrer en France. Arrivé à Bayonne, il se dispose à aller remettre son trésor entre les mains d'un prêtre. — Mais se dit-il à lui-même, depuis que je porte ainsi le bon Dieu, j'ai fait bien des courses et bien des voyages, et il ne m'est arrivé aucun accident. Le bon Dieu me porte bonheur. Gardons-le donc encore, afin qu'il continue à me protéger; » et il poursuit son voyage jusqu'à Besançon, sa ville natale. Ayant appris que

lieutenant avec rang dans l'armée française, à compter du 1er janvier 1791.

Dès le printemps, Mme de Boursières rentra en France avec toute sa famille. Joseph, ne pouvant continuer le service militaire, suivit avec quelques autres jeunes gens un cours de philosophie sous la direction d'un ecclésiastique, ancien professeur au collége de Besançon et caché dans une maison particulière. Il commença ensuite l'étude de la théologie pour se mettre en mesure d'entrer dans les ordres; et telle était son occupation, lorsque le P. Varin, passant par Besançon, le reçut dans la Société de la Foi, et l'emmena à Roanne, où il reçut le sous-diaconat et le diaconat. Il demeura à Roanne jusqu'en 1808, époque où il revint à Besançon avec le P. Varin.

Les deux cousins allaient ensemble porter les consolations de la religion aux malades de l'hôpital militaire. C'est dans cet exercice de charité que le P. Joseph fut attaqué du typhus dont il mourut n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans.

j'habitais moi-même cette ville où j'étais alors exilé, il vint me rendre visite, et après les compliments d'usage: « Ah! çà, c'est que j'ai besoin de faire une bonne confession. Je suis en retard depuis longtemps. — Je suis votre homme, lui répondis-je; mettez-vous à genoux, et commençons. — Oui, mais auparavant il faut que je vous dise une chose, c'est que je vous apporte le bon Dieu d'Espagne. — Qu'entendez-vous par ces paroles? — J'entends ce qui est: je vous apporte le bon Dieu. » Et il me raconte son histoire, à la fin de laquelle il tire le papier de son portefeuille, le déplie et me donne la sainte hostie, que je place de telle sorte qu'elle se trouvait entre lui et moi. Il semble que cet acte de foi et cette présence presque immédiate de Notre-Seigneur pendant sa confession lui aient valu une grâce plus abondante; car en recevant l'absolution, il reçut en même temps le don de la sainteté. Il gagna à Dieu tous les membres de sa famille; ils devinrent comme lui des apôtres et l'édification de tout ce qui les entourait. »

Le P. Varin profita des moments de loisir que lui laissait son séjour à Besançon pour travailler à rédiger les constitutions des Dames du Sacré-Cœur. Nous avons vu que, dès l'année 1800, il avait jeté les fondements de cette Congrégation; mais la multitude de ses autres occupations, les voyages continuels qu'exigeait sa charge de supérieur général, lui avaient à peine permis d'ébaucher ce travail. Rendu à lui-même, il s'y livra avec plus d'assiduité et un soin particulier. Cependant vers le même temps l'ennemi de tout bien

profita de son absence pour semer la zizanie dans la Congrégation. Un ecclésiastique, à qui le P. Varin en avait confié la direction, le même qui déjà, par ses tracasseries, avait comme forcé la Mère Julie de se retirer en Belgique, prétendit introduire dans le gouvernement de cette Société des modifications opposées aux règles données par le P. Varin. Un certain nombre de religieuses se laissèrent persuader par les raisons spécieuses de leur directeur. D'autres, et madame Barat à leur tête, s'opposèrent avec force aux innovations : elles se virent néanmoins réduites au silence, et la Société ne fit que végéter pendant les dernières années de l'empire. Elle ne se releva et ne se développa qu'en 1814, lorsque le P. Varin fut libre de revenir à Paris. Les religieuses qui ne voulurent pas se soumettre à la règle primitive, suivirent leur directeur à Rome, où il essaya, mais sans succès, de fonder un établissement tel qu'il l'avait conçu. Le plus grand nombre se rattacha au P. Varin et se conforma aux règles qu'il avait données. Le P. de Clorivière, supérieur du P. Varin, non content de l'autoriser à continuer cette œuvre après son entrée dans la Compagnie de Jésus, le sollicita de mettre la dernière main à la rédaction des règles, qui fut enfin terminée en 1825. La Société des Dames du Sacré-Cœur est une des créations les plus importantes du P. Varin. Il n'a cessé de leur porter le plus religieux intérêt ; de leur côté ces Dames l'ont toujours regardé comme leur fondateur et leur père, même depuis que son entrée dans la Compagnie vint modifier les rapports

de subordination qui avaient existé entre la Société des Dames du Sacré-Cœur et le supérieur général des Pères de la Foi. Bénie de Dieu, cette Congrégation a fait de rapides progrès : elle est aujourd'hui répandue dans un grand nombre de diocèses de France, en Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Irlande, en Savoie, en Italie, en Espagne, en Afrique et jusqu'en Amérique, où elle possède dix-sept établissements. Partout elle dirige des pensionnats nombreux et florissants, et y donne une éducation aussi brillante que solide aux jeunes personnes de la première condition. Elle ne néglige pas cependant le soin des filles pauvres, qui trouvent toujours une école gratuite, ouverte à côté du pensionnat destiné à la classe opulente. Le Souverain Pontife Léon XII approuva, en 1826, les constitutions des Dames du Sacré-Cœur, et les appela à Rome, où depuis plusieurs années elles ont fondé trois maisons considérables. Ainsi se vérifie au delà de toute espérance la prédiction faite au P. Varin par le P. de Tourneely.

CHAPITRE XXI.

Établissement des Sœurs de la Sainte-Famille.

Pendant son séjour à Besançon, le P. Varin contribua encore à la fondation et à l'accroissement d'une autre œuvre destinée à produire de grands fruits dans l'Église : c'est celle des Sœurs de la Sainte-Famille.

Le premier directeur de cette petite Société fut M. Maire [1], qui mourut en 1801. L'œuvre se bornait

[1] Jean-Antoine Maire naquit, le 12 novembre 1766, dans un village de Franche-Comté. Ses goûts et sa piété le portèrent de bonne heure à embrasser la carrière ecclésiastique. Entré au grand séminaire de Besançon, il y reçut tous les ordres sacrés, excepté celui de la prêtrise. Le malheur des temps le força bientôt de s'expatrier, et il se retira à Fribourg en Suisse. C'est là qu'il fut promu au sacerdoce. Il se consacra dès lors à procurer les secours de la religion à ses infortunés concitoyens, et il choisit, pour théâtre de son zèle, un bois situé sur les frontières de France, où il administrait à tous les fidèles qui recouraient à lui les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Après deux ans consacrés à ce périlleux ministère, M. Maire put rentrer en France, et donna avec un grand succès des retraites et des missions, jusqu'au moment où il fut arrêté et conduit dans les prisons d'Ornans. On l'en tira après trois semaines de séjour, pour le conduire à Besançon : il était condamné à y subir la peine de mort ; mais une troupe de douze cents femmes et jeunes filles l'arrachèrent sur la route des mains des gendarmes.

Ainsi délivré, M. Maire reprit le cours de ses missions et de ses retraites, soit à Besançon, soit dans les villages voisins, et toujours avec de merveilleux fruits de salut. La persécution, qui était plutôt assoupie qu'éteinte, s'étant rallumée plus vivement contre les ca-

dans ces commencements à un simple pensionnat ou ouvroir.

Le P. Baccoffe[1], ancien jésuite, alors curé de la paroisse de Notre-Dame à Besançon, ayant remplacé M. Maire, se chargea de diriger le pensionnat nais-

tholiques, le zélé missionnaire se disposait à quitter de nouveau la France, lorsque, arrêté en chemin, il fut conduit à l'hôpital du Gros-Bois, et de là envoyé dans une prison de Besançon. La crainte de le voir enlevé encore une fois par le peuple avait déterminé l'autorité à faire venir un fort détachement de troupes et deux canons au milieu desquels marchait le missionnaire. M. Maire resta dix-sept mois dans cette prison, s'attendant chaque jour à périr sur l'échafaud, et cependant prodiguant les secours de son ministère à tous ceux qui les lui demandaient. Les temps devenant plus calmes, M. Maire, touché de l'abandon où se trouvaient les enfants du peuple et des périls auxquels leur foi était exposée, songea aux moyens de leur procurer une éducation solidement chrétienne. Dans ce dessein, il ouvrit le pensionnat qui fut le berceau de la Sainte-Famille. Il n'en continua pas moins ses œuvres de zèle, jusqu'au moment où Dieu l'appela à lui, le 19 septembre 1801, à l'âge de trente-cinq ans. Sa vie fut courte, si l'on compte le nombre de ses années ; mais il fournit une longue carrière par sa constance dans les persécutions, par l'étendue de ses travaux, et par le zèle ardent dont il était animé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

[1] Benoît Baccoffe naquit en 1754. Ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs, fermiers, dit-on, des missionnaires de Beaupré. Ils étaient peu favorisés des biens de la fortune, mais généralement estimés pour leur probité. La mère de Benoît perdit son mari de bonne heure, et resta veuve à la tête d'une nombreuse famille, qu'elle éleva avec beaucoup de sagesse et de fermeté. Quatre de ses fils embrassèrent l'état ecclésiastique, et devinrent tous curés dans la suite. L'un d'entre eux, qui avait d'abord été professeur au collége de Besançon, s'est distingué par ses talents pour la chaire. Benoît, le seul dont nous ayons à parler ici, entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus : il n'était âgé que de seize ans lorsqu'il se rendit au noviciat d'Avignon. A l'époque de la suppression, il revint à Besançon n'étant pas encore dans les ordres sacrés. Or-

saint, et conçut bientôt l'idée d'une espèce d'école normale, où se formeraient des institutrices pour porter l'éducation chrétienne au fond des campagnes. Il communiqua son projet à madame Jacoulet, fondatrice et supérieure de l'établissement. Cette pieuse

donné prêtre quelque temps après, il fut placé en qualité de vicaire dans la paroisse de Sainte-Madeleine, la plus populeuse et la plus pauvre de la ville, et chargé aussi de diriger la communauté des Annonciades Célestes. Il alla ensuite à Paris, où il demeura quelques années. Mais en 1788, il fut rappelé par Mgr de Durfort, archevêque de Besançon, pour succéder à M. Guillemin dans la cure de Saint-Jean-Baptiste dépendante du chapitre métropolitain. L'archevêque de Paris se décida, non sans peine, à rendre au diocèse de Besançon un prêtre aussi éminent et encore dans la force de l'âge. M. Baccoffe n'avait alors que quarante-quatre ans. La réputation dont il jouissait, jointe à ses qualités personnelles, lui concilièrent l'estime et l'affection, et il remplit ce poste à la satisfaction de tous ses paroissiens. Forcé d'abandonner l'exercice public du ministère pour refus de serment à la constitution civile du clergé, et bientôt après de s'expatrier en vertu du décret qui condamnait à la déportation les prêtres fidèles, il se retira en Suisse en 1792.

En 1797, la persécution s'étant apaisée, il revint à Besançon ; mais bientôt la révolution du 18 fructidor l'obligea de nouveau de pourvoir à sa sûreté, jusqu'au moment où la paix fut rendue à l'Église par le premier consul Napoléon Bonaparte. Un prêtre aussi ennemi que M. Baccoffe des innovations schismatiques ne pouvait être agréable au constitutionnel Lecoz, nommé à l'archevêché de Besançon à la suite du concordat. Il lui confia néanmoins la cure de la paroisse de Notre-Dame, et on lui assigna pour église celle du séminaire. M. Baccoffe déploya dans ce poste les talents dont il avait fait preuve jusqu'alors, et toute l'activité d'un zèle industrieux et infatigable. Il forma entre autres, malgré des contradictions sans nombre, une association de Dames de Charité selon la règle de Saint-Vincent de Paul, et appela une ancienne Sœur de Charité de Paris pour constituer cette société destinée à fournir des sujets, même pour les campagnes. Mais l'esprit d'intrigue s'agita contre lui et l'obligea d'en abandonner la direction. Cette société n'a pas laissé de subsister, de devenir fort nombreuse et de produire de grands

dame, animée des mêmes sentiments que le P. Baccoffe, embrassa avec ardeur un moyen si propre à procurer le salut du prochain.

Le P. Varin était dès lors en rapport avec le P. Baccoffe et madame Jacoulet, et il portait déjà le plus vif intérêt à la Sainte-Famille, ainsi qu'il le marque lui-même dans une lettre adressée en 1836 à la mère Marie-Félix, supérieure de la maison d'Amiens, au moment de la mort de madame Jacoulet : « Soyez l'in-

fruits dans le pays. Au bout de quelques années, le séminaire ayant été rétabli, M. Baccoffe dut abandonner l'église qui lui avait été donnée. Le zélé pasteur engagea la ville à racheter l'ancienne église abbatiale et paroissiale de Saint-Vincent, qui avait été convertie en magasin de bois. M. Baccoffe la fit restaurer à grands frais. C'est aujourd'hui une des plus belles églises de Besançon.

M. Baccoffe avait aussi, comme nous l'avons dit plus haut, pris la direction de la maison dite de la Sainte-Famille, après la mort de M. Maire, son fondateur, et il la dirigea depuis 1801 jusqu'à 1813, qui fut l'année de sa mort.

Sa santé, d'ailleurs très-robuste, commençait à s'altérer depuis quelque temps, lorsque tout à coup, en se couchant, il fut frappé par un accident imprévu. A peine eut-on le temps de lui administrer l'Extrême-Onction. Il mourut au mois de février, âgé de soixante-neuf ans.

Toute la ville de Besançon pleura sa perte, et une foule immense assista à ses funérailles. C'était un témoignage de la reconnaissance publique pour tout le bien qu'il avait fait pendant sa vie.

Aux vertus qui font le saint prêtre, M. Baccoffe unissait les qualités naturelles qui font aimer la vertu. Son humeur était douce, son caractère gai, liant, affable, toujours égal, même dans les circonstances les plus fâcheuses. Rien ne le déconcertait, rien n'était capable de lui faire perdre la paix et la tranquillité de l'âme. Sa mémoire est restée en bénédiction dans la ville de Besançon.

Les détails qui précèdent nous ont été communiqués au mois de juin 1851 par un respectable chanoine de Besançon, M. Donet, l'un des contemporains de M. Baccoffe.

« terprète de mon cœur auprès de votre famille, disait-
« il en terminant sa lettre, et souvenez-vous devant
« le cœur de notre bon Maître, qu'il n'est personne
« qui vous soit, ainsi qu'à elle, plus parfaitement
« attaché et dévoué en Notre-Seigneur, que celui
« qui, depuis trente-six ans, a donné son cœur à la
« Sainte-Famille, lorsqu'elle était encore au berceau. »

Non-seulement le P. Varin donna les soins de son ministère à la Sainte-Famille, lorsqu'elle ne faisait que de naître, mais il lui procura bien des secours temporels pour la mettre en état de travailler à l'œuvre de Dieu. On a su, entre autres choses, que la maison occupée par la communauté à Besançon était une propriété appartenant au P. Varin.

Après la mort du P. Baccoffe, le P. Varin resta seul chargé de diriger la Congrégation : aussi l'a-t-elle toujours considéré comme son premier père. C'est sous sa direction qu'elle s'est formée en communauté religieuse. Il développa le plan du P. Baccoffe, et rédigea, de concert avec madame Jacoulet, une règle appropriée aux besoins que la Congrégation se vouait à satisfaire. C'était comme le complément naturel et nécessaire de la Société des Dames du Sacré-Cœur et de celle de Notre-Dame[1], fondée par la Mère Julie.

Les Dames du Sacré-Cœur remplissaient la mission d'instruire les classes élevées de la société. La Congrégation de Notre-Dame ouvrait des écoles aux jeunes

[1] Voyez chap. xvii, p. 148 et suiv.

filles de la classe moyenne dans les cités et les bourgades; et la Sainte-Famille se consacrait à l'éducation des enfants du peuple. Cette Congrégation s'est répandue en peu d'années dans le diocèse de Besançon, et plus encore dans celui d'Amiens, où elle fut appelée en 1817 sur la proposition qu'en fit le P. Varin au P. Sellier[1]; elle y possède une maison-mère nombreuse et florissante.

Les Sœurs de la Sainte-Famille exercent les fonctions de maîtresses d'école dans beaucoup de paroisses des deux diocèses de Besançon et d'Amiens et dans les diocèses limitrophes.

A mesure que leur nombre s'augmente, elles s'établissent dans de nouvelles paroisses, qui attendent avec impatience le bonheur de les voir au milieu d'elles; partout où elles dirigent des écoles, les peuples sont édifiés de leur modestie, de leur régularité, de leur ferveur et de leur généreux dévouement. On a entendu des curés rendre à ces bonnes Sœurs le témoignage qu'elles opéraient dans les paroisses un bien qu'ils n'auraient pu opérer eux-mêmes.

Lorsque en 1814 le P. Varin fut obligé de quitter Besançon, madame Jacoulet, quoique privée de sa présence, ne cessa pas de se conduire d'après ses avis; jusqu'à sa mort, arrivée en 1836, elle entretint avec

[1] Le P. Louis Sellier, né à Hangest-sur-Somme le 20 juillet 1772, ancien supérieur du collége de Montdidier, directeur au petit séminaire de Saint-Acheul, puis missionnaire dans divers diocèses de France, mort à Saint-Acheul le 14 mars 1854. Voyez sa vie, Ve Poussielgue-Rusand, rue Saint-Sulpice, 23, à Paris.

lui une correspondance suivie, et ne faisait rien d'important sans le consulter. De son côté, le P. Varin conserva toujours de paternels rapports avec ces bonnes filles auxquelles il ne cessait de recommander la simplicité, la confiance, la joie dans le Seigneur, l'union, la concorde, l'amour et la pratique d'une vie cachée et commune pour imiter celle de la Sainte-Famille à Nazareth. On jugera des sentiments du P. Varin pour la Sainte-Famille par ces deux lettres écrites à la Mère Marie-Félix, l'une en janvier 1836, l'autre en février 1845 :

« Jamais petit format de lettre, ma fille, n'a renfermé plus de sentiments et de vœux que celui-ci, auquel mon cœur confie avec une grande dilatation tout ce qu'il éprouve dans le Seigneur pour vous et votre chère famille. Je pense toujours avec un vif sentiment de joie aux bénédictions dont le Seigneur n'a cessé de la combler depuis sa naissance à Amiens; et ce qui ajoute beaucoup à ma consolation, c'est de savoir, et d'avoir vu de mes yeux que notre bon maître a voulu se servir de vous pour l'accroissement et la prospérité d'un établissement si précieux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes!...

« Je vous remercie bien, ma fille, de votre bonne lettre; je n'ai pu y répondre plus tôt. Indépendamment des occupations et des courses qui y sont attachées, mes pauvres yeux semblent me demander grâce, quand je veux les fixer sur le papier. Je pense toujours avec une nouvelle consolation à votre famille et à toutes les bénédictions dont le bon maître l'a comblée

et la comble sans cesse. Cela ne m'étonne pas: il voit en elle l'esprit de la Sainte-Famille, esprit de simplicité, de charité et d'obéissance. C'est vous qu'il a chargée de conserver dans toute sa pureté cet esprit, qui lui-même conservera votre famille et la fera prospérer pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Soyez pleine de reconnaissance et de confiance. »

CHAPITRE XXII.

Événements de 1814. — Entrée du P. Varin dans la Compagnie de Jésus. — Son séjour chez madame de Bonnault d'Houet.

Nous avons vu que le préfet du Doubs, Jean Debry, avait fini par exercer une surveillance moins rigoureuse à l'égard du P. Varin, et par lui accorder une certaine latitude dans ses rapports. L'homme de Dieu profita de cette demi-liberté pour recevoir quelques-uns de ses anciens confrères, et pour aller rendre visite à d'autres, qui habitaient dans les environs. Il communiqua aussi plus fréquemment par lettres avec ceux des Pères qui ne pouvaient le visiter ; et cette correspondance, en adoucissant l'amertume de la séparation, ranimait leur courage et leur désir de se voir réunis ; mais rien n'annonçait encore l'approche de cet heureux moment. Le chef de l'Église conti-

nuait à gémir dans la captivité : tout semblait s'opposer non-seulement au rétablissement de la Compagnie de Jésus, mais même à la réunion des Pères de la Foi. Malgré des apparences si propres à déconcerter la confiance la plus robuste, l'espérance vivait au fond de leurs cœurs. Elle ne fut pas trompée. La révolution la plus inattendue vint la réaliser. On sait par quel enchaînement de merveilles, et par quelles dispositions extraordinaires de la divine Providence, Pie VII, délivré de sa prison, rentra triomphant dans la capitale du monde chrétien. Ces prodigieux événements servirent à l'accomplissement des vues providentielles de Dieu sur la Compagnie de Jésus. Le 7 août 1814, Pie VII publia la bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* qui la rétablissait dans tout l'univers. Cependant les Pères de la Foi n'avaient pas attendu ce moment si désiré pour tenter de se réunir, dès que les circonstances le leur avaient permis. De tous côtés ils s'étaient mis en mouvement pour se rendre à Paris. Quant au P. Varin, le blocus de Besançon et la résistance du général Marulaz le retinrent enfermé dans cette ville jusqu'à la fin de mai. A peine le siége eut-il été levé qu'il partit pour Paris avec le P. Boissard [1], et ayant rassemblé auprès de

[1] Léopold Boissard naquit à Pontarlier en 1770 de parents honnêtes et jouissant d'une certaine aisance ; car on l'entendit plus tard se féliciter de ce que la révolution l'avait dépouillé de l'abondance dans laquelle il était né, et qui, disait-il, l'aurait peut-être perdu, tandis que la pauvreté l'aidait à se sanctifier.

Son père exerçait la profession d'avocat, et s'était laissé séduire

lui un certain nombre des Pères fixés dans les environs de la capitale, il leur proposa cette question : Faut-il se rétablir sur le pied où l'on était en 1807, ou bien doit-on faire de nouvelles démarches pour se joindre aux jésuites de Russie ? Sur cette question,

par les idées démocratiques, c'est tout ce que nous connaissons de sa famille.

Léopold, se destinant à l'état ecclésiastique, poursuivait au séminaire le cours de ses études, lorsque la révolution éclata. Pour recevoir le sacerdoce, il fut obligé de s'expatrier, et alla se faire ordonner à Fribourg en Suisse en 1793 ou 1794. Devenu prêtre, il rentra en France, et sous le nom de P. Paul, il exerça secrètement à Dôle les fonctions sacerdotales, au plus fort de la terreur. En se dévouant à ce périlleux ministère, Boissard avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie, bravant les menaces et les tourments pour travailler sans relâche au salut des catholiques, surtout de ceux qui, dans ces jours mauvais, étaient détenus dans les prisons. Sa vie fut en effet celle d'un apôtre de Jésus-Christ ; et malgré la vigilance et le mauvais vouloir des persécuteurs, il eut la consolation de ramener à Dieu une foule de pécheurs, même parmi ceux qui s'étaient prosternés devant la déesse *Raison*. Grâce à ses pieuses industries, un grand nombre de malades purent recevoir les derniers sacrements qu'il allait leur administrer jusque dans les plus obscurs réduits. Son zèle néanmoins était toujours réglé par la prudence ; et lorsque les circonstances exigeaient plus de circonspection, il savait se modérer, moins pour pourvoir à sa propre sûreté que dans l'intérêt des fidèles. Mais, d'un autre côté, il ne se ménageait en rien, quand le salut du prochain le demandait. Toutes les fois qu'il était question de porter secours aux prisonniers, il y courait avec empressement. Lui représentait-on qu'en agissant ainsi, il exposait sa vie, il répondait que si, après avoir pris les précautions suggérées par la prudence, il venait à tomber entre les mains des persécuteurs, il périrait victime du devoir ; sans doute alors Dieu n'aurait pas jugé qu'une plus longue vie dût servir à sa gloire et au salut des âmes ; lui-même aurait atteint son but plus promptement en versant son sang pour la foi. « Après tout, ajoutait-il, le sang des martyrs ranime la ferveur des chrétiens, et convertit même les bourreaux. » Aussi n'échappa-t-il plus d'une fois à la

les doutes et les difficultés qui avaient agité le P. Varin au moment où il se sépara de Paccanari, se représentaient de nouveau.

La plupart des Pères néanmoins furent d'avis qu'il fallait écrire sans délai au R. P. Thadée Brzozowski,

mort que par son adresse, et un soin particulier de la Providence. Un jour, entre autres, les ennemis de la religion avaient formé le projet de le précipiter du haut d'un troisième étage, lorsqu'il aurait achevé de remplir son ministère auprès d'une personne malade. Ils entrent donc dans la chambre, écoutent l'exhortation du prêtre, et les paroles de reconnaissance adressées par le malade à son consolateur. Ce spectacle adoucit la fureur de ces forcenés : « Quel mal a-t-il fait pour que nous attentions à ses jours ? » dit l'un d'eux à ses compagnons, et ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal.

Le zèle du vertueux prêtre ne se renfermait pas dans l'enceinte de la ville de Dôle. Il parcourait encore les campagnes pour administrer les sacrements aux villageois dispersés ; et il eut beaucoup à souffrir dans ces courses. Il fallait quelquefois se condamner à rester des journées entières dans des réduits étroits et malsains, sans pouvoir se donner le moindre mouvement, ni presque respirer, parce que souvent il n'y avait qu'une chambre pour toute la famille, dont une partie même n'était pas catholique. Le missionnaire demeurait là privé de nourriture, jusqu'à ce que tous se fussent retirés pour prendre leur repos dans les écuries. C'était alors seulement que l'on pouvait convoquer les fidèles du voisinage pour recevoir les sacrements et pour assister au saint sacrifice.

Nous devons rapporter à cette époque de la vie du P. Boissard un trait admirable de pardon des injures. Dénoncé aux patriotes par un de ses parents, et mis en prison, il se vengea en faisant une aumône annuelle à ce parent dénaturé et en procurant une place à son enfant.

Après avoir consacré les premières années de son sacerdoce à ces œuvres de zèle et de charité apostoliques, le fervent missionnaire quitta Dôle en 1802 pour se réunir aux Pères de la Foi, et fut nommé supérieur du collége de Roanne. Dans ce poste, il sut se faire généralement estimer, et maintenir l'esprit de régularité dans la maison par une sage fermeté jointe à une charité sincère et cor-

général de la Compagnie en Russie, et lui demander d'y être admis de la manière qu'il jugerait la plus convenable. Le P. Varin se sentait porté à prendre lui-même ce parti : toutefois, pour ne pas agir à la légère dans une affaire aussi grave, il alla consulter le P. de Clorivière et deux prélats romains qui se trouvaient

diale. Il n'y avait alors ni préfet des études ni surveillants en titre : sa présence seule imposait à tous et faisait respecter la règle. Il aimait à venir pendant la récréation s'asseoir au milieu des plus jeunes élèves, qui de leur côté se plaisaient à l'environner ; et il profitait de son ascendant sur eux et de l'abandon de ces conversations familières pour travailler à former leur esprit et leur cœur.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quels déchirements de cœur il s'arracha à leur affection, lorsqu'en 1807 les Pères de la Foi furent obligés de se disperser [1]. Dans la dernière entrevue qui eut lieu avec le préfet du département en présence des élèves, il ne put contenir son émotion ni ses larmes. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas, pendant son séjour à Roanne, de se livrer à toute l'activité de son zèle : mais toujours gai et aimable au milieu de ses infirmités habituelles, il disait agréablement que Dieu permettait que le supérieur fût malade lui-même pour le rendre compatissant aux infirmités des autres.

Après la dispersion des Pères de la Foi, le P. Boissard revint à Dôle, et s'y employa de nouveau aux fonctions du saint ministère. Peu répandu au dehors, vivant d'une vie obscure et cachée, il ne rendait pas de visites, n'acceptait point de repas, et ne mangeait que rarement même chez ses confrères. Son inviolable attachement aux principes le fit pendant un certain temps taxer de rigorisme ; mais on reconnut bientôt combien il avait agi sagement en refusant de communiquer avec les prêtres constitutionnels qui n'avaient pas renoncé sincèrement à leurs erreurs.

Malgré les voiles sous lesquels il cherchait à s'envelopper, son mérite ne tarda pas à se faire jour, et bientôt il s'acquit une grande réputation de prudence, de vertu, de zèle et de science. Il prêcha

[1] Voyez chap. XIX, p. 180.

à Paris, Monseigneur de Grégorio et Monseigneur della Genga, depuis Pape sous le nom de Léon XII. Tous trois répondirent que les Pères devaient rester en France, et continuer à y travailler comme auparavant, jusqu'à ce que Dieu manifestât plus claire-

plusieurs fois avec succès à l'église paroissiale, et surtout il donna, le jour des morts, un sermon qui fut généralement admiré. »

En 1814, le P. Boissard s'empressa de se rendre à Paris pour solliciter son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il y remplit l'office de procureur de province, et parcourut la France en cette qualité pour travailler à organiser les diverses maisons. Il fonda aussi et dirigea pendant quelque temps le petit séminaire de Forcalquier ; et dans ces premiers commencements, ses confrères et lui éprouvèrent les rigueurs de la pauvreté. Ils en furent réduits à manquer de lits, de linge, de mobilier. Ils étaient contraints de se contenter du pain le plus grossier.

Depuis longtemps le P. Boissard portait le germe d'une maladie qui devait le conduire au tombeau. Des obstructions au foie dont il était atteint déterminèrent une fièvre de langueur. On crut que l'air natal pourrait contribuer au rétablissement de sa santé, et on le renvoya à Dôle ; mais tous les soins furent inutiles. Après onze mois de séjour dans cette ville, il s'endormit dans la paix du Seigneur le 2 mars 1819. Voici en quels termes un de ses confrères, le P. Charles Gloriot [1], rend compte de l'impression qu'il ressentit en assistant à ses derniers moments : « Il n'est guère possible de mourir avec plus de caractères de prédestination. Je ne puis décrire son calme, son union avec Dieu, sa patience, sa charité attentive à tout. Je bénis Dieu de la grâce qu'il m'a ménagée d'être témoin d'une si sainte mort. Il loua Dieu en apprenant notre arrivée; c'était l'avant-veille du décès. Sa consolation était que la Compagnie recueillit ses derniers soupirs par notre ministère. Il lui sera encore plus utile dans le ciel, où il nous a bien promis de prier pour elle. Nous allons à son convoi ; mais nous sommes plus dilatés et consolés qu'affligés, quoique la nature ait ses droits et qu'il faille les payer. Sa mort a été une calamité publique pour la ville de Dôle, où il avait exercé le ministère avec les plus grands fruits de-

[1] *Notice* n. 2.

ment sa volonté à l'égard de la réunion avec les Pères de Russie.

Au moment où le P. Varin rapportait cette décision à ses confrères, il recevait une lettre du P. Ronsin qui lui marquait que les PP. Leblanc, Bruson et d'autres membres de la Société de la Foi en Belgique, étaient résolus d'aller au plus tôt se présenter au R. P. général pour se mettre entièrement à sa dis-

puis 1798, aux intervalles près qu'il passa dans les maisons de la Compagnie. Elle perd un saint religieux, un homme de talent, un bon prédicateur, un directeur éclairé, un ouvrier infatigable, qui a joui d'une très-grande considération partout où il a travaillé. »

La vénération dont on était pénétré pour le P. Boissard s'attacha aux moindres objets qui lui avaient appartenu. On les a conservés comme des reliques ; et le souvenir de ses vertus a contribué à préparer les voies à l'établissement de la maison de la Compagnie qui fut formé à Dôle en 1823.

Le P. Boissard était en effet doué de qualités précieuses : dextérité et prudence dans les affaires, caractère ferme et élevé, grande solidité de vertu, vif attachement à sa vocation, beaucoup de droiture de cœur, et, sous des formes en apparence un peu sévères, bonté, sensibilité, attentions délicates et touchantes. On remarquait encore en lui un don tout particulier de discernement des esprits, et certaines personnes ont affirmé qu'il leur avait manifesté ce qui se passait dans leur intérieur, quoiqu'elles n'en eussent parlé à personne.

La faiblesse de sa santé ne fut jamais pour lui un motif de négliger la pratique de la mortification. On ne pouvait le faire consentir à accepter rien d'extraordinaire dans la nourriture. Il usait de ce qui lui était servi sans témoigner aucune préférence ; et quand les mets qu'on lui présentait étaient mal apprêtés, il ne s'en prenait qu'à la bizarrerie de son goût. Sa patience dans les douleurs des obstructions dont il souffrit pendant quinze ans, fut telle qu'on ne s'apercevait pas qu'il fût malade. Peu de temps avant sa mort, on l'a entendu s'écrier après des crises : *Combien le bon Dieu me fait de grâces !* Son amour pour la pauvreté lui a fait plus d'une fois exprimer le désir de mourir dans un hôpital au milieu des pauvres.

position. Le P. Ronsin ajoutait que son avis était qu'on en fît autant en France, et que pour son compte il n'hésitait pas à suivre l'exemple des Pères de Belgique. Le P. Varin, après s'être abouché avec le P. Ronsin, se rendit en Belgique pour conférer et agir de concert avec les PP. Leblanc et Bruson [1], et surtout avec le P. Henri Fonteyne, profès et supérieur de la maison d'Amsterdam, qui avait reçu du P. Brzozowski les pouvoirs de commissaire pour procéder au rétablissement de la Compagnie de Jésus en Belgique. Les PP. Leblanc et Bruson témoignèrent vivement leur surprise de la décision donnée par les prélats romains et par le P. de Clorivière : ils la combattirent de toutes leurs forces. Quant au P. Fonteyne, il conseilla au P. Varin d'écrire au R. P. général et de le supplier de désigner pour la France quelque Père avec pouvoir d'examiner et d'admettre les sujets, et qui, sans se faire connaître ouvertement (ce que les circonstances ne permettaient pas), préparerait l'œuvre du rétablissement de la Compagnie. Il ajouta qu'il connaissait un moyen plus efficace encore pour assurer le succès de cette demande, mais qu'il n'osait proposer au P. Varin, vu la faiblesse de sa santé : c'était de faire lui-même le voyage de Pétersbourg, et d'aller solliciter en personne la faveur que lui et ses confrères désiraient. Dans une lettre écrite au R. P. général au mois de juin de cette année, le P. Varin raconte lui-même la manière dont il ac-

[1] *Notices* n° 1 et 12.

cueillit la proposition du P. Fonteyne, et par quel concours de circonstances providentielles ses désirs et ceux de ses anciens confrères furent accomplis. « Je puis vous assurer, mon très-révérend Père, » écrit le P. Varin, « que cette dernière proposition entra bien aisément et bien profondément dans mon cœur. Le délabrement de ma santé, les difficultés, la longueur et les fatigues d'un tel voyage ne me firent pas la plus légère impression. Je n'étais touché que du sentiment de mon bonheur, si, en vous donnant cette marque de dévouement, je pouvais accélérer pour la France le moment du rétablissement de la Compagnie, et pour mes Frères le moyen d'y être plus promptement admis. Il me semblait que, si le ciel eût béni ma démarche, en vous inspirant d'acquiescer à ma demande, j'aurais dit de tout mon cœur : *Nunc lætus moriar*[1]. Le P. Fonteyne vit avec plaisir ma détermination, et il écrivit à Amsterdam pour préparer les voies à mon embarquement. Mon départ ne devait être différé que de quelques jours pour me donner le temps d'informer le P. de Clorivière[2] de mon voyage, et lui témoigner la joie que nous éprouverions, si votre Paternité nous le donnait pour la France, comme elle a donné le P. Fonteyne à la Flandre. Quelles furent ma surprise et ma consolation, lorsque, dans cet intervalle, il m'annonça lui-même qu'il venait de recevoir une lettre de votre Pater-

[1] Maintenant je mourrai avec joie.
[2] *Notice* n° 10.

nité qui l'autorisait à préparer les moyens de rétablir en France la Compagnie ! Je m'empressai donc de me rendre auprès de lui, et considérant en sa personne votre Paternité dont il nous tient la place, je me remis entièrement entre ses mains, et avec moi tous ceux dont la Providence m'avait pour un temps confié la direction. Comme la plupart sont encore dispersés, je vais les informer de la démarche que je viens de faire en leur nom, et je suis assuré qu'ils seront au comble de la joie. Du reste, mon très-révérend Père, nous sommes bien loin d'avoir la prétention d'être agrégés *in globo* dans la Compagnie. Nous ne nous y présentons que comme de simples individus, disposés à répondre à toutes les questions qu'on voudra nous faire, et à passer par toutes les épreuves qu'on jugera convenables. En sollicitant comme la plus grande des faveurs notre admission, nous nous en reconnaissons bien indignes. Mais si quelque chose peut nous donner un peu de confiance, c'est le grand désir que nous avons depuis si longtemps de vivre et de mourir sous l'obéissance dans le sein de la Compagnie. Je crois devoir encore ajouter qu'il n'y en a pas un parmi nous qui ne soit tout dévoué au vicaire de Jésus-Christ, et qui ne soit bien éloigné de toutes les opinions qui peuvent le contrister. Maintenant, mon très-révérend Père, je me livre à l'espérance que vous ne rejetterez pas des cœurs qui, pénétrés du sentiment de leur misère, mais remplis de bonne volonté, se donnent tout à vous, pour que vous les unissiez à Jésus-Christ, et je

finis en vous assurant de nouveau de l'entier dévouement de tous ceux qui m'étaient associés et du profond respect avec lequel je suis, etc. »

Le P. Varin revint donc sans délai à Paris, comme nous venons de le voir, et se mit sous l'obéissance du P. de Clorivière. Celui-ci le reçut dans la Compagnie de Jésus le 19 juillet. C'était le jour anniversaire du martyre de sa vertueuse mère. Les autres Pères de la Foi, qui en firent la demande au P. de Clorivière, furent également examinés et individuellement admis à commencer le noviciat.

Tel était l'état des choses, lorsque Pie VII publia la bulle du rétablissement de la Compagnie de Jésus.

Le P. Varin commença donc son noviciat sous la conduite du P. de Clorivière ; mais la rentrée en France de l'empereur Napoléon au mois de mai 1815 vint en interrompre le cours.

Les Pères résidant à Paris, craignant l'effet des réactions, qui ne manquent guère de se produire en pareil cas, crurent par prudence devoir se disperser. Dans ces conjonctures, le P. Varin éprouva d'une manière vraiment extraordinaire la protection du Seigneur, et fut assez heureux pour servir de sauvegarde à une pieuse veuve de Bourges, madame de Bonnault d'Houet [1], dont le fils était élève de Saint-

[1] Marie-Madeleine-Victoire de Bengy de Bonnault d'Houet, fondatrice et première supérieure générale de la Congrégation des *Fidèles Compagnes de Jésus*, morte à Paris le 5 avril 1858.

Lorsque nous avons parlé de cette Congrégation dans la *Vie du P. Sellier*, p. 183, nous n'étions pas suffisamment renseigné sur

Acheul. Un bruit dénué de fondement s'étant répandu qu'une insurrection avait éclaté à Amiens, et qu'on avait chassé tous les élèves qui habitaient la maison de Saint-Acheul, madame d'Houet se décida sur-le-champ à partir pour aller chercher son fils. Arrivée à Paris, elle se rendit à la demeure des Pères pour offrir au P. Varin sa maison pendant tout le temps de la crise. Il était absent. Le P. de Clorivière, à qui madame d'Houet fit part de son projet, l'approuva, et l'engagea à profiter de la première occasion pour en instruire le P. Varin lui-même, qui

certains détails que nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de rectifier. Ce n'est pas au P. Sellier, mais au P. Varin qu'est due la fondation de cette Société, commencée dès 1820. Le P. Sellier n'eut alors avec elle aucun rapport direct. Quand madame d'Houet vint se fixer à Amiens en 1817, c'est au P. Jennesseaux [1], supérieur du petit séminaire de Saint-Acheul, que le P. Varin l'adressa. Au départ du P. Jennesseaux, le P. Varin remit la pieuse veuve entre les mains du P. Sellier, mais pour la confession seulement, voulant que pour tout le reste elle eût recours au P. Follope, et à son défaut au P. Druilhet [2]. La règle des fidèles Compagnes, empruntée à celles de la Compagnie de Jésus, fut approuvée, ainsi que leur nom, par les Papes Léon XII en 1826, et Grégoire XVI en 1837. Le but de cette Congrégation n'est pas seulement de réunir des enfants pauvres, mais de s'employer à l'éducation de la jeunesse de toutes les classes de la société. Les orphelinats pauvres sont placés ordinairement dans une maison de campagne, qui sert en même temps de lieu de délassement et de but de promenade au premier pensionnat. Les fidèles Compagnes donnent aussi chaque année, sous le bon plaisir de NN. SS. les évêques, des retraites gratuites aux personnes du monde, qui désirent aller se retremper quelques jours dans la méditation des vérités éternelles.

[1] *Notice* n° 5.
[2] *Notice* n° 18.

était à Soissons, ajoutant qu'il le ferait aussi de son côté. L'occasion se présenta aussitôt après l'arrivée de madame d'Houet à Amiens. Là on était loin de croire que le P. Varin dût accepter cette proposition. Ce n'était pas à Bourges, dans l'intérieur de la France, qu'il devait trouver un asile convenable. On expédia néanmoins un exprès au P. Varin pour connaître ses intentions. Quelques jours après, l'envoyé étant de retour : « Je ne sais, dit-il à madame d'Houet, ce que Dieu veut faire de vous. Je ne puis vous donner la réponse du P. Varin : car déjà il était parti quand je suis arrivé, et on a été obligé d'aller à sa poursuite pour lui remettre votre lettre ; mais voici, chose étonnante ! ce qu'il a dit à nos Pères avant même de l'avoir reçue : *Ne pensez pas à me retenir ici. Dieu m'a fait connaître d'une manière très-positive qu'il me veut à Bourges, où je vais me rendre sur-le-champ, et qu'il me montrera le lieu où je dois me retirer et ce que je dois y faire.* »

Le P. Varin partit donc pour Bourges avec madame d'Houet, mais bientôt intervint un arrêté du maire de cette ville qui obligeait les habitants à déclarer le nom de toutes les personnes logées dans chaque maison. Cette circonstance engagea madame d'Houet et son hôte à aller demeurer à la campagne. « Les événements qui suivirent, écrit madame d'Houet, prouvèrent que c'était pour moi seule que Dieu avait envoyé ce bon Père ; et de mon côté, n'ayant alors de rapports avec personne, je fus plus à même de recueillir le fruit de ses saintes conversa-

tions. Il s'étonnait de ne me voir aucun goût pour la vie religieuse, dont il me parlait souvent avec toute l'estime qu'elle mérite. Ses entretiens roulaient moins sur la Société à laquelle il appartenait, que sur l'esprit intérieur dont elle doit être animée. »

Lorsque l'armée de la Loire prit ses cantonnements à Bourges et dans les environs, le père de madame d'Houet, effrayé de la voir seule à la campagne, lui écrivit de tout abandonner pour revenir promptement à Bourges. Le P. Varin s'y opposa : il dit à cette dame que la volonté de Dieu était qu'elle restât à la campagne pour veiller à la garde de sa propriété; qu'il ne viendrait point de troupes à la maison, ou que s'il en venait, ce ne serait que pour la protéger; que lui-même, quoiqu'il pût sans crainte se rendre à Paris, il resterait avec elle jusqu'à ce que cette armée fût éloignée ou dissoute. Madame d'Houet transmit ces détails à son père qui lui répondit : « Quand un homme comme le P. Varin parle de la sorte, on doit le croire. Dis-lui que je suis maintenant sans inquiétude. Je te remets entièrement entre ses mains. »

La terreur, toutefois, était répandue dans les environs. Le maire du village, qui était l'homme d'affaires du château, venait à chaque instant raconter des nouvelles plus effrayantes les unes que les autres, et qui jetaient l'épouvante dans l'âme de la vertueuse châtelaine. Le P. Varin demeurait impassible, et ne cessait de répéter : « Ayez donc confiance; vous savez ce que je vous ai dit : il ne viendra point de soldats, ou s'il en vient, ce sera pour vous protéger. »

Les soldats vinrent enfin, et se présentèrent au château pour y prendre leur logement; mais ce fut en effet pour en protéger les habitants, ainsi que nous allons le voir. D'après les avis du P. Varin, madame d'Houet commença par les recevoir avec la plus grande politesse; elle les pria de regarder sa maison comme la leur, et leur déclara qu'elle ne se réservait qu'une chambre pour elle, et une autre pour un ecclésiastique, ami de sa famille, et qui était alors à la campagne avec elle. Ces messieurs firent d'abord peu d'attention à ses paroles, et continuèrent à s'entretenir et à agir en véritables propriétaires. « J'étais épouvantée, écrit madame d'Houet, et je me recommandais de tout mon cœur au bon Dieu, lorsque le colonel se plaçant à une fenêtre, vit un bâtiment très-élevé et me demanda ce que c'était. Je lui répondis que c'était la tour de Bourges. *Ah!* reprit-il, *j'irai dans quelques jours pour y revoir un ami intime qui m'est bien cher, M. de Bengy. — Mais c'est mon père,* lui dis-je aussitôt. — *Ah! c'est votre père*, reprit-il d'un ton ironique : *mais c'est à l'École polytechnique que je l'ai connu. Jugez vous-même s'il est possible qu'il y ait vécu avec moi. — Mais,* lui dis-je alors : *celui que vous avez connu est mon frère. — Ce n'est ni l'un ni l'autre,* répondit-il d'un ton assez brusque.

« J'avais un dessin composé par mon frère, lorsqu'il étudiait à l'École polytechnique, et signé par lui. Je priai l'officier d'y jeter les yeux. En le voyant, il poussa un cri de joie, et dit avec vivacité : *Oh! oui,*

je connais ce dessin ; il l'a fait à mes côtés ; et voilà bien aussi son écriture et sa signature. Quoi ! vous êtes réellement la sœur de Bengy ! Oh ! combien je m'estime heureux de pouvoir rendre service à la sœur de mon ami ! Je vous l'avoue, madame, votre position était affreuse, et plus que vous ne pourez penser. Mais qu'on appelle vite le maire de la commune. Je réglerai tout avec lui, et je lui donnerai le nom des officiers qu'il doit loger ici ; et afin que vous n'éprouriez aucun désagrément, il placera nos domestiques chez votre jardinier. Je prends votre maison, vos propriétés et toute la commune sous ma protection, et il ne vous arrivera rien de fâcheux. Je fis alors prier le P. Varin de venir, et je lui racontai, en présence de ces messieurs, la scène qui venait de se passer. Il jeta sur moi un regard qui semblait me dire : *Eh bien ! vous ai-je trompée?*

« Ces messieurs restèrent à peu près trois semaines avec nous, et montrèrent constamment le plus grand respect et les plus touchants égards pour le P. Varin. S'ils arrivaient par hasard avant lui pour l'heure des repas, ils restaient debout, et refusaient de s'asseoir jusqu'à ce qu'il fût entré. Ils protégèrent et préservèrent non-seulement ma maison, mais encore toute la paroisse ; et nous fûmes dans tout le pays la seule exception en ce genre. »

Le P. de Clorivière autorisa le P. Varin à prolonger son séjour chez madame de Bonnault autant de temps que les circonstances l'exigeraient : il ne devait s'é-

loigner qu'après s'être assuré que le régiment avait quitté pour toujours la paroisse.

CHAPITRE XXIII.

Premiers vœux du P. Varin. — Il est nommé socius et secrétaire du P. de Clorivière. — Son admission à la profession.

Après six mois passés chez madame de Bonnault, le P. Varin revint à Paris reprendre les exercices de son noviciat, et, les deux années prescrites par la règle étant écoulées, il prononça ses premiers engagements.

Depuis cette époque jusqu'au mois d'octobre 1818, il remplit auprès du P. supérieur les fonctions de socius et de secrétaire, l'accompagnant dans ses voyages et l'aidant dans le gouvernement de la Compagnie en France. Mais, durant cet intervalle, Dieu ménagea au P. Varin une grande consolation. Le R. P. Brzozowski, usant à son égard de la faculté que les Constitutions laissent au P. général d'abréger le temps des épreuves, le reçut à la profession solennelle des quatre vœux pour le 15 août 1818. Cette distinction n'excita aucune surprise dans la Province, et fut même accueillie avec une vive satisfaction. On la regarda généralement comme la récompense légitimement due

au mérite, aux travaux et aux vertus du P. Varin. Lui seul parut étonné de cette faveur. Voici avec quels sentiments d'humilité, de dévouement et de reconnaissance il s'en exprime dans une lettre adressée le 9 juin au R. P. général :

« Le P. Simpson [1] (alors supérieur de la Compagnie en France), m'avait annoncé, avant son départ de Forcalquier, la grâce que vous voulez bien m'accorder en m'appelant aux derniers vœux. Cette faveur, en me pénétrant de la plus vive reconnaissance, m'a couvert de confusion. Je n'ai pu m'empêcher de rentrer en moi-même, et j'ai senti d'une manière bien vive combien j'étais, sous tous les rapports, indigne

[1] Le P. Antoine-Louis Simpson était né à Nevers. Son nom véritable était Sionnet, et c'est pendant son séjour en Angleterre qu'il prit le nom anglais sous lequel il était connu en France. Il avait appartenu à l'ancienne Compagnie. Après la suppression, il passa en Angleterre, et enseigna pendant plusieurs années les mathématiques au collége de Stony-Hurst. Il possédait des connaissances étendues et variées, et s'exprimait avec facilité dans plusieurs langues. Il parlait peu, et presque toujours par forme de sentences, mais de sentences aussi judicieuses que profondes. Désigné le 23 janvier 1818 pour succéder au P. de Clorivière dans le gouvernement des maisons de France, il fut nommé provincial le 5 janvier 1820 par le R. P. général Brzozowski. Religieux d'une vertu austère, grand observateur de la discipline, et tenant fortement aux anciens usages de la Compagnie, oubliés ou trop facilement omis dans l'entraînement de ces premiers commencements, il travailla par son exemple et par ses leçons à les faire revivre dans la Province. C'est à lui que le noviciat de Montrouge dut sa naissance et ses progrès. Ce fut lui encore qui, d'après des instructions reçues du P. général, ordonna que tous ceux qui enseignaient dans les colléges sans avoir fait leurs vœux, iraient, avant de les prononcer, passer au moins un an au noviciat pour y étudier l'Institut, en prendre l'esprit, et achever de se former aux vertus de leur

d'un grade qui demande tant de qualités et de vertus. Cependant, je ne puis dissimuler que j'ai éprouvé une grande consolation dans la pensée que, par ces derniers engagements, je me trouverais uni plus étroitement à Notre-Seigneur et à sa sainte Compagnie. Ayant si peu de moyens à lui présenter, du moins, il me semble que ma volonté est sans réserve, et qu'elle n'aura pas besoin d'efforts pour s'unir à celle de votre Paternité et à celle du R. P. Simpson, en tout ce qui pourra être jugé propre au bien de la Société. Je me porterai donc de tout mon cœur à remplir les désirs que vous me manifestez par rapport à l'esprit qui doit régner dans cette maison. »

état. Il fut à peine trois ans à la tête de la province ; mais pendant ce court espace de temps, il lui rendit les plus signalés services, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que c'est lui qui, à proprement parler, la constitua religieusement. Dans les premiers jours du mois de mai 1820, quoique affaibli par les travaux d'une longue vie et par des indispositions récentes, il était venu à Saint-Acheul pour y faire la visite accoutumée. On espérait que la belle saison et l'air de la campagne lui seraient favorables. Il n'en fut pas ainsi. On le vit dépérir peu à peu, et enfin tomber dans un épuisement total, qui ne lui laissa de force et de vigueur que dans la tête. Le 16 juin, jour de la fête de saint François Régis, il demanda lui-même les derniers sacrements, et les reçut avec une piété touchante. A la fin de la cérémonie, le P. recteur à genoux près de son lit, ainsi que tous les assistants, lui demanda, au nom de tous, pardon des peines qu'ils auraient pu lui causer. Le malade élevant le crucifix qu'il tenait dans ses mains, fit sur eux un signe de croix, et prononça d'un ton grave et affectueux ces paroles : *Ipse vobis ignoscat, et benedicat in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* Il mourut le 25 du même mois et fut enterré dans le cimetière de Saint-Acheul.

CHAPITRE XXIV.

Emplois divers remplis par le P. Varin. — Comment il s'en acquitte.

Au mois d'octobre 1818, le P. Varin fut nommé supérieur de la maison de Paris, et remplit cette fonction jusqu'en 1821. Les supérieurs le chargèrent en 1823 de présider à l'inauguration du collége de Dôle. L'estime dont il était environné, ainsi que sa respectable famille, ne pouvait manquer d'exercer une salutaire influence, et de prévenir les autres familles honorables de la Franche-Comté en faveur de cet établissement. Le collége de Dôle prit en effet de rapides accroissements, et devint bientôt un de plus florissants que la Compagnie ait possédés en France. On raconte que, voulant un jour ménager aux élèves de cette maison une agréable surprise, le P. Varin imagina le petit stratagème suivant, où se peignent toute l'amabilité et tout l'enjouement de son caractère. Vers le soir, pendant l'été, il vient les trouver, leur annonce qu'il est fort mécontent du cuisinier, que ce cher Frère est d'une lenteur désespérante, que le souper n'est pas prêt, etc. Le bon Père glose, pendant quelque temps, sur ce sujet et sur les inconvénients du dérangement à l'ordre de la communauté, et enfin il ajoute : « Eh bien, mes enfants, puisqu'il ne fait pas bon attendre ici, allons jouer dans le parc, et nous souperons quand il plaira

au cuisinier. » Explosion de bravos. On court au parc, et on voit sous un berceau de verdure un charmant souper servi sur le gazon. Il n'y manquait que les convives ; ils se hâtèrent de lui faire honneur.

Le P. Varin quitta Dôle regretté des parents, des élèves et des maîtres. On le remplaça par le P. Richardot [1]. Pour lui, il fut de nouveau placé à la tête de la maison de Paris, et y resta depuis 1825 jusqu'à 1833. Il remplit aussi à diverses reprises les fonctions de Père spirituel et de vice-provincial.

On nous a communiqué deux lettres qu'il écrivit dans cet intervalle à madame de Chevroz, sa sœur. Nous ne voulons pas en priver nos lecteurs.

La première du 6 juillet 1828 nous fait connaître avec quel sentiment d'abandon à Dieu et de pieuse résignation il accueillit les déplorables ordonnances du 16 juin, qui supprimaient les petits séminaires de la Compagnie en France.

« M. B... t'a remis un petit mot, ma chère amie ; ce petit mot était que Dieu est toujours bon ; et vraiment jamais nous ne l'avons senti intérieurement et d'une manière plus sensible que depuis le coup qui nous a été porté. Il n'en est pas un dans cette maison qui ne m'étonne et ne me réjouisse en même temps par une expression de paix et de joie qui ne peuvent venir que de l'esprit de Dieu. Et en effet, nous avons eu l'avantage de nous trouver précisément dans la position où notre divin Maître dit à ses serviteurs : *Que*

[1] *Notice* n° 17.

vous êtes heureux ! réjouissez-vous et tressaillez de joie.

« Je sais bien que lorsqu'on vient à considérer la plaie faite à la religion et aux âmes, lorsqu'on se voit au milieu des larmes des enfants et des parents, la joie est modérée ; mais elle n'en est pas moins pour nous une joie bien réelle et bien solide ; et je t'avoue franchement que je bénis de tout mon cœur le Seigneur de m'avoir conservé la vie jusqu'à ce jour, pour me rendre témoin, participant de cette époque. Jusqu'ici cette maison n'est point encore menacée, si ce n'est par le renvoi des fameuses pétitions au garde des sceaux. Quoi qu'il en soit, aucun de nous ne rentrera dans ses foyers, si ce n'est peut-être pour dire, en passant, un agréable bonjour. A propos, as-tu remarqué que les deux fameuses ordonnances ont été signées le 16 juin, fête de saint François Régis, et les pétitions présentées à la chambre et renvoyées à la sollicitude du ministre, le 21, fête de saint Louis de Gonzague ? Adieu, ma bien bonne amie, qu'il fait bien bon être à Notre-Seigneur et vivre dans une douce et continuelle dépendance entre ses mains ! »

La seconde lettre contient le récit d'une chute qui retint le P. Varin assez longtemps au lit : elle est datée du 9 février 1829.

« Vois, ma bonne amie, comme Dieu est bon ! J'avais deux défauts dont je ne pouvais pas me corriger, celui d'être trop hors de la maison, au préjudice du travail de l'intérieur, l'autre de marcher trop vite. Eh bien, voilà que Notre-Seigneur me met en

repos pour un temps indéterminé, repos dont, je t'assure, je suis bien éloigné de me plaindre.

« Vendredi dernier et premier du mois, fête du Sacré-Cœur, j'étais allé faire une instruction et donner le salut dans la chapelle des gardes-malades, rue Cassette, assez près d'ici. Sortant ensuite, mais encore dans la chapelle, je mis le pied gauche sous une banquette, sur laquelle on s'agenouille, et que je ne pouvais voir à cause d'un peu d'obscurité. Elle avait quatre pieds de long et était fermée des trois côtés, ouverte donc seulement aux deux extrémités ; le mouvement et le poids du corps me portaient à tomber en avant ; mais j'étais fortement retenu par le pied ; enfin la banquette céda, et le poids du corps l'emportant, je tombai sur les genoux et les mains ; sans doute la banquette se déplaça et tourna de manière à mettre mon pied en liberté ; elle ne céda toutefois qu'à son grand regret et avec de grands efforts, et c'est cet effort qui a fait le mal : car il n'y a eu rien de cassé, mais il y a eu dans la jambe gauche une rupture des muscles. Voyant qu'il n'y avait rien de brisé, et ne sentant que de la douleur, j'ai essayé de regagner notre maison à pied et j'en suis venu à bout.

« Je suis entre les mains de notre excellent et célèbre M. Récamier, persécuté comme jésuite à robe courte, et cependant professeur aux chaires de l'École de médecine et du Collége de France, et qui ne craint pas de faire pour nous l'office de chirurgien. On m'a mis les sangsues à la jambe ; le lendemain matin, il n'y avait ni enflure ni inflammation. Il n'y a que la dou-

ceur du repos pour unique remède, seulement on annonce qu'il sera long; plus, dit-on, que pour une jambe cassée ; tu vois que je suis un enfant gâté de la Providence ; car pour de la souffrance, ce n'est pas la peine d'en parler : tout au plus ce qu'il faut pour rappeler l'aimable présence de Dieu. Du reste, je n'ai pas le temps de m'ennuyer ; j'ai tout mon petit ménage à côté de mon lit : livres, lettres, et comme tu vois, papier, plume et encre. Nos bons Pères et Frères sont aux petits soins; les hommes et les jeunes gens, qui s'adressaient à moi, viennent se confesser auprès de mon lit. Les journées passent vite et agréablement, les nuits sont tranquilles et bonnes. Que veux-tu de mieux? Disons donc toujours : Que Dieu est bon ! Mais je suis honteux de t'entretenir si longtemps d'une pauvre jambe ; cependant, il le fallait, parce que possible est que tu en entendes parler d'ailleurs ; et du moins tu pourras dire que personne n'a pu t'en parler plus savamment que moi. Adieu. »

Dans l'accomplissement des différentes fonctions dont il fut chargé, le P. Varin eut le don de se concilier le respect et l'affection, et de laisser à ceux qui vécurent avec lui un souvenir délicieux de ses qualités aimables. Écoutons le témoignage que lui rend à ce propos un de ses inférieurs devenu depuis son provincial [1] : « J'ai eu le bonheur de l'avoir pour supérieur pendant les trois premières années de mon scolasticat; et avec tous mes Frères j'ai admiré la douceur de son

[1] Le P. Ambroise Rubillon, aujourd'hui assistant de France à Rome.

gouvernement. Chacun de nous pouvait se regarder et se regardait à bon droit comme l'objet d'une prédilection spéciale de sa part, et tous nous avions en lui une confiance sans bornes. Une preuve non équivoque de cette confiance, c'est que tous les scolastiques, malgré la liberté qui leur est donnée de s'adresser aux confesseurs de la maison, par leur choix spontané confiaient tous au P. Varin la direction de leur conscience. Cette douceur cependant n'excluait pas la fermeté qui se produisait par des avis sérieux, et au besoin par des réprimandes, mais toujours assaisonnées par la douceur du bon Père. »

Voici ce qu'écrit encore un autre de ses inférieurs qui occupe aujourd'hui un poste de confiance auprès du R. P. général[1] : « Il me reste de mes relations avec le P. Varin le souvenir le plus doux. Souvent en me rappelant les traits de ce Père vénéré, je me surprends me disant à moi-même : Il t'aide à concevoir la manière dont, aux jours de sa vie mortelle, notre divin Sauveur conversait avec ses disciples. Rien de forcé dans la manière dont il ramenait la conversation sur les choses de Dieu : d'ailleurs, quand il changeait ainsi de sujet, ses paroles étaient accompagnées d'un souriro si aimable, qu'il était impossible de ne pas les écouter volontiers. Je me souviens, pour citer un exemple entre beaucoup d'autres, qu'un jour, pendant notre récréation, il approcha la main d'une sen-

[1] Le P. Philippe de Villefort, substitut du secrétaire pour l'assistance de France.

sitive, et se tournant ensuite vers le groupe qui l'entourait : « Voyez, nous dit-il, cette petite plante ; elle fait tout le contraire de ce que fait le cœur de Jésus, qui s'ouvre quand on le touche. » Pendant que je faisais mon noviciat à Montrouge, le P. Gury, maître des novices, l'invitait de loin en loin à nous faire quelque exhortation. Je n'oublierai jamais celles que j'ai eu le bonheur d'entendre de lui. J'ai conservé l'analyse de deux d'entre elles. L'une nous fut adressée le jour de la fête des Martyrs du Japon ; l'autre à la fin d'une retraite que le P. Gury nous avait donnée. Cette dernière, qui traitait de l'amour de Notre-Seigneur, était bien propre à embraser nos cœurs de ce feu sacré. Après bien des années, il me semble l'entendre encore : plusieurs de mes anciens Frères de noviciat, à qui j'en ai parlé à différentes époques et longtemps après, en avaient conservé la même impression. »

Lorsque éclata la révolution de 1830, le P. Varin, alors supérieur de la maison de Paris, montra une admirable présence d'esprit Le mercredi 28 juillet, vers huit heures du soir, un rassemblement tumultueux s'était formé dans la rue de Sèvres, vis-à-vis la maison habitée par les Pères. En même temps, du côté du jardin, les insurgés s'emparaient d'un dépôt de vivres. On avertit le P. Varin que les insurgés frappent à la porte et veulent pénétrer dans l'intérieur. La communauté était alors réunie pour la récréation. Sans rien perdre de son calme et de son sang-froid, le P. Varin ordonne aux Pères de se rendre à la chapelle pour y attendre le sort que Dieu leur réservait. Tout à coup

le cri : *Aux missionnaires !* se fait entendre ; la multitude se précipite vers la rue d'Enfer ; et cette circonstance inattendue sauva la maison du pillage.

Le P. Varin profita de cette espèce de trêve pour faire partir de la maison les Pères les plus compromis par les calomnies de la presse irréligieuse. Quelques scolastiques leur furent donnés pour compagnons. Le lendemain matin il assigna à ceux qui restaient des asiles sûrs et convenables, et sortit lui-même le dernier de tous les Pères, laissant à un petit nombre de Frères le soin de garder la maison.

Peu de temps après, le P. Druilhet [1], alors provincial, fit passer à l'étranger tous les scolastiques. Lorsque les derniers d'entre eux vinrent prendre congé du P. Varin, il leur adressa un de ces mots heureux, pleins de délicatesse et d'à-propos qui, sans recherche, sans affectation, semblaient couler tout naturellement de ses lèvres et que ceux qui ont vécu avec lui ont eu si souvent l'occasion d'admirer : « Mes bons amis, leur dit-il, on vous chasse d'ici, on vous chassera peut-être encore du lieu où vous allez chercher un asile ; mais il est un lieu sur la terre d'où l'on ne vous bannira jamais, et ce lieu c'est mon cœur. »

[1] *Notice* n° 18.

CHAPITRE XXV.

Zèle du P. Varin dans l'exercice du saint ministère. — Suavité et force de sa direction.

Les fonctions diverses que le P. Varin fut chargé de remplir dans l'intérieur des maisons et pour le bien de la communauté ne l'empêchaient pas de se livrer avec assiduité à l'exercice du saint ministère. Il sut toujours unir la pratique du zèle à l'accomplissement de ses autres devoirs. Nous l'avons vu, supérieur général de la Société de la Foi, présider en personne à de grandes missions, et y travailler avec une infatigable activité au salut des âmes. Ils donnait des retraites, prêchait des stations, dirigeait des personnes du monde qui avaient mis en lui leur confiance.

En 1827, la divine Providence lui fournit l'occasion de rendre un service signalé à une communauté de religieuses Augustines, que les tracasseries d'une administration hostile avaient forcée d'abandonner la direction de l'hôpital de Saumur. Il les accueillit avec la plus bienveillante charité, les aida dans leur détresse et leur délaissement, et soutint leur courage par sa confiance. Il les recommanda à Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et s'employa activement à leur procurer un local convenable. D'abord elle s'établirent, sous le nom d'*Augustines du Saint-Cœur de Marie,*

dans l'impasse des Vignes, puis dans la rue de la Santé, où elles possèdent aujourd'hui un magnifique établissement, destiné à recevoir des dames qui désirent s'éloigner du monde et vivre dans la retraite. Une élégante chapelle, un vaste et beau local, des jardins spacieux, des soins intelligents dans le temps de la maladie, offrent de précieux avantages aux personnes qui se retirent dans cet asile.

Le P. Varin se rendit utile à beaucoup d'autres communautés, qui ont conservé un souvenir reconnaissant du bien qu'il leur a fait. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs des Dames du Sacré-Cœur, de la Congrégation de la Mère Julie, et des Sœurs de la Sainte-Famille; mais nous ne pouvons nous dispenser de faire une mention spéciale des soins particuliers qu'il donna, surtout depuis le départ du P. Ronsin, à la communauté de la Congrégation de Notre-Dame établie rue de Sèvres et connue sous le nom de pensionnat des Oiseaux. Il adressait de fréquentes exhortations, donnait des triduum et des retraites aux religieuses, qui le vénéraient comme un de leurs bienfaiteurs et de leurs amis les plus dévoués.

Durant les quatorze dernières années de sa vie, lorsque le P. Varin fut dégagé du fardeau de la supériorité, les œuvres du zèle furent son unique occupation : jusqu'à l'âge le plus avancé, il ne cessa de s'y livrer, autant que ses forces le lui permirent; et Dieu bénit souvent, par des résultats inespérés, le ministère de son serviteur auprès des pécheurs les plus éloignés de Dieu.

En 1834, le P. Varin fut prié d'aller visiter un malheureux jeune homme d'une famille distinguée, lequel touchait à ses derniers moments. Après avoir roulé de chute en chute jusqu'au fond de l'abîme, il était allé cacher sa honte dans un affreux réduit où il manquait de tout et gémissait en proie aux plus vives douleurs. On prévint le Père que, pour comble d'infortune, ce nouveau prodigue, abjurant les sentiments religieux que lui avait inspirés une pieuse mère, ne voulait pas qu'on pût soupçonner son existence. Quoiqu'il eût changé de nom de peur d'être deviné, nul ne pouvait pénétrer jusqu'à lui, sa porte étant toujours soigneusement fermée. La charité du P. Varin ne s'effraya pas de ces obstacles. Il écrit un billet conçu à peu près en ces termes : « Un vieillard, un ami de tous ceux qui souffrent, ose espérer, en déposant ce mot sous votre porte, qu'il la trouvera ouverte, lorsqu'il viendra de nouveau s'y présenter dans quelques moments. Bon jeune homme, ouvrez donc à mes cheveux blancs ; vous trouverez en moi un cœur ami, qui ne veut que consoler le vôtre, et pleurer avec lui. »

Après avoir glissé ce billet sous la porte, le bon Père va prier Dieu et Marie à l'église la plus voisine. C'était celle de Neuilly : le malade habitait une espèce de masure près du bois de Boulogne, Porte-Maillot.

On avait signalé ce jeune homme, âgé seulement de vingt-sept ans, comme un de ceux qui s'étaient le plus fait remarquer dans le monde par son esprit, ses talents et ses qualités extérieures, et, toutefois, le

Père assura qu'il avait été sur le point de reculer d'effroi, ne voyant devant lui qu'une espèce de spectre hideux, d'une décrépitude prématurée, et sur les traits duquel se peignaient toutes les tortures de la souffrance et de la plus extrême misère.

Il était temps que l'œuvre de miséricorde commençât. Dieu seul fut témoin des paroles qui sortirent du cœur compatissant de l'homme de Dieu. Tout ce que nous savons, c'est que sa tendre et ingénieuse charité remporta une complète victoire. En moins de six jours, passant de l'abrutissement aux sentiments les plus chrétiens, ce pauvre jeune homme non-seulement se réconcilia avec Dieu, mais il s'écriait à ses derniers moments, que s'il désirait vivre encore, c'était pour pouvoir servir d'exemple à ceux qui l'avaient entraîné dans le précipice, et s'efforcer de les en arracher.

L'œuvre n'en resta pas là. Le prodigue converti révéla en mourant qu'il laissait trois pauvres petits enfants. Le P. Varin ne les abandonna pas : il voulut être leur père. Après avoir ramené leur mère à la vertu, il parvint à lui faire remettre ces innocentes créatures, en les tirant du lieu où elles avaient été déposées. Il n'épargna ni soins, ni peines, ni démarches pour les placer dans différentes maisons de charité, où elles ont reçu une éducation qui a permis à deux d'entre elles de se consacrer à la vie religieuse.

Voici un autre fait qui n'atteste pas moins le zèle charitable du P. Varin et en même temps l'impression profonde que laissait le seul souvenir de sa douceur et de sa bonté. C'est encore un témoignage

ajouté à tant d'autres, de la miséricorde de Marie envers les pécheurs.

En 1822, un samedi, le Père arrive à la récréation commune une lettre à la main, et l'ouvre en disant : « Écoutez donc la singulière lettre : *Monsieur, c'est à la prière de ma mère que je vous écris, pour vous inviter à venir me voir : je suis en danger de mort. Faites ce que vous voudrez. Mon adresse est : rue de Chaillot,* 270. » Puis, reprenant : « On se moque de moi, dit-il, je n'irai pas. » Et la chose en resta là pour le moment.

Huit jours après, à pareille heure, le Père paraît avec une nouvelle lettre : «Voici, dit-il, le second volume ; pour cette fois, c'est raisonnable. Écoutez : *Monsieur, c'était, il est vrai, à ma prière que mon malheureux fils vous adressait un griffonnage auquel vous ne deviez pas répondre, je le conçois. Mais, aujourd'hui, tout est changé : le pauvre malade désire vivement vous voir. Il vous a autrefois connu à Saint-Acheul, et le souvenir de votre bonté lui revient souvent. Peut-être êtes-vous appelé à sauver un malheureux pécheur. Mais hâtez-vous, je vous en prie, car il n'a plus que peu de jours à vivre. Je suis, etc.* Pour cette fois, il faut aller. »

Et, en effet, aussitôt la récréation finie, le P. Varin part. Le soir, après le souper, sa première parole fut : « Encore une merveille de Marie ! » Et il commence le récit suivant :

« Je me rends au numéro indiqué ; je sonne, et la

personne qui vint m'ouvrir, était la mère du malade. Dieu soit béni, dit-elle en me voyant : mais entrons de grâce un instant dans ce petit salon, afin que je vous fasse moi-même la confession de mon fils, car il ne peut plus parler qu'avec peine. Mon fils a été élève de Saint-Acheul : alors, il était pieux, aimant surtout la très-sainte Vierge. Sorti de cette maison, il fut attaché à la cour de Louis XVIII en qualité d'écuyer tranchant. Bientôt, se livrant au vice, il consuma la plus grande partie de sa fortune, sans compter son traitement de 12,000 francs par an. En même temps, il ruina sa santé des plus robustes, et se trouva enfin réduit au désespoir. Tenez, monsieur, voyez-vous les bateaux sur la Seine : voilà l'endroit où mon fils, l'année dernière, s'est jeté à l'eau. Retiré par des bateliers, il n'a plus fait que languir depuis cet instant. Vous en savez assez maintenant.

« Après ce récit, nous montons ensemble, et je suis introduit auprès du malade. La mère se retire, et me laisse seul avec lui. J'aperçois dans un grand fauteuil un jeune homme, la tête dans ses mains, les coudes sur ses genoux. A peine se tourne-t-il vers moi ; et cependant, après m'avoir comme furtivement aperçu, il revient à sa première position. Pour moi, je m'approche doucement, je prends un siége, et je m'assieds sans en être prié, cherchant le commencement de la conversation. Enfin, à un soupir que laisse échapper le malade, je me hasarde à lui dire : *Que vous souffrez, mon pauvre ami!* Et lui, de me répondre : *Encore si je n'avais rien de pis à craindre.*

A quoi, je reprends : *Ah! mon cher ami, je puis bien vous assurer que ce sera là votre purgatoire ; écoutez-moi seulement, et je vous promets le paradis. — Quoi! il y aurait encore de l'espoir? — Oui, assurément ; mais laissez-moi faire. Je sais votre histoire : faisons votre confession ; et elle sera bientôt finie.* Voilà, en effet, la confession commencée. Après un quart d'heure environ, je lui annonce que je vais lui donner l'absolution. Il refuse d'abord, demandant plus de préparation, enfin, il se soumet; et, à peine l'absolution donnée, ce pauvre jeune homme se jette à mon cou. *Ah! que je vous remercie, mon Père! — Ce n'est pas tout,* lui dis-je, *demain matin, je vous apporterai le bon Dieu. — Est-il possible?* s'écria-t-il. — *Oui, demain matin, vers six heures et demie, vous aurez le bonheur de faire la sainte communion.* »

Ici le Père, se tournant vers ses confrères réunis, répète encore : *Bénissons la mère des miséricordes.* — Le lendemain, à l'heure indiquée, il se présente portant le saint sacrement caché sous ses habits : il était allé le chercher à l'église voisine. La garde-malade, en ouvrant la porte des appartements, dit au P. Varin : *Ah! monsieur, comme ce jeune homme est changé! Je ne le reconnais plus. Il n'a fait que prier Dieu toute la nuit : on dirait un saint.* Le Père lui fit signe de remettre ces détails à un autre moment, par respect pour le saint sacrement. Tout était prêt pour la cérémonie. Le malade communia avec un recueillement qui tenait du ravisse-

ment. Le P. Varin lui-même en était tout émerveillé. Il communia encore deux ou trois fois avant sa mort, toujours avec les mêmes sentiments de foi et de piété.

Le P. Varin savait rendre utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes les moments mêmes qui semblaient destinés uniquement au repos et au soin de sa santé. Envoyé à Vichy pour y prendre les eaux, que le délabrement de son estomac avait fait juger nécessaires, il saisissait avec empressement toutes les occasions d'exercer son zèle et sa charité.

Une jeune dame à qui on avait ordonné le séjour de Vichy, s'y rencontra en même temps que l'abbé Freyssinous, depuis évêque d'Hermopolis, et le P. Varin. Elle alla réclamer auprès de l'abbé les conseils et les consolations dont elle avait besoin. Celui-ci la conduisit lui-même au P. Varin qu'elle ne connaissait pas, l'assurant qu'elle trouverait auprès de lui tout ce qu'elle pouvait désirer pour le bien de son âme, que lui-même consultait ce Père avec une entière confiance, et s'estimait heureux de se conduire d'après ses avis. Cette dame recouvra en effet, par ses soins, la paix et le courage qu'elle avait perdus. Pendant longtemps, le P. Varin continua de la guider par ses lettres, et de l'affermir dans la voie de sacrifices et de souffrances où elle était appelée à marcher.

Une autre personne, à laquelle celle-ci avait indiqué le Père, lui dut aussi une grâce signalée, celle de connaître et de suivre la volonté de Dieu à son égard. Depuis bien des années, elle hésitait dans le choix

d'un état. Elle exposa donc au Père les raisons qui la tenaient en suspens, lui mit sous les yeux sa vie tout entière, ses goûts, ses penchants, les motifs qui semblaient devoir la déterminer à rester dans l'état où la Providence l'avait laissée jusque-là, et qu'elle croyait celui dans lequel Dieu la voulait. Après avoir répondu à toutes les questions que lui adressa l'homme de Dieu, elle le vit entrer dans une espèce de rêverie, dans un profond recueillement, les yeux baissés, sans proférer aucune parole pendant cinq ou six minutes. Puis, tout à coup, sortant de cette méditation et prenant un air inspiré, et un ton d'autorité que lui donnait sans doute la lumière qu'il venait de recevoir d'en haut, il prononça que c'était dans l'état du mariage que Dieu la voulait, qu'elle pourrait y travailler à la gloire de Dieu et à son salut, et que le Seigneur lui manifesterait plus tard sur qui devrait tomber son choix.

Cette prédiction faite avec une précision et une fermeté dont Dieu seul pouvait être l'auteur, et que le Père confirma encore le lendemain, reçut son accomplissement un an après. Une lettre vint fortifier alors la décision dont il avait conservé le souvenir; et, depuis cet instant, il ne cessa d'aider la personne de ses conseils, et de l'entourer de sa bienveillance paternelle jusqu'à ses derniers moments.

Il n'est pas jusqu'à ses simples promenades qu'il n'eût le secret de faire tourner au bien des âmes. On nous a transmis, entre autres, de touchants détails sur la manière dont il sut rendre utiles les divers sé-

jours qu'il fit à Mantes pour raison de santé, surtout dans ses dernières années.

Lorsqu'il allait se promener seul, il choisissait de préférence les lieux isolés pour pouvoir s'entretenir plus librement avec Dieu ; mais, depuis qu'on lui eut imposé l'obligation de se faire accompagner, il ne s'écartait pas de la grande route. On le voyait tous les jours passer par le même chemin, vers dix heures. Il allait s'asseoir au débarcadère du chemin de fer ; et, profitant du repos que laisse aux employés l'intervalle d'un train à l'autre, il semait dans leurs cœurs quelques bonnes paroles. Ceux-ci, de leur côté, attendaient l'arrivée du saint homme avec une sorte d'impatience. Du plus loin qu'ils l'apercevaient s'acheminant péniblement, ils venaient à sa rencontre, lui offraient leur bras, et le faisaient asseoir avec sollicitude dans tel endroit plutôt que dans tel autre, afin qu'il ne fût incommodé ni par un air trop frais, ni par un soleil trop ardent. A l'aide de ces dispositions favorables, le P. Varin entrait, comme l'on dit, par leur porte, pour les faire sortir par la sienne. Il semblait d'abord si curieux des nouvelles du jour, que les employés en recueillaient auprès des voyageurs une ample provision, pour pouvoir les redire à celui qu'ils appelaient leur bon Père. Il écoutait tout avec intérêt ; puis, quand la série des nouvelles était épuisée, le P. Varin, avec une finesse et une sagacité que son âge ne semblait pas comporter, trouvait le moyen de tirer parti de ce qu'on lui avait raconté, pour en venir à une con-

clusion religieuse ou morale, qui finissait par les captiver. Ces promenades, ou plutôt ces conversations furent si salutaires, qu'après plusieurs années, il en est qui en conservent encore un reconnaissant souvenir.

Le P. Varin n'était pas orateur : il prêchait cependant avec succès, et se faisait toujours écouter avec intérêt et avec fruit. Ses exhortations, quoique de la plus grande simplicité, dit une personne qui l'avait souvent entendu dans sa vieillesse, étaient pleines d'onction et de sentiment ; elles visaient surtout à la pratique. Le saint vieillard en puisait la matière dans le cœur de Notre-Seigneur et dans le sien. L'oraison, bien plus que les livres, lui en fournissait les points et les développements. Son ton habituel était alors presque celui de la conversation ; et, néanmoins, jamais il ne lui échappait une expression impropre ou triviale. Il parlait d'une manière si attachante, et donnait tant d'intérêt aux moindres détails, qu'on l'écoutait toujours volontiers ; et, ce qui est encore préférable, après l'avoir entendu, on se sentait animé d'une nouvelle ardeur et rempli du désir de mieux faire.

Le caractère propre de sa direction était une grande douceur. Elle tendait surtout à dilater le cœur, à inspirer l'amour et la confiance en Notre-Seigneur, la conformité et l'abandon à la volonté de Dieu. Il résumait toute la perfection dans des mots courts et simples, mais qui, bien compris, bien pratiqués, devaient élever l'âme à un haut degré de vertu. Ceux qu'il affectionnait particulièrement et qu'il avait le

plus souvent à la bouche, étaient ceux-ci : Dieu est bon ; c'est le bon maître. Courage et confiance, *ita, Pater :* oui, mon Père. *Paratum cor meum, paratum :* Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. *Maxima mea pœnitentia, vita communis :* Ma plus grande pénitence est la vie commune. *Inquire pacem et persequere eam :* Cherchez la paix et ne vous lassez pas de la poursuivre. Il aimait à citer ce mot de Tertullien, parlant de la bonté de Dieu : *Tam pater nemo :* Personne n'est aussi père que lui. « Se posséder soi-même, disait-il, oh ! quelle belle vertu ! C'est la vertu des vertus, c'est plus que les œuvres ; c'est plus que les miracles ; c'est le ciel : car le ciel n'est autre chose que la possession de son âme en Dieu.. Possession de son âme en Dieu ! Possession de tout soi-même, en Dieu et pour Dieu ! Oh ! que cela est donc beau ! » « Que Dieu est bon, écrivait-il le 12 juillet 1827, à une personne dont il avait longtemps dirigé la conscience, que Dieu est bon, ma fille ! Il est bon dans nos égarements et nos faiblesses ; c'est alors qu'il a compassion de nous, qu'il nous cherche, nous poursuit et ne se rebute point de nos résistances. Il est bon, lorsque, cédant à ses instances, nous revenons à lui ; alors, il nous ouvre ses bras, pardonne, oublie, console. Il est bon encore, lorsque ensuite il éprouve, il afflige, il frappe ; c'est un père qui veut purifier le cœur de son enfant, pour le rendre plus digne de son amour. Donc, *courage et confiance !* »

Nous n'hésitons pas à produire quelques autres extraits de la correspondance du P. Varin. On y remar-

quera avec quelle suavité et quelle onction il savait fortifier, encourager les âmes faibles et malades, et les exciter à faire de généreux efforts.

« Ma fille, écrivait-il à une personne profondément affligée (30 avril 1820), ma fille, dis-je, car il faut bien que je vous donne ce nom, puisque ce n'est que ce titre qui peut m'autoriser à vous écrire. C'est en vertu de ce titre, que je connais votre âme, ses peines et ses souffrances, que j'y prends un si vif et si tendre intérêt. Votre amie m'a communiqué vos lettres... Oh ! que Dieu est bon ! vous portez une croix lourde, et sous laquelle tant d'autres ont succombé ; mais Jésus-Christ est avec vous : ne craignez donc pas d'en être accablée. Oui, il est dans votre cœur, et c'est lui qui porte cette croix avec vous. Elle est la sienne, puisque c'est lui qui l'a formée et qui la fait reposer sur vous ; elle est la sienne, puisqu'il la porte avec vous ; elle est la sienne, puisqu'il y attache tous les mérites de celle sur laquelle il a été cloué ; elle est encore la sienne, puisqu'il en fera la matière de votre triomphe et du sien, et l'instrument de ses éternelles miséricordes. Connaissez donc, par la foi, tout le prix de cette croix dont la nature a mesuré les dimensions avec tant d'amertume ; oui, connaissez-en le prix, elle est vraiment le don de Dieu, le don de son amour ; acceptez-la des mains de Jésus-Christ, votre sauveur et votre bon maître.

« Je sais, ma fille, compatir aux souffrances d'un cœur désolé ; mais je sais en même temps que ce même cœur peut, élevé par la grâce, goûter dans sa

désolation les plus solides douceurs. Vous êtes à Jésus-Christ ; vous lui serez éternellement unie, unie dans ce monde sur la croix par une tendre et amoureuse conformité de sentiments et de volonté, unie dans le ciel par la participation d'une même gloire. Eh bien, sachez que, dans les desseins de sa miséricorde, c'est sur cette même croix si désolante pour la nature qu'est fondée cette union commencée dès cette vie et qui recevra sa consommation dans l'autre. Dites-vous donc souvent : Je souffre, mais j'aime mon Dieu, et j'en suis aimée ; je ne sais pas combien de temps il me reste encore à souffrir, mais je sais que ce temps ne peut être bien long, et qu'*éternellement* j'aimerai et serai aimée. Aimer Jésus-Christ, en être aimée, est un bonheur qui adoucit tout, qui console de tout, avec lequel on peut tout supporter, se passer de tout. Et dites-moi, n'en avez-vous pas déjà une preuve ? N'est-ce pas à votre croix que vous devez l'amour ou du moins un accroissement d'amour pour Jésus-Christ ? Qu'est-ce qui a allumé dans votre cœur cette compassion si vive pour les pauvres ? Qu'est-ce qui vous les fait regarder comme vos propres enfants, et vous rend si heureuse de les assister et de les servir de vos propres mains ? N'est-ce pas cette croix elle-même qui, établissant un vide affreux dans votre cœur, vous a fait un besoin de le remplir par le sentiment si pur de l'amour des pauvres ? Et en aimant les pauvres, en les servant, qui aimez-vous ? Qui servez-vous ? N'est-ce pas Jésus-Christ lui-même dont ils sont les membres souffrants et de qui il a dit si

clairement : Tout ce que vous aurez fait pour eux, c'est à moi-même que vous l'aurez fait? Aimez donc Jésus-Christ ! aimez-le de plus en plus, et aimez-le dans ses pauvres. Quelle abondance de grâces et de consolations attirera sur vous cette tendresse pour les membres souffrants de Jésus-Christ ! Quel miracle n'a pas opéré cet amour des pauvres dans le prince dont la France déplore si amèrement la perte ! Écoutez une de ses dernières paroles : vous ne la connaissez pas, et je la tiens de la source *la plus certaine*. Il montait en voiture pour aller à ce théâtre fatal de plaisir et de deuil, lorsqu'on lui dit qu'une pauvre famille se trouve sans asile par l'écroulement de son habitation. *Donne vite* 500 *fr.*, dit-il aussitôt à son ancien et fidèle ami, le comte de Nantouillet. — Mais, Monseigneur, il n'y a plus rien dans votre cassette. — *Donne toujours, l'aumône porte bonheur; demain je serai plus riche.* » Demain, je serai plus riche ! Et le lendemain de grand matin il avait échangé l'espérance d'une couronne incertaine et périssable contre une couronne immortelle.

« Ainsi, ma fille, je vous dis : Courage et confiance ; acceptez la croix, aimez Jésus-Christ, aimez-le dans les pauvres, et demain vous serez plus riche. Ce demain, je ne crains pas de le dire, ce demain arrivera pour vous, peut-être plus tôt que vous ne pensez, non pas pour vous faire entrer le même jour dans le ciel, mais pour vous donner une nouvelle et heureuse occasion de glorifier Notre-Seigneur et de vous unir étroitement à lui ! »

Quelque temps après il écrivait à la même personne : « Hélas ! qui plus que moi connaît l'état de votre âme et sait y compatir? Il est temps cependant que cet état change ; pour cela il faut qu'enfin vous connaissiez bien les desseins de Dieu sur vous, et la conduite mystérieuse, toute paternelle de la divine Providence. — Oui, conduite mystérieuse, mais dont le secret doit aujourd'hui vous être manifesté, et devenir le grand remède dont votre pauvre cœur a besoin. Le souvenir toujours présent de vos infidélités d'une part, et de l'autre le poids des chagrins qui vous accablent : voilà ce qui désole votre cœur, et voilà ce que j'appelle la conduite mystérieuse, mais pleine d'amour de Dieu à votre égard. Il voulait votre cœur et le voulait tout entier ; et voilà l'explication du mystère. — N'aurait-il pas eu mon cœur, me direz-vous, si avec mon innocence je me fusse consacrée à lui dans le sein de la religion? — Oui, il aurait eu votre cœur, mais d'une manière moins glorieuse pour lui, et moins méritoire pour vous, qu'en le lui donnant après l'innocence recouvrée et sous le poids de vos peines. Pourquoi ? C'est que l'humilité et la croix sont la perfection de l'amour, et l'unique fondement de la gloire que la créature peut rendre à son Dieu. Or, je dis : dans cet autre ordre de choses que vous considérez maintenant avec tant de complaisance pour vous consumer en regrets, Dieu n'aurait probablement point trouvé ni une humilité aussi profonde, ni une vie aussi crucifiée ; votre cœur se serait complu dans cet heureux état de l'innocence et

dans l'affranchissement de tous les liens du monde, et il se serait livré trop facilement à l'affection pour les âmes saintes auxquelles vous vous seriez unie. Comme il voulait être le seul objet de l'amour de votre cœur, il a permis que vous fussiez contrainte d'embrasser un genre de vie où vous deviez trouver une source d'humiliations et d'amertumes. Ce sera donc un cœur humble et souffrant que vous lui offrirez, un cœur où vous ne verrez plus rien en quoi vous puissiez vous complaire, et où il régnera seul et sans partage.

« Si tel est le dessein de Dieu, s'il n'a permis vos malheurs que pour vous disposer et vous conduire à un amour plus pur et plus ardent, ne demandez plus s'il vous a pardonné ; mais livrez-vous à la confiance la plus entière. Ne pensez plus qu'à remplir les desseins de son amour, en l'aimant lui-même tous les jours davantage. La marque infaillible de votre amour pour Notre-Seigneur, sera une soumission douce et paisible sur la croix où il a voulu que vous fussiez attachée. Ainsi, acceptation habituelle de tout ce qu'il y a de triste dans votre position ; douceur intérieure à l'égard de Dieu, qui de toute éternité avait préparé pour vous cette croix ; douceur à l'égard de ceux qui, comme les instruments de Dieu, vous y tiennent attachée ; douceur à votre égard, ne vous agitant point par mille réflexions inquiètes et inutiles, mais cherchant le repos de votre âme dans l'accomplissement de la volonté de Dieu et dans l'abandon à sa bonté.

« Consolez-vous donc par cette pensée : Oui, mon Jésus ! je puis et je dois maintenant vous aimer plus que jamais. Telle est votre volonté, tel a été votre dessein sur moi, lorsque vous avez permis que je fusse humiliée et crucifiée. Reprenez courage et confiance, et bannissez tout ce qui vous porterait à des idées sombres et noires, propres à flétrir votre cœur. Pensez plutôt à le dilater par la reconnaissance et par la confiance. Aimez Notre-Seigneur, ce bon maître qui vous a aimée plus que lui-même et qui s'est sacrifié pour vous ; tournez sans cesse votre cœur vers lui, et ce même cœur, autrefois si sensible, puis flétri et déchiré, recouvrera les qualités que Notre-Seigneur y avait mises pour lui-même : la sensibilité, la tendresse et la délicatesse du sentiment. Alors vous reconnaîtrez que cette croix accablante jusqu'ici était cependant cette même croix que l'amour de votre Dieu vous avait destinée pour vous unir plus fortement et plus étroitement à lui. Courage donc et confiance ; encore une fois, cessez de parler de votre malheur, puisque ce malheur même est précisément le moyen qui doit vous conduire au plus grand bonheur, à l'amour le plus pur et le plus solide envers Jesus-Christ Notre-Seigneur..... Donc plus d'accablement et de tristesse ; dilatez votre cœur dans le Seigneur ! »

Au mois de mars 1823, le P. Varin fut désigné par les supérieurs pour accompagner le P. Guyon [1] à

[1] Le P. Claude Guyon, si connu dans toute la France par ses

Bayonne. Ce zélé missionnaire avait été choisi à la demande du grand aumônier de France, pour évangéliser l'armée qui, sous le commandement du duc d'Angoulême, allait rétablir le roi Ferdinand VII sur le trône de ses ancêtres. Nous trouvons dans la correspondance que nous venons de citer quelques lignes sur cette œuvre de zèle. La lettre est datée du vendredi saint, et le P. Varin profite avec un admirable à propos de la circonstance pour fortifier dans de cruelles épreuves la personne affligée à laquelle il écrit :

« Qu'allez-vous penser en voyant cette lettre datée de Bayonne ? Ai-je donc voulu reprendre le casque et le mousquet ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis au milieu du tumulte des armes et que de là je viens me recueillir un moment avec vous. Voici le fait en deux mots : le R. P. provincial n'a pu refuser le P. Guyon, un de nos missionnaires, aux instances de Mgr le grand aumônier de France, qui le demandait pour évangéliser les troupes à leur passage à Bayonne ; il lui fallait un compagnon, et l'on a jeté les yeux sur moi, moins pour l'aider dans ses travaux que pour le consoler et l'encourager par la présence d'un ami. Nous sommes partis de Paris le 14 de ce mois et arrivés le 21. Sept jours et six nuits en voiture pour une chétive carcasse comme la mienne semblaient être au-dessus de mes forces, et cependant je me suis trouvé

travaux apostoliques, était né le 18 juillet 1785. Il est mort à Lavaur dans l'exercice du zèle le 25 novembre 1845.

moins souffrant en arrivant qu'avant le départ. C'est que Dieu est bon ; oui, sans doute : et nous en avons une nouvelle preuve dans ce moment, où il bénit d'une manière admirable les travaux du P. Guyon. Malgré toutes sortes d'obstacles et de contrariétés, les soldats viennent se ranger en foule autour du missionnaire pour entendre des paroles de salut, et un grand nombre n'entrera en campagne qu'après s'être réconcilié sincèrement avec Dieu et avoir satisfait au devoir pascal. Lundi prochain arrivera le prince, Mgr le duc d'Angoulême. Je crois que nous retournerons à Paris, aussitôt après l'entrée de l'armée en Espagne.

« Parlons maintenant de vous, ma fille : car si je viens de si loin pour contribuer au salut d'âmes avec lesquelles je n'ai jamais eu et n'aurai plus jamais aucun rapport, pourrais-je devenir indifférent au salut d'une âme qui depuis des années m'est si précieuse, le Seigneur me l'ayant confiée et recommandée d'une manière si spéciale? Combien je désire et demande pour elle la paix ! La paix du cœur, quel trésor ! Demandons-la sans cesse et faisons de notre côté ce qui dépend de nous pour écarter les obstacles. Vous les connaissez, ma fille, et vous gémissez sur votre faiblesse ; mais courage et confiance. Vous voudriez que votre cœur fût tout à Dieu, tout à Jésus-Christ ; vous sentez qu'il n'est fait que pour lui ; et ce pauvre cœur se trouve partagé, et en même temps agité, déchiré. Je le répète : courage et confiance ; ranimez sans cesse la bonne volonté, la volonté d'être tout à

Dieu, tout à Jésus-Christ, et il aura pitié de votre misère, il détachera, il purifiera votre cœur; il se l'attachera et le mettra dans la paix. Ainsi, comprenez bien la conduite que vous devez tenir, pour entrer dans la voie de la paix. Faites agir le plus doucement possible la volonté en reportant souvent votre cœur vers Dieu, en jetant souvent un regard de désir et de confiance sur le cœur de Jésus-Christ, notre bon maître ; et avec cela ne vous troublez pas, ne vous tourmentez pas de tous les tiraillements de ce pauvre cœur vers la créature : seulement ne la fixez pas volontairement ; alors ce ne sera plus qu'une importunité, une peine, une souffrance ; et elle sera bien adoucie par la grâce, méritoire, et glorieuse à Notre-Seigneur. Quant à l'autre sentiment bien opposé qui désole votre cœur, celui de l'antipathie, eh bien, ma fille, disons-le : la personne qui en est l'objet, voilà votre croix : l'acceptez-vous? La repoussez-vous? Et en quel jour vous adressé-je cette parole? Dans ce grand jour, où nous contemplons Jésus-Christ, attaché et cloué à la croix par amour pour nous. Par amour pour nous, il l'a aimée et désirée toute sa vie, cette croix ; il l'a embrassée et n'a voulu s'en détacher qu'à son dernier soupir. C'est encore par amour pour nous qu'il a voulu que ses amis entrassent en participation de sa croix, et qu'il nous a préparé à chacun la nôtre. Vous avez donc la vôtre; c'est l'amour de Jésus-Christ qui l'a choisie, préparée, formée pour vous; c'est lui qui vous l'a présentée, qui vous y a attachée, clouée; et c'est cette croix qui doit vous associer à son sacrifice

et vous unir à lui. Etre unie à Jésus-Christ sur la croix, c'est la paix, c'est le bonheur caché au monde, mais que votre bon maître vous a révélé. Ensuite être unie à Jésus-Christ, dans sa gloire, dans une gloire immortelle, ah! ma fille, n'est-ce pas ici qu'on peut hardiment s'écrier : Courage et confiance? Un moment sur la croix, et sur une croix où l'on goûte la paix, la douceur et l'union avec son Dieu, un moment..., et puis une éternité de repos, de délices et de joies dans le sein de son Dieu!

« Il faut finir, non toutefois sans vous réitérer la recommandation pressante que je vous ai déjà faite, de vous approcher souvent, le plus souvent possible, de la Table sainte. Vous avez besoin de Notre-Seigneur? — Mais, direz-vous, et la confession qui est pour moi un tourment, parce qu'on ne me comprend pas, parce que je ne peux pas m'expliquer..! Mais les craintes et les inquiétudes quand je vais à la communion.. ! — Dites, ma fille, tout ce que vous voudrez; je vous dirai encore : Tâchez, autant que vous pourrez, de calmer votre âme et d'en bannir la crainte, et recevez le plus souvent possible notre bon maître. »

Nous avons déjà remarqué que la douceur du P. Varin dans le gouvernement de ses inférieurs n'excluait pas la fermeté dont il savait donner des preuves quand le besoin s'en faisait sentir. Sa direction nous offre la même alliance de ces deux qualités qu'il est souvent difficile de posséder à la fois dans une juste mesure. Nous puisons dans sa correspondance un témoignage de l'énergie qu'il savait déployer, quand

il s'agissait de rompre avec l'occasion du péché.

« Votre dernière lettre, écrit-il, m'a enfin donné la consolation que je désirais. Dieu soit béni ! Oh ! ma fille, sur le bord de quel affreux précipice avez-vous marché depuis un si long temps, avec un bandeau devant les yeux, et un bandeau que les mains les plus fermes ne pouvaient déchirer ! Mon Dieu, mon Dieu ! que vous m'avez donc donné d'inquiétudes ! mais je le répète : Que Dieu est bon ! Plus vous irez en avant, et plus vous sentirez vivement cette bonté toute miséricordieuse et vous vous écrierez avec le saint Roi, *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti !* Quelle expérience ! quelle leçon pour l'avenir ! Non, ce n'est pas sans quelque dessein de Dieu ; cette cruelle expérience ne servira pas à vous toute seule ; elle tournera à l'avantage de plusieurs âmes que vous rencontrerez dans le cours de votre pèlerinage, et qui, comme vous, prêtes à se précipiter dans l'abîme, en seront retirées par vos mains. Vous le voyez maintenant vers quel abîme court la vertu qui se croit à l'abri de tout danger, lorsqu'elle marche dans la route séduisante du sentimental. Donc maintenant défiance de soi-même, gravité et modestie, vigilance sur tous les mouvements du cœur, sur les yeux, sur les manières, les gestes, le ton et l'accent de la voix ; mais que tout cela se fasse doucement et en paix, avec une entière confiance dans le bon maître dont le cœur vous est maintenant mieux connu que jamais.

« Voilà donc une chose bien arrêtée, c'est que si le pauvre et malheureux jeune homme a la témérité de

se présenter où vous serez, vous en partirez sur-le-champ, sans lui parler ni l'écouter. Il faut qu'il en soit bien prévenu : ne lui écrivez pas vous-même; pour cela, servez-vous, comme vous l'avez déjà fait, d'une main étrangère, et s'il vous écrit, *jetez sa lettre au feu sans la décacheter.*

« Allons, ma fille, courage et confiance, et répétons sans cesse que Dieu est bon. Oh ! l'excellent mois de Marie ! »

« Votre lettre, écrit-il à la même personne, m'a consolé, en me faisant connaître que le Seigneur vous avait donné de nouvelles lumières sur la profondeur de l'abîme qui se creusait depuis longtemps sous vos pas, et sur la folle pitié que vous croyiez devoir accorder au jeune insensé.

« Désormais, donc, vous serez forte et courageuse, non pour affronter et soutenir le combat, mais pour en éloigner l'occasion, pour la fuir, et sur ce point vous serez inflexible. »

Pour achever de faire connaître l'esprit qui inspirait la direction du P. Varin, nous transcrirons ici un petit écrit qui nous a été communiqué; il en renferme comme la substance. Voici à quelle occasion il fut rédigé :

Une personne, pénétrée de vénération pour ce bon Père, et voulant avoir toujours sous les yeux ses conseils dont elle retirait un si grand profit, imagina de les résumer en très-peu de mots sous ce titre : *Esprit du P. Varin.* Elle pensait que ces avis pourraient être utiles à d'autres personnes après la mort du Père,

qui paraissait devoir être prochaine : c'était au mois de janvier 1850. Afin de s'assurer qu'elle avait bien saisi les sentiments et les pensées du Père, elle lui soumit son écrit sous un autre titre et sous la forme de résolutions particulières pour sa conduite personnelle. Non-seulement le Père approuva entièrement l'écrit, mais ne se doutant pas de la ruse innocente employée pour obtenir sa sanction, il écrivit de sa propre main au bas de l'original les quelques mots qui le terminent. Le voici textuellement :

Envers Notre-Seigneur. Confiance entière, filiale et enfantine. Le prendre pour le confident intime de ses peines et de ses difficultés ; lui exprimer en toute simplicité ses désirs et ses besoins, bien assuré qu'il nous entend, qu'il compatit à nos misères, peut et veut y remédier. Usage habituel des aspirations.

Avant la prière. Se recueillir toujours un moment.

Oraison. En préparer toujours le sujet dès la veille.

Simplicité. Regard vers Jésus seul, ne chercher, ne désirer, ne vouloir que lui en tout. *Vous seul, ô mon Jésus, ô mon bon maître!*

Envers les supérieurs. Ne voir que Jésus en leur personne.

Envers le prochain. Douceur et humilité du Cœur de Jésus. Charité universelle. Si l'on témoigne quelque préférence, que ce soit aux pauvres, aux infirmes de corps ou d'esprit, aux plus dépourvus des dons naturels, à l'exemple du divin Maître qui, pendant sa vie mortelle, se trouvait ordinairement en la compagnie des petits, et vivait avec ses apôtres, si grossiers

et si rustiques. Réparer quand on a blessé quelqu'un.

Envers les enfants. Songer que ce sont des âmes chères au Cœur de Jésus, qui nous les a confiées. Se montrer accessible, affable, gracieux, indulgent; chercher à leur ouvrir le cœur, à les dilater; ne jamais leur témoigner de sévérité ou de sécheresse, quand ils avouent leurs torts; surtout ne jamais leur reprocher d'anciennes fautes. Quand ils viennent nous trouver, qu'ils se retirent contents. Ne rien exiger d'eux qu'on ne pratique soi-même.

Enfance spirituelle. Faire sa devise pratique de ces paroles: *Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* Dans le petit enfant de l'Évangile, nous trouverons toutes les vertus qui nous conviennent, et que Notre-Seigneur nous demande. Nous y trouverons aussi la manière de les pratiquer, à petit bruit, presque naturellement, si l'on peut parler ainsi. Le caractère du petit enfant doit donc être notre étude habituelle. Nous comparer à ce modèle, et nous efforcer de nous y conformer.

Calme de l'âme. Egalité. Posséder son âme dans la paix. Que jamais l'humeur ne fasse omettre un devoir.

Dans les tentations, difficultés. Le recours à Jésus et à Marie. Regard de l'âme vers le Cœur de Jésus, la main sur le cœur. Eviter le trouble: quand la tentation est passée, ne plus s'en occuper, pas même pour savoir si on y a péché. Paix, abandon, pas de retour sur soi-même.

Après les fautes. Pardon, mon Jésus; je vais tâcher de mieux faire. Puis paix et abandon. Ne jamais se décourager. Toujours bonne volonté, qui peut se résumer par ces paroles : *Je tâcherai, je ferai le mieux que je pourrai.*

Dans les satisfactions ou jouissances permises. Elever son cœur vers Dieu pour purifier son intention.

Dans les contrariétés, peines. Oui, mon Jésus.

Après avoir lu cet écrit, le P. Varin écrivit au bas ces paroles : « Ce petit écrit m'a fait beaucoup de plaisir. Rien à ajouter, sinon ces deux mots : *Hoc fac et vives.* »

CHAPITRE XXVI.

Piété du P. Varin. — Sa confiance en Dieu.

Avant de raconter les derniers moments d'une vie si bien remplie, il nous reste à citer quelques traits des principales vertus qui en ont fait l'ornement et le mérite devant Dieu.

La piété, mais une piété douce et tendre, semblait être son caractère distinctif. Il suffisait de lui voir célébrer la sainte messe ou adorer le saint sacrement

pour se sentir pénétré soi-même. Les prières du saint sacrifice, surtout le *Confiteor*, le *Pater noster*, le *Domine, non sum dignus*, étaient prononcées d'un ton si affectueux qu'elles ranimaient la foi dans les cœurs les moins portés à la piété. « Son extérieur seul m'inspirait de la dévotion, nous écrit un de ses enfants spirituels ; il était vraiment la copie vivante de Notre-Seigneur. » Au reste, il avait pour principe qu'il fallait toujours réveiller et renouveler son âme, afin d'éviter de tomber dans la routine et l'engourdissement. On a remarqué qu'il célébrait avec un redoublement de dévotion le 18 juillet, jour de son entrée dans la Société du Sacré-Cœur. Il l'appelait celui de sa conversion. Au jour de ce pieux anniversaire, une personne le vit, sans qu'il le soupçonnât, prosterné au pied de l'autel de Marie, les yeux attachés sur l'image de cette bonne Mère, le visage enflammé, dans l'attitude du plus profond recueillement. Frappée de l'expression de béatitude peinte dans ses traits, elle ne pouvait se lasser de le considérer; mais craignant d'être aperçue, elle se retira un peu en arrière ; n'osant ni sortir ni fermer la porte, elle s'agenouilla sans bruit, et puis elle se décida à sortir. Quand il eut terminé sa prière, la même personne, qui l'avait attendu aux environs de la chapelle, admira encore dans ses traits le reflet de cette espèce d'extase dont quelques instants auparavant elle avait été témoin.

Notre-Seigneur était particulièrement l'objet de son amour. Il traitait simplement et familièrement avec lui, le regardait comme l'ami le plus tendre et le meil-

leur des pères. Ce qui frappait surtout, même dans ses dernières années, c'était cette ferveur qui semblait prendre de nouveaux accroissements; ni les glaces de l'âge ni les infirmités de la vieillesse n'avaient refroidi son cœur. Les élans de son amour vers celui qu'il aimait à appeler son bon maître étaient si ardents, qu'il communiquait aux autres ce feu dont son âme était embrasée. Il se promenait un jour dans une allée sur laquelle donnaient les fenêtres d'une personne en retraite. Il ne s'en doutait pas; et se croyant au contraire tout à fait seul, il prononça avec un accent pénétré ces paroles qui lui étaient habituelles: *O mon Jésus, ô mon bon maître!* La personne l'entendit, éprouva une impression si vive, et sentit comme un parfum de vertu si doux, que tout le reste de la journée, elle répéta ces seuls mots: ils lui tinrent lieu de tout autre méditation.

Un autre jour, se promenant dans la campagne, il entra dans une petite église tenue avec un soin et une propreté remarquables. Le serviteur de Dieu en fut comme ravi. Oubliant sans doute qu'il n'était pas seul, il se prosterna avec une impression de joie et de respect qui sembla le mettre hors de lui-même: puis il prononça ces paroles sorties de son cœur plus encore que de sa bouche: « Mon Dieu, mon bon maître, vous avez donc ici un cœur qui vous aime, puisqu'on y soigne si bien votre maison? Ah! faites que l'âme de votre pauvre serviteur soit aussi pure, aussi nette de toute poussière que le semble cette église, et qu'à vos yeux son cœur reflète tout l'éclat de votre divin

Cœur. » Ensuite étonné, et craignant apparemment d'avoir été entendu, il se retourna d'un air inquiet pour voir s'il n'y avait là aucun témoin. Mais la seule personne qui se trouvait alors dans cette église, se hâta de se soustraire à ses regards, pour ne point troubler sa pieuse émotion.

Sans doute par suite de sa vie toujours si active, il n'avait pratiqué que dans ses dernières années la sainte et utile dévotion du chemin de la croix. Voulant réparer ce qu'il appelait une *coupable omission*, « J'ai promis à Dieu, disait-il, de le faire, mort ou vif, tous les jours qu'il me laissera encore dans cette prison de la terre. » Et cette expression *mort ou vif* devint bientôt presque une vérité; car depuis lors il fit son chemin de croix chaque jour tant que ses forces lui permirent d'en suivre les stations en se traînant avec sa chaise. Quand ses jambes refusèrent de le porter, on lui lisait les réflexions et les prières de chaque station; et assis dans son fauteuil, il les écoutait la tête découverte devant son crucifix.

« Je vous désire, écrivait-il à une personne qui avait en lui une entière confiance, je vous désire le seul et véritable bien qui puisse être digne de votre envie, celui d'être toute à Jésus-Christ, de ne voir, ne vouloir et ne chercher autre chose que lui sur la terre; oui, Jésus-Christ, et Jésus-Christ tout seul, sans aucun mélange des créatures, sans aucun mélange de vous-même, sans aucun mélange quelconque, et encore une fois Jésus-Christ tout seul; Jésus-

Christ dépouillé des franges de cette robe qui exhalaient une si douce odeur; Jésus-Christ enfin dépouillé de toute douceur, de toute consolation, de toute suavité sensible.

« Quand contrariée de tout côté, repoussée et abandonnée de toutes les créatures, sans ressources, sans consolation aucune, ni au dehors, ni au dedans de vous-même, vous vous écrierez : Jésus, mon maître, mon époux, pourquoi m'avez-vous abandonnée ? et que néanmoins vous redoublerez alors de fidélité et de résolution à le suivre et à le servir toute votre vie, sans aucun intérêt propre, c'est alors que véritablement vous serez *toute sienne* et qu'il sera *tout vôtre*. Courage donc, courage, il ne faut que cela en ce monde ; et nous y sommes pour si peu de temps ! Courage pour rompre tous les fils par lesquels nous tenons encore aux créatures et à nous-mêmes. Ce monde, ces créatures, ce *moi,* vont passer : encore quelques moments et nous ne serons plus dans ce monde ; quelle folie d'y tenir, ne fût-ce que par un fil ! Jésus-Christ donc, Jésus-Christ ; tout à lui et à lui seul. Soyez bien fidèle à la pratique de l'oraison, de l'humilité, de la douceur, du silence et du recueillement, puisque c'est le chemin et le seul pour arriver à Jésus-Christ. Examinez soigneusement, deux fois par jour, votre fidélité sur ces différents articles. Courage, enfin, et confiance ; mais grande confiance. »

Cet ardent amour pour notre divin Sauveur, le P. Varin le puisait dans l'étude et la méditation assidue de ses paroles et de ses actions. Il avait conti-

nuellement sur sa table la vie de Jésus-Christ par le P. de Ligny. Ce fut sa lecture de tous les jours pendant les trente ou quarante dernières années de sa vie. Il en méditait et repassait sans cesse tous les traits, y trouvait toujours un nouveau goût. Un seul mot du Nouveau Testament lui fournissait une abondante matière, non-seulement pour une instruction, mais pour une suite d'instructions, telles qu'un triduum ou une retraite. Il recommandait surtout la lecture du discours après la Cène, principalement lorsqu'on éprouvait le besoin de s'exciter à la joie spirituelle. « Rien n'est plus facile, disait-il souvent, que de connaître Notre-Seigneur, pour peu qu'on veuille étudier ses paroles et ses actions, parce que personne ne s'est aussi bien peint que lui dans tout ce qu'il a dit et dans tout ce qu'il a fait. »

La sainte Vierge et saint Joseph partageaient avec Notre-Seigneur les affections de son cœur. On le comprend sans peine. C'est la dévotion de toutes les âmes prédestinées. Il s'adressait aussi avec une grande confiance à sainte Philomène. Il s'était engagé par vœu à dire tous les ans la messe dans une chapelle qui lui est consacrée, de travailler à la faire connaître et à la faire aimer : « Oh ! oui, je l'aime beaucoup, cette chère petite sainte, disait-il avec l'accent de piété qui n'appartenait qu'à lui. Je la regarde comme la fille bien aimée de Marie. J'ai obtenu bien des grâces par son intercession. En l'aimant, il me semble que c'est la sainte Vierge elle-même que j'aime. J'ai une grande confiance que

sainte Philomène m'assistera au moment de la mort, car je l'invoque bien souvent. Je crois que je prononce son nom au moins quarante fois par jour, puisque ayant l'habitude de dire très-fréquemment : Jésus, Marie, Joseph, j'y joins chaque fois le nom de sainte Philomène. »

Nous ne pouvons mieux terminer ces traits de la piété du P. Varin, qu'en citant une lettre écrite pendant l'émigration à madame de Chevroz, sa sœur. Il l'exhorte à la fréquente communion ; rien de plus touchant que l'abandon avec lequel son âme s'épanche :

« Oui, ma bonne sœur, lorsque deux cœurs veulent se communiquer librement leurs plus secrètes pensées, il faut nécessairement qu'ils soient seuls vis-à-vis l'un de l'autre ; la présence d'un tiers, même de l'ami le plus intime, ne peut que les gêner et les refroidir. Tu regrettes, dis-tu, de ne pouvoir lier de temps en temps avec ton cher Salmon de ces conversations intimes où l'on se parle à cœur ouvert. Oh ! ma bonne amie, tu n'es pas seule à les désirer ; c'est, je t'assure, de tous les sacrifices que le bon Dieu a exigés de moi, celui qui m'a coûté le plus ; car, comme tu le dis, quelle différence entre une correspondance écrite, et cette communication directe de deux cœurs qui se comprennent ! Combien le papier est froid et languissant ! D'ailleurs, un seul parle et donne ses réflexions : l'autre est dans le silence et ne peut les animer par une prompte répartie. Eh bien, ma bonne amie, retournons-nous vers Notre-Seigneur,

et prions-le de dédommager nos deux cœurs du sacrifice qu'ils lui font en se privant de la jouissance la plus chère ; unissons nos deux cœurs à celui de Notre-Seigneur : par là nous les unirons ensemble dans celui du divin Sauveur. Crois-moi, il n'y a pas de séparation pour deux cœurs qui se cherchent dans le Cœur adorable de notre bon maître : c'est là que l'on goûte ensemble toutes les douceurs de la communication la plus entière. N'est-il pas vrai que tu ne penses jamais avec plus de plaisir à ton cher Solmon que quand tu le fais devant Dieu ? C'est aussi devant lui que je m'entretiens souvent délicieusement de ma bonne sœur. Oh ! comme je lui souhaite ardemment l'amour, le seul amour de notre bon maître ! Elle a, me dis-je, un cœur sensible, pur et fait pour aimer : pourquoi donc voudrait-elle mettre des bornes à cet amour ? Tu m'entends, ma bonne amie ; et tu vois déjà de quoi je vais t'entretenir : c'est de la fréquente communion. Je t'en avais parlé et tu en as jugé différemment. Cependant, ma chère amie, tu aimes Notre-Seigneur ; tu fais ce que tu peux pour le servir ; tu fuis le monde, et si tu es forcée de t'y présenter, tu n'y trouves qu'ennui et dégoût. Tu conviens au contraire que toutes les fois que tu vas t'asseoir à la table de Notre-Seigneur, tu y reçois des consolations ; et tu craindrais de la fréquenter ? Tu as, si jeune, renoncé à tous les plaisirs, à tous les divertissements de ton âge ; tu ne fais même aucun cas de ceux que la décence te permet : et tu ne voudrais pas aller t'en dédommager auprès de celui qui ne dé-

goûte ainsi ton cœur des choses de ce monde que pour le remplir tout entier? Tu travailles toute la semaine avec courage, parce que tu fais la volonté de Dieu, et tu craindrais, le dimanche, d'aller te reposer auprès de ce divin Maître, et de lui demander ton salaire? — Mais, dis-tu, comment aller si souvent communier, sans employer au moins deux ou trois jours à se préparer? Or, comment se préparer lorsqu'on est forcé par les circonstances de donner tout son temps au travail? — Eh! ma bonne amie, y penses-tu? Comment se préparer, dis-tu? Tout le monde te répondra: En faisant ce que tu fais, en travaillant courageusement et pour l'amour de Dieu toute la semaine, bien que ce soit pour fournir à ta subsistance. Dis-moi, quelle préparation plus agréable à Dieu, que d'accomplir sa sainte volonté? Or, n'est-ce pas sa volonté que tu travailles? N'est-ce pas lui qui t'a privée de l'aisance où il t'avait mise, pour te faire trouver dans ton travail le pain quotidien qu'il nous doit chaque jour? Crois-tu donc qu'en donnant la première moitié de la semaine au monde et à ses plaisirs, et la seconde à te préparer à communier, ta préparation serait plus selon le cœur de Dieu? Va, ma bonne amie, travaille, s'il le faut, du matin au soir; fais à peine quelques visites au saint sacrement, si tu ne peux faire autrement (je suis bien persuadé néanmoins que presque tous les jours tu entends la sainte messe), et ne crains pas d'aller demander tous les dimanches à ton confesseur la permission de communier.

« Je t'ai parlé des exemples édifiants que de jeunes princes et princesses m'avaient donnés à .... Je ne t'ai pas parlé d'une jeune dame de la cour de France, nommée madame de Pont-l'Abbé, fille du premier valet de chambre du feu roi dont le mari est colonel d'un régiment à la solde des Anglais. Tous les jours de l'année, sans en excepter un seul, elle a le bonheur de communier ; et cependant elle est encore jeune, aimable, d'une figure agréable et faite pour plaire dans le monde, où la bienséance la conduit encore quelquefois. Elle a gagné à Dieu sa femme de chambre qui était une élégante, et cette fille accompagne tous les jours sa maîtresse à la sainte Table. Crois-tu cependant qu'elles passent toute la journée à l'église ? Sans doute elles y vont : la jeune dame même fait tous les jours une heure d'oraison le matin ; mais c'est que l'état de sa fortune lui permet de vivre indépendamment du travail de ses mains. Regretteras-tu de ne pas faire oraison, lorsque tu la fais peut-être, sans le savoir, pendant presque toute la journée?... Car, dis-moi, en travaillant n'offres-tu pas à Dieu ton travail ? N'élèves-tu pas souvent ton cœur vers lui ? Ne désires-tu pas de l'aimer? Ne lui renouvelles-tu pas le sacrifice de tous tes biens, de tes parents, de tes amis, de ta chère petite même? Ne t'abandonnes-tu pas entièrement à sa sainte volonté? Eh bien, ma bonne amie, qu'est-ce que cela, sinon une oraison continue, l'oraison la plus agréable à Dieu ? »

De l'amour naît tout naturellement la confiance en

Dieu. Celle du P. Varin était sans bornes. Nous avons cité sa devise favorite : Courage et confiance ; et nous avons vu dans sa correspondance qu'il aimait à revenir sans cesse sur ces deux sentiments. Quelque faute qu'on eût commise, il ne voulait pas qu'on se laissât aller au découragement. « La confiance, disait-il, c'est l'hommage le plus glorieux qu'on puisse rendre à Dieu, et le plus propre à attirer ses miséricordes. » Lui, ordinairement si indulgent, se montrait sévère lorsqu'on semblait manquer de confiance. On a remarqué que dans la direction, quand il était obligé de reprendre fortement, il ajoutait toujours à la fin un mot d'encouragement et de bonté, afin de ne pas laisser sous une impression trop pénible, et de porter au repentir et à la confiance. Il recommandait aussi aux personnes chargées du soin des âmes de ne pas se montrer sévères à l'égard de celles qui avouent leurs torts ; mais plutôt de les excuser. « Rien n'est plus propre, disait-il, à leur ouvrir le cœur, et à leur inspirer plus de regret de leurs fautes. » Ce qu'il rappelait aux autres, il le pratiquait lui-même. Il avait du reste pour principe, qu'en fait de vertu, on doit toujours commencer par faire soi-même ce que l'on enseigne : c'est le moyen le plus efficace de rendre les leçons profitables.

CHAPITRE XXVII.

Charité du P. Varin pour le prochain.

Le P. Varin avait trop d'amour pour Dieu et le cœur trop sensible pour n'être pas touché des maux du prochain. Aussi la charité était-elle une de ses vertus de prédilection. Plus il voyait de misère, plus il témoignait de bonté et d'affection. Rempli de l'esprit de son bon maître, il se plaisait particulièrement avec les affligés, les pauvres et les infirmes. Pendant le séjour qu'il faisait de temps en temps à Mantes dans ses dernières années, il sortait vers cinq heures pour aller faire une méditation dans la chapelle de l'hôpital de cette ville. Il aimait ce lieu, parce que, disait-il, *il y trouvait tout ce qu'un prêtre peut désirer, savoir: la pauvreté, l'enfance, la vieillesse et la souffrance; et tout cela dans la société du bon Maître.*

A cette époque de sa vie, il avait quelquefois un peu de peine, vu ses autres occupations, à recevoir sous sa conduite certaines personnes qui se présentaient; mais si on lui disait qu'elles étaient pauvres, il ne balançait plus. Un jour entre autres on lui parlait d'une pauvre femme : « Est-elle bien pauvre, bien pauvre ? demanda-t-il. — Oh ! oui, mon Père ; elle manque de tout ; elle est dans la dernière misère, et

de plus très-malade. — Oh ! s'il en est ainsi, je m'en charge bien volontiers : j'irai chez elle. » Il allait en effet la voir presque tous les jours, et c'était pour lui un bonheur de porter quelques douceurs à cette pauvre femme.

Cette charité compatissante ne se laissait pas rebuter par les plus repoussantes misères. Dans ses promenades à Mantes, il découvrit une famille de paralytiques réduite ou à peu près à la vie animale. Un des enfants de cette famille, nommé Louis, âgé de quarante-huit ans, avait les jambes et la langue paralysées depuis l'âge de dix-huit ans, et rampait dans la poussière ou dans la fange du débarcadère du chemin de fer, toujours assis par terre, se traînant sur ses mains d'un voyageur à l'autre, pour solliciter leurs aumônes. Sa difficulté à s'exprimer l'avait fait regarder comme idiot, quoiqu'il ne le fût nullement. Le P. Varin apprit par un vieillard de l'hôpital de Mantes que la mère de ce paralytique, âgée de soixante-quinze ans, était sa sœur, qu'elle conduisait elle-même tous les jours son fils sur une brouette au débarcadère, et n'avait d'autre ressource que la charité publique pour pourvoir à sa propre subsistance et à celle de ses enfants; car cette honnête femme avait aussi une fille, nommée Marie, paralytique, comme son frère, depuis l'âge de dix-huit ans, et qui, plus malheureuse encore, n'était pas sortie depuis trente ans de leur misérable réduit. Le P. Varin, s'étant informé de leur demeure, visita ces pauvres gens, qu'il trouva tous éloignés des sacre-

ments depuis plusieurs années. Profondément ému à la vue de tant de misères corporelles et spirituelles, le P. Varin se hâta d'y apporter quelque soulagement. Il commença par aller, pendant un certain temps, au moins une fois par jour, donner l'instruction religieuse à Louis et à Marie. Puis, quand il les eut suffisamment instruits, il entendit leur confession, et crut pouvoir les admettre à la communion. Grâce aux libéralités de personnes charitables, il leur procura les vêtements dont ils manquaient, et le dimanche 28 mai 1848, ils s'approchèrent tous trois de la table sainte. La mère communia à l'église paroissiale. Quant au frère et à la sœur, la sainte communion leur fut portée chez eux. Le vénérable P. Varin, après avoir dit la messe pour cette intéressante famille, s'avança, suivi de l'oncle, de la mère et de quelques personnes pieuses, vers l'humble demeure de ces pauvres gens qu'on avait appropriée à l'avance. Arrivé à la maison, le P. Varin fit à nos infirmes une exhortation dans le but d'exciter leur foi et leur reconnaissance envers l'hôte divin qui venait les honorer de sa présence. Il insista sur la bonté de notre Sauveur, sur sa prédilection pour les pauvres, pour les malades, pour tous ceux qui souffrent, sur les moyens que leur offrait la pauvreté de mériter le bonheur éternel, s'ils faisaient un bon usage de leurs souffrances, s'ils les recevaient de la main de Dieu, et en observant ses commandements et ceux de l'Église, dont nous sommes tous les enfants.

Notre-Seigneur apporta avec lui la joie et la cou-

solation dans cette famille jusque-là si délaissée ; et, malgré sa profonde misère, tout y prit un aspect de bonheur.

Après le déjeuner que madame de Saisseval avait fait servir pour toute la famille et pour les voisins, la mère traîna le pauvre paralytique à l'église paroissiale, où il entendit la grand'messe. Pour la fille, qui n'avait personne pour l'y traîner, elle s'y unit de cœur sans sortir de la maison.

Le reste de la journée se passa en actes de reconnaissance ; et pour compléter la fête, madame de Saisseval fit porter à dîner à toute la famille.

C'est ainsi que, grâce à la tendre compassion du P. Varin, cette famille, qui paraissait si dégradée, fut tirée de l'abjection où elle gémissait et comme rendue à une nouvelle existence [1].

[1] Nous croyons que l'on nous saura gré de consigner ici une prière pleine de piété que le P. Varin composa pour l'usage de cette pauvre famille :

« O mon Jésus ! qui avez tant souffert pour mon salut, j'accepte de tout mon cœur les afflictions et les souffrances qu'il vous a plu de m'envoyer, et toutes celles que vous m'enverrez jusqu'à mon dernier soupir. Je les unis aux vôtres, ainsi que toutes les actions de la journée, ne voulant plus avoir d'autre désir que de vous plaire et de vous aimer.

« Marie, Mère de mon Jésus, souvenez-vous que vous êtes ma bonne et tendre mère. Obtenez-moi la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans le service et dans l'amour de votre divin Fils.

« O Joseph ! époux de Marie et père nourricier de Jésus, soyez mon protecteur et mon père.

« Mon bon ange, qui ne me quittez jamais, veillez sur moi et protégez-moi. »

Le P. Varin ajouta ces mots : « Mes bons amis, le bon Louis et

Il rappela de la même manière à la vie morale un autre infortuné, nommé Pierre, espèce de vagabond, abruti par l'indigence, et que l'on croyait idiot. Le pauvre enfant, orphelin dès son bas âge, et fils de ces bohémiens qui errent de ville en ville, après avoir pris l'habitude de passer ses nuits tantôt sous l'arche d'un pont, tantôt sous une voiture de rouliers, employait ses journées à courir et à sauter pour exciter la curiosité des passants. Une si profonde misère émut le cœur sensible du P. Varin. Résolu d'arracher Pierre à cet état de dégradation, il chercha d'abord à gagner sa confiance, et dans ce but, il ne craignit pas d'avoir recours à mille petites industries, jusqu'à lui offrir des friandises et des sucreries. Pierre fut touché de ces prévenances. Le Père profita de ses bonnes dispositions, lui donna rendez-vous, l'entretint en particulier, et finit par reconnaître en lui des qualités qu'on n'aurait pas soupçonnées. Enfin Dieu bénissant les démarches charitables de son serviteur, celui que l'on regardait comme frappé d'idiotisme fut complétement réhabilité aux yeux de ses semblables. Plusieurs années après la mort du P. Varin, Pierre habitait une chambre dont le loyer était payé par son travail, et dont l'ordre et la propreté excitaient l'admiration. M. le curé de Mantes lui avait même donné

la bonne Marie, mes deux chers enfants, mes chers paralytiques, réciteront une fois la prière : *Ave, Maria*, Je vous salue, Marie.

« Qu'ils ne manquent jamais de réciter la prière ci-dessus qu'ils ont si bien apprise par cœur ; qu'ils la disent tous les matins une fois, et, s'ils le peuvent, une seconde fois dans la soirée. »

la charge de sonneur de son église, avec l'espérance d'en devenir le sacristain.

Quelquefois des indigents, attirés par l'expression de bonté qui se peignait sur les traits de son visage, s'approchaient et lui demandaient l'aumône : « Hélas ! leur disait-il d'un ton pénétré, je suis pauvre moi-même, et je ne puis, comme mon cœur le désirerait, soulager votre misère. » Puis il les consolait et les renvoyait plus touchés et plus fortifiés par ses bonnes paroles que par le secours le plus abondant donné avec un sentiment moins tendre de compassion. Un vieillard pauvre et infirme lui demandant un jour l'aumône, le Père n'avait qu'un sou. Désolé de ne pouvoir donner davantage, il dit au pauvre qui le remerciait : « Ah ! mon bon ami, il faut que je sois un pauvre moi-même pour vous donner si peu de chose. » Quand il rencontrait un indigent, il ne manquait pas de se découvrir, par respect pour Notre-Seigneur que la Foi lui montrait sous les haillons de la misère. Aussi le moyen le plus efficace pour faire diversion à ses souffrances habituelles était de lui fournir l'occasion de donner.

Les petits enfants étaient particulièrement l'objet de sa prédilection. A l'exemple du divin Maître, il aimait leur innocence et leur simplicité qu'il proposait pour modèle. Il se plaisait à en être entouré, à les bénir et même à assaisonner ses petits mots de quelques bonbons pour rendre plus insinuante la morale qu'il leur adressait. De leur côté les enfants, charmés par son incomparable douceur, étaient attirés vers ce bon

Père par une espèce d'instinct, et s'estimaient heureux d'être bénis par lui. « Je ne pourrais, écrit une personne qui lui était unie par les liens du sang, je ne pourrais tarir en parlant de l'inépuisable bonté du P. Varin pour tous les enfants et les jeunes gens de sa famille ou pour ceux avec lesquels il avait des rapports. Il m'est resté un délicieux souvenir de toutes ses bontés pour moi. »

CHAPITRE XXVIII.

Douceur du P. Varin. — Son humilité.

La douceur est fille de la charité : le P. Varin en porta la pratique à un haut degré. Ce qui surtout fait ici son mérite, c'est qu'il eut bien des combats à livrer et des victoires à remporter pour parvenir à se maîtriser. Son extrême vivacité, sa sensibilité et jusqu'à son tempérament nerveux lui rendaient difficile l'exercice de cette vertu. Mais l'amour de Notre-Seigneur et le désir de ressembler à ce divin Sauveur étaient pour lui un motif toujours agissant.

S'il lui échappait parfois un premier mouvement, imperceptible pour tout autre, il se hâtait de s'en humilier, soit par un acte contraire, soit par un aveu sincère de ce qu'il appelait sa maussaderie. On nous

a transmis un trait frappant du soin et de l'empressement avec lesquels il réparait ces sortes de fautes. Un Père de la maison de Paris avait reçu du P. Godinot[1], alors provincial, l'ordre de partir immédiatement, sans que le P. Varin, supérieur de la maison de Paris, en eût été instruit. La veille même du départ, le voyageur annonce cette nouvelle à son supérieur. Celui-ci, surpris de ce brusque départ et sous l'impression de la contrariété qu'il éprouvait, se rend auprès du provincial et lui dit avec un peu de vivacité : « Comment, mon révérend Père, le P. N. part demain matin : je n'en ai point été prévenu : je l'avais engagé pour une retraite qu'il devait ouvrir demain. Voyez dans quel embarras vous me mettez. » Un scolastique était présent à cet entretien. Après la prière du soir, le P. Varin va trouver le jeune homme, et lui demande pardon du scandale qu'il lui a donné par son défaut d'obéissance, et par sa vivacité vis-à-vis du P. provincial.

Lorsque, dans l'ardeur de son zèle, il s'était servi d'une expression un peu trop forte ou humiliante, quoique bien méritée, on le voyait rappeler la personne, s'informer avec bonté si elle ne ressentait pas de peine, et lui donner toutes sortes d'assurances de son intérêt et de son affection en Notre-Seigneur, afin de mettre du baume sur la plaie qu'il craignait d'avoir faite. Il avait en effet pour principe que ceux qui traitaient avec nous devaient toujours se retirer contents.

[1] *Notice* n° 19.

Obligé quelquefois par devoir de refuser certaines demandes, il le faisait de si bonne grâce et avec tant d'amabilité qu'on lui était aussi obligé que s'il eût accordé. Il aimait encore à répéter qu'il fallait éviter avec soin de faire des blessures au cœur, et il ajoutait avec un grand sentiment d'humilité : « En disant cela, je prononce ma condamnation ; car j'en fais souvent ; mais j'en suis toujours bien fâché. »

Le spectacle de cette douceur suffit plus d'une fois pour ramener dans la voie du salut des âmes bien éloignées de Dieu. En voici un trait touchant que le P. Varin racontait lui-même avec le charme et la simplicité dont il savait assaisonner ses récits. Dans un de ses voyages, il portait l'habit séculier ; un jour de vendredi il s'arrêta, comme le reste des voyageurs, à l'heure du repas. La table d'hôte était dressée : il s'aperçoit en entrant qu'il ne s'y trouvait aucun aliment maigre. Aussitôt, désignant du doigt une petite table inoccupée dans un coin de l'appartement, il demande pour lui une simple omelette. En entendant ces paroles, plusieurs des convives se mettent à rire et le regardent avec étonnement. Le sourire sur les lèvres, il les regarde à son tour ; et l'omelette arrivée, il commence, après un grand signe de croix, à lui faire honneur. Cependant un mauvais plaisant lui lançait de temps en temps des sarcasmes assez mordants, qu'un autre commensal accompagna bientôt de blasphèmes. A ce dernier trait, le Père répondit par des soupirs qui témoignaient combien son cœur était sensible à l'offense de Dieu. Son modeste repas tou-

chait à sa fin, quand tout à coup le premier des rieurs, vaincu par tant de douceur et de patience, se lève, s'avance vers lui, et d'un ton suppliant : « Monsieur, lui dit-il, il y a assez longtemps que vous nous fuyez. Venez donc, de grâce, reprendre votre place parmi nous. » Et saisissant l'assiette sur laquelle paraissaient les derniers morceaux de l'omelette, il l'emporte à côté de la sienne, et entraîne le Père à sa suite. Le dîner finit gaiement ; mais ce n'était là que le prélude d'un incident aussi consolant qu'inattendu. Le personnage, qui le premier lui avait adressé des excuses, le tire à l'écart. « Monsieur, dit-il, vous êtes prêtre. — Oui, monsieur. — Eh bien, je ne vous quitte plus. La voiture va partir et nous emmener tous deux ; mais au premier relai vous me confesserez, s'il vous plaît. » Il tint parole, et le lendemain le P. Varin lui donnait l'absolution.

Voici encore un trait peu important en apparence, mais où nous admirerons une nouvelle preuve de cette inaltérable douceur, fruit d'un grand esprit de mortification ; nous laissons parler celui même qui a été témoin oculaire du fait. « C'était au mois de fé-
« vrier 1845. Malgré les rigueurs de l'hiver, le bon
« vieillard, alors âgé de soixante-quinze ans, ne lais-
« sait pas d'aller tous les jours offrir le saint sacrifice
« et entendre les confessions dans une chapelle
« éloignée d'environ une lieue de la maison qu'il
« habitait. Il partait de grand matin pour ne rentrer
« qu'à la nuit. Je fus un jour désigné pour l'accom-
« pagner. Une épaisse couche de neige, tombée pen-

« dant la nuit, couvrait la terre; une brise piquante « soufflait avec force. Voyant que la voiture qui avait « coutume de conduire le Père n'était point arrivée, « je lui exposai quelques raisons capables, ce me « semblait, de le déterminer à différer son voyage or- « dinaire. — Allons en paix, me dit-il avec une douce « sérénité; nos bons anges nous protégeront. Nous « partîmes. Comme la neige cachait les cavités et les « ruisseaux, il y enfonçait souvent ses pieds profon- « dément. Au milieu de ces secousses, si fatigantes « pour lui, il ne perdait rien de son calme : — Oh! « ceci n'est rien, me disait-il en souriant; dans ma « jeunesse, j'ai vécu dans une milice moins belle que « la Compagnie de Jésus. Mes marches y furent « nombreuses et bien plus pénibles que celle-ci. Il « m'est arrivé souvent de passer la nuit sur les nei- « ges glacées. — Cependant, soit préoccupation des « difficultés du chemin, soit obscurité des rues, « nous nous égarâmes, et nous étions notablement « fourvoyés quand nous reconnûmes notre erreur. « C'eût été justice de me reprendre de ce nouveau « surcroît de fatigue, puisque j'étais chargé de lui « servir de guide. Mais les reproches ne trouvaient « jamais place sur les lèvres du bon vieillard : — « Voyez, me dit-il avec une bénignité ravissante, « voyez combien je suis lent à retenir les choses les « plus nécessaires; depuis plusieurs années je fais ce « chemin tous les jours, et je ne le connais pas en- « core. — Remis sur notre route, nous arrivâmes en- « fin à l'entrée de la rue où se trouvait l'église cher-

« chée; et ce fut alors seulement que nous rencon-
« trâmes la voiture envoyée pour le prendre, mais
« que le mauvais temps avait empêchée d'avancer.
« Depuis, je ne l'entendis jamais dire un mot de cette
« aventure. Du reste, dans cette circonstance, ainsi
« que dans les autres occasions où j'eus des rapports
« avec ce digne Père, les choses les plus petites en
« elles-mêmes m'inspiraient pour lui une profonde
« vénération. L'ensemble de son ton, de son air, de
« ses manières, commandait un sentiment de respect
« religieux qu'on n'éprouve qu'auprès des âmes habi-
« tuellement et intimement unies à Dieu. »

A la charité et à la douceur, le P. Varin joignait la plus sincère humilité. Cette vertu avait jeté dans son âme des racines d'autant plus profondes qu'elle était fondée sur une connaissance parfaite de ses misères. Le vif sentiment qu'il en avait dérobait à ses yeux les trésors de grâces que l'on remarquait avec admiration dans toute sa conduite. Il se croyait de bonne foi le plus grand des pécheurs, et ne pensait qu'avec frayeur aux jugements de Dieu et au compte terrible qu'il aurait à rendre. Aussi se recommandait-il instamment aux prières des autres, ajoutant d'un ton pénétré qu'il en avait tant besoin!

La vénération tendre et affectueuse qu'il professait pour le P. Barat, contribuait encore à l'entretenir dans ces bas sentiments de lui-même. « Ah! le P. Barat, disait-il un jour, il était sévère à lui-même et facile pour les autres; et moi je suis indulgent pour moi, mais sévère pour autrui. Je vais faire ma re-

traite, priez pour que j'en profite. Le bon Dieu me fait la grâce d'en sentir le besoin. »

Il répétait souvent que s'il ne connaissait l'infinie miséricorde de Dieu, il tomberait dans l'abîme du désespoir. « Quant à moi, disait-il aussi, rien ne m'étonne de tout le mal qu'on peut faire; et j'avoue que je sens en moi-même que si, dans certains moments de dépit et de mauvaise humeur, Dieu m'abandonnait à ma faiblesse, il n'y a rien dont je ne fusse capable. » Et ce langage n'était pas chez lui une simple manière de parler : on remarquait dans ses paroles le ton d'une conviction intime. « Plus je vais, plus je suis tenté, » dit-il dans une autre circonstance. Sa charité jointe à son humilité l'a porté à avouer, afin de rassurer ou d'instruire des âmes malades, que lui aussi avait passé par certaines épreuves. « J'ai moi-même beaucoup souffert de ces sortes de peines, dit-il un jour pour éclairer une personne qui ne comprenait pas qu'on pût avoir des tentations de blasphème. Je m'en effarouchais et m'en tourmentais extrêmement. Quelquefois même au saint autel, j'entendais distinctement comme d'horribles blasphèmes. Dans ces moments, j'étais comme hors de moi, et ce trouble me nuisait beaucoup. Mais j'ai fini par comprendre que le mieux était de souffrir cette peine avec calme, et de recourir doucement à Notre-Seigneur. Je le fais, quand l'occasion se présente, et je m'en trouve bien. » Une autre fois, pour encourager une âme désolée, il lui avoua qu'il avait éprouvé pendant trois ans les tentations les plus affligeantes. « Au mi-

lieu de mes doutes, disait-il, je n'avais que l'obéissance pour me rassurer. » Aussi, à quelque genre d'afflictions que l'on fût exposé, on trouvait toujours en lui conseil et consolation, parce qu'il connaissait par sa propre expérience la malice du démon. Il avait encore recueilli de ces épreuves une tendre compassion pour les faiblesses du prochain, et un don tout particulier pour encourager les âmes les plus désolées, et leur rendre la paix. Sa présence même suffisait quelquefois pour faire renaître le calme et la tranquillité.

CHAPITRE XXIX.

Obéissance du P. Varin. — Sa régularité.

Le P. Varin, en qui on admirait tant de vertus, ne pouvait manquer d'exceller dans la pratique de l'obéissance que les maîtres de la vie spirituelle appellent la mère, la règle et la gardienne de toutes les autres. Sa manière de traiter avec les supérieurs selon la différence de leur position, indiquait que les égards et les prévenances dont ils étaient l'objet de sa part s'adressaient non à la personne, mais à la charge. Son exactitude à demander les moindres permissions, même dans l'âge le plus avancé, ne laissèrent jamais

rien à désirer. Il fallait employer mille instances pour lui faire accepter une image, et s'il finissait par la recevoir pour ne pas contrister la personne qui la lui offrait, il plaçait l'image entre son bréviaire et la couverture, jusqu'à ce qu'il eût demandé et obtenu la permission. Ainsi pratiquait-il tout à la fois deux vertus bien chères à son cœur, l'obéissance et la pauvreté.

Voici encore un trait où l'obéissance du P. Varin ne brille pas moins que son amour pour la pauvreté. A la suite d'une grande maladie, il n'avait, pour se garantir d'un froid très-rigoureux, qu'un grand collet de drap tout usé. Des personnes charitables lui firent confectionner secrètement une espèce de douillette en laine noire et ouatée, et chargèrent une autre personne de substituer dans un voyage, le plus adroitement possible, la douillette au vieux collet. Malgré toute son adresse, elle ne put opérer la substitution ni faire agréer l'échange. En vain essaya-t-elle de démontrer que l'étoffe était grossière et la doublure des plus communes. « Fi donc, fi donc, s'écria le bon Père; vous oubliez que je suis religieux, et vous voulez m'affubler d'une douillette comme un évêque. Allez à d'autres; mais ne me faites plus semblable insulte, et dites à la bienfaitrice que je ne me serais jamais attendu à pareil procédé de sa part! »

Ne considérant que Dieu dans la personne des supérieurs, il n'attendait pas l'expression de leur volonté; un simple désir de leur part suffisait pour ob-

tenir son assentiment et la plus entière soumission, quelles que pussent être d'ailleurs les répugnances de la nature. On l'a vu plus d'une fois accepter de la meilleure grâce certains sacrifices qui pouvaient paraître pénibles, surtout à un vieillard ; quelques personnes même s'imaginaient qu'il y trouvait une satisfaction naturelle. « Vous êtes bien heureux, mon Père, lui dit un jour une d'entre elles qui avait part au sacrifice et qui s'y résignait moins généreusement ; quoi qu'il vous arrive, vous êtes toujours content. — Content ! content, reprit-il alors, oui ; mais c'est dans la fine pointe de l'esprit. » La vertu ne consiste donc pas à ne pas sentir les oppositions de la nature, mais à savoir en triompher généreusement.

Avec de telles dispositions de cœur, on conçoit que le refus d'une permission demandée et même désirée le trouvait prêt à acquiescer au bon plaisir de Dieu, manifesté par la voix de l'obéissance. En 1848 ou 1849, étant absent de Paris, il avait jugé qu'il était convenable de faire un voyage de vingt-quatre heures pour consoler un ami malheureux et lui rendre un service que lui seul semblait pouvoir lui rendre. Se croyant assuré d'en obtenir la permission, il avait annoncé à son ami le jour de son arrivée, afin qu'il vînt à sa rencontre. Cependant le supérieur, plus jeune de trente ans que le P. Varin, ne jugea pas à propos, pour des raisons graves, d'accorder cette permission. Le saint vieillard, qui ne s'attendait nullement à ce refus, et qui, depuis deux jours, était tout

préoccupé de l'absence projetée, se fit relire deux fois de suite la réponse de son supérieur. Puis, sans marquer la plus légère émotion, il dicta la lettre suivante pour son ami malheureux : « Mon bien cher ami, celui qui a grâce et lumière pour me conduire dans les voies du Seigneur, croit que, vu ma profession, il est plus prudent et plus sage de ne pas faire pour vous le voyage que je vous avais promis, et notre bon maître m'a fait entrer pleinement dans les raisons que mon supérieur a eu l'extrême bienveillance de me présenter. Je n'en prierai qu'avec plus d'affection le bon maître de vous consoler dans vos peines et de vous faire jouir d'une douce paix dans un tendre abandon. Bien cordialement tout vôtre en Notre-Seigneur. »

Malgré tant de liens qui semblaient devoir attacher le P. Varin à la ville de Paris, où existaient des œuvres dont il était l'âme, plus d'une fois il a répété au P. Renault, son provincial : « Mon révérend Père, je suis à votre disposition : parlez, et je quitte Paris ; rien qui m'arrête : l'obéissance est tout pour moi. » Et lorsque celui-ci eut cessé d'être son supérieur : « Croyez-vous, lui demanda-t-il par forme de conseil, croyez-vous qu'il y aurait plus de gloire à Dieu si je quittais Paris ? »

Une circonstance en apparence peu importante lui fournit l'occasion de manifester combien son obéissance était parfaite, même dans les plus petites choses. Depuis longtemps ses amis désiraient avoir son portrait ; mais on redoutait les répugnances de son

humilité. Ses supérieurs consentirent cependant à ce qu'on lui en fît la proposition. Lorsqu'on lui communiqua cette pensée, il refusa d'y croire et témoigna à plusieurs reprises une sorte d'indignation ; il ne concevait pas une pareille idée ; ce portrait ne pourrait être que hideux et repoussant. Comme néanmoins on insista, il courut chez le supérieur ; il fit valoir les motifs qui lui parurent les plus puissants pour être dispensé de poser devant un artiste. Le supérieur, ne voulant pas lui imposer une obligation trop pénible, se contenta d'exprimer un désir. Il n'en fallut pas davantage. Au sortir de cet entretien : « On ne l'exige pas, dit le P. Varin avec le calme et la résignation de l'obéissance, mais on le désire ; je ne puis m'y refuser. » On crut lui être agréable en ajoutant que le peintre était expéditif et qu'il prendrait peu de temps : « Non, dit-il, il faut bien faire ce que l'on fait. » Et il se prêta avec une admirable bonne volonté à tout ce que l'artiste demanda. Bien plus, malgré la violence qu'il fut obligé de s'imposer tout le temps de la séance, il entretint le peintre avec l'affection la plus cordiale. Ses Frères et ses amis profitèrent du fruit de son obéissance. Le portrait s'acheva avec une telle perfection que, tiré ensuite à un grand nombre d'exemplaires, il procura à tous ceux à qui il fut donné la consolation de retrouver vivants et parlants les traits du vénérable Père[1].

[1] C'est à la Mère Sophie, supérieure du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, dit des Oiseaux, rue de Sèvres, 106, que

Dans ses dernières années surtout, il sembla s'être attaché à pratiquer de plus en plus une indifférence entière relativement à toutes les dispositions que les supérieurs pourraient prendre à son égard. Il ne voulait pas même permettre que l'on désirât quoi que ce fût pour lui : « Oh ! je me suis tout à fait débarrassé de moi, disait-il, et je m'en trouve très-bien. Dieu merci, je ne veux plus que la volonté du bon Maître. » Il exprimait cette disposition par son mot favori : *Ita, Pater;* et il ne cessait de recommander aux personnes qu'il dirigeait d'entrer dans cet esprit, si elles voulaient faire de grands progrès dans la vertu. « Que j'aime, écrivait-il à madame de Chevroz, le 20 mars 1837, en apprenant la mort d'une personne qui leur était chère à l'un et à l'autre, que j'aime à me rappeler ces paroles du saint roi David : « Je bénirai le « Seigneur en tout temps ; sa louange sera toujours « dans ma bouche ! » Je me souviens en même temps de la promesse que j'ai si souvent faite et renouvelée, de dire tout comme lui et en tout temps, et tu sais quelle est la louange qui est la plus agréable au cœur de notre bon Maître, c'est lorsque, profondément affligé, on ne laisse pas de dire qu'il est bon, et que,

nous sommes redevable de ce beau portrait peint par Lafon et gravé par Butavant. La ressemblance est parfaite. Nous devons aussi à l'obligeance des religieuses de cette maison une foule de détails curieux et édifiants, qui nous ont été très-utiles pour notre travail sur la vie du P. Varin. Le saint vieillard affectionnait tout particulièrement cette fervente communauté, et y passait souvent une partie de la journée.

pénétré de ce sentiment, on ne cesse pas, dans tout ce qui peut nous arriver, de dire : *Oui*, *mon Jésus, oui*, *mon bon Maître!* Oh ! ma bonne amie, après avoir pris l'habitude de le dire, ce *oui*, tous les jours de notre vie, avec quelle douce consolation le dirons-nous au moment de la mort, quand le bon Maître nous appellera et nous dira : Venez vous réunir à moi, le temps de votre exil est passé; venez régner avec moi, et pour toujours. Comme de bon cœur alors nous répondrons : *Oui!* D'après les quelques lignes que j'ai reçues de ta main, j'ai vu que tu disais aussi entre les bras de la croix : Dieu est bon, et que tu comprenais qu'on peut toujours lui dire avec toute confiance : *Oui*. Oh ! l'heureux moyen, et moyen infaillible pour que lui-même nous dise toujours *oui*, quand nous lui demanderons quelque chose ! Quand nous lui dirons : Seigneur, donnez-moi cela pour votre gloire, à son tour il nous dira *oui;* et enfin quand nous lui dirons : Donnez-moi le ciel, donnez-vous vous-même à moi pour l'éternité, il dira encore *oui*. Oh ! l'heureuse parole ! Ma bonne amie, toujours courage et confiance en disant toujours : Que Dieu est bon! Nous le répéterons dans l'éternité dans des transports de joie, de reconnaissance et d'amour. »

La régularité est un des fruits de l'obéissance. Nous nous reprocherions d'omettre un trait remarquable de son amour pour cette vertu. L'état de sa santé toujours chancelante l'avait depuis longtemps obligé de prolonger le repos de la nuit au delà de quatre heures, quand, à l'âge de soixante-dix ans, il essaya de

reprendre l'heure de la communauté. Quoique d'abord il en souffrît beaucoup, il tint bon et parvint à se conformer à ce point de la règle. Une personne amie lui témoignant que, vu son âge, ce repos du matin un peu plus prolongé lui était nécessaire : « Que dites-vous? reprit-il avec vivacité; il faut au moins bien finir. »

Au reste, le fait suivant suffirait seul pour montrer avec quelle énergie de volonté il savait se commander à lui-même. Les habitudes sont une seconde nature; mais entre toutes, celle du tabac devient, dit-on, après un certain temps, un véritable besoin. Le P. Varin l'avait contractée depuis vingt-cinq ans. Elle adoucissait les insomnies auxquelles il était sujet; néanmoins, dans un âge déjà avancé, il prit la résolution de n'en plus user désormais. Il se fixa pour rompre avec l'habitude le terme de huit jours. Ce délai si court lui parut encore trop long. Dès le lendemain même, il cessa complétement. Cette brusque interruption lui fut très-pénible. Surtout dans les premiers temps, il ne pouvait voir une tabatière sans se sentir pressé de l'ouvrir. Il résista cependant, et dans la suite il disait agréablement : « Vraiment ma pauvre tête ne s'en trouve pas plus mal; au contraire. »

C'est par la pratique de ces vertus, et par sa patience à supporter les infirmités de la vieillesse, que le P. Varin embellissait chaque jour sa couronne, et achevait de se purifier ici-bas. Sa santé frêle et délicate avait éprouvé de fréquents assauts, et l'on comprend avec peine qu'au milieu de souffrances presque

continuelles il ait pu prolonger sa carrière jusqu'à un âge aussi avancé. Les deux dernières années de sa vie, il lutta presque constamment contre la maladie. Si on s'apercevait à l'altération de ses traits du redoublement de ses douleurs, et qu'on l'engageât à prendre quelque repos : *Non, non,* disait-il, *nous nous reposerons au ciel. En attendant, j'irai tant que je pourrai;* et il défendait expressément de parler de sa santé.

Son zèle semblait lui donner des forces; souvent même, après quelques confessions ou une petite exhortation familière, il rentrait tout dilaté dans sa chambre : *Vraiment,* disait-il, *je me trouve beaucoup mieux; cela me fait du bien.*

Dieu bénit ce courage et cette énergie ; un mois environ avant sa mort il avait la consolation de pouvoir encore remplir les fonctions de son ministère, et il finit, pour ainsi dire, les armes à la main.

CHAPITRE XXX.

Dernière maladie du P. Varin. — Sa mort.

Bien que le P. Varin se fût toujours disposé à la mort, il était visible qu'il s'en occupait d'une manière plus spéciale depuis plusieurs années. Il fit sa dernière ou son avant-dernière retraite sur la prépara-

tion à la mort. Il parlait fréquemment de sa fin, et s'animait à une nouvelle ferveur par la pensée du peu de temps qui lui restait à vivre. Ainsi ayant témoigné le désir de lire un ouvrage historique, le lendemain il dit à la personne qui le lui avait prêté : *Reprenez ce livre. — Et pourquoi donc? Ne vous intéresse-t-il pas? — Oui sans doute, et beaucoup. Mais voilà qui vaut bien mieux,* dit-il, montrant la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Vous ne pouvez lire la Vie de Jésus-Christ toute la journée. Il vous faut bien quelque chose pour vous distraire un peu. Cette histoire a d'ailleurs un caractère religieux. — Oui, mais j'y verrais des aventures de chevalerie, des guerres, des batailles. Cela m'attacherait trop. Et puis j'ai si peu de temps à vivre!* Et toujours il montrait la Vie de Jésus-Christ : *Voilà, voilà tout ce qu'il me faut. Oui, j'y ai encore pensé ce matin ; et j'ai trouvé que je ne devais plus m'occuper que de celui-là.*

Il paraissait craindre beaucoup le moment de la mort. Parlant un jour de deux anciens Pères, que Dieu avait appelés à lui depuis peu de temps : *Je suis persuadé,* dit-il, *que l'un et l'autre ont été droit au ciel.* Puis faisant un retour sur lui-même, il ajouta : *Ils sont morts pleins de joie et de confiance ; et moi je mourrai tout tremblant de frayeur, comme un pécheur que je suis. Oh! qu'on prie bien pour moi ; je suis dans un état si misérable.* Nous verrons bientôt que ses craintes ne furent pas vérifiées.

Le moment approchait où Dieu allait récompenser

les mérites de cette longue vie. Il avait eu beaucoup à souffrir pendant les trois derniers hivers ; plusieurs fois la santé du vénérable vieillard avait donné de sérieuses inquiétudes. Malgré les efforts de son courage, on s'apercevait que ses forces diminuaient sensiblement. L'hiver de 1850 fut encore plus laborieux. Il se vit assailli par un rhumatisme, un catarrhe et une toux violente et opiniâtre. Dès qu'il se trouvait un peu mieux, il reprenait le cours de ses occupations : il recevait quelques amis, et même il se traînait jusqu'à son confessionnal pour entendre encore un certain nombre de personnes qui s'adressaient à lui. Le reste du temps était partagé entre l'office divin et d'autres pieux exercices. On lui faisait la lecture de la vie de Notre-Seigneur ; et lorsqu'il n'était pas trop accablé, il ajoutait quelques réflexions analogues au sujet. Un jour ayant fait, selon sa coutume, de pieux commentaires sur ce qu'on venait de lire, il cessa un instant de parler, et demeura quelque temps la tête baissée. Tout à coup il la redresse, et dit avec une douce effusion : « *Oh ! quel bonheur ! quoi ! mon Dieu, bientôt au Ciel !* » Ensuite se levant avec vivacité, et étendant les bras vers son crucifix, il répéta les mêmes paroles. La personne témoin de cette scène demeura persuadée que dans ce moment Dieu lui avait donné connaissance de sa fin prochaine, et comme un avant-goût de la récompense éternelle. Ce fait eut lieu environ six semaines avant sa mort.

Le 16 mars, le P. de Ravignan, son supérieur, espérant que l'air de la campagne pourrait contribuer

à son rétablissement, l'envoya à Mantes pour y passer quelque temps chez madame la comtesse de Saisseval. Ce petit voyage était d'autant plus agréable au P. Varin, qu'il n'avait rien fait ni rien dit qui pût le provoquer : *C'est le R. P. supérieur qui en a eu l'idée ; ainsi je suis entièrement dans l'obéissance.* Cette pensée le rejouissait au point qu'il se croyait déjà presque guéri. Ce sont ses propres paroles. Il partit avec madame de Saisseval, malade elle-même. Le voyage ne leur fut pas favorable: madame de Saisseval éprouva un évanouissement en descendant du chemin de fer, et se mit au lit. Le P. Varin, saisi par le froid pendant le voyage, put encore, en arrivant, monter à la chapelle de la maison pour y visiter son bon Maître. Mais cette visite fut la dernière de sa vie. Dès lors il ne quitta plus le lit que pour venir mourir à Paris, au milieu de ses Frères. Pendant son séjour à Mantes, il eût bien désiré voir fréquemment celle qui lui donnait une si gracieuse hospitalité, pour lui adresser quelques mots d'encouragement et de consolation ; mais la maladie les tenait séparés. Ils savaient seulement se rencontrer sur la croix en attendant le rendez-vous du ciel. Un des Pères de Paris, le P. Renault, qui donnait la station du carême à Mantes, leur apportait tous les jours la sainte Communion à cinq heures et demie. Puis toute la journée on allait continuellement de l'un à l'autre pour faire la prière du matin et du soir, de pieuses lectures, le chemin de la croix qui était leur pratique quotidienne. Ils ne réclamaient pas d'autres services. Le P. Varin était imperturbable dans sa

douce sérénité. Quand il apprit le grave danger où était madame de Saisseval, il éprouva une vive émotion; mais s'étant remis aussitôt, il dit: « Tout ce que Dieu voudra... je mourrai le premier. » Dès ce moment il prit la résolution d'écrire, ou plutôt de faire écrire tous les jours à la malade un petit mot qui fût pour elle comme un sujet de méditation pendant la journée. Voici le premier de ces billets consolateurs : « Madame, Notre-Seigneur vous demande un service d'ami : c'est de croire que vous êtes heureuse, très-heureuse de souffrir avec lui et pour lui. »

On nous a conservé également le suivant écrit quelques jours après le premier: « Nous voici encore, ma bonne mère, tous les deux debout et souffrants; mais toujours dans la nécessité de dire : Que Dieu est bon ! Nous le dirons donc tous les jours, et nous serons toujours contents ; car s'il est toujours bon, il nous aimera toujours ; il nous fera toujours du bien ; il nous soutiendra dans toutes les misères du reste de la vie. Nous n'aurons donc jamais peur de lui ; mais nous lui dirons avec amour et confiance : O mon Jésus ! ô mon bon Maître ! je suis tout à vous ; faites de moi ce que vous voudrez ; je m'abandonne à votre conduite. — Oh ! qu'il fait bon d'être tout à Dieu ! »

Le 30 mars, le P. Varin fit encore parvenir à madame de Saisseval « ces mots, ces seuls mots, dit-il, qui renferment tout : *Courage et confiance toujours.* Qu'elle n'ait pas peur de la mort, parce qu'il n'y aura pas de crise pour elle ; qu'elle ne s'effraye donc jamais de ces crises, parce que sa mort sera si douce et si con-

solante qu'elle n'éprouvera aucun effroi[1]. Saint Joseph, l'époux de Marie, viendra doucement la demander pour la remettre entre les mains de Marie. »

Cependant le P. Varin s'affaiblissait de plus en plus, et le médecin ayant déclaré que le retour à Paris pouvait s'effectuer sans inconvénient, le P. supérieur le rappela le 6 avril. Le P. Varin donna dans cette circonstance une nouvelle preuve de la ponctualité et de la perfection de son obéissance.

Il avait exprimé au Frère infirmier le désir de voir se prolonger son séjour à Mantes, dont l'air était favorable à sa santé. Le lendemain même il fut visité

[1] Pendant la nuit du 29 au 30 mars, madame de Saisseval avait éprouvé une crise tellement violente que l'on croyait que ce serait la dernière. Tout le monde était en larmes dans la maison : «Vous vous êtes effrayée à tort, dit le P. Varin à la personne qui vint lui annoncer ce qui s'était passé ; je passerai avant : elle me survivra de plus de quinze jours. » Quant à ces mots cités plus haut : qu'elle ne craigne pas la mort, qu'il n'y aurait pas de crises pour elle, ils se sont vérifiés à la lettre. En effet depuis la mort du P. Varin qui eut lieu le 19 avril, la vertueuse dame se remit progressivement, et avait même pu faire plusieurs promenades dans un jardin voisin de son habitation. Le 11 mai, son médecin la trouvait si bien qu'il l'engagea à accepter la proposition qui lui était faite avec instances d'aller passer quelque temps à la campagne à cinquante lieues de Mantes. Ce même jour, à trois heures, elle se rendit à sa petite chapelle pour faire le chemin de la croix avec une de ses compagnes. A neuf heures, elle fit selon sa coutume ses prières tout haut avec les personnes de sa maison, s'endormit, et ne se réveilla à minuit en sursaut que pour rendre son âme à Dieu, vingt-trois jours après le P. Varin. Pendant le temps qui s'écoula entre la mort de l'un et de l'autre : « J'éprouve une grande consolation, disait madame de Saisseval : je ne sens plus la crainte de la mort : c'est le P. Varin qui m'a obtenu cette grâce ; j'en ai la conviction. »

par le P. supérieur, qui jugea prudent de fixer son retour à Paris pour le jour suivant. Dès qu'il aperçut l'infirmier : *Cher Frère*, lui dit-il, *nous retournerons demain à Paris ; nous partirons par le convoi de neuf heures. Le P. supérieur vient d'arranger ainsi les choses. — Certes, mon Père, je trouve cela bien prompt. — Cher Frère, voilà ce qui vient d'être décidé, et je puis dire de la manière la plus consolante pour moi et qui m'est la plus agréable.* » Pendant la nuit il recommanda encore au Frère que tout fût prêt pour l'heure indiquée : il voulait même prévenir le moment de son lever dans la crainte d'être en retard.

Il fit tout ranger et approprier sous ses yeux dans la chambre qu'il allait quitter pour toujours. Toute la maison était en larmes. Chacun venait lui demander sa bénédiction et recueillir une de ses paroles. Une personne amie ne voulut se présenter qu'après les autres dans l'espoir de jouir plus longtemps de sa présence. La voyant trop émue : « *Allons, allons, du courage*, lui dit-il ; *oui, courage et confiance ; car nous aurons toute l'éternité pour nous revoir en Dieu... Oh ! que nous serons heureux alors !... Oui, je vous bénis.* » En franchissant le seuil de cette maison où il avait reçu une si douce hospitalité, il fit une inclination de tête et de mains comme pour adresser un dernier adieu à la vénérable dame qu'il y laissait clouée sur un lit de douleurs. Il lui donnait sans doute rendez-vous au ciel. Arrivé au débarcadère, où il avait si souvent dirigé sa promenade, tous les em-

ployés vinrent au-devant de lui comme des enfants seraient venus à leur père, lui demandant la bénédiction, et se recommandant à ses prières.

Le pieux malade fut conduit dans la maison des Pères, rue des Postes : on espérait que l'air plus vif et plus pur pourrait peut-être ranimer ses forces épuisées. Il n'en fut rien ; son heure était venue.

Deux ou trois jours après son arrivée, il se trouva pris d'une espèce d'assoupissement léthargique presque continuel. Il ne pouvait converser avec les Pères qui venaient le visiter, et s'endormait presque aussitôt. De plus, la chaleur du lit, et la nécessité de garder toujours la même position, occasionnèrent des plaies qui le faisaient cruellement souffrir. Il sentait le besoin d'exercice ; mais l'enflure des jambes augmentant rendait tout mouvement extrêmement pénible. Cet état de repos complet et forcé, pour un homme dont la vie avait été si active, lui devint à charge. Les heures lui paraissaient longues sans que sa patience et sa résignation en fussent moins admirables. « *Vous trouvez donc le temps bien long ?* lui dit un jour le Frère infirmier. — *Ah ! si je le trouve long ! J'aime mieux deux heures plus tard que deux heures plus tôt. Du reste, je ne veux que le bon plaisir de Dieu.* » Le même Frère le voyant s'agiter, se placer, se déplacer sans cesse sur son fauteuil : « *Vous êtes sur la croix, mon bon Père ?* dit-il. — *C'est vrai, cher Frère ; mais toujours j'ai sujet de répéter : Que Dieu est bon !* »

Dans la nuit du 12 avril, après avoir reçu la sainte

Communion, ce qu'il a fait tous les jours de sa maladie, il éprouva un violent étouffement, et il demanda instamment qu'on lui administrât sur-le-champ les derniers sacrements, craignant, disait-il, qu'on ne le laissât mourir sans les secours de l'Église. L'infirmier jugea cependant que rien ne pressait et on attendit jusqu'au jour, pour que la communauté pût assister à la cérémonie. Il en vit les préparatifs non-seulement avec calme, mais avec joie ; il s'efforça même de suivre les prières d'usage et d'y répondre. Ses larmes coulèrent, lorsque le R. P. provincial, avant de faire les onctions, lui dit : « *Courage, mon bon Père, encore quelques jours de souffrances et d'épreuves, et ces quatre-vingts ans passés au service du Seigneur vont recevoir leur récompense. Confiance dans ce Cœur qui vous a tant aimé, et que vous avez tant aimé*, etc. » Le vénérable malade, plein de joie et de consolation de la grâce qu'il recevait, ne demandait plus rien, sinon que les liens qui le retenaient encore à la terre fussent bientôt rompus. Il répétait à l'infirmier : *A quoi bon désormais tous ces soins du corps? Il n'y a plus rien à faire : il faut l'abandonner. Ce n'est plus qu'une carcasse.* »

Le 13, vers les dix heures du matin, il ressentit une faiblesse telle qu'on crut, en voyant la décomposition de ses traits et le mouvement de ses yeux, qu'il allait expirer : il recouvra néanmoins l'usage de ses sens ; mais toute la journée se passa dans un affaissement extraordinaire. Aussi fut-il constamment assisté par un Père et un Frère qui ne le quittèrent plus. Comme il

espérait mourir ce jour-là, il disait adieu aux personnes qui s'approchaient de son lit, ajoutant quelquefois : « *Il n'y a plus qu'un souffle.* » Il survécut néanmoins encore six jours à cette première crise. Le lendemain du jour où elle avait eu lieu, il se plaignit plusieurs fois que la mort l'eût épargné : « *La cruelle*, disait-il, *elle est venue hier; mais elle s'est enfuie, me laissant là.* »

Depuis le 14, dimanche du bon Pasteur, jusqu'au jeudi suivant, l'état du malade n'offrit rien de remarquable, si ce n'est sa douceur et son inaltérable patience aux prises avec les plus cuisantes douleurs. L'hydropisie faisait à chaque instant de nouveaux progrès, et la décomposition du sang s'opérait lentement. Le médecin, trouvant le pouls très-faible, ne prescrivait plus que des toniques afin de fortifier son malade. Même dans ses derniers moments, on eut lieu d'admirer encore le prix qu'il attachait à la vie commune et à la régularité. Quand l'infirmier lui présentait un peu de bouillon, c'était presque la seule chose qu'il pût prendre : « *Est-ce bien l'heure?* » demandait-il ; et, sur la réponse affirmative du Frère, il prenait volontiers ce qui lui était offert.

Ceux qui l'assistèrent pendant sa maladie observèrent aussi qu'au moment même où la vie semblait abandonner ses membres, et où ses mouvements devenaient à chaque moment plus pénibles, on ne le vit jamais prendre aucune potion sans faire auparavant le signe de la croix. Cette pratique lui était tellement habituelle que, malgré l'assoupissement dans lequel il

était comme plongé à certaines heures, il retrouvait toujours assez de présence d'esprit pour n'y pas manquer. Il avait aussi constamment à la main son petit crucifix et son chapelet, et il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'il se tenait toujours en la présence de Dieu.

Le jeudi 18, veille de sa mort, il éprouva une nouvelle crise très-forte que l'on crut devoir être la dernière : il en triompha cependant encore une fois ; mais depuis lors, jusqu'à son dernier soupir, il tomba dans une sorte de sommeil presque continuel, dont il ne se réveillait que par intervalle.

Le vendredi il reçut, avec sa bonté et sa douceur ordinaires, les personnes qui venaient le visiter. Il leur témoignait même sa reconnaissance par un agréable sourire, par un geste de la main ou par une parole qu'il avait bien de la peine à articuler. Il donnait sa bénédiction à tous ceux qui la lui demandaient, et il recevait tous les messages dont on le chargeait pour le ciel. Ce jour-là, il avait dit formellement : « *C'est aujourd'hui que je mourrai...* » et ces autres paroles : « *Puisque c'est aujourd'hui vendredi, je serai bientôt au ciel.* »

Vers les trois heures de l'après-midi, il appela le Frère qui remplaçait l'infirmier, et lui rappela une commission dont ce Frère s'était chargé la nuit précédente : « Ah ! çà, mon cher ami, lui dit-il, je m'en vais au ciel ; mais n'oubliez pas notre convention. Vous laverez mon corps, vous l'ensevelirez, et vous mettrez tout bien propre dans l'infirmerie. » Le Frère le lui

promit, et ajouta : « Mais, mon Père, que vous allez être heureux de voir le bon Dieu, de le louer, de l'aimer pour toujours! » Après ces paroles, comme s'il se fût repenti de l'aveu qu'il avait fait : « Ne parlons plus de cela, mon cher Frère, » dit-il, et il se tut.

Quelque temps après cette conversation, il répéta d'une manière très-assurée ce qu'il avait dit le matin : que c'était aujourd'hui vendredi. Cette assurance fut d'autant plus remarquée que, jusqu'alors, il n'avait jamais su quel était le jour de la semaine ; c'était pour lui l'objet d'une question quotidienne. Mais, pensant sans doute au Sacré-Cœur, il se croyait au premier vendredi du mois ; car vers les cinq heures on l'entendit répéter : « *Le premier vendredi du mois.* » On le laissa dans cette pieuse illusion, si conforme à sa grande dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Après ces paroles, il baisa son crucifix. On lui offrit peu de temps après une cuillerée de sa potion : il la bénit comme de coutume, et la but ensuite, mais avec la plus grande difficulté. C'est la dernière chose qu'il ait prise.

A six heures trois quarts, au son de la cloche de la communauté, il se réveilla ; puis levant la tête, il semblait chercher quelqu'un des yeux ; il reprit ensuite son attitude ordinaire. Mais deux minutes s'étaient à peine écoulées qu'on entendit comme une sorte de râle s'échapper de sa gorge. Un instant après, il rendit le dernier soupir. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Dès qu'il eut fermé les yeux, sa tête se redressa du

côté opposé à celui où elle était habituellement penchée. Son visage prit aussi une expression différente. Le sérieux de la mort était tempéré par un air de bonté et de calme céleste. On voyait briller sur sa figure comme un reflet de la joie des prédestinés, et il semblait prier et goûter d'ineffables délices dans sa prière.

Son corps, revêtu de la soutane et tenant le crucifix entre ses mains, fut exposé dans l'infirmerie, suivant l'usage.

Le dimanche 21, le service funèbre eut lieu dans la chapelle de la maison, en présence d'un concours nombreux de personnes amies, qui voulurent donner à ce vénéré Père un dernier témoignage d'attachement et de respect. Le R. P. provincial, qui célébra l'office divin, et le P. supérieur de la maison, accompagnèrent le corps jusqu'au cimetière du Mont-Parnasse, où il fut enterré dans le tombeau réservé aux religieux de la Compagnie de Jésus, et où il repose auprès de ses frères dans l'attente de la bienheureuse résurrection.

CHAPITRE XXXI.

Correspondance et avis spirituels.

On nous a exprimé le désir de trouver dans la *Vie du P. Varin* un plus grand nombre de ses lettres. « Il est vraiment à regretter, nous écrivait un religieux, juge très-compétent en ces matières, que vous n'ayez pas eu à votre disposition plus de lettres spirituelles du P. Varin. Elles respirent un parfum si doux et si agréable de sainteté que, si on les intercalait parmi celles de saint François de Sales, de Fénelon, etc., on aurait de la peine à les en distinguer pour le fond des idées et le charme que leur lecture produit ; le style seul n'est pas celui de saint François de Sales, parce qu'on n'écrit plus aujourd'hui en français comme on le faisait à la fin du seizième siècle. »

Nous sommes heureux de pouvoir satisfaire à un vœu dont la réalisation contribuera, nous l'espérons, à l'édification des âmes fidèles. Nous avons entre les mains un certain nombre de lettres du saint religieux. Nous les publions ici, en y joignant quelques avis spirituels, qui n'ont pu entrer dans le corps de l'ouvrage.

A madame Varin sur la maladie de son mari.

Le 6 juillet 1807.

« J'ai reçu avant-hier, ma bien chère sœur, votre lettre du 30 juin. Que Notre-Seigneur soit loué, béni et aimé en tout temps, en toute circonstance ! Il est vrai que c'est avec un goût sensible que nous le bénissons, et que nous le remercions lorsqu'il exauce les désirs les plus chers de notre cœur ; mais, ma bonne sœur, aimons ce bon maître au moins autant que nous-mêmes, et invitons-le de bonne grâce à suivre en toute chose son bon plaisir. Nous pourrons bien lui dire : Seigneur, s'il est possible, détournez de moi ce calice ; mais ne manquons pas d'ajouter : cependant que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre qui s'accomplisse.

« Que nous sommes heureux de trouver en toute occasion et surtout dans les circonstances les plus pénibles de notre vie, de trouver, dis-je, en notre divin maître un modèle qui nous presse de l'imiter, et un ami fidèle qui aide notre faiblesse et nous communique une force toute divine ! Maintenant que vos alarmes ont cessé, n'admirez-vous pas, ma chère sœur, la conduite de Notre-Seigneur à l'égard des siens ? Le ciel est notre seule patrie, c'est notre terme où doivent tendre tous nos désirs ; mais une nouvelle possession sur la terre, une campagne agréable où l'on se promet bien des jouissances innocentes, est comme un nuage qui dérobe le ciel à l'œil de la foi :

Notre-Seigneur, pour dissiper ce nuage, envoie une maladie, le jour où l'on arrive dans cette même campagne; et d'une manière sensible, il nous découvre le peu de solidité de tous les biens de la terre. Vivons donc pour le ciel, que rien ne pourra nous arracher, lorsqu'une fois nous en aurons pris possession. Vous ne pouviez pas me donner une plus grande consolation qu'en m'apprenant la résignation, la patience de mon frère et surtout son empressement à invoquer la grâce des sacrements. Jamais frère n'aima plus tendrement son frère que je ne l'aime, mais je veux que notre union subsiste éternellement.

« Adieu, ma bonne sœur, je suis bien cordialement tout vôtre en Notre-Seigneur, etc. »

A son frère.

Vers le 18 juillet 1807.

« C'est bien tard, mon cher frère, répondre à la lettre où vous me donniez vous-même l'agréable nouvelle de votre convalescence. Vous dirai-je cependant que dans la même lettre vous m'en avez donné une plus agréable, celle de votre entière résignation, de ce généreux abandon à toutes les volontés de Dieu, pendant votre maladie. Vous avez été aux portes de la mort et vous en avez été retiré; madame de V. s'y est trouvée à peu près en même temps que vous, et a franchi le pas qui la séparait de l'éternité. Dans le même temps un autre voyait toutes ses espérances temporelles ruinées par l'incendie de sa

maison. Voilà ce que nous apprend l'expérience de tous les jours sur l'estime que nous devons faire de la vie et des biens fragiles de ce monde. Portons donc toutes nos pensées vers le ciel, qu'une fois gagné nous ne perdrons jamais ; travaillons et vivons pour le ciel. Nous pouvons avec confiance nous flatter d'avoir une mère dans le ciel : dimanche nous célébrons sa fête. Je ne puis m'empêcher de dire que, si en montant à l'échafaud elle a obtenu pour ses enfants des grâces aussi marquantes que celles que vous vous rappelez facilement [1], maintenant qu'elle est sur un trône dans la gloire de son Dieu, elle aura encore plus de crédit en faveur de ses enfants.

« J'ai reçu dernièrement une lettre de ma sœur qui me marque les épreuves que Notre-Seigneur vient de lui envoyer, par les maladies de ses enfants ; mais que Notre-Seigneur est bon à l'égard de cette chère sœur ! Comme il orne et embellit son âme, en la détachant et la purifiant pour la rendre digne de lui !

« Et notre bonne Reine s'avance et croît aussi tous les jours en grâce et en vertu. Notre-Seigneur ne pourra donc se défendre de la prendre en grande affection et de lui accorder tout ce qu'elle demandera, puisqu'il est certain que c'est lui qu'elle visite et qu'elle secourt si gracieusement dans la personne des pauvres qui sont ses membres. Dites-lui à cette bonne Reine, que je ne lui demande plus qu'une

[1] Allusion à la mort héroïque de madame Varin, en 1794, et à la vocation de son fils à la Société des Pères de la foi (ch. IV et V).

chose, c'est de se faire accompagner ordinairement dans ses visites par ses enfants, et d'aimer à se servir de leurs petites mains pour distribuer les secours aux pauvres amis de Notre-Seigneur. »

A une Demoiselle.

Sainte-Anne, près Auray, 3 décembre 1816.

« Mademoiselle,

« Combien je vous ai fait attendre ma réponse ! Je serais vraiment affligé si vous veniez à conclure que vos lettres me sont importunes. Je puis vous assurer qu'elles me remplissent de consolation, parce qu'elles sont autant de preuves du désir que vous avez d'avancer dans les voies de Dieu, et lui seul peut connaître l'intérêt que je prends à votre âme. Je ne perdrai pas le temps à me justifier en vous disant que depuis trois mois je ne fais que voyager, et que les petits séjours que j'ai faits en différents endroits m'ont laissé bien peu de temps ; ce que je puis vous dire, c'est que j'ai toujours porté votre lettre avec moi, pour saisir le moment d'y répondre. Et d'abord je vous félicite sur votre entrée dans l'association des Dames de la Charité. Appelée depuis longtemps à témoigner votre amour à Notre-Seigneur en vous appliquant au soulagement et à la consolation de ses membres souffrants, vous remplirez cette honorable fonction, si chère au Cœur de Jésus, avec plus d'étendue, de mérites et de consolation, dans une réunion d'âmes

choisies, que dans l'isolement. Je bénis aussi le Seigneur de ce qu'il vous a confirmée dans la résolution de ne point contracter de liens dans le monde, pour lui conserver les fruits si précieux de votre liberté. Vous voilà avec l'office de Marthe ; il ne reste plus qu'à vous dire : joignez-y la partie de Marie, attachez-vous, comme je vous l'ai déjà recommandé, à la vie intérieure. Votre esprit, naturellement gai, enjoué, disons-le, un peu léger, se porte volontiers à l'action ; mais il faut maintenant que votre cœur s'accoutume à chercher dans l'action même le repos et le repos en Dieu. Je ne craindrai pas de me répéter en vous le disant encore : je ne vois rien de plus propre à fixer votre esprit et à lui donner cette sagesse et cette maturité que doit avoir une âme dirigée par l'esprit de Dieu, que de vous pénétrer de plus en plus de ces grandes vérités fondamentales :

« 1° Je ne suis en ce monde que pour Dieu : tout ce que j'ai au physique et au moral, je le tiens de lui, et il ne me l'a donné que pour son service et sa gloire. Je suis faite pour Dieu, pour le temps et pour l'éternité. Puisse votre âme se bien remplir de cette vérité : elle y trouvera une force, une noblesse et une douceur toujours nouvelles.

« 2° Par suite du mystère de l'Incarnation, je ne fais qu'un avec Jésus-Christ, un seul corps ; il en est le chef, je suis un de ses membres ; c'est donc son esprit qui doit habiter en moi, qui doit me conduire, me diriger, m'animer, de manière que je puisse dire que c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Pénétrez-vous bien

de ce dessein, de cette volonté de Jésus-Christ. Plus vous la méditerez, et plus votre âme goûtera cet ineffable secret de l'amour d'un Dieu pour sa créature qu'il veut unir si étroitement à lui. Elle concevra un vif désir d'entretenir et de fortifier cette union, elle comprendra alors ce que si peu de personnes, même parmi celles qui font profession de piété, veulent comprendre, savoir : que le renoncement à soi-même est une condition nécessaire pour s'unir à Jesus-Christ et être animé de son esprit, et elle sentira vivement la nécessité de l'oraison, de l'examen, et surtout d'une vigilance habituelle, mais tranquille et paisible, sur les mouvements du cœur. Je reviens encore au même moyen que je vous ai déjà conseillé il y a plus d'un an. Plus j'y pense et plus je suis persuadé qu'il n'y en a pas de plus efficace et en même temps de plus consolant pour travailler au renoncement à soi-même et s'unir à Dieu ; je veux dire le regard de l'âme vers le Cœur de Jésus. Puissiez-vous en contracter la sainte habitude ! Dans quelque position intérieure ou extérieure que vous vous trouviez, dans vos actions, dans vos projets, dans vos prières, dans les moments de souffrance ou de tentation, portez ce regard de l'âme vers le Cœur de Jésus, et cherchez à y voir ce qu'il pense, ce qu'il ressent par rapport à chacune de ces circonstances. N'en doutez pas, cette facilité à pénétrer dans le Sacré-Cœur de Jésus et à en découvrir les sentiments et les dispositions, est une grâce que Dieu se plaît à accorder aux âmes qui en connaissent le prix et qui la désirent sincèrement, et cela par suite

de ce grand dessein de la miséricorde qui a réservé à notre siècle malheureux d'incrédulité la manifestation des trésors du Cœur de Jésus. Demandez-lui donc tous les jours la grâce de connaître le Cœur de Jésus, pour conformer vos sentiments aux siens, et exercez-vous dans cette pratique. Mais c'est surtout lorsque vous sentirez en vous les mouvements de l'amour-propre et de la nature que vous devez être fidèle à considérer ce divin Cœur, qui sera comme un miroir où vous verrez aisément ce que vous devez penser, ce que vous devez faire pour vous conformer à votre aimable modèle. Un attrait doux et sensible qui vous portera à vous unir aux dispositions et aux sentiments du Cœur de Jésus, vous fera oublier la peine qui se rencontre dans le renoncement à soi-même. Vous n'y penserez même pas; vous ne sentirez que le bonheur de se conformer et de s'unir à cet aimable Cœur. Je crois que voilà véritablement pour vous la voie la plus courte, la plus sûre et la plus douce pour vous avancer dans la perfection et répondre aux desseins de miséricorde et d'amour que Dieu a sur vous... Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le Cœur de Marie est inséparable du Cœur de Jésus, et que c'est par le Cœur de notre bonne Mère que nous devons arriver à celui de notre divin Maître.

« Je suis depuis quelques jours dans un de nos établissements, qui possède une église célèbre par la dévotion et le concours des peuples de la Bretagne en l'honneur de sainte Anne. On s'y aperçoit aussi de l'influence de sa puissante protection, quoiqu'il n'y ait

qu'un an que cette maison est consacrée à un pensionnat. On y compte déjà près de cent élèves : mais ce qui est plus consolant encore, c'est qu'il n'y en a pas un dont on puisse véritablement se plaindre. Je ne m'en éloignerai qu'à regret. Ce sera au commencement de la semaine prochaine, et je serai à Paris avant Noël, après un voyage de près de cinq cents lieues.

« Je me recommande bien à vos prières, en vous assurant que vous ne serez pas oubliée dans les miennes.

« Croyez au bien sincère et respectueux dévouement de celui qui est, etc. »

A la même.

Paris, 19 décembre 1817.

« Mademoiselle,

« Lequel des deux avez-vous pensé le plus charitablement, ou que j'étais un paresseux sur l'exactitude duquel on ne pouvait pas compter, ou que, dans l'éloignement des personnes, je perdais assez facilement de vue leurs intérêts spirituels? Car enfin, dans la longue attente de ma réponse à votre lettre du vingt octobre, vous avez pensé quelque chose, et il faudrait que vous fussiez d'une rare charité pour ne m'avoir pas compromis dans vos jugements. Eh bien, pensez tout ce que vous voudrez, hormis une chose à laquelle je ne consentirai jamais, savoir, que j'ai pu cesser de prendre un vif intérêt à votre bonheur et par conséquent à votre avancement dans les voies de Dieu.

« Je viens de relire votre lettre avec attention, et je pense bien que les reproches que vous vous faites encore aujourd'hui sont à peu près les mêmes que lorsque vous me les exposiez. Vous savez la marche que j'ai tenue jusqu'ici vis-à-vis de vous : c'est encore la même que je dois suivre aujourd'hui. Sans m'arrêter aux reproches que vous vous faites de manquer aux règles de la mortification, de la douceur, de la charité, etc., je me borne à vous rappeler cette vie intérieure qui doit vous rendre attentive et fidèle aux mouvements de la grâce et aux opérations de l'Esprit-Saint qui habite en vous. Il me semble que la source de vos infidélités vient de ce que vous sortez trop aisément de vous-même, et de ce que vous vous laissez aller à l'activité et aux mouvements de la nature. Je sais bien que vous avez de la peine à reconnaître en vous ce penchant à l'activité, parce que vous éprouvez un attrait secret pour le repos et que vous appelez paresse : cependant je crois que l'un et l'autre se trouvent en vous, et un grand fond d'activité, et un véritable attrait pour le repos. L'un tient de la nature et l'autre de la grâce. Ce n'est donc point l'attrait de la paresse, mais l'attrait de Dieu qui vous porte à désirer le repos ; ce repos n'est pas précisément celui du corps, mais bien celui de l'âme, repos bien nécessaire pour que vous puissiez trouver, goûter et entendre l'esprit de Dieu au-dedans de vous, et vous ne vous apercevez pas que vous vous éloignez de ce repos par une multitude de retours sur vous-même, de réflexions, de raisonnements, d'où naissent les re-

proches que vous vous faites à vous-même, le mécontentement, l'ennui, le dégoût et la tentation du découragement. Cependant, si votre âme savait se tenir à ce repos où l'attire la grâce, sans tant discourir, ni tant vous indigner contre vous-même, vous considéreriez en paix vos misères, vos infidélités, vos fautes : vous vous en humilieriez doucement, et vous ne vous lasseriez pas de renouveler cent fois par jour, s'il le fallait, la résolution d'être plus fidèle. Je pense donc que vous devez avant tout vous reposer en Dieu dans votre intérieur, l'écouter et le goûter dans votre cœur ; c'est là où il habite et veut régner, mais dans la paix et le silence ; c'est là où vous êtes assurée de le trouver, si vous ne vous cherchez plus vous-même ; et vous vous cherchez plus que vous ne pensez, en vous occupant trop de vos misères et de vos infidélités.

« Je vois pour vous deux manières de consulter l'esprit de Dieu : vous suivrez l'une ou l'autre, selon que l'attrait vous y portera ; mais pour l'une et l'autre il ne faut qu'un simple regard de l'âme : tournez-le donc, ce regard, vers votre propre cœur ; vous y trouverez l'esprit de Dieu, et il vous éclairera sur ce qu'il demande de vous ; ou vers le Cœur de Jésus, comme je vous y ai souvent engagée, et je suis persuadé que vous ne tarderez pas à voir dans ce divin Cœur, comme dans un miroir, ce que vous devez penser, dire et faire.

« Vous n'avez pas de peine à conclure de ce que je viens de dire, que ce recueillement, la douceur et une

endre confiance doivent vous disposer à cette fidélité
à l'esprit de Dieu et à l'union avec lui. Attachez-vous
donc à tenir votre âme dans la paix et dans le silence
intérieur; oh! combien alors elle deviendra plus clair-
voyante et plus susceptible des mouvements de la
grâce! Une seule condition vous suffira pour vous
conserver dans la paix, c'est le soin de vous entre-
tenir sans cesse dans cette bonne volonté d'être tout
à Dieu et de ne rien faire de propos délibéré qui
puisse lui déplaire. Et cette bonne volonté ne sera
point détruite par vos infidélités; mais elles vous don-
neront occasion de la renouveler souvent et de la
rendre plus forte et plus généreuse. Quoique souvent
en contradiction avec votre résolution de chercher en
tout ce qu'il y a de plus agréable à Dieu, ne l'aban-
donnez pas pour cela. Renouvelez-la souvent, ayez
un grand désir de donner à Dieu cette marque de fi-
délité qui lui est si chère. Que faut-il pour cela? Dé-
sirer de l'aimer. Et comment ne pas désirer d'aimer
celui qui nous a tant aimés? Il n'a pas seulement
cherché à nous prouver qu'il nous aimait; mais il a
voulu nous convaincre qu'il nous aimait en quelque
sorte plus que lui-même, puisqu'il s'est sacrifié pour
nous. C'est ce que nous apprendra dans quelques
jours, d'une manière si tendre et si touchante, le di-
vin Enfant qui nous appellera près de sa crèche.
C'est là où nous nous rencontrerons pour nous dire
mutuellement que, puisque notre Jésus se donne à
nous, il faut nous donner tout à lui. C'est bien là, as-
surément, tout ce que nous pouvons nous souhaiter

de plus heureux et pour ce monde et pour l'autre.

« Adieu donc, croyez-moi votre tout dévoué en Notre-Seigneur, et donnez-moi de vos nouvelles. »

A madame D.

Vichy, 25 juin 1821.

« Ma réponse est tardive; parce que c'est à Vichy où je suis depuis quinze jours, que votre lettre m'a été transmise. Ah! ma fille, puisque c'est ainsi que Dieu veut que je vous envisage et vous appelle, que votre situation est pénible, qu'elle est affreuse aux yeux de la nature! Mais je répète ce que je vous disais il y a quelque temps, que cette position est précieuse devant Dieu! Votre esprit en est convaincu. Eh bien, affermissez-le dans cette conviction : la même grâce qui aura éclairé l'esprit saura bien ensuite toucher le cœur. Entre toutes les grâces, celle du martyre est sans doute une des plus signalées et des plus éclatantes. Votre âme, naturellement généreuse et portée aux grandes choses, eût répondu avec ardeur à la grâce qui vous aurait appelée à l'échafaud pour la cause de votre Dieu; mais après tout, qu'eût-il regardé, estimé, récompensé dans cet élan de votre cœur? L'amour et rien que l'amour qui en aurait été le principe. Or, ma fille, ce Dieu de bonté qui veut être aimé et qui ne récompensera que l'amour, vous a appelée à un genre de martyre par lequel vous pouvez lui donner la marque d'un amour plus grand que celui dont le martyre est la preuve. Celui-ci aurait des attraits pour un cœur noble et généreux; l'autre que

Dieu a choisi pour vous, la nature le repousse. Si donc vous l'acceptez courageusement, cette acceptation ne peut avoir que l'amour pour principe ; et ce même amour n'étant appuyé sur rien de naturel et d'humain, sera l'amour le plus pur, le plus parfait, le plus digne de Dieu ; il sera donc aussi bientôt pour vous la source des plus magnifiques récompenses. Je dis *bientôt*, car enfin, ma fille, ranimons notre foi : qu'est-ce que la vie, et la vie même la plus longue ? Un instant, moins qu'un instant, en comparaison de l'éternité. Ainsi marchez avec courage vers l'heureux moment qui consommera votre martyre, à l'exemple de Fischer, évêque d'Angleterre. Accablé d'années et d'infirmités, ce vénérable vieillard s'avançait vers l'échafaud, appuyé sur deux bâtons ; aussitôt qu'il aperçut le fer qui devait lui ouvrir la porte du ciel, il jeta gaîment les deux appuis de sa vieillesse ; et adressant agréablement la parole à ses pieds : « Courage, leur dit-il, courage, mes pieds : faites maintenant votre devoir ; il ne vous reste plus qu'un peu de chemin ! » Et vous aussi, fixant vos regards vers votre Dieu, qui du haut du ciel vous présente la palme et la couronne, dites à votre cœur : « Courage, mon pauvre cœur, tu n'as plus besoin des joies et des consolations humaines ; fais maintenant ton devoir : il ne te reste plus qu'un moment à souffrir. »

« Mais venons donc à la pratique, et avant tout disons qu'elle ne doit rien avoir de singulier ni d'extraordinaire, qu'elle doit être d'accord avec votre état, votre condition et les bienséances chrétiennes.

Défiez-vous de toutes ces idées extraordinaires de retranchements, de privations, d'isolement, etc., par lesquelles l'esprit de malice cherche à vous faire prendre le change et à détourner votre attention du point capital. Ainsi continuez ces lectures honnêtes et récréatives. Contribuez à rendre intéressantes les conversations de société, et ainsi du reste, quant à l'extérieur. Comme néanmoins votre pauvre cœur n'a réellement besoin que de Dieu et ne peut se contenter de ces amusements humains, élevez-le sans cesse vers son Créateur; purifiez ses intentions, et ne vous proposez de plaire qu'à lui seul: c'est ainsi que vous aurez l'air de vous prêter aux bienséances légitimes de votre condition, mais que par le fait vous serez toute à Dieu. Oui, soyez toute à Dieu; remplissez les desseins de sa miséricorde et de son amour qui, en vous attachant à la croix, à une croix si pesante pour vous, s'est proposé de vous conduire à la sainteté. Acceptez-la donc tous les jours cette croix et ne vous lassez pas de dire du fond du cœur et contre toutes les réclamations de la nature: *Oui, mon Jésus, oui.* Pourriez-vous refuser ce *oui* au Cœur de votre bon maître? Ne savez-vous pas que c'est lui-même qui l'a dit le premier, ce *oui* si décisif pour votre bonheur? Lorsqu'il s'est présenté devant son Père pour intéresser sa miséricorde en votre faveur et obtenir que le ciel fût votre héritage, son Père lui a présenté la croix; et pressé par son amour, sans balancer, il lui a répondu, *Oui, mon Père; Ita, Pater.* Mais quelle croix, et depuis l'étable jusqu'au calvaire, quel rude

chemin pour la porter!... N'importe, toujours il a dit : *Ita, Pater ; Oui, mon Père.* Ah! c'est que toujours il pensait à vous ; toujours il vous aimait ; et dès lors quand il a dû se sacrifier tout entier pour vous, il n'a plus rien trouvé de dur dans ce mot : *Ita, Pater.* Appliquez-vous donc à la pratique de cette soumission entière et parfaite de tout vous-même à la sainte volonté de Dieu pour le passé, pour le présent et pour l'avenir, mais qu'elle soit toute douce, cette soumission de votre âme, toute pleine d'abandon, de confiance et d'amour ; c'est ce que produira et exprimera ce mot qui de la bouche comme du Cœur de Jésus passera dans votre cœur et se reposera sur vos lèvres : *Ita, Oui.* Et voyez comme il est bon : il a encore dit *oui* lorsqu'il éprouva dans sa passion la peine si sensible causée par l'abandon de tous ses disciples ; car quoique le disciple bien-aimé se soit retrouvé au pied de la croix, il est cependant écrit que lorsqu'il fut pris et lié dans le jardin, *tous* l'abandonnèrent. Il ne veut pas cependant vous laisser sans appui et sans consolateur ; car c'est lui qui vous a ménagé pour le temps de vos peines un directeur, un guide éclairé, dont les paroles ne respirent que douceur et charité ; vous devez le regarder comme un envoyé du ciel, comme le ministre et le représentant de Jésus-Christ ; en le considérant ainsi, ce qui est de l'homme en lui disparaîtra aux yeux de votre foi, et vos sentiments pour lui, votre confiance, votre reconnaissance, seront paisibles et pures. Adieu, ma fille, adieu, courage et confiance.

« Dans ces sentiments approchez-vous souvent de la table sainte, méprisant ces vaines terreurs que l'esprit des ténèbres seul peut vous inspirer ; car c'est bien à vous spécialement que s'adressent ces paroles touchantes et si consolantes de notre bon Maître : « *Venez à moi, vous qui êtes accablée sous le poids de vos misères, et je raccommoderai tout.* » Je ne sais comment rendre en notre langue ce mot si admirable de Jésus : *Et ego reficiam vos.*

« Je partirai d'aujourd'hui en huit pour retourner à Paris, avec la pensée que les eaux ont pu, non me rétablir, mais me faire quelque bien. Madame la duchesse d'Angoulême partira, dit-on, jeudi prochain, comblée des vœux et des bénédictions que lui auront justement mérités la bonté et la piété dont elle a donné de si beaux exemples pendant son séjour à Vichy.

« Adieu, encore une fois, je n'ai pas besoin de vous dire avec quels sentiments de respect et d'attachement je suis en N. S. J. C., etc. »

A la même.

Paris, 11 janvier 1822.

« Ma fille,

« Combien j'ai attendu à vous donner un petit signe de vie, lorsque j'en recevais de vous au milieu de vos courses, de vos fatigues et vos souffrances ! Vous me le pardonnerez, je le sais bien, mais Notre-Seigneur me le pardonnera-t-il? Oserai-je lui dire comme à vous, que depuis un mois j'ai été si absorbé par les occupa-

tions extérieures que je n'ai pu trouver un peu de loisir qu'en venant me cacher dans notre noviciat de Montrouge, pendant trois jours, qui trop tôt pour moi expirent ce soir! Eh bien, en quel état êtes-vous depuis le 30 décembre? Ce jour-là, j'ai dit la sainte Messe pour vous; et votre cher N... est venu la veille me trouver pour la seconde fois; mais je puis vous dire que dès la première qui était huit jours avant, je l'avais assez jugé pour l'embrasser tendrement et lui vouer une sincère affection. Il a un cœur tendre et sensible et bien fait pour la vertu.

« Revenons à vous; le 30 décembre a-t-il été pour vous marqué par une grâce sensible? Si la santé du corps n'en a pas été l'objet, et que la grâce se soit attachée de préférence à celle du cœur comme à un objet plus digne de sa divine opération, n'aurons-nous pas bien de quoi bénir et remercier notre bon Maître? Cette guérison du cœur aurait entraîné nécessairement celle de l'imagination qui lui servait d'aliment, en activant et en multipliant ses souffrances et ses peines. S'il en est ainsi, le beau, l'heureux miracle de la grâce! Cependant si ce changement n'a été ni assez prompt, ni assez parfait pour qu'on puisse crier au miracle, faudra-t-il pour cela nous décourager et renoncer au combat? Oh! non, ma fille, disons plutôt, et nous entrerons dans le dessein de Dieu, disons que Dieu, en vous refusant une grâce miraculeuse, vous en prépare de plus précieuses et de plus méritoires, des grâces qui vous soutiendront dans le combat, qui vous rendront généreuse et fidèle et qui

vous obtiendront une victoire plus glorieuse et une plus belle couronne. Ainsi je ne me lasserai point de vous crier : *Courage et confiance!* et vous, vous ne vous lasserez point de veiller sur votre imagination pour en tempérer les saillies, en modérer la vivacité, et sur votre cœur pour arrêter sa sensibilité, en régler les affections et enfin, pour le reporter sans cesse vers son Dieu, vers cet aimable Jésus qui lui-même sans cesse vous présente son Cœur. J'ai vu et j'ai encore sous les yeux ce que dans votre lettre du 19 novembre vous vouliez que j'apprisse, savoir : que vous étiez toujours tourmentée des mêmes pensées, désirs, regrets, affections ; et que pourtant vous étiez fidèle aux avis quant aux actions, c'est-à-dire lectures, écritures, conversations, et cela sans doute, je veux dire votre fidélité en ce point, me console ; mais cela ne suffit pas ; il faut la même fidélité par rapport à l'intérieur et aux mouvements du cœur. Courage donc, encore une fois, et répétez lui sans cesse à ce pauvre cœur : Tu t'es assez et trop longtemps tourmenté et agité par le regard vers les créatures ; tu es fait pour ton Dieu, tourne-toi donc enfin vers lui, ce n'est qu'en lui et en lui seul que tu trouveras, que tu goûteras les douceurs du repos et de la paix.

« Ah ! ma fille, voilà mes vœux pour vous, ils valent bien ceux que vous aurez reçus de la bouche de plusieurs personnes du monde.

« Soyez donc fidèle : Jésus veut votre cœur, il le veut, oui, il le veut et à tout prix. Vous savez à quel prix il l'a acheté, c'est le prix qu'il vous remet sans

cesse devant les yeux, dans l'étable comme sur la croix.

« Adieu, ma fille, vous savez combien je vous suis dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ. »

A la même.

Chevroz, près de Besançon, 8 octobre 1822.

« Ma fille, ma pauvre fille,

« Je viens de recevoir à la campagne votre lettre du 2; il s'en faut bien que j'aie perdu quelque chose de l'intérêt que je portais à votre âme; plus j'en connais les besoins, et plus elle me devient chère. J'ai regretté sincèrement de ne pouvoir pas me trouver à Paris lors de votre passage. Je vois devant le Seigneur tout ce qui se passe dans votre cœur, et combien il a besoin d'être soutenu, consolé et fortifié; de toutes parts il est attaqué, ébranlé, déchiré. Ah! ma fille, quand donc goûtera-t-il, ce pauvre cœur, ce repos si doux promis par le plus tendre et le meilleur de tous les maîtres à ses serviteurs et à ses servantes? Courage, travaillez, souffrez, mais espérez. Travaillez, dis-je, sans cesse à détourner votre cœur des créatures et à le reporter doucement vers son Dieu, vers son Jésus. Souffrez le vide, souvent désolant, qu'y opérera le renoncement aux affections sensibles, et espérez enfin que celui qui a formé votre cœur et qui ne l'a fait que pour lui, saura bien le remplir.

« Oui, ma fille, oui, votre cœur est fait pour Dieu; et vous en trouvez une preuve bien sensible dans les

cruelles agitations auxquelles il a été si souvent livré; il sera un jour tout à Dieu, j'en ai bien la conviction; mais que de combats encore à livrer! Souvenez-vous de ce que je vous ai répété si souvent, savoir, que ce n'est pas avec la violence, mais au contraire avec la douceur qu'il faut soutenir ce pénible combat; c'est avec douceur qu'il faut détourner votre cœur de tout ce qui excite la sensibilité; c'est avec douceur qu'il faut le reporter vers Notre-Seigneur; c'est avec douceur qu'il faut supporter toutes les peines intérieures, c'est-à-dire qu'il faut sans cesse calmer toutes les impressions de l'âme, autant que cela peut dépendre de l'empire de la volonté. Mais croyez qu'avec le secours de la grâce elle peut être bien forte. »

A la même.

Paris, 14 janvier 1823.

« Ma fille,

« Il faut encore cette fois un peu d'indulgence pour un voyageur qui, à son retour, a trouvé bien de l'arriéré, et s'est vu peu après engagé dans une série de fêtes qui laissaient peu de moments de loisir. Cependant, je regardais tous les jours sur ma table votre lettre terminée à Pise le 15 novembre, et je m'attristais en voyant que je la laissais si longtemps sans réponse. Hier soir, j'ai reçu la seconde du 15 décembre; quelques heures auparavant, j'avais eu la visite de X... Nous avons causé longtemps, et de qui? Cela se de-

vine aisément, de leur bien-aimée parente. J'ai vu, par votre lettre à N..., que vous aviez éprouvé, au milieu des monuments historiques et religieux de Rome, les divers sentiments que déjà je vous avais supposés. Voilà bien, il faut l'avouer, de l'aliment et pour l'imagination et pour la piété ; il ne s'agit que d'en prendre avec sobriété, et ne pas oublier, au milieu de tout ce que l'univers peut offrir de plus grand et de plus curieux, ce mot par lequel Massillon, prêchant l'oraison funèbre de Louis le Grand devant sa dépouille mortelle, commença son exorde : « Dieu seul est grand, mes frères... » Disons donc souvent : Tout passe, tout passe ; c'est l'affaire d'un instant : donc Dieu seul, parce qu'il ne passera jamais. »

25 février.

« Y comprendrez-vous quelque chose, ma fille ? c'est le 25 février que je continue une lettre commencée le 14 janvier. Que voulez-vous ? ou bien un entraînement d'occupations, ou bien dans des moments de loisir un état de misère où je ne puis me décider à prendre la plume... et cependant toujours pressé de vous adresser quelques mots d'encouragement et de consolation, parce que l'état de votre pauvre âme m'est toujours présent devant le Seigneur. Je viens de recevoir votre lettre du 30 janvier, et tout ce que vous me dites de vos nouvelles angoisses n'a rien qui m'étonne. Puissiez-vous aussi contempler votre misère et votre faiblesse sans étonnement et sans effroi ! Le remède serait plus facile et plus efficace.

« Vous ne vous apercevez pas que vous vous faites autant de mal en vous indignant contre vous-même qu'en vous laissant aller aux faiblesses du cœur. Tout, chez vous, est porté à l'excès ; et, vous le savez, il faut tout modérer. Comment voulez-vous que la grâce agisse dans une âme toujours agitée ? Et qu'importe que ce soit par une affection trop vive pour la créature, ou par une indispostion trop naturelle contre elle-même ? Votre âme, nourrie depuis longtemps et exaltée par l'amour et l'admiration du grand, du beau, du sublime, s'est écartée du chemin de la simplicité et du vrai ; avec une surabondance de vie, je veux dire de sentiments et d'affections. Vous êtes sans cesse transportée hors de vous-même, et vous ne reconnaissez plus les douceurs de ce repos que l'on peut goûter au-dedans de soi-même. Ma pauvre fille, revenez à la simplicité, et il n'y a pour cela qu'un moyen : reportez toutes les facultés de votre âme et de votre cœur vers celui pour qui seul vous existez. Mais le Dieu que vous devez chercher, où le chercherez-vous pour trouver avec lui la simplicité et le repos ? En Jésus-Christ. Et où ? Dans une pauvre étable, dans une crèche, où, petit enfant, il se présente à votre cœur ; à Nazareth, où dans une humble demeure il ne présente rien que de simple et de commun ; dans sa vie publique, où ses manières, son langage, ses expressions n'expriment que la modération, la douceur et l'humilité ; dans sa passion et sur la croix, où il vous dit : « Voyez s'il est un amour comparable à celui que j'ai pour vous ; » dans nos ta-

bernacles, où il vous dit : « Venez à moi, vous qui êtes accablés sous le poids de votre misère ; » à la Table sainte, où il vous appelle avec amour pour se donner et s'unir à vous. Oui, ma fille, c'est en reportant souvent votre esprit et votre cœur vers votre bon Maître, que votre âme se débarrassera de toutes ces idées gigantesques et chevaleresques, et qu'elle prendra le goût de la belle et noble simplicité. Alors votre pauvre cœur, si fatigué par l'impression trop vive que font sur lui les objets attrayants ou repoussants, commencera à goûter la véritable douceur dans l'amour de son Dieu, dans l'amour de Jésus.

« Il faut que je finisse, dans la crainte de ne pas reprendre de sitôt la plume, si je la déposais aujourd'hui.

« Adieu, ma fille; ranimez le courage et la confiance; approchez le plus souvent que vous pourrez de la sainte Table, et ne vous inquiétez pas sur vos confessions. Vous savez que je ne puis pas vous oublier auprès de Notre-Seigneur. Priez-le aussi pour moi, qui suis si parfaitement votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur. »

A la même.

Dôle, 7 février 1821.

« Madame et chère fille en Notre-Seigneur,

« Vous pensez, n'est-il pas vrai, que je vous ai bien complétement oubliée? Mais Notre-Seigneur pourrait-il me le pardonner, lorsque lui-même m'a inspiré pour votre âme une tendre charité? J'ai demandé au

P. R. si vous étiez à R..., et il vient de m'envoyer votre adresse. Dites-moi donc maintenant ce que vous faites.

« J'ai reçu peu après mon arrivée à Dôle une lettre où vous me parliez des angoisses où vous étiez lors de mon départ de Paris. J'espère que maintenant cela est oublié ; mais chez vous une peine succède à une autre ; quelle est donc celle du moment ? Ah ! ma fille, combien de fois je vous aurai dit : La paix ! la paix ! Votre cœur la désire, il en sent le besoin. Pourquoi donc la repousse-t-il sans cesse? Car, vraiment, on dirait que c'est vous qui n'en voulez point. Je ne cesserai cependant pas de vous dire : Courage et confiance ; vous en avez bien besoin pour soutenir et fortifier cette pauvre volonté si faible encore et si chancelante. Aussi, ce n'est pas en elle que je vous dis d'avoir confiance, mais en celui qui si souvent vous a soutenue et vous a empêchée de tomber, lorsque vous étiez si exposée.

« Reconnaissez donc enfin cette bonté de Notre-Seigneur, qui ne se lasse pas de frapper à la porte de votre cœur, et vous fait entendre cette tendre réclamation : « Ma fille, *rendez-moi votre cœur.* » Je le connais assez, votre cœur, pour savoir qu'il lui est impossible de ne pas tressaillir à cette parole si tendre de son bon Maître. Eh bien, rendez-le-lui donc ce cœur qui n'est fait que pour lui, dont il est si jaloux. Promettez-lui que, d'un côté, il ne s'arrêtera plus à certaines répugnances, et que, d'un autre côté, il ne se laissera plus entraîner par certains attraits. Vous

me comprenez, ma fille, et vous poussez en même temps un profond soupir ; mais faites attention à ce que je vous ai si souvent répété, que pourvu que la volonté reste fidèle, un sentiment involontaire ne vous accusera pas auprès de votre bon Maître : c'est même ce sentiment, l'expression de votre misère, qui excitera sa compassion et vous attirera sa grâce, si ce sentiment que vous condamnerez vous fait jeter sur lui un regard de confiance. Oui, ma fille, voilà l'abrégé de ce que je vous ai répété tant de fois. Encore une fois, courage et confiance. Notre-Seigneur vous aime, malgré toutes vos infidélités, parce qu'il veut faire de vous une amie tendre et fidèle. Allez donc souvent à lui, recevez-le dans votre cœur, et si vous vous en regardez trop indigne, dites-lui que vous avez besoin de lui, que vous ne pouvez plus vous passer de lui. Oh ! c'est bien vrai, votre pauvre cœur a été depuis longtemps exposé à tant de tourments, qu'il a besoin de repos.

« Eh bien, c'est dans son union avec le cœur de son bon Maître qu'il le trouvera.

« Adieu, ma fille, donnez-moi de vos nouvelles. Je suis encore ici, en attendant celui qui doit être envoyé pour supérieur. Ce sera, je crois, au commencement du Carême ; néanmoins, adressez-moi votre lettre *à Dôle, au collége, département du Jura.*

« Vous savez combien je suis parfaitement en Notre-Seigneur,

« Votre tout dévoué serviteur. »

A la même.

Paris, 6 novembre 1824.

« J'ai lu d'abord avec bien de l'intérêt vos lettres à madame B...; et celle du 19 octobre, que je n'ai reçue que depuis peu de jours, m'a procuré une nouvelle consolation.

« Que Dieu est bon, en même temps qu'il crucifie votre cœur! car c'est lui qui vous soutient et vous fortifie; viendra ensuite le moment de la consolation, et enfin il sera votre éternel rémunérateur. Dans cette belle octave où l'Église, notre mère, élève ses yeux vers le ciel pour y contempler la gloire des saints et celle qui nous y est préparée à nous-mêmes, ne nous sentirons-nous pas animés à porter la croix! C'est par elle que notre bon Maître nous en a ouvert le chemin; c'est en la portant que les saints l'ont suivi; maintenant ils sont plongés dans des torrents de délices; et leur cœur, ce pauvre cœur qui aura souffert en ce monde par l'ingratitude des uns, par l'injustice des autres et de mille autres manières; ce cœur sera dilaté comme à l'infini pour aimer la bonté infinie et pour goûter les douceurs inexprimables de l'amour.

« Qu'il fera bon alors de rappeler ce petit moment de la vie qui n'aura point été la proie des illusions du monde, mais qui aura été employé à suivre Jésus-Christ et à porter sa croix avec lui! C'est donc alors que vous vous féliciterez d'avoir montré du courage dans l'occasion si délicate qu'un tendre Père vous pré-

sentait de secouer la croix et de vous en décharger. Mais ce courage, qui vous l'a donné? C'est Jésus-Christ; c'est à lui qu'il faut en rendre gloire; c'est encore à lui qu'il faut vous abandonner avec une entière confiance pour le soin de l'avenir. Cet hiver, que vous allez passer à N..., ne doit donc point vous effrayer, puisque vous pouvez vous rendre ce témoignage bien consolant que tel est le bon plaisir de Dieu. Il sera donc encore avec vous pour vous soutenir, et, s'il le faut, pour vous donner des consolations.

« Courage donc et confiance. Soyez fidèle à votre petite méditation du matin et à l'élévation fréquente de votre cœur vers Dieu pendant le cours de la journée. »

A la même.

Paris, le 4 avril 1826.

« Oui, sans doute, je vous dirai maintenant, ma fille, soyez en paix; que la paix soit avec vous, puisque Notre-Seigneur lui-même vous a déjà adressé ces paroles consolantes; car il est certainement ressuscité pour vous et en vous; et vous savez qu'aussitôt après sa résurrection, sa première parole à ses pauvres disciples, tout tristes et tout honteux de l'avoir si lâchement abandonné pendant sa passion, fut celle-ci, la paix. Oui, que la paix soit avec vous, leur dit-il. Eh bien, c'est ce qu'il vous dit à vous-même. Je sens que cette paix, entrant dans votre cœur si long-

temps oppressé, se trouve détrempée dans l'amertume; mais, n'importe, c'est la paix, puisque vous êtes venue à bout d'éloigner le grand obstacle à la paix, et que vous êtes dans la ferme résolution de ne plus vous rengager dans le péril. — Oh! certes non, vous ne permettrez plus jamais un rapprochement qui, en troublant de nouveau la paix, serait probablement bientôt suivi d'un désastre total. Bénissons donc le Seigneur de la fermeté qu'il a inspirée à votre directeur; le comble du malheur serait de sa part une fausse indulgence.

« Pourvu qu'en vous tenant toujours éloignée du danger, il vous fasse entendre avec bonté cette parole consolante : Soyez en paix; vous n'aurez point à vous plaindre, quelque sèche que doive être cette paix; mais l'humilité, la défiance de vous-même, la reconnaissance avec laquelle vous la conserverez fera bientôt distiller dans votre cœur quelques gouttes des consolations célestes; et alors s'échappera de vos lèvres cette parole si douce : Mon Dieu, que vous êtes bon!

« Oui, ma fille, Dieu est bon; n'attendez pas pour le dire les touches sensibles de son amour : dites-le maintenant, dites-le, répétez-le tous les jours : *Oui, Dieu est bon*. Plus vous le direz, plus il vous le fera sentir intérieurement, et c'est ce que je lui demanderai bien pour vous.

« Vous savez combien je suis parfaitement

« Votre tout dévoué serviteur en N.-S. »

A la même.

Dôle, 16 avril 1826.

« Depuis huit jours, je suis à Dôle, et c'est ici que je viens de recevoir votre lettre du 11, qui, de Paris, sans être ouverte, bien s'entend, m'a été envoyée de suite.

« Après-demain je partirai pour Besançon, et dimanche, de grand matin, je serai à Paris. Je remettrai de suite votre lettre à Louisa, et au P. R..... celle du pauvre et aveugle jeune homme.

« Ah! je vous le répète, que vous êtes heureuse de ce que votre directeur, s'armant d'une sainte fermeté et se défiant avec raison d'une illusion qui n'est pas encore entièrement dissipée, vous interdit tout ce qui pourrait la réveiller! Pauvre jeune homme, qu'il est à plaindre! Mais aussi, et à proportion, que Dieu a été miséricordieux envers vous! Car, sans cette fausse et malheureuse compassion qui a séduit et trompé votre pauvre cœur trop abusé, il n'en serait pas venu là. Mais je ne veux pas rétracter cette parole de paix que je vous ai déjà adressée; ainsi, je le répète, bénissez la miséricorde du Seigneur à votre égard; et, par vos prières, efforcez-vous de l'attirer sur l'âme de l'infortuné jeune homme. Cependant n'oubliez pas que, pour le succès de vos prières, une fermeté inexorable est de toute nécessité. Il faut qu'il sache, une fois pour toutes, qu'il ne lui est pas plus permis de vous écrire qu'à vous de lui répondre. Ah! si jamais il revient à

la raison et à la religion, ce que j'espère, et qu'il sache ce que j'ai fait contre sa folle passion, combien alors il me remerciera et bénira !

« Pour vous, la faute est faite ; elle est rétractée et pardonnée ; ne pensez plus qu'à en profiter ; car la plus triste expérience est la plus énergique et la plus salutaire leçon. La défiance de soi-même, la modestie, l'humilité, et spécialement une aveugle et tendre soumission aux décrets impénétrables de Dieu dans les devoirs qu'il impose, je dis les devoirs d'un état si opposé aux goûts, aux inclinations, à la raison même en apparence : voilà la pénitence pour le passé et le préservatif pour l'avenir. Du reste, courage et confiance : le Dieu qui châtie est aussi le Dieu qui console ; oui, votre pauvre cœur, depuis longtemps fermé à toutes les consolations célestes, s'ouvrira encore pour en recevoir la douce rosée et pour faire entendre ces aimables paroles : Que Dieu est bon !

« Adieu, je ne craindrai pas de vous dire en sa sainte présence : Ma fille, en Notre-Seigneur, ayez courage et confiance.

« Votre tout dévoué serviteur en N.-S. »

A la même.

Paris, 6 novembre 1826.

« J'ai reçu votre lettre écrite du jour de la Toussaint. Oh ! certes, je me garderai bien de prendre aujourd'hui un ton sévère et de vous faire de tristes

reproches sur ce que vous n'avez pas exécuté à la lettre ce que je vous avais tant recommandé, je veux dire la fuite, aussitôt que vous avez vu qu'on ne voulait tenir aucun compte de la signification si formelle que vous aviez faite au père du malheureux jeune homme. Je me garderai bien, dis-je, d'ajouter tristesse sur tristesse, douleurs sur douleurs; vous avez bien plus besoin de consolations que de toute autre chose. Grand Dieu! quelle affreuse position! Mais rassurez-vous, ce grand Dieu qui vous éprouve et vous frappe de coups si terribles, est le Dieu de toute bonté : oui, et ce Dieu bon, après de rudes épreuves, vous consolera. Ayez une ferme, une invincible confiance dans le Cœur adorable de Jésus, ce Cœur qui vous aime de tout l'amour d'un Dieu et vers lequel votre cœur désolé se tourne depuis si longtemps. Oui, espérez tout de ce divin Cœur. Il ne s'agit plus maintenant que de vous armer d'une sainte et généreuse fermeté, et dans ce moment elle vous devient plus facile que jamais par la nouvelle, mais si terrible expérience que vous venez de faire.

« D'après votre lettre, vous avez dû quitter cette funeste habitation où vous ne pouvez rester sans vous exposer au plus épouvantable de tous les malheurs; vous voilà donc hors du danger pour le moment. Si vous aviez différé votre départ et que le jeune homme fût encore près de vous, ah! au nom de Dieu et de tout ce qu'il y a de plus sacré, retirez-vous sur-le-champ en prévenant les chefs de la famille de la raison impérieuse de votre départ; quoi qu'il en soit,

fuyez, fuyez au plus vite, si déjà vous ne l'avez fait.

« Quant à la fameuse question proposée au P. R., je vous dirai qu'en lisant la décision qu'il vous donne, j'ai reconnu cette profonde sagesse qui le caractérise, et je n'ai rien à vous dire, sinon que vous ne pouvez rien faire de mieux que d'exécuter à la lettre tout ce qu'il vous dit; et si votre confesseur voulait y apporter quelque modification ou quelque retard, priez-le, suppliez-le de vous permettre de vous conformer en tout point à la marche qui vous est tracée d'une manière si sage.

« Je n'en dis pas plus pour le moment, attendant de vous un mot qui me fera connaître plus positivement votre situation.

« Encore une fois, de la fermeté, courage et confiance.

« Adieu, ma fille, vous savez combien je suis parfaitement en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

« Votre tout dévoué serviteur. »

A la même.

Paris, 12 juillet 1827.

« Que Dieu est bon, ma fille! Il est bon dans nos égarements et nos faiblesses; c'est alors qu'il a compassion de nous, qu'il nous cherche, nous poursuit et ne se rebute point de nos résistances. Il est bon lorsque, cédant à ses instances, nous revenons à lui; alors il ouvre ses bras, pardonne, console, oublie. Il est

bon encore lorsque ensuite il éprouve, il afflige, il frappe ; c'est un père qui veut purifier le cœur de son enfant pour le rendre plus digne de son amour. Donc, *courage et confiance*. Votre lettre, ma fille, m'a consolé, en me faisant connaître que le Seigneur vous avait donné de nouvelles lumières sur la profondeur de l'abîme qui se creusait depuis longtemps sous vos pas, et sur la folle pitié que vous croyiez devoir accorder au jeune insensé.

« Désormais donc, vous serez forte et courageuse, non pour affronter et soutenir le combat, mais pour en éloigner l'occasion, pour la fuir, et sur ce point vous serez inflexible.

« Maintenant aussi, soyez forte et généreuse, non par la fuite, mais par la résignation et une tendre soumission dans le nouveau combat que l'amour filial livre à votre cœur. Ranimez votre foi, et cette religion qui vous a quelquefois paru si belle, si digne de votre admiration et de votre amour, vous présentera des motifs bien puissants de soumission et de consolation ; et vous direz encore, tout en payant à la nature ce juste tribut que ne condamne pas la religion, vous direz : Que Dieu est bon ! Soyez bien fidèle à votre méditation et à l'élévation fréquente de votre cœur vers Dieu. J'ai remis, après lecture, votre lettre à madame B., mais non celle qui n'était que pour moi. Adieu, ma fille, soyez à Dieu, toute à Dieu et à Dieu pour toujours, et moi aussi pour toujours.

« Votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur. »

A la même.

Paris, 13 mars 1828.

« Madame et toujours fille en N.-S.,

« J'ai reçu votre lettre du 2, et il fallait cela pour me faire rompre le silence à votre égard ; qu'aurais-je pu vous dire, en effet, après tout ce que je vous ai dit à votre dernier passage, et après cela ayant la douleur de voir toutes les plus pressantes exhortations inutiles? Grand Dieu! quel a été jusqu'ici votre aveuglement! Enfin, enfin, vous l'avez pris ce moyen décisif; mais le retard si prolongé de ce moyen, commandé depuis si longtemps par tout ce qu'il y a de plus sacré, que de maux n'a-t-il pas multipliés! Je ne veux pas vous affliger, lorsque vous avez encore besoin d'être encouragée et consolée ; j'en viens donc à ce mot si doux pour le cœur : Dieu est bon! Oui, il a été bien bon pour vous ; plus vous irez en avant, et plus vivement, en jetant un regard sur le passé, vous sentirez qu'il est bon, et pendant toute l'éternité vous publierez ses miséricordes. Donc, *courage* et *confiance.*

« Oui, courage et confiance, mais avec une trop juste défiance de vous-même; car, qu'est-ce que j'entends dire encore? Que le pauvre jeune homme se propose de retourner prochainement à ***. On me l'a encore dit il y a deux jours. Eh bien, ma fille, si cela était, souvenez-vous de votre déclaration, et soyez ferme et courageuse pour tenir votre parole. Partez,

dis-je, partez à l'instant où il arriverait ; si vous hésitiez un instant, si vous remettiez au lendemain, peut-être ce fatal retard serait-il l'époque de la consommation de tous vos malheurs.

« Ah! qu'il n'en soit pas ainsi. Mais soyez reconnaissante envers Dieu si bon, qui a eu si longtemps pitié de vous, et qui vient de vous accorder la grâce triomphante du salut, qui ne peut se trouver que dans la fuite du danger.

« Faites, je vous prie, une petite visite de ma part à madame de *** et à toute sa famille. Vous serez auprès d'elle mon interprète, puisque vous savez ce que je suis pour elle.

« Adieu. Oui, soyez toute à Dieu dans le sentiment de la reconnaissance et de l'amour que vous lui devez à tant de titres.

« Vous savez combien je suis sincèrement

« Votre tout dévoué serviteur. »

A une demoiselle.

Paris, le 30 juin 1828.

« Que j'aime à vous entendre dire que votre âme est toujours admirablement tournée vers le calme et la résignation! Que Dieu est bon! car c'est bien lui qui, régnant dans le fond de votre cœur, y établit d'une manière admirable le règne de la paix, en conservant votre âme dans une parfaite soumission à toutes ses volontés. Et nous aussi, nous le dirons avec vous : Que Dieu est bon ! Vraiment, jamais

nous ne nous sommes trouvés plus en paix, plus heureux que depuis que les uns triomphent, les autres se lamentent en nous croyant écrasés comme on écrase un pauvre ver de terre[1].

« Vous me demandez si vous nous retrouverez ici à votre retour. Oui, je l'espère bien, et nous y serons jusqu'à ce qu'une nouvelle mesure soit prise par rapport à la paisible habitation de la rue de Sèvres ; et encore même, dans cette hypothèse, il est bien à croire que vous me trouveriez encore à Paris.

« Quoi qu'il en soit, il fait si bon se tenir dans la main de Dieu ! On s'y repose, on y dort en paix ; soyez-y donc toujours, et cet heureux calme dont vous jouissez deviendra tous les jours et plus solide et plus doux.

« Souvenez-vous devant notre bon Maître de celui qui est avec le plus sincère dévouement,

« Mademoiselle,

« Votre très-humble et obéissant serviteur. »

A madame D.

Paris, 2 mars 1829.

« Allons, ma fille, je veux être juste et ne pas m'excuser. Oui, j'ai gardé un trop long silence envers

[1] Allusion aux ordonnances du 16 juin 1828. Voir Notice du P. Godinot, n° 19.

vous; non cependant sans me bien souvenir de vous devant Notre-Seigneur.

« J'ai reçu votre lettre du 1er février. C'est de ce moment que je pourrais apporter une excuse légitime d'avoir différé d'y répondre; aujourd'hui même c'est de mon lit, non plus d'un lit de douleur, mais d'un lit de repos, que je vous écris.

« Le premier vendredi du mois de février, dans une chapelle où je venais de donner le salut, prêt à en sortir, mon pied s'engagea dans une banquette de quatre pieds de long à l'extrémité, tout le poids de mon corps m'entraînait, et j'étais retenu par le pied; la chute eut lieu, mais après de pénibles efforts: il y a eu rupture des muscles dans la jambe gauche, ce qui exige un plus long repos que pour une fracture de l'os. Cependant, depuis sept jours, cela va notablement mieux, et M. Récamier croit que cela sera beaucoup moins long qu'il ne l'avait pensé d'abord. Je passe une partie de la journée sur un fauteuil, et bientôt on essaiera les crosses.

« En voilà bien long pour une pauvre jambe; il vaut bien mieux parler de vous, ma fille : ici, il s'agit d'une âme immortelle, enfant de Dieu, unie étroitement à Jésus-Christ, dont elle est la cohéritière.

« Eh bien, que cette âme si noble et faite pour de si hautes destinées, s'élève donc enfin au-dessus de la misère des sens et des organes d'un corps de boue, qui infailliblement deviendra la pâture des vers. Car enfin, ma fille, soyons de bonne foi, et, toute illusion à part, reconnaissons maintenant que cette excessive

sensibilité de l'âme, ces affections si vives du cœur étaient excitées par les impressions que communiquaient les sens et les organes.

« C'est cependant de cette sensibilité, de ces affections dont autrefois vous vous glorifiiez, croyant y trouver quelque chose de noble, de pur, de dégagé de la matière, tandis que dans la vérité tout se rapportait à la créature et était excité par les créatures.

« Ouvrez donc de plus en plus les yeux, ma fille, et découvrant l'illusion, renoncez à ces saillies, à cette vivacité, à ce sentiment si vif, à toutes ces impressions ou affections dans lesquelles seules vous voyiez la vie; reconnaissez, dis-je, que, dans le silence et le calme de l'esprit et du cœur, vous êtes appelée à une vie *véritable,* une vie *intérieure,* une vie *céleste* dont l'esprit de Dieu qui vous a été donné et qui habite en vous doit être le principe. Ainsi, ne vous occupez plus qu'à modérer, qu'à calmer toutes les impressions sensibles dont les créatures peuvent être l'occasion et l'objet; reportez les regards de votre âme vers le Cœur de Jésus, votre Dieu, votre Roi, votre Sauveur, votre bon Maître et votre ami. Entendez sortir de sa bouche cette parole qui vous découvre l'intérieur de son divin Cœur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur;* étudiez-le cet aimable Cœur dans un esprit de simplicité, de confiance et d'amour, et cherchez à unir les sentiments et toutes les affections de votre cœur aux sentiments du sien; réglez tous vos jugements sur les jugements que porte son Cœur. Enfin, ma fille, ne vivez plus

par votre pauvre cœur, mais par le Cœur et dans le Cœur de votre bon Maître.

« C'est avec une grande consolation que j'ai vu, à la fin de votre lettre, l'heureux changement que la grâce a déjà opéré en vous, et qui vous dispose admirablement à entrer dans le sens de cette lettre ; c'est aussi ce qui m'a inspiré de vous parler ainsi.

« Adieu ; courage et confiance ; soyez ferme de plus en plus et sans pitié pour l'insensé jeune homme ; ne cédez en rien ni sur rien.

« Notre-Seigneur est avec vous, et Marie est pour vous. Disons donc : Que Dieu est bon !

« Votre tout dévoué serviteur en N.-S. »

Madame de F.

Paris, 11 septembre 1830.

« Je vous remercie de votre bonne petite lettre du 31 août. J'y réponds volontiers ; car vraiment, dans les circonstances où nous sommes [1], le cœur sent le besoin de dire : Que Dieu est bon ! Or, le dire devant toutes sortes de personnes, cela ne serait pas bien reçu ; mais avec vous on peut le crier tout haut, bien sûr que vous direz *oui*. Et en effet, madame, laissons aux autres leur manière de voir, de penser et de dire : c'est un droit dont ils sont si jaloux ! Nous aussi, usons de notre liberté et ayons aussi notre manière de

[1] Il s'agit des événements du mois de juillet 1830, et de la révolution qui en fut la suite.

penser et de dire. Nous avons un bon Maître, nous connaissons sa sagesse ; et certes, bien assez pour régler nos jugements sur le sien et croire à ses paroles comme aux oracles divins de la vérité. Or, ce bon Maître nous a dit : Soyez petits, petits comme des petits enfants ; sans cela, vous n'obtiendrez jamais le royaume des cieux. Eh bien, soit, ayons la simplicité, la candeur et la docilité des petits enfants ; ayons-en toute la crédulité à l'égard de notre bon Maître, et croyons aveuglément sur sa parole. Or, il a dit qu'il ferait tourner tout, mais tout *sans exception,* au plus grand bien de ceux qui l'aimeront et qui mettront en lui leur confiance. Donc aimons-le, mettons en lui toute notre confiance, et tout ira bien pour nous. Ainsi, dans tous les événements qui viennent de changer la face des choses et dans tous ceux qui suivront, nous ne verrons rien qui n'appartienne à l'accomplissement des desseins de la bonté et de l'amour de notre divin Maître à notre égard.

« Il nous a dit qu'il avait compté tous les cheveux de notre tête, et qu'il n'en tomberait pas un seul sans son ordre. Donc il nous suffira de nous tenir dans l'ordre de la divine Providence, et nous dormirons en paix.

« Et enfin, s'il arrivait que ses serviteurs ou ses servantes fussent en butte aux calomnies et aux mauvais traitements, c'est alors qu'il les invite à la joie. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'en invitant à la joie, c'est lui-même qui la donne. On ne sait comment cela se fait, on en est même tout étonné ; il n'en est pas

moins vrai cependant qu'au milieu de mille sujets apparents d'afflictions, l'âme éprouve une douceur, une paix, une joie qu'elle ne changerait pas pour tous les biens du monde.

« Qu'est-ce que cela prouve? Que notre bon Maître est un divin Maître. Donc, *courage et confiance*, voilà notre devise; elle est bien bonne en tout temps, mais surtout dans les circonstances présentes; et pour qu'il ne manque rien à notre consolation, remarquez, je vous prie, que c'est notre divin Maître qui nous la donne de sa propre bouche : *Ego sum, nolite timere, confidite.* Je suis sûr que vous comprenez le latin de Notre-Seigneur : *C'est moi*, nous dit-il, *ne craignez point, ayez confiance*, cela veut bien dire : Courage et confiance, mais n'oublions pas la raison qu'il nous en donne : *Ego sum*, C'est moi.

« Je partage la consolation que vous goûtez tous les jours aux pieds de notre bon Maître, que vous avez le bonheur de posséder au milieu de votre famille, ou plutôt c'est bien lui qui prouve par son aimable présence qu'elle est vraiment la sienne.

« Adieu, madame, car il est temps de clore ma lettre; cependant il faut ajouter un mot sur ma famille : elle se porte bien, elle n'a qu'à bénir le Seigneur de mille traits d'une protection toute particulière.

« Je n'ai pas besoin de vous répéter que je suis bien parfaitement

« Votre tout dévoué serviteur. »

A la même.

Rennes, 27 août 1831.

« Ne voilà-t-il pas que je profite encore de l'indulgente permission que vous me donnez de prendre mon temps pour vous répondre ?

« Bonnes excuses peut-être à donner ; mais vis-à-vis de vous, elles prendraient inutilement sur le papier une place que vous réclamez pour des objets plus importants. Il y a aujourd'hui huit jours que j'ai quitté Paris. J'ai passé un jour au Mans, quatre à Laval ; demain soir, je serai à Vannes, et dans quinze jours à Paris.

« Cette promenade renforcée avait un double but : visiter différentes personnes de ma famille[1], et terminer ma convalescence par un exercice pour moi toujours salutaire.

« Venons à votre lettre du 11. Oh ! que j'aime à vous entendre parler, et que vous me faites dire de grand cœur : Que Dieu est bon !

« Et de vous, que dirai-je ? Tout ce qu'il plaira au bon Dieu ; donc, en toute simplicité, car c'est là ce que vous et moi aimons par-dessus tout, et sans cela rien ne saurait nous plaire. J'ai surtout à répondre à un article qu'on peut désigner sous le nom d'Ermite.

« Votre ermite a les goûts et les attraits de cet état,

[1] Il s'agit ici de la famille religieuse du Père.

mais n'en a ni la solitude, ni les allures ; de là ce rôle pénible où l'extérieur n'est plus en harmonie avec l'intérieur. Quel remède? Le voici : changeons le nom d'ermite en celui qui déjà a su vous plaire, *petite servante du Seigneur,* c'est-à-dire du bon Maître, et dès lors, je vois les goûts de l'ermite se concilier sans peine avec les devoirs extérieurs de la société. En effet, la petite servante du Seigneur ne cherche que son bon Maître, ne voit que lui seul en tout ce qui l'entoure et ne veut plaire qu'à lui seul. Le bon Maître, de son côté, communique son esprit à sa petite servante ; et alors, élevée au-dessus d'elle-même, au-dessus du monde et des créatures, elle ne voit, elle ne juge, elle n'apprécie, n'aime et ne rejette, n'estime et ne méprise que selon l'esprit et le Cœur de son bon Maître; et pour obtenir cette heureuse conformité, elle n'a besoin que d'un regard de foi, de confiance et de désir sur le Cœur de son Maître. La voilà donc ermite et vraie ermite ; car, dans un sens très-vrai, elle n'a de société, de rapport qu'avec Jésus ; elle ne voit que lui en tout, et rapporte aussi tout à lui seul. Et cependant, parce qu'elle a véritablement l'esprit de son bon Maître, elle sait comme lui, et en union avec lui, remplir tous les devoirs extérieurs d'une vie commune et sociale, toute remplie de sa divine leçon : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur,* et elle devient comme lui, à l'égard du prochain, douce, bonne, gracieuse, obligeante ; elle supporte, elle excuse les défauts, les travers, les égarements d'esprit, l'opposition de vues et d'opinions ; et

en même temps ferme et inébranlable dans les principes dont l'esprit de son divin Maître lui a fait reconnaître la vérité, elle ne se permettra aucune de ces concessions dont une funeste expérience a fait trop connaître les suites ruineuses. Par l'union de cette douceur et de cette fermeté dans les rapports de la vie sociale, elle fera voir qu'elle est animée de l'esprit de son Maître, et elle agira avec cette belle et noble simplicité qui sait se faire aimer et respecter par ceux mêmes qui en sont les plus dépourvus.

A une Demoiselle.

Paris, 28 septembre 1831.

« Oui, certainement, je reconnais bien mon ancienne fille dans le tableau qu'elle fait de sa misère ; mais aussi je sais bien, pour ma consolation, qu'elle est fort mauvais peintre lorsqu'il s'agit de se peindre elle-même ; ainsi son portrait fait par elle-même, quelque triste qu'il paraisse, ne me fera jamais peur.

« Cependant, ma fille, je crois à ce que vous me dites de ce défaut de dilatation et du serrement de votre cœur ; je m'en étais aperçu dans nos derniers entretiens, et j'avoue que je suis parti de Besançon avec peine, voyant que j'avais eu trop peu de temps à donner aux soins de votre âme, que Notre-Seigneur m'a si souvent recommandée.

« Maintenant, que dire en peu de lignes ? Il faut donc laisser parler notre bon Maître, et que ce soient ses propres paroles qui remplissent ce peu de lignes :

Ego sum, nolite timere, confidite. — C'est moi, vous dit-il, ne craignez point, ayez confiance. Donc, il faut aller à ce bon Maître, non par la voie de la crainte, mais par celle de l'amour. Mais, direz-vous, comment cela se peut-il avec tant de misères? Eh bien, c'est lui-même qui vous répond en vous déclarant que vos misères, fussent-elles des plus accablantes, sont pour vous un titre pour aller à lui avec plus de confiance; il est vrai qu'il y met une condition, c'est que l'on se fera petit, petit enfant, *sicut parvulus;* mais cela peut-il être autrement depuis que lui-même, Roi du ciel et de la terre, Sagesse éternelle, s'est fait petit, tout petit pour venir à nous? Ainsi, ma fille, étudions le caractère des petits enfants et efforçons-nous de leur ressembler par l'innocence, la simplicité et l'ardeur de notre âme; n'ayons plus d'autre volonté que celle de notre bon Maître; et, nous dépouillant de notre propre jugement, cherchons dans son Cœur la règle de nos sentiments et de toutes nos dispositions intérieures.

« Oh! que notre prochain s'en trouvera bien! Au lieu de cette liberté avec laquelle quelquefois nous nous permettions peut-être d'en juger et d'en parler, nous ne verrons plus en lui que ce que le Cœur de notre bon Maître nous y fera voir. Oh! ma fille, approchons-nous donc avec une tendre confiance de cet aimable Cœur, et ne vivons plus que pour travailler à y conformer le nôtre.

« Adieu, priez pour celui qui vous est si parfaitement dévoué. »

A madame de F.

Paris, 23 avril 1833.

« Vraiment c'est admirable ; votre aimable petite lettre arrive juste au moment où je me sentais moi-même pressé et de vous donner de mes nouvelles et, avant tout, de vous en demander et des vôtres et de tout ce qui vous intéresse.

« J'ai été atteint de ce qu'on appelle la cholérine il y a eu hier quinze jours, c'est-à-dire que j'ai passé par le premier degré du choléra ; mais de prompts secours et une longue et abondante transpiration qui en a été la suite m'ont préservé du second degré, qui est si meurtrier ; il reste encore de la faiblesse. M. Récamier a été atteint comme moi et en même temps ; il est bien remis. Aucun de ceux qui me touchent de près n'a été victime.

« Dans la maison où je suis, quoique bien nombreuse, de même qu'au Sacré-Cœur, tout va bien, et il y a eu une protection visible. Oh ! qu'il fait bien bon s'abandonner à Dieu et se mettre d'esprit et de cœur dans sa main toute paternelle !

« C'est ce que je sens aujourd'hui avec vous d'une manière bien douce et bien sensible en contemplant l'opération de la grâce dans nos cœurs ; et vraiment ce qu'elle vient d'opérer dans les membres de votre famille tient du prodige. Donc, point de peur, mais reconnaissance, courage et confiance.

« Adieu ; s'il arrive quelque chose de nouveau, vous

aurez de mes nouvelles, comme vous m'en donnerez des vôtres.

« Recevez, madame, l'assurance du plus parfait dévouement. »

A madame Varin, sa belle-sœur.

Veille de la fête de Tous les Saints.

« Dieu est bon, ma bien chère sœur, oui, Dieu est bon, ce sentiment si juste que nous devons avoir toujours dans le cœur se réveillera en nous au souvenir de votre respectable père; car c'est ce mot, Dieu est bon, qu'il nous semblera toujours l'entendre nous répéter. Dieu a été bon pour moi, nous dira-t-il, pendant tout le cours de ma vie, pendant le temps où j'ai joui de la santé que j'ai consacrée à son service, conservant par sa grâce, la foi, la justice, l'équité et la piété au milieu d'un monde dont la première maxime est que tout devient légitime lorsque l'intérêt le commande.

« Dieu a été bon surtout, ajoutera-t-il, lorsque dans les dernières années de ma vie, il m'a attaché à la croix pour m'y donner avec mon Sauveur cette heureuse conformité qui est le caractère des élus. Enfin, après ma mort, il est et il sera à jamais le Dieu bon, par la possession de lui-même.

« J'ai offert ce matin le saint sacrifice pour lui, mais j'ai une bien grande confiance que demain il aura une part glorieuse au sacrifice d'action de grâces offert en l'honneur de tous les bienheureux. Ma chère sœur,

disons-nous souvent : J'ai une place dans le ciel, elle a coûté bien cher à Jésus-Christ, qui l'a achetée au prix de son sang. Il est bien juste que j'ajoute quelque chose au prix qu'il a donné. J'ai une place dans le ciel, cette pensée est bien consolante, mais elle doit nous inspirer une tendre reconnaissance pour celui qui nous l'a achetée à si grands frais ; mais elle nous excite puissamment à souffrir sur la terre.

« J'embrasse tendrement le père, la mère et les enfants, étant bien cordialement,

« Tout vôtre en Notre-Seigneur. »

A la même.

« Hé bien, ma bonne sœur, comment cela va-t-il actuellement ? Votre pauvre cœur commence-t-il à se remettre après de si rudes et si violentes secousses ? Et pouvons-nous dire maintenant dans une humble et douce résignation : Voilà donc ce que c'est que notre vie, courte et pleine d'afflictions, de peines et de misères ? et enfin ajoutons-nous avec une véritable consolation : Ces moments si courts et si remplis d'amertume sont pour moi le germe d'une vie glorieuse, pleine de délices et de joie éternelle. Oui, les afflictions endurées avec une douce soumission sont le partage des amis de Jésus-Christ et le caractère des élus. Puisse cette réflexion vous accompagner pendant le jour et se présenter à votre réveil et dans les moments d'insomnie ; elle en bannira les tristes retours et les réflexions chagrines qui cherchent à les remplir, et par-

cela même les prolongent ; et bientôt elle vous rendra les douceurs du sommeil. Vous ne sauriez croire combien j'ai ressenti vos peines, et combien en les partageant j'aurais voulu les adoucir. Cependant, je ne pouvais oublier de bénir le Seigneur des grands sujets de consolation qu'il vous a donnés au milieu de vos peines ; car combien n'en trouvez-vous pas dans le mari et les aimables enfants que le bon Dieu vous a donnés ! Je sais bien que cette consolation est tous les jours un nouveau sujet de crainte et d'inquiétude, parce qu'on ne peut penser à ce qu'on a de plus cher au monde, sans penser en même temps qu'on est toujours exposé à s'en voir séparé. Hé bien, ma bonne sœur, goûtons donc avec une douce et modeste réserve les consolations passagères que le Seigneur nous accorde en ce monde, et ne nous y livrons pas de manière à perdre la paix et la confiance, lorsqu'il nous les retire ; mais pour lui qui est le véritable ami, le premier époux de nos âmes, et que rien dans le monde ne peut nous enlever, attachons-nous étroitement à lui, et ne mettons aucune borne à notre amour. Avançons-nous vers lui avec confiance, et consentons à ce que ceux que nous aimons s'avancent avec nous vers cet unique et aimable terme de notre être ; que les uns ou les autres y arrivent les premiers, la différence ou l'attente est bien peu de chose.

« Oui, vraiment, nous pouvons dire maintenant que nous nous avançons ; tant que je voyais devant nous les auteurs de nos jours, ils me paraissaient comme des intermédiaires qui me dérobaient en quelque sorte

la vue du terme qui ne me semblait pas fait pour moi, tant que je les verrais devant moi : mais aujourd'hui plus rien ne nous masque ce terme, que nos neveux et nos petits-neveux semblent continuellement nous montrer comme étant proche de nous ; attachons-nous donc à Notre-Seigneur qui à ce terme nous tend les bras pour nous placer dans le sein de notre véritable père. »

A la même.

« .... Comment, ô ma bonne sœur ! pouvez-vous vous excuser en parlant d'inutilités, lorsque vous me parlez des rapports de votre âme avec Dieu? Je dis, avec Dieu, car vous ne parlez de cet attachement que vous avez pour les créatures, que comme sujet de souffrances ; et pourquoi souffrez-vous, si ce n'est parce que votre cœur sent qu'il est fait pour Dieu? Je me réjouis, permettez-moi de le dire, je me réjouis des souffrances que produisent en vous ces petits combats intérieurs, parce que je vois que Notre-Seigneur, la bonté même, se propose d'avoir votre cœur, et que pour lui faire rechercher les douceurs de son amour, il lui fait goûter l'amertume de l'attachement aux créatures. Quand je dis créatures, je ne dis pas le monde, je sais que votre cœur en est éloigné ; le monde est l'ennemi de Jésus-Christ, il l'a condamné et en a été condamné à son tour ; mais je veux dire qu'il est encore mille objets, innocents en eux-mêmes, auxquels votre cœur est trop attaché, et de cet attachement

naissent les soucis et les inquiétudes avec la crainte de vous en voir détachée. Oh ! vous qui êtes toute faite pour Dieu, donnez-lui donc ce cœur qui lui a coûté si cher et qu'il vous demande avec tant d'amour, mais donnez-le libre et dégagé, il le remplira et vous serez étonnée de votre bonheur.

« J'embrasse tendrement mon frère, et l'engage, lorsqu'il sera dans les bois, ennuyé de ne pas rencontrer de bécasses, à s'occuper et à se réjouir de la pensée d'être tout à Dieu. Nous n'avons qu'un moment ici-bas pour le servir et l'aimer : dans le ciel notre amour et notre bonheur seront sans fin. »

Extrait d'une lettre à son neveu, M. Amédée Varin-d'Ainvelle.

« Ce que tu me dis de l'état de faiblesse et de souffrance où se trouve mon frère n'a rien qui m'étonne : cela se rapporte à ce refrain qui depuis de longues années m'est devenu si familier : *Misère humaine!*

« Mais jetons les yeux sur le petit Enfant de la Crèche, il est venu attiré par nos misères, pour nous soulager, nous fortifier, nous consoler, et enfin pour nous en délivrer pour toujours et à jamais, et récompenser par une couronne et une gloire immortelle un petit moment de souffrances endurées avec soumission par amour pour celui qui a souffert et qui est mort pour nous sur une croix ; car telle est la destinée du petit Enfant couché sur un peu de paille dans une crèche. »

A madame Bergeret, sa nièce, fille aînée de M. Varin, et sœur de madame Aglaé, morte religieuse du Sacré-Cœur.

Paris, 22 février 1835.

« Aglaé vous aura fait part de ma réponse à sa lettre, ma chère Clémentine. Je l'ai écrite en présence du Seigneur, et je lui en abandonne le résultat. Ce qu'il y a de certain, et comme je le déclare à elle-même, ce n'est nullement dans son propre intérêt ni dans celui de la Société du Sacré-Cœur que j'ai désiré dans le Seigneur voir que mon frère fasse à notre divin Maître le sacrifice de sa fille, si toutefois on peut appeler sacrifice le consentement qu'un père donne à l'alliance de sa fille avec le Roi du ciel et de la terre, alliance qui, par sa nature, doit nécessairement attirer sur le père et sur le reste de la famille d'amples bénédictions. Je me représentais donc mon frère avançant en âge et se disposant à paraître devant Jésus-Christ devenu son juge, après avoir été pour lui le père, l'ami le plus tendre et le plus bienfaisant ; et que désirerai-je autre chose, sinon de lui rendre le plus favorable possible l'accueil de cet ami devenu son juge, et prêt à lui demander compte de tant de bienfaits et de grâces dont il l'aura comblé pendant sa vie. Oui, j'aime mon frère bien tendrement, mais solidement. Je désire ardemment son bonheur, mais que ce bonheur soit éternel : tout autre passe, et passe si vite qu'il ne mérite pas le nom de bonheur. *Et que fais-je en cela, ma chère Clémentine, si ce n'est ce*

que vous venez de faire vous-même[1], *lorsque, la foi élevant votre cœur maternel au-dessus de tous les sentiments de la nature, vous avez eu le courage d'adresser au Seigneur cette prière fervente qui, arrachant votre cher enfant à la corruption d'un monde qui l'aurait perdu, lui a assuré dans le ciel un trône que jamais les puissances de l'enfer ne pourront lui ravir.* C'est ce que fit pour elle-même, il y a quelques années, mademoiselle Marie d'Espinasse des Rourges, élève du Sacré-Cœur, le modèle de tout le pensionnat, présidente des Enfants de Marie, ayant atteint ses dix-sept ans. Elle se voyait à la veille de quitter le Sacré-Cœur pour rentrer dans le monde. Le même jour elle tomba malade, et bientôt après je lui donnai le sacrement des mourants. Elle était à la dernière agonie, mais la plus douce, lorsque je lui dis : « Eh bien, mon enfant, vous voilà bien en « paix, assurément ; vous n'avez rien qui puisse vous « gêner. » Quel fut mon étonnement lorsque, d'une voix expirante, elle me répondit : « Pardonnez-moi, « mon Père, j'ai une grande inquiétude. — Et la-

[1] Allusion à la mort prématurée et récente d'Alexandre Bergeret, petit-neveu du P. Varin. Ce jeune homme avait été placé au petit séminaire de Vaux, près Poligny, pour le soustraire aux dangers qu'il aurait pu courir dans un établissement laïque. Le 1er février 1835, étant à la promenade, il jouait sur la glace, lorsque tout à coup elle manqua sous ses pieds ; et il fut noyé, ainsi qu'un de ses parents qui voulut lui porter secours. Le jour de sa mort, le pieux écolier avait communié ; et le même jour, à Besançon, sa vertueuse mère avait communié aussi, et elle avait demandé à Dieu de retirer son fils de ce monde, s'il devait un jour se démentir et cesser de vivre en chrétien.

« quelle? — Je crains, reprit-elle, de m'être rendue « coupable d'une grande témérité et de m'être moi- « même donné la mort. — Et comment? — Il y a « aujourd'hui quinze jours que, me voyant à la veille « de rentrer dans le monde, je fus si effrayée de ses « dangers et du malheur que je pensais avoir un jour « de perdre la grâce et l'amitié de mon Dieu, qu'à « l'instant je tombai à genoux, et je fis à Dieu la « prière la plus fervente que j'aie jamais faite, le con- « jurant, s'il prévoyait que ce malheur dût m'arriver, « de me retirer de ce monde avant de quitter le Sacré- « Cœur. Le même jour, je suis tombée malade ; au- « jourd'hui, je meurs ; n'est-ce pas moi qui me suis « donné la mort? — Allez, lui répondis-je, allez, « mon enfant, allez au ciel... » Cette précieuse mort ranima la ferveur dans toute la maison.

« Voilà donc, ma chère Clémentine, comment nous devons aimer ce que nous avons de plus cher et nous aimer nous-mêmes : tout pour le ciel, tout en vue du ciel ; le reste est si peu de chose et dure si peu, que vraiment ce n'est pas la peine d'en parler. Oh ! combien je bénis la Seigneur de vous avoir animée d'une foi assez vive et assez généreuse pour assurer le bonheur éternel de votre enfant en lui sacrifiant toutes les consolations naturelles que sa conservation aurait pu vous procurer ! Que je suis consolé en contemplant devant le Seigneur votre douce et paisible résignation, et en voyant votre cher Alexandre ne faisant en cela, comme dans tout le reste, qu'un avec vous, et le grand-papa et toute la famille s'unissant à de si beaux

sentiments! Oh! le beau spectacle agréable au ciel et bien cher au Cœur de Jésus!

« Donc, disons et répétons avec le saint roi David : « *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo :* Je bénirai le Seigneur en tout temps ; sa louange sera toujours dans ma bouche. »

Au P. Druilhet.

22 mars 1836.

« J'aimais déjà bien mon bon Patron saint Joseph ; mais il a acquis un nouveau droit à mon amour depuis que chaque année, à l'époque de sa fête, il me procure la consolation de recevoir une bonne et aimable lettre de mon P. Druilhet. Combien je serais heureux de pouvoir aujourd'hui m'entretenir un peu avec lui! J'avais voulu jusqu'ici lui éviter les frais de la poste, et profiter d'une occasion ; et voilà que le P. Willemet m'annonce que l'occasion est là, et si bien là, que non-seulement elle est toute prête à recevoir mes dépêches, mais qu'il faut les lui remettre de suite, sinon... menace... et moi qui n'aime pas les menaces, surtout quand elles tendent à retarder l'expression de ma reconnaissance, je me hâte ; et je dis, pour me consoler, que mon cœur est si bien ouvert et si bien connu au bon P. Druilhet, qu'il y découvrira sans peine tous les sentiments dont il est animé pour lui, sentiments qu'il agréera d'autant plus volontiers qu'ils sont puisés à bonne source, dans le Cœur même de notre bon Maître, et où pouvais-je mieux puiser que dans ce divin Cœur qui a pour le P. Druilhet un amour

de prédilection! Aussi suis-je bien sûr qu'en le priant d'acquitter lui-même envers cet excellent Père et ami la dette de ma reconnaissance, il m'acquittera dignement.

« Il faut donc terminer sous peine.... mais auparavant disons que j'ai rempli vos deux commissions, 1° envers le P. Jennesseaux : il m'a répondu qu'il vous avait écrit il y a quelques jours ; 2° à l'égard de madame Barat, qui est bien consolée des bonnes nouvelles que vous lui donnez.

« Adieu donc, mon Révérend Père, et vraiment bien cher à mon cœur, agréez de nouveau l'assurance du plus tendre et du plus respectueux dévouement. »

A son frère, sur la mort de madame Aglaé Varin, sa nièce, religieuse du Sacré-Cœur [1].

Paris, 18 juillet 1841.

« Ce matin, mon bien cher frère, au moment de monter à l'autel, j'ouvre une lettre de madame Zoé de Tinseau (du 13) ; les premières lignes m'annoncent un miracle de guérison, je m'arrête là, je cours au

[1] Aglaé, la cadette des enfants de M. Varin, était née le 13 juin 1811. La maladie ne permettant pas à madame Varin de se livrer à l'éducation de cette enfant, elle la plaça de bonne heure dans le pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à Autun, puis dans celui de Besançon, en 1823. Aglaé puisa dans une éducation aussi solidement chrétienne, cette éminente vertu, cette haute piété dont sa vie, hélas ! trop courte, offre de si admirables exemples. Rentrée dans le sein de sa famille, elle en fit les délices par l'aménité de son caractère ; elle savait se plier aux goûts et à l'humeur de tous ceux qui l'approchaient, alors même que ses inclinations pouvaient en être contrariées, parce qu'elle voyait en tout le bon plaisir du Seigneur. A la campagne, son bonheur était de visiter les pauvres, de

saint autel pour y offrir le sacrifice d'actions de grâces : immédiatement après, je reprends la lettre et dans la même page où était consignée la guérison, je lis, 14 : Tout est changé, etc. — elle est au ciel ! ....

« Que vous dirai-je? je sais ce que vous perdez ; je

soigner les malades et de leur rendre tous les services de la garde-malade la plus attentive. En un mot, s'oubliant entièrement elle-même, elle était toute à Dieu et toute au prochain. Comme son père lui laissait une pleine liberté de ne pas paraître aux assemblées et aux fêtes du monde, elle profitait de ces moments de loisir pour passer de longues heures auprès de sa respectable tante, madame de Chevroz, que ses infirmités condamnaient à ne pas quitter la chambre. Mais cette vie de famille paraissait trop douce à une âme dévorée de l'amour de son Dieu, et qui aspirait à quelque chose de plus parfait. Une voix intérieure avait parlé à son cœur et l'appelait à la vie religieuse. Son père aurait désiré conserver auprès de lui une enfant aussi accomplie ; elle lui restait seule après la mort de madame Varin et l'établissement de tous ses autres enfants. Il ne voulut pas cependant s'opposer à l'appel de la grâce et au bonheur de sa fille. Il en fit généreusement le sacrifice et consentit à son entrée dans la Société des dames du Sacré-Cœur, où elle fut admise en 1835. Après six ans de vie religieuse, elle mourut à Montet en Suisse, le 14 juillet 1841, âgée de trente ans et un mois. Le jour même où elle fut administrée, elle écrivait à sa supérieure : « Pour moi, je laisse ma santé entre les mains de Dieu. S'il me la rend, je serai heureuse de la lui consacrer mieux que je n'ai fait jusqu'ici. Si, malgré mon indignité, il veut bien m'appeler à lui, vous comprenez, ma digne mère, que le *oui* est déjà dit d'avance et avec bien de la joie. »

La lettre suivante écrite après sa mort par madame Zoé de Tinseau, sa supérieure témoigne avec quelle perfection madame Aglaé Varin a répondu à la grâce de sa vocation, et quelle délicieuse mort a été la récompense de sa fidélité.

« C'est mercredi 14 juillet, que cette chère Mère s'est endormie dans le sein de Dieu], pleine de paix et d'abandon, pendant le magnificat de vêpres, et après s'être unie à moi pour prononcer de nouveau la formule de ses derniers vœux et avoir répété plusieurs fois : *C'est trop de bonheur ; ce jour est le plus beau de ma vie.*

sais ce que je perds moi-même ; elle était votre enfant ; elle était ma fille en Notre-Seigneur ; je sais ce que perd la Société.

« Mais Dieu est le Maître, il était son véritable Père ; il l'a appelée, et elle est dans son sein paternel ;

Je voudrais vous rendre ce qu'elle éprouvait alors et ce que sa seule vue nous faisait éprouver à toutes ; mais les paroles manquent pour cela. Je ne puis donc que dire : cette chère et bienheureuse Aglaé est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire en vraie et parfaite épouse du Cœur de Jésus.

« C'est au commencement de l'été 1840 que notre digne Mère Henriette amena cette chère sœur de Besançon à Montet, jugeant, d'après l'avis des médecins, que le changement d'air lui serait favorable. Il le lui fut assez, en effet, pour nous donner l'espérance de voir sa santé se rétablir tout à fait, et pour mettre cette bonne Aglaé en état de remplir avec la plus grande exactitude la charge de sous-maîtresse des novices. Sa conduite dans cet emploi, comme dans tout ce qui lui fut confié, a laissé dans la maison de précieux souvenirs. On ne la voyait jamais s'absenter du noviciat ni s'exempter d'aucun exercice, quelle que fût la faiblesse de sa santé.

« Je ne crois pas qu'il soit possible de pousser plus loin qu'elle le faisait l'esprit d'obéissance et d'abandon. Un *non*, un *oui* lui suffisait ; et quelles que fussent les circonstances, elle avait le talent de n'avoir jamais d'observations à faire. Du reste, rien de plus simple et de plus uniforme que sa conduite. On a dit de bien des saints qu'ils avaient fait, d'une manière non commune, les actions les plus communes ; mais on peut dire de notre chère Mère qu'elle savait pratiquer d'une manière commune en apparence les vertus les plus parfaites. Le principe si solide de son humilité lui interdisait de parler d'elle, même à son désavantage, et la portait à se laisser oublier, à se mettre intérieurement au-dessous de tout le monde, à désirer que personne ne la jugeât autrement qu'elle ne se jugeait elle-même. Toute la perfection d'une religieuse du Sacré-Cœur consistait à ses yeux dans la conformité parfaite de ses sentiments avec le Cœur du divin Maître, dont la nourriture fut toujours d'accomplir la volonté de son Père céleste. Par suite de cette conviction intime, sa fidélité à toutes nos saintes règles était telle qu'on ne pouvait la voir ou la rencontrer sans y être soi-même rap-

vous, à qui elle n'était que prêtée, vous vous affligez, et sa mère, dans le ciel, votre si bonne Reine, se réjouit en la recevant dans ses bras; c'est elle qui la présente à Marie, et à Jésus par les mains de Marie. Non, je ne sais pas si jamais j'ai connu et un plus

pelé. Son extérieur, plein d'aménité et de simplicité, inspirait un respect religieux dont les enfants elles-mêmes ne pouvaient se défendre. De là le bien qu'elle leur a fait pendant le peu de semaines qu'elle a dirigé la Congrégation des Anges et rempli la charge de surveillante générale des études. Sa conduite dans ce dernier emploi n'était pas d'un moindre avantage pour les maîtresses que pour les élèves. Nos jeunes sœurs aspirantes et novices trouvaient dans la justesse de son jugement et surtout dans l'esprit de Dieu qui la dirigeait les conseils et les moyens les plus propres à les former.

« C'est dans les premiers jours de mai que la Mère Varin commença à se trouver souffrante : mais s'oubliant elle-même et s'abandonnant entre les mains de Dieu, elle ne parlait de ses souffrances que quand l'obéissance lui en faisait un devoir, et la gravité de sa maladie ne l'empêcha pas de continuer à remplir ses emplois. Confinée enfin dans l'infirmerie, elle ne cessa de s'y occuper selon ses forces. Là, le cœur sans cesse élevé vers Dieu, elle se rendait si peu compte de ce qu'elle éprouvait, qu'elle fut incapable d'en faire part au médecin, jusqu'à ce qu'on lui eut imposé l'obligation d'interroger ses souvenirs de manière à pouvoir répondre à ses questions. Plus tard, il fallut lui faire apprendre par cœur ce que l'on connaissait de sa maladie, afin d'en rendre exactement compte aux médecins.

« L'hydropisie ayant été formellement déclarée, le médecin jugea le danger assez réel pour lui faire recevoir les derniers sacrements. Elle était si peu en peine de son état de santé que, malgré l'enflure subite qui lui avait défiguré les membres d'une manière effrayante, elle se croyait à peine malade ; et lorsque la supérieure l'informa que l'heure du sacrifice était arrivée, elle répondit avec un sourire d'abandon : *Que je suis heureuse!* Puis, réprimant aussitôt ce mouvement de consolation : *Ma Mère*, reprit-elle, *je ne saurais me réjouir que dans la volonté de Dieu.* L'Extrême-Onction lui fut donnée le 1er juillet. Fidèle, jusqu'au dernier moment, à accomplir les devoirs que la volonté de Dieu lui avait imposés, elle regarda cet

heureux époux et un plus heureux père ; je sais combien les enfants et les petits-enfants qui vous restent vous donnent de consolation, tous dignes de votre tendresse ; mais encore je puis ajouter que je ne crois pas, dans une longue carrière, avoir connu deux âmes,

accomplissement comme la meilleure préparation à la mort. Elle était, comme nous l'avons dit, chargée de la surveillance des études : ne pouvant plus se rendre au pensionnat, elle sut trouver assez de forces pour continuer à corriger les cahiers des élèves, et ne crut pas devoir s'en dispenser en ce moment. C'est ainsi qu'elle avait continué à remplir sa charge d'organiste, jusqu'à ce qu'on lui eût ordonné de ne plus s'en occuper.

« Je ne saurais passer sous silence quelques traits édifiants qui peindront la fidélité de cette belle âme. Peu de jours avant sa mort, elle demanda une pénitence à sa supérieure pour n'avoir pas remis dans le dépôt des objets communs à tous, un petit meuble dont elle était obligée de se servir fréquemment pour son ouvrage, et qu'elle avait conservé plusieurs jours, présumant cependant, et avec raison, l'intention de sa supérieure. On n'a pas pu trouver une seule image dans tout ce qui était à son usage, tant son dépouillement était universel ! Quant à son obéissance, elle n'était qu'amour et générosité ; elle ne voyait que Dieu dans ses supérieures, et agissait en conséquence de cette vue de foi. L'*Ita, Pater* de son oncle vénéré lui était familier. Le docteur avait recommandé qu'on tint fermés les volets de sa chambre. Le lendemain matin, elle fut prise d'un étouffement si violent qu'on crut qu'elle allait expirer. J'étouffe, s'écriait-elle, j'étouffe. Cependant elle ne voulait pas qu'on ouvrit les volets pour lui donner un peu d'air, jusqu'à ce que la supérieure, appelée près d'elle, eût consenti à lui accorder ce soulagement. Elle eût cru, en le prenant sans son autorisation, s'opposer à la volonté de Dieu dont les ordres du médecin lui semblaient l'interprète : « J'étouffe, disait-elle ; mais si Dieu veut que j'étouffe, oui, j'étoufferai. » La veille de sa mort, au moment d'une de ses crises les plus cruelles, elle s'aperçut que la supérieure demandait la personne dont il semblait que les soins lui étaient indispensables : celle-ci répondit qu'elle irait dans un instant, qu'elle devait auparavant donner à boire à la malade ; elle ne voulut rien accepter, et dit sur-le-champ : « Quand ma Mère appelle, il faut tout quitter, il

chacune dans sa vocation, plus belles et plus pures que votre excellente Reine et votre chère Aglaé, l'une et l'autre maintenant nos puissantes protectrices. Donc, courage et confiance ; encore quelques petits moments et nous les reverrons pour ne plus jamais

n'y a qu'un mot à dire, c'est *oui*... » Son oubli d'elle-même ne lui laissait plus de mouvement et de consolation qu'en Jésus-Christ, auquel elle s'était abandonnée sans réserve. Nulle inquiétude ne troublait la paix de son âme. M. l'abbé P., un peu indisposé pendant quelques jours, avait cessé ses petites visites. Quand, après son rétablissement, il vint voir la Mère Aglaé : « Il paraît, lui dit-il, que Notre-Seigneur ne veut pas encore de moi et qu'il me laisse ici pour vous retirer du purgatoire. — Ah ! vous avez là une bonne idée, mon Père, lui répondit-elle, pour moi, je n'avais pas encore pensé au purgatoire. » Nulle vue personnelle ne pouvait en effet trouver place dans cette âme que l'amour de notre bon Maître occupait tout entière ; et ce fut avec un redoublement de joie et de confiance qu'elle vit approcher l'heureux moment de l'union éternelle avec son divin Époux.

« Deux heures avant sa mort, elle dit d'une manière fort distincte à sa supérieure : *Ma Mère, je vois la sainte Vierge qui me couvre de sa protection.*

« Depuis ce moment, il fut visible que toute sa conversation était dans le Ciel, et que cette bonne Mère jouissait déjà des fruits précieux de cette union avec Dieu qui avait été la nourriture habituelle de son âme. Elle rendit le dernier soupir, tandis qu'on invoquait auprès d'elle le saint nom de Jésus ; elle nous avait averties le matin même qu'aujourd'hui elle verrait Notre-Seigneur. »

On ne lira pas sans un pieux attendrissement la lettre que cette fervente religieuse écrivit à M. Varin son père, pour lui faire ses derniers adieux, quinze jours avant sa mort.

Montet, 1er juillet 1841.

« Mon bon et cher papa,

« Quoique je me trouve bien depuis plusieurs jours, comme je sais que la maladie dont je suis attaquée peut d'un jour à l'autre m'enlever ou me mettre dans un état très-grave, je ne veux pas attendre davantage à vous exprimer une dernière fois mes senti-

en être séparés. Oh! que Dieu est bon! Ne vivez plus que pour lui.

« Dites au cher Amédée que j'ai reçu ses deux lettres; je vous embrasse tendrement avec lui et tous les vôtres. Tout à vous en Notre-Seigneur. »

A madame de B., religieuse du Sacré-Cœur.

Paris, 31 mars 1844.

« Combien, ma fille, j'ai été sensible à votre bonne lettre du 16! Il m'a été comme impossible d'y répondre de suite; un petit surcroît d'occupations ne m'a guère laissé de moments libres. C'est vous dire que, malgré les infirmités dont je ne suis pas exempt, je n'ai pas encore interrompu ni même diminué les

ments, de peur d'être privée de cette consolation. Je viens donc, mon bon et excellent père, vous remercier avec toute l'effusion de mon cœur de tout ce que vous avez fait pour moi depuis ma petite enfance, surtout des soins que vous avez pris pour me donner une éducation chrétienne. Je vous remercie mille fois du sacrifice que vous avez fait à Dieu en me permettant de suivre sa voie et d'embrasser un état qui, après avoir fait mon bonheur pendant ma vie, fait toute ma consolation à mon dernier moment. Mourir épouse de Jésus-Christ, après lui avoir fait le sacrifice, je ne dis pas des affections du cœur, oh! non, vous le savez bien, et d'ailleurs il ne l'aurait pas voulu; mais du moins le sacrifice des consolations qui en résultent, c'est la source d'une paix, d'une confiance qu'il est impossible d'exprimer, et dont je vous parle cependant pour que vous puissiez juger de ma reconnaissance; puisque c'est à vous, après Dieu, que je dois tant de bonheur. Lorsque Dieu aura daigné m'appeler à lui, ainsi que je l'espère fermement, fondée sur sa miséricorde et sur les mérites de Jésus-Christ, je pourrai vous témoigner ma reconnaissance d'une manière plus efficace; mais j'avais besoin de vous l'exprimer encore une fois.

« Il me reste une prière à vous faire, mon cher papa, c'est de ne

petits services que j'étais dans l'usage de rendre au prochain. Cela n'empêche pas que tous les jours, en m'éveillant, je ne me dise avec l'accent de la surprise : Me voilà donc encore en vie! Oui, je puis vous le dire, après la séparation successive de tant de personnes qui m'étaient si chères dans le Seigneur, il me semble que je ne vis plus. Un nouveau coup des plus sensibles qui va frapper, on peut dire, la Société tout entière du Sacré-Cœur, c'est la perte prochaine de votre bonne sœur ; je ne crois pas que personne puisse la ressentir plus vivement que moi. Les longs rapports d'intime confiance que j'ai eus, dans le Seigneur, avec cette belle âme, m'ont mis plus que d'autres à même de l'apprécier. Oui, c'est une des plus grandes pertes

vous point trop affliger de ma mort. Consolez-vous par les vues de la foi, par la pensée que bientôt nous nous réunirons pour ne plus nous quitter; car les années les plus longues passent bien vite. Adorez donc les desseins de Dieu, mon cher papa, et baisez sa main si miséricordieuse pour votre fille. Sans doute, je me serais trouvée heureuse de passer une longue vie à travailler pour son service ; mais puisque, dans son infinie bonté, il veut me donner part à la récompense de ceux qui ont porté le poids de la chaleur et du jour, ne m'enviez pas, je vous en prie, une si grande faveur.

« Je désire bien, mon cher papa, que tous mes frères et sœurs trouvent ici l'expression de mon tendre attachement, ainsi que de celui qu'ils m'ont toujours témoigné ; qu'ils soient bien persuadés qu'au Ciel, dans le séjour de la charité, mon affection ne fera qu'augmenter pour eux et pour leurs enfants, qui seront toujours l'objet de ma plus tendre sollicitude, surtout dans les moments les plus importants pour leur salut.

« Adieu, mon cher papa ; oui, soyons tous et tout à Dieu ; c'est dans son sein que nous nous retrouverons tous, et que va vous attendre

« Votre reconnaissante et heureuse fille. »

que puisse faire la Société ; mais elle l'aura pour puissante protectrice. Ne craignez pas que la longueur de ses souffrances altère en rien sa patience ; elle ne servira qu'à multiplier ses mérites et à enrichir sa couronne. Sa douceur est celle de l'agneau ; le calme de son âme est l'image du calme du ciel. Oh ! la belle, oh ! la grande âme ! Madame Antoinette de Gramont la suivra de près. Madame Eugénie, sa sœur, vient aussi de faire une maladie qui n'a pas été longue ; elle va mieux.

« Que dire, sinon avec tous les élus : *O Crux, Ave, spes unica !* Je vous salue, ô Croix ! mon unique espérance, *unique* espérance. Plus de salut que par la Croix : voilà la sentence solennelle de la réprobation du monde qui repousse la Croix avec horreur ; voilà le fondement du bonheur des épouses du Sacré-Cœur, qui ont embrassé la Croix, qui la portent et la porteront avec amour jusqu'au dernier soupir ; et c'est alors que la Croix, après leur avoir été fidèle en ce monde en leur faisant goûter la paix, selon la promesse du bon Maître, leur ouvrira la porte du Ciel.

« Que Dieu est bon !

« J'ai appris avec bien de la consolation par votre lettre la formation de l'Association des Enfants de Marie maintenant dans le monde.

« OEuvre excellente !

« Adieu, ma fille. Soyez mon interprète auprès de toute votre famille.

« Bien cordialement,

« Votre tout dévoué en Notre-Seigneur. »

A une personne consacrée à Dieu.

17 novembre 1846.

« Savez-vous, ma fille en Notre-Seigneur, que je suis en peine de vous depuis cette triste lettre où l'on vous transmettait de pénibles renseignements qu'on avait recueillis sur l'affaire qu'il vous importait de connaître, et moi-même je me rappelle avec peine le triste laconisme avec lequel je vous marquai ce que j'en pensais.

« Le temps me manqua pour lui donner une forme plus gracieuse ; mais ce qui me rassura, fut la certitude que vous aviez de mon sincère dévouement. Maintenant, ma fille, il me tarde de savoir quelle impression vous avez reçue des renseignements qu'elle vous donnait. Pour moi, qui connais si bien les dispositions de votre âme, de cette âme qui n'estime et ne connaît que la sainte et aimable volonté de Dieu, qui ne désire autre chose que de la voir s'accomplir en elle en tout et par tout ; je suis persuadé que cette âme, si étroitement unie à son Dieu, n'aura rien perdu de sa paix si solidement fondée sur une tendre et filiale soumission au meilleur de tous les pères. Continuez de vous tenir dans un parfait abandon à son aimable Providence, et ne doutez pas que ce Dieu de bonté, dont les yeux sont sans cesse attachés sur son enfant, ne vous fasse connaître ce qu'il demande de vous ; oui, il vous manifestera les desseins qu'il a sur vous, et la paix que cette connaissance vous fera

goûter, vous remplira de confiance et de reconnaissance.

« Ne craignez donc rien ; vous êtes consacrée aux Cœurs de Jésus et de Marie ; quel gage plus consolant pouvez-vous désirer de leur amour et de leur protection !

« Souvenez-vous toujours de notre bonne devise : Courage et confiance ; et ajoutons, joie dans le Seigneur.

« Adieu, ma fille, comptez toujours sur mon bien parfait dévouement en Notre-Seigneur. »

A une personne appelée à la vie religieuse.

Paris, 7 avril 1847.

« Voilà longtemps, ma fille, que je désire vous écrire ; mon pauvre état de santé, joint à un mal d'yeux, m'a imposé bien des sacrifices.

« Mais aujourd'hui, j'éprouve une consolation sensible en vous découvrant une pensée qui se présente à mon esprit, toutes les fois que je me rappelle votre souvenir en présence de Notre-Seigneur. Cette pensée est accompagnée d'une paix si douce, que j'aime à croire que c'est lui-même qui me l'inspire.

« Je vous ai dit plus d'une fois que, ne voulant pas prononcer moi-même sur votre avenir, j'avais une ferme confiance que ce serait notre bon Maître qui, lui-même, par différents indices, vous manifesterait les desseins qu'il a sur vous. Il me semble donc maintenant que déjà on peut les entrevoir : les dispositions

intérieures de votre cœur qui se révèlent dans vos lettres sont bien d'accord avec ma pensée. Oui, ma fille, votre cœur est trop pur, vos communications avec Notre-Seigneur sont trop intimes, la paix que vous goûtez près de lui est trop douce, pour que votre cœur puisse jamais se partager entre lui et une créature mortelle sujette à l'inconstance et à tant de misères. Oui, je le répète, votre cœur est trop pur, trop innocent, pour connaître jamais d'autre époux que le Fils de la Reine des Cieux, l'auguste Marie, le céleste Époux qui mettra en sûreté les deux trésors mille et mille fois plus précieux que tous les trésors de la terre, ces deux trésors que vous porterez dans le ciel, et qui vous feront connaître par toute la cour céleste comme la fille du Cœur de Marie et l'Épouse de son divin Fils, les deux trésors dis-je, de l'innocence et de la virginité. Oh! qu'elle est belle la couronne des vierges!...

« Voilà donc ma pensée; mais si je m'y arrête avec complaisance, c'est parce que je la soumets tellement au bon plaisir de notre divin Maître, que je ne veux absolument que ce qu'il voudra; et, quoi qu'il puisse jamais ordonner, je dirai toujours *fiat;* oui, ô mon Jésus! que votre volonté s'accomplisse en tout et pour tout! Je dirai encore : O divin Jésus! cette âme dont vous m'avez confié la direction est *à vous, toute à vous;* donc, faites-en tout ce que vous voudrez, puisqu'elle s'abandonne entièrement à vous. Vous me l'avez confiée pour un temps; maintenant je la remets entre vos mains, et je la dépose dans votre divin Cœur.

« Adieu, ma fille, puisque vous connaissez maintenant toute ma pensée, vous saurez jusqu'où s'étend mon dévouement à votre bonheur.

« J. V. »

« *P. S.* Pour répondre à un article de votre lettre du ...., je me borne à vous dire : N'ayez pas d'inquiétude dans la distribution de vos aumônes, suivez dans leur répartition le mouvement intérieur. Notre bon Maître lui-même a eu des amis de prédilection. »

Le P. de Ravignan, supérieur de la maison de Paris, avait envoyé le P. Varin respirer pendant quelques jours l'air de la campagne. Mais le choléra sévissant avec rigueur à Paris, le P. Varin, peu après son arrivée, reçut de son supérieur la lettre suivante :

Paris, 15 juin 1849, fête du Sacré-Cœur.

« Mon Révérend et bien-aimé Père,

« P. C.

« Bonne fête, car c'est bien la vôtre. Vous deviez revenir avec nous le 20 : il me semble mieux de différer votre retour. L'état sanitaire et politique de Paris me fait désirer, à mon grand regret, que vous prolongiez votre séjour à la campagne. A plus tard donc.

« Nous vous aimons et vénérons tous tendrement. »

Voici la réponse du P. Varin :

« Mon révérend Père,

« P. C.

« Dans l'état de misère physique et morale où je suis depuis longtemps, je puis vous assurer que ma

plus grande consolation est de me savoir et de me sentir entre vos mains, et par conséquent entre celles de Notre-Seigneur. Que dirai-je donc de cette place que vous voulez bien me donner dans votre cœur? Ma bonne hôtesse [1] a écouté la lecture de votre lettre en vous bénissant avec une douce satisfaction.

« C'est de tout mon cœur que je vous renouvelle, mon révérend Père, l'assurance du tendre et respectueux dévouement de votre fils en Notre-Seigneur.

« *P. S.* Comme vous avez eu la bonté de me fixer le jour de mon départ de Paris, vous voudrez bien encore, quand vous le jugerez convenable, me marquer celui de mon retour. »

Mantes, 17 juin 1849.

N. B. Dans ses dernières années, le P. Varin était souvent obligé de dicter ses lettres. La personne qui lui avait servi de secrétaire pour écrire la lettre précédente, témoigna son étonnement qu'il eût employé cette expression : *Dans l'état de misère physique et morale,* etc. « Que dites-vous là? répondit le Père vivement affecté. Ne savez-vous pas que, depuis bien des années, le bon Maître broye son pauvre serviteur comme la meule broye le froment? Oh ! oui, c'est une épreuve bien salutaire que celle-là, parce qu'elle humilie profondément. Sentir son âme dans le néant. Sentir ses idées comme incomplètes. Sentir sa défaillance physique... Voilà pourtant l'état où est ma

[1] Madame la comtesse de Saisseval.

pauvre âme devant Dieu, et depuis bien longtemps. N'être plus propre à rien pour son bon Maître. Oh ! que cela est triste, bien triste ! Mes supérieurs le savent ; et ils me consolent avec une indulgence qui me touche plus que je ne saurais le dire. Mais la souffrance est là (il montrait son cœur). Oh ! oui, elle est là. C'est là que la croix est dressée. Mais oubliez tout ceci : c'est un moment de faiblesse que d'en avoir parlé; et précisément parce que c'est la croix, je dois la saluer. Oui, la saluer toujours, quelles que soient sa longueur et sa largeur. O croix sacrée ! je vous salue de toute l'étendue de mon cœur. »

Au jeune Paul Thureau.

Cet enfant, devant faire sa première communion le 21 juin, était venu quelques jours auparavant à Mantes faire sa confession générale au P. Varin. Il espérait que le Père serait de retour à Paris pour lui donner la dernière absolution. Mais le choléra ayant fait retarder ce retour, M. Thureau réclama du P. Varin, pour son fils, un mot de consolation et d'encouragement.

Mantes, 19 juillet 1849.

« O mon enfant! les anges, les célestes intelligences, à la vue de la grâce ineffable que vous allez recevoir, confessent leur impuissance; et comment, en effet, pourraient-ils parler dignement de ce mystère incompréhensible, de ce mystère d'amour, par lequel un Dieu, souveraine Majesté et créateur de toutes choses, après s'être abaissé, anéanti jusqu'à se rendre

semblable à vous, après avoir été rassasié d'opprobres et d'outrages, après avoir enduré toutes sortes de supplices, après être mort sur une croix, a voulu s'unir à sa pauvre petite créature, former avec elle l'union la plus intime, au point de ne plus faire qu'un avec elle? Et qu'avait-elle en elle-même qui pût attirer ses regards? Hélas! elle n'avait à lui présenter que le néant d'où elle a été tirée, et le péché dans lequel elle a été conçue, et qu'ensuite elle a commis par l'effet de sa propre volonté.

« Mais je me trompe; cette petite créature a reçu un cœur, un cœur capable d'aimer. Eh bien, c'est ce cœur qui a fixé les regards de ce grand Dieu; c'est ce cœur qui est devenu l'objet de toutes ses complaisances et de tous ses désirs; c'est ce cœur qu'il convoite, qu'il demande, le dirai-je? comme un suppliant!... Mon fils, vous dit-il, donnez-moi votre cœur : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Pourriez-vous me le refuser, après tout ce que j'ai fait pour l'obtenir? Je vous ai déjà donné le mien par la voie de l'amour, et je suis prêt à vous le donner réellement, substantiellement, corporellement, de sorte qu'il se pressera contre votre cœur, et ne fera qu'un avec lui. Mon enfant, donnez-moi donc votre cœur, comme je vous donne le mien, librement, sans réserve et pour toujours.

« Eh bien, le voilà, ô mon Jésus et mon Dieu! le voilà ce cœur que vous demandez; je vous le donne librement, sans réserve et pour toujours; et la preuve, la seule que vous attendiez de moi, c'est de ne plus

vivre que pour vous aimer, et d'être toujours dans la ferme résolution de plutôt mourir que de vous offenser volontairement. A cette résolution générale j'en joins trois particulières : 1° d'être toujours fidèle à mes exercices de piété et de m'en acquitter avec toute la ferveur dont je serai capable ; 2° de conserver toujours une tendre et filiale obéissance à l'égard de papa et de maman, et de me conduire toujours de manière à être leur consolation ; 3° de remplir toujours fidèlement tous les devoirs propres à mon âge dans tout le cours de ma vie, et d'entretenir toujours en moi l'amour du travail en vue de votre gloire.

« O Marie ! vous êtes ma bonne Mère ; je suis votre enfant ; c'est dans votre cœur maternel que je dépose ces résolutions, afin que vous en soyez le garant.

« Maintenant, préparez le cœur de votre enfant à s'unir dignement à celui de votre Fils.

« O mon bon et cher petit Paul ! sentez votre bonheur, et dans ce grand jour à jamais solennel auquel vous touchez, et dans lequel rien ne pourra vous être refusé, priez pour celui dont l'amour pour vous se confond avec celui de vos si bons parents.

« Plus que jamais tout vôtre en Notre-Seigneur. »

A madame Barat, supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur.

Mantes, 20 juillet 1849.

« Oh ! vraiment, ma chère Mère, je suis tout chagrin quand je pense à ce long silence qui règne entre

nous. Depuis si longtemps, pas un seul mot de part et d'autre! Et cependant il est bien certain que l'union des cœurs n'en souffre pas. C'est le bon Maître qui les a unis il y a quarante-huit ans, et c'est lui qui, en les réunissant dans son divin Cœur, rendra cette union éternelle. Mais en attendant l'heureux moment, il faut lui être unis sur la croix.

« O vous, ma chère Mère, qui savez bien la porter, obtenez-moi donc la grâce de la porter avec amour! Priez donc pour moi.

« J'attends chaque jour que celui qui m'a dit : « Allez à Mantes, » me dise : « Revenez à Paris. » — Du reste, je ne désire rien : que la volonté du bon Maître s'accomplisse; et voilà tout ce que je demande.

« Oh! si vous pouviez être ici quelques moments, vous diriez : O l'aimable solitude!... Tout y respire la paix. Si vous voyiez notre jolie petite chapelle si recueillie et où notre bon Maître semble nous dire tous les jours qu'il s'y trouve bien!... Aussi nous écoutera-t-il favorablement après-demain, fête de sainte Madeleine[1], lorsque nous lui demanderons de si bon cœur qu'il comble de grâces sa petite servante si chère à son Cœur ; et c'est dans cette intention que j'offrirai le saint sacrifice auquel s'unissent les pieuses solitaires.

« Tout vôtre *in corde Jesu.* »

[1] Madame Barat porte le nom de Madeleine.

A madame de F.

« Gloire, amour et dévouement sans fin, sans bornes, quoique sans vue, sans goût sensible, aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie !

« Je ne vous le dirai jamais assez, ma chère fille : Courage et confiance, paix et *abandon*. Malgré toutes ces secousses, tant intérieures qu'extérieures, votre cœur ne s'est point dérangé, selon l'expression de la Mère Marie de Jésus, c'est-à-dire que votre volonté d'être à Dieu, toute à Dieu, à Dieu seul et pour toujours, n'a point varié.

« *Dieu regarde le cœur,* dit la sainte Écriture ; il voit dans le vôtre ; il en connaît les dispositions, les désirs ; il les agrée, quoique l'effet n'y réponde pas toujours. O misère humaine ! il les conserve dans ce même cœur où il les a formés. Que voulez-vous, ma chère fille ?

« Vous vous êtes donnée pleinement, irrévocablement à lui ; il use de ses droits, et il en usera jusqu'à la fin comme il lui plaira, sans vous consulter, mais toujours pour votre plus grand bien, comme pour sa plus grande gloire. Donc aussi jusqu'à la fin, *Amen, fiat, Deo gratias, Ita, Pater;* jusqu'à la fin, courage et confiance, paix, abandon, abandon aveugle, sans réserve, sans retour.

« Craindriez-vous que vos misères, vos faiblesses, n'arrêtassent le cours des miséricordes de notre bon Maître envers votre pauvre âme, qu'il a prévenue des bénédictions de sa douceur et comblée de ses grâces ?

C'est au contraire ce qui les attirera et les fixera sur vous, précisément à cause du besoin que vous en avez, que vous connaissez et qu'il connaît mieux que vous. C'est ce qui vous ouvrira plus largement le Cœur de ce Dieu de toute bonté, la source intarissable de tous les vrais biens, et le Cœur immaculé et tout maternel de Marie, le canal très-pur qui nous les communique sans mesure comme il les reçoit. Invoquez donc toujours avec une plus vive confiance ces tout aimables Cœurs qui vous aiment d'un amour que vous ne pourrez jamais comprendre. Priez-les aussi pour moi, et croyez-moi bien, ma chère fille, plus que jamais

« Tout vôtre en eux.

« *P. S.* Vous avez bonne part aux prières de notre enfant privilégié de Marie; il répond à sa vocation aussi bien qu'on peut le désirer, et va droit au but par le chemin le plus court et le plus sûr : la parfaite obéissance et la fréquente communion. »

A une personne mariée depuis quelques années.

« Votre position m'est bien connue, vous le savez. Continuez au milieu des contrariétés qui en sont maintenant inséparables, continuez de goûter la consolation si solide que vous donne la certitude d'être dans l'ordre de la divine Providence. Oui, le Seigneur est avec vous, par cela même que vous êtes là où il vous a placée lui-même. Oui, encore une fois, *lui-même*. Donc courage et confiance. Tournez-vous vers le Cœur de Jésus; c'est là, là seulement que vous

trouverez force, courage, soumission, douceur, et sur la croix vous serez obligée de dire que Dieu est bon. Adieu, comptez toujours sur mon bien parfait dévouement en Notre-Seigneur. »

« A présent que vous êtes engagée dans cet état, où vous n'êtes plus à vous, disait-il plus tard à la même personne, vous vous devez entièrement à votre mari. C'est là votre premier devoir. Cédez-lui en tout ce qui n'est pas contre la loi de Dieu, en tout ce qui n'est pas de précepte. Sacrifiez la messe les jours ouvriers, mission, communions même, prières, toutes les fois qu'il paraîtra le désirer. Cherchez peu à peu à l'amener à Dieu; mais allez-y avec prudence et modération. Vos exemples feront plus que vos paroles, et surtout votre douceur et votre complaisance. Appliquez-vous à lui faire aimer la piété, à la lui rendre douce et aimable. Ayez cette gaieté, cette joie intérieure qui fait tout supporter. Voici ma devise : Tout souffrir avec douceur, accepter les contrariétés, les exigences, les défauts même de ceux avec lesquels vous avez à vivre avec cette même sérénité. Supportez-vous vous-même. Voilà à quoi il faut vous appliquer ; ce qui peu à peu rendra votre foi plus vive, votre amour plus ardent. Agissez toujours avec une sainte liberté, sans gêne, sans contrainte. C'est à vous à entretenir l'union dans votre ménage, à captiver le cœur et la confiance de votre mari. Allez avec lui dans le monde autant qu'il le désirera ; mais, lorsque vous serez seule, mettez-y toute la restriction que les bienséances de votre position vous permettront. La

principale, la seule chose qui doit nous occuper sérieusement, être le mobile de toutes nos actions, c'est cette grande vérité : Nous sommes placés ici-bas dans l'état qui nous était destiné de Dieu; nous n'y sommes que pour un instant et pour mériter une éternité de bonheur.

« J'aime à me représenter le monde comme un théâtre : chacun y joue son rôle, y a sa place, son langage; la toile se baisse, les lumières s'éteignent, et tout est fini. Ainsi, dans cette vie nous avons chacun des places différentes; nous devons les remplir pendant un moment, puis la toile se baissera, la mort viendra, et tout sera fini pour nous. Alors nous jouirons d'un bonheur infini, de Dieu même. Vous retrouverez votre mari, vous jouirez de son bonheur, et vous serez d'autant plus heureuse que vous y aurez plus contribué. »

A une personne dont la position difficile lui enlevait souvent même les consolations de la piété.

« Je vous prie instamment de ne faire sur vous aucun retour inquiet, ni sur la manière dont vous vous acquittez de vos exercices de piété, ni sur cette froideur avec laquelle vous vous approchez de la sainte Table. Ne vous occupez que d'une chose, d'entretenir dans votre cœur la bonne volonté et la confiance, et de chercher toujours à le dilater par la reconnaissance, par une vive et ferme espérance, par la joie intérieure, joie si bien fondée, et qui est si agréable et

si glorieuse à Dieu Notre-Seigneur. N'oubliez jamais qu'il est votre bon Maître, votre ami par excellence, et le véritable et immortel époux de votre âme.

« Lorsque vous voulez prier, habituez-vous à regarder Dieu comme un bon Maître dont vous êtes la servante, qui doit se tenir fidèlement à ses pieds, malgré les distractions, la froideur de son cœur. Les maîtres de la terre ne considèrent que les actions, et souvent louent les services de ceux qui, dans le cœur, les détestent; celui que nous servons ne regarde que notre cœur, et pourvu qu'il y voie le désir de lui plaire, il pardonne toutes nos fautes. Si vous ne trouvez rien à lui dire, restez avec humilité à ses pieds, mais restez-y fidèlement. Ce silence de l'âme devant Dieu est plus précieux que vous ne le pensez. Allez toujours avec simplicité, jamais de retours inquiets sur le passé; rien n'éloigne plus de Dieu que le trouble. Il faut savoir conserver son âme en paix pour lui plaire. Tout ce qui répand le trouble dans l'âme, tout ce qui ne peut être envisagé qu'avec serrement de cœur et découragement, n'est pas dans l'ordre de Dieu. Le maître que nous servons est si bon, que, quelle que soit la chose ou le sacrifice qu'il exige, il permet toujours qu'il soit accompagné d'une onction intérieure qui nous en adoucit jusqu'à la pensée.

« Parlez à Dieu familièrement, avec confiance; il doit être tout pour vous. Avez-vous besoin de dépendre, il est votre maître. Voulez-vous éprouver la douceur et la confiance filiale, il est votre Père! Votre cœur a-t-il besoin d'un sentiment plus vif encore,

il est l'époux de votre âme, votre ami, celui auquel vous pouvez tout dire, tout confier. Avouez-lui simplement tout ce qui vous occupe, l'ennui que vous éprouvez à ses pieds ; vos misères, voyez-les tranquillement devant lui, et continuez de marcher avec courage. Soyez fidèle à votre méditation, et, lorsque vous ne pourrez la faire, offrez à Dieu pour la remplacer ce que vous serez obligée de faire à l'heure qui lui était destinée ; et restez unie à lui le plus possible pendant tout ce temps. »

Activité naturelle.

« Dieu seul, oui, Dieu seul, et alors nous serons plus calmes, même dans le bien. Oui, plus calme ; prenez garde de ne pas mêler trop de naturel dans votre zèle.

« Le calme est bon partout, mais l'empressement gâte tout, même les meilleures choses. Observez-vous soigneusement là-dessus, vous en avez besoin ; moins d'expressions, moins de gestes, moins de paroles, une démarche plus posée, mais tout cela bien en paix. Oh ! je vous en conjure, ne vous troublez pas de ce que je vous dis là, mais comme le petit enfant qui connaît la tendresse de sa mère dans les conseils qu'elle lui donne, recevez cet avis d'un cœur tout dévoué, et tâchez de gagner quelque chose sur ce calme extérieur ; car tout y gagnera pour vous, au dedans comme au dehors.

« Oh ! ma fille, qu'il faut donc bien dire et répéter

toujours que Dieu est bon !... Non, ne vous tourmentez pas de cette disposition de légèreté que vous reprochez à votre esprit; car ce n'est pas tout à fait dépendant de vous, mais plutôt l'effet d'une imagination active. Travaillez petit à petit à la dominer toujours davantage, parce qu'en travaillant à acquérir l'esprit de calme et de modération, ce sera travailler à votre plus grand bonheur; mais travaillez-y sans trouble et sans contention d'esprit. En toutes rencontres, dressez d'abord votre intention ; à votre réveil, offrez sincèrement à Dieu toute cette multitude de pensées et d'actions qui doivent faire comme la monnaie courante de votre journée. Dites-lui : Mon Dieu, je voudrais n'en pas tant penser, n'en pas tant dire, afin de mieux faire; n'importe, prenez tout, tout pour vous seul, ô mon Dieu ! parce que tel est mon unique but, ma volonté première.

« Et puis, quand vous aurez dit cela, tenez-vous bien tranquille. Si votre esprit se met à courir les champs, laissez-le faire sans vous en chagriner. Qu'il coure, qu'il coure, qu'il vole tant qu'il voudra, il finira toujours par perdre haleine quelque part; et alors, comme c'est le cœur qui tient les rênes, il suffira qu'il les tire tant soit peu vers lui pour lui dire de ces petits mots tout courts qui le rappellent à l'ordre : « Mon Jésus, mon bon Maître, tout pour vous, tout pour vous ! » Et quand vous aurez dit cela, vous ne direz plus rien. Et cependant, si l'enfant se remettait encore à courir, à bondir tout à travers champs et marais, ne vous en troublez pas; car faut-il s'étonner

de la légèreté d'un petit enfant? Non, mais il faut l'amener doucement, surtout ne jamais troubler sa paix ni son enjouement, et vous verrez que petit à petit l'enfant deviendra moins bruyant et moins volage par le charme qu'il trouvera de plus en plus à rester plus intimement uni à son bon Père par une attitude plus calme et plus réfléchie, afin de pouvoir mieux le regarder, le consulter et lui complaire.

Simplicité.

Août 1851.

« Si vous ne devenez comme ce petit enfant, vous « n'aurez point de part à mon royaume. »

« Ce texte servira à nous montrer la SIMPLICITÉ que nous devons apporter dans toutes nos actions, et par conséquent la réforme que nous devons apporter sur toutes nos impressions, qui tendent si souvent à s'en éloigner. Voyez ce petit enfant, il ne craint rien; il est dans les bras de sa mère, et c'est tout pour lui. A-t-il faim, il se nourrit de son lait. Et aussitôt qu'il a satisfait le besoin qu'il avait de prendre sa nourriture, il quitte le sein de sa mère pour ne s'occuper plus qu'à la regarder, la caresser, lui obéir. Présentez à cet enfant tout petit, tout petit, une grande reine superbement parée; ses yeux éblouis de la richesse de sa parure s'y fixeront peut-être quelques moments; mais bientôt après il les en détournera pour se reporter vers sa mère, tout pauvrement, tout grossièrement vêtue qu'elle soit, et rien ne pourra plus l'en détourner. Lui cause-t-on

quelque peine, reçoit-il une injure, un mauvais traitement même ; ce cher petit enfant n'en conserve aucun ressentiment ; il n'a même pas bien compris tout le tort qu'on voulait lui faire. Eh bien, âme chrétienne, voilà le modèle que nous devons suivre, celui de cette simplicité d'enfant dans nos intentions comme dans chacune des démarches de notre vie. Et, ne nous abusons pas ; plus nos œuvres seront méritoires en apparence, plus cette simplicité d'esprit et de cœur est nécessaire pour les rendre réellement méritoires ; car si nous ne veillons beaucoup sur nous dans l'espèce de tumulte et d'agitation où nous jette souvent la multitude de démarches qui accompagnent les œuvres, nous céderons infailliblement à la vanité et à l'orgueil ; tout le fruit de nos œuvres sera perdu pour nous, quels qu'en soient l'apparence et le mérite extérieur.

« Remarquez-le bien, cette droiture de cœur, cette simplicité d'intention dans vos actions, ce n'est pas un simple conseil que je vous donne, mais un précepte, un précepte obligatoire. Notre-Seigneur l'a dit formellement ; et de même qu'il l'a dit, que celui qui ne serait pas régénéré par les eaux du baptême n'aurait pas la vie éternelle ; de même il a dit que celui qui n'aurait pas la simplicité des petits enfants n'entrerait pas dans le royaume des cieux. Donc, cet esprit de droiture et de simplicité dans vos meilleures actions n'est pas un simple conseil, mais un précepte formel. »

La paix.

Avril 1841.

« Quelle touchante instruction Notre-Seigneur nous donne aujourd'hui dans l'Évangile, ma fille! La paix; la paix, je vous donne la paix, la paix soit avec vous!... Oh! oui, ma fille, la paix soit avec nous, toujours, en tous lieux, en toutes circonstances ; car la paix est bonne à tout, au corps comme à l'esprit et au cœur.

« La paix avec Dieu, votre bon Maître, votre tendre Père; et de là cette douceur de cœur qui fait le charme de notre vie ; la paix avec le prochain, et de là cette douceur, ce calme, cette aménité dans nos rapports avec le prochain, qui répand comme la bonne odeur de Jésus-Christ dans tous nos rapports sociaux. La paix enfin avec nous-mêmes, et de là cette dilatation du cœur, ce calme de l'âme qui donne de la valeur à nos moindres actions. Mais, remarquez-le bien, la douceur et le calme étant la conséquence de la paix, on a peine à en retrouver la trace dans un extérieur trop agité, trop empressé.

« La paix donc, la paix dans le calme, la douceur et la modération, et tout en ira mieux. »

Joie dans le Seigneur.

« Oui, il est bon de modérer la joie, non pas dans ses impressions, mais dans ses expressions. Il faut modérer ces éclats de voix, ces ris trop forts qui sont

plus propres aux joies immodérées qu'à cet aimable enjouement si recommandé aux enfants, aux amis de Dieu. Mais une fois ce petit succès obtenu, il ne faudra plus craindre d'exprimer la joie de votre cœur, parce qu'elle est le fruit du calme et de la paix qui y règnent. Cette joie en Dieu est l'hommage le plus vrai que vous puissiez rendre à sa bonté; et de même qu'il est flatteur pour un maître que ses serviteurs manifestent la joie qu'ils éprouvent à son service, de même le souverain Créateur de toutes choses, ce Maître tout-puissant est si bon, qu'il daigne nous assurer qu'il se trouve flatté de la joie que nous manifestons en travaillant pour lui.

« Soyez donc dans la joie, dans la paix au service du bon Maître que vous servez; mais dans une joie douce, calme, réservée et sans éclats, ni dans les expressions, ni dans la voix, ni dans les gestes. »

Paix et simplicité.

Août 1845.

« Ce que vous avez à faire, ma fille, c'est d'aller dans la simplicité et l'abandon, ainsi que je vous l'ai dit si souvent; avec loyauté, si je puis m'exprimer ainsi, dans le calme et dans la paix; car c'est cette paix de la troisième personne divine qui est la voie par laquelle le bon Maître veut que vous marchiez, Oui, cette paix, cette joie, cette belle et touchante simplicité des enfants tout petits, tout petits, petit enfant de trois ans, pas davantage: voilà votre voie.

Vous savez que je vous le dis depuis bien longtemps. Oh ! donc la paix, la reconnaissance, la confiance et l'amour : voilà le fruit du bon arbre dont la racine est dans le cœur.

« Si quelquefois le trouble venait agiter votre esprit, si vous éprouviez de nouveau un de ces moments de faiblesse où la pauvre nature défaille, oh ! je vous en conjure, rappelez-vous à cette confiance, à cette voie de dilatation à laquelle vous êtes appelée, et dites-vous que tout le reste ne vient que du démon, qui veut et peut bien vous tourmenter, mais qui ne vous vaincra jamais ; c'est moi qui vous le dis.

« Je vous le dis encore; ne faites pas travailler l'esprit et l'imagination pour savoir ce qu'il faut que vous fassiez pour faire mieux, mais allez toujours votre petit train, et restez tant que vous pourrez dans la confiance et l'abandon. Si vous tombez, relevez-vous bien vite, comme le petit enfant qui trébuche et se relève à l'instant. Croyez-moi, agissez ainsi et tout ira bien. »

Paix et dilatation du cœur.

Janvier 1846.

« Ma fille, rappelez-vous ces premières paroles qui furent prononcées par les anges à la naissance du petit Enfant-Jésus, dont vous aimez tant à honorer l'enfance : « Gloire à Dieu, et paix sur la terre ! »

« La paix, la paix, et toujours la paix. Je vous en conjure donc, pour l'honneur de notre bon Maître, pour l'intérêt de votre propre bonheur : conservez,

pratiquez, préférez cette douce paix du cœur à toutes les autres vertus, parce que c'est la voie par laquelle Dieu vous veut à lui, ainsi que je vous l'ai répété si souvent. La paix donc, le calme et cette sainte dilatation du cœur qui fait notre bonheur en contribuant si puissamment à celui de notre prochain.

« Habituez-vous à entretenir avec Notre-Seigneur ce commerce habituel et intérieur qui vous procurera la paix ; mais, pour cela, il faut être dégagé de tout et ne tenir à rien. »

Amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Faudra-t-il donc employer de grands efforts pour vous porter à ce sentiment si doux, si justement mérité? Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est venu au monde pour vous, qui s'est fait petit, pauvre et souffrant pour vous, qui n'a vécu que pour vous, agi que pour vous ; faudra-t-il donc vous convier à aimer cet ami si dévoué, ce frère si compatissant, ce père si tendre? Mais, si vous l'aimez, quelle sera votre conduite à son égard? quelle sera-t-elle ?... Écoutez, le voici. Et pour mieux vous convaincre, je vous reporterai encore à ce monde si pervers et duquel le bon saint François de Sales disait : « Je ne « sais ce que m'a fait ce pauvre monde, mais il me « déplaît chaque jour davantage. » Eh bien, oui, malgré sa perversité, il peut nous servir d'exemple en ce qui concerne la délicatesse de ses sentiments à l'égard de ceux qu'il aime. Observez cette délicatesse de

sentiments dans l'affection de deux époux saintement unis, d'un frère pour son frère, d'un ami pour son ami. Voyez comme cet ami cherche à prévenir les moindres désirs de celui qui a su captiver son cœur; comme il évite soigneusement non-seulement ce qui pourrait lui déplaire, mais encore ce qui pourrait lui plaire le moins. Pourriez-vous ne pas trouver dans votre amour pour Jésus cette délicatesse de sentiments que vous savez si bien exprimer pour ses créatures? Oui, faites à l'égard de ce bon Maître ce que vos cœurs si naturellement sensibles font pour vos amis de la terre : à chaque action, à chacune de vos peines ou de vos jouissances, dédiez-lui-en l'hommage par une élévation de votre cœur vers lui. Que ce soit comme autant de ces petites lettres que vous adressez si souvent à vos amis absents, à un frère dans l'affliction, à un époux vers lequel vous reportez vos plus chers souvenirs, alors même qu'il a cessé de vivre. Faites de même, écrivez avec vos cœurs toutes vos impressions à ce bon Maître, à cet ami si fidèle, et envoyez-les-lui comme des témoignages de votre amour et de votre reconnaissance. Vous verrez comme son cœur recevra ces missives du vôtre! Soyez bien tranquille; pas une ne sera rejetée; non, non, pas une; il les prendra toutes, ces petites lettres; il les prendra toutes une à une; il les lira, il les goûtera, et il y répondra par la plus douce réciprocité. Comment donc ne pas l'aimer ce bon Maître de nos cœurs et de nos âmes? »

Avis à madame la comtesse de S., avant sa dernière retraite au mois de novembre 1847.

« Il faut, madame, que, pendant votre retraite, vous ne vous tourmentiez de rien, et que vous soyez aussi contente des misères et des sécheresses, si elles survenaient, que des consolations et des dévotions les plus évidentes.

« Le bon Lopez avait une réputation de sainteté très-éminente. Un jour, on lui dit : « Mais à quoi « donc passez-vous votre vie, car on ne voit rien en « vous de pieux? —Vous me demandez à quoi je passe « ma vie, répondit-il. Je la passe à adorer la volonté « de Dieu sur moi et sur toutes les créatures. »

« Oh! donc, madame, sur ces grands événements politiques[1] et autres en tout genre, quand même la nature aurait à souffrir des résultats survenus, il faudrait s'en tenir à ces deux grands mobiles : adorer et aimer; adorer toutes les volontés de Dieu, et aimer sa volonté sur nous et sur toutes les créatures.

« On ne peut assez méditer sur cette troisième demande du *Pater :* « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » De là la soumission entière à toutes les adorables volontés de Dieu; de là donc la soumission entière à tous les événements politiques, particuliers et personnels en tout et sur tout. C'est

[1] Allusion à la guerre du Sunderbund contre les cantons catholiques de la Suisse.

surtout dans cette demande qu'on sent plus vivement qu'on prie en union avec le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque c'est en union avec lui qu'on dit : Notre Père ; et il en est de même de toutes les autres demandes du *Pater*, qui, toutes, doivent être précédées de ces mots : Notre Père. »

Avis donnés avant sa retraite à une personne pieuse, mais qui avait le défaut de se trop replier sur elle-même.

« Vous me demandez ce que vous avez à faire, ma fille ? C'est de vous tenir dans un grand dégagement d'esprit, une paix profonde, complète ; la joie et par-dessus tout la SIMPLICITÉ qui doit être et sera toujours votre voie en toutes les circonstances de votre vie.

« Rappelez-vous bien que le véritable amour de Dieu, la véritable dévotion ne consiste pas dans les effets de la dévotion sensible, le goût de la prière et comme le sentiment de l'union avec Dieu ; toutes ces impressions sont les jouissances de la dévotion, mais non pas ce qui la constitue. Ne vous y attachez donc pas, si vous avez le bonheur de la ressentir ; élevant au contraire votre cœur plus haut, envisagez la possibilité de la souffrance et du combat avec la ferme volonté de prouver alors votre amour par votre soumission et votre persévérance. Oui, ma pauvre fille, le temps de la sécheresse, de l'épreuve et de la désolation peut venir encore pour vous ; il viendra

même probablement et il n'est peut-être pas éloigné. Eh bien, ma fille, vous n'en aimerez pas moins votre bon Maître, si au fond du cœur vous acquiescez et acceptez. Au temps de la désolation, on croit ne plus rien sentir, rien faire, rien mériter; et cependant le fond de votre cœur restera toujours en paix, toujours agréable au cœur de votre bon Maître, si, fidèle à la grâce, vous vous écriez du fond du cœur : Mon Dieu, mon bon Maître, mon Père, je vous aimerai toujours, parce que j'espérerai toujours.

« Donc, ma fille, plus que jamais, soit pendant le combat ou la souffrance, soit pendant la paix et la consolation, nous répéterons ce refrain du cœur : Courage et confiance!

« Ma fille, pendant ce temps de recueillement, vous porterez votre cœur spécialement à l'accomplissement de la volonté de Dieu sur vous, en vous et par vous. Vous commencerez et terminerez toutes vos méditations et chacun de vos exercices par cette admirable expression du saint roi : « Mon cœur est prêt, « ô mon Dieu! mon cœur est prêt à faire votre vo- « lonté. » Puis vous répéterez souvent, très-souvent, ces pieuses aspirations : Jésus, Marie, Joseph, je me jette dans vos bras! Jésus, Marie, Joseph, je vous aime de tout mon cœur! Jésus, Marie, Joseph, je vous donne tout mon cœur!

« Choisissez, ma fille, celle de ces aspirations qui vous touchera le plus, et répétez-la souvent, presque continuellement, à temps et à contre-temps. Vous ne sauriez croire combien cette pratique des aspira-

tions tournée en habitude devient profitable à l'âme, quel que soit le peu d'attrait que l'on y éprouve ou le peu de fruit qu'on croit en retirer d'abord. Mettez-vous aussi sous la protection toute spéciale des divins Cœurs de Jésus et de Marie, de saint Joseph et de vos saints Anges. Puis, avec tout cela, allez bien en paix et en toute confiance; avec cette sainte société, vous ne vous trouverez jamais seule ni abandonnée. Mais revenons à notre dernier mot; car avec vous ce doit toujours être notre premier et notre dernier : la simplicité, la simplicité, la simplicité de cœur et d'esprit, et tout ira bien. »

La même personne disait au P. Varin, après sa retraite, qu'il lui avait semblé qu'elle était comme un enfant gâté qui ne fait pas honneur à ses maîtres, malgré tous les soins que l'on a pris pour lui donner une bonne éducation.

« O ma fille! répondit le Père, que vous venez donc de dire le mot juste! mais le mot, entendez-le bien, le mot auquel seul il faut vous arrêter. Ce mot, le voici : ENFANT. Oui, vous n'êtes qu'une enfant. Il y a bien longtemps que je vous le dis (près de vingt ans, ce me semble), et qui dit *enfant* ne dit rien de plus. Donc, restez-en là, et n'allez pas vous ingérer à considérer si vous êtes une enfant gâtée, si vous êtes une enfant mal élevée. Tout cela n'est pas de votre ressort, parce que tout cela n'est pas du ressort de l'enfance. C'est se replier sur soi-même, *se regarder soi-même,* et voilà tout. Cela est si bien

tout, pour vous, que c'est sur ce *seul* point que je vous ferai des reproches.

« N'examinez donc ni ceci ni cela. Ne perdez pas votre temps à vous *regarder vous-même*. L'enfant est trop petit chez vous pour lui permettre de raisonner.

« Allez votre petit train, sans chercher à y voir plus clair. Continuez à aimer le bon Dieu de tout votre cœur, et en lui tout ce qui vous touche et vous entoure, les étrangers comme vos proches, les petits comme les grands, les riches comme les pauvres ; en un mot, aimez tout votre prochain aussi de tout votre cœur, comme le bon Dieu. On ne vous en demandera pas davantage.

« Sûrement, vous avez des imperfections. Eh bien, quand vous les verrez bien grosses, corrigez-les si vous pouvez, mais sans vous en tourmenter. Et quand le petit enfant n'aura pas vu bien clair, qu'il se contente de se retourner du côté de son bon Maître en lui disant : Mon Dieu, mon bon Père, donnez-moi plus de lumière, et alors je tâcherai. Voilà, ma fille, voilà votre voie, et tant que je vivrai, je ne vous en indiquerai pas d'autres. Mais, c'est évident ! les petits enfants se regardent-ils eux-mêmes ? se retournent-ils en arrière pour voir s'ils ont bien ou mal fait ? Non, mais sans regarder par derrière, ils continuent toujours leur petit train en avant. Ils bâtissent leurs petits châteaux de cartes. S'ils le montent bien haut, ils sont bien contents ; si le château de cartes tombe, ils pleurent d'abord un peu, parce

que cela leur cause de la peine, mais comme ensuite ils recommencent à le bâtir, ils redeviennent bien contents le moment d'après.

« Faites de même, ma fille; rebâtissez vos bonnes résolutions de faire toujours du mieux que vous pourrez; mais quand vous aurez trébuché en quelque point, relevez-vous promptement et résolûment par le souvenir de notre chère devise : Courage et confiance, et restez bien tranquille là-dessus, parce que, croyez-moi, tout ira bien. »

Conseils à une jeune personne au moment de son établissement dans le monde.

« Vous me demandez, ma fille, des conseils sur les nouveaux devoirs qui vont vous être imposés. Ils sont grands, bien grands, bien grands, et autant dans l'intérêt de votre bonheur temporel que de votre salut éternel. Cependant je crois fermement que le bonheur intérieur des ménages serait moins rare, si au moins une des parties remplissait exactement chacun des devoirs qui lui sont imposés, et quelle que soit l'injustice dont vous puissiez m'accuser, je vous dirai encore qu'il serait à désirer que les femmes se crussent comme exclusivement chargées du soin d'y satisfaire; car, s'il est vrai de dire que nous possédons tous un fonds de perversité qui détruit l'harmonie des plus sages combinaisons, il n'est pas moins vrai qu'il y a dans le cœur de l'homme un fonds de sensibilité

qui, tôt ou tard, saura rendre hommage aux efforts d'une vertu douce et persuasive. Et ici encore la religion, ainsi qu'une tendre mère toujours attentive à prévenir vos chagrins comme à ménager vos jouissances, se montrant à vous avec une prévoyante sollicitude, vous aidera à conquérir l'affection de celui au bonheur duquel elle vous a dévoué, et tolérera avec indulgence tout ce que vous croirez devoir lui soustraire (dans ses pratiques secondaires), si c'est dans le *seul but* de mieux ménager la paix de votre intérieur. Vous déchargeant donc alors de tout ce qui pourrait blesser un esprit que les maximes du monde laissent encore dans l'erreur, c'est à votre cœur seul qu'elle confie le soin de le lui ramener en vous prescrivant comme un de vos premiers devoirs celui d'être chaque jour plus douce et plus indulgente à son égard, comme aussi plus attentive à tout ce qui peut lui plaire.

« Voilà, ma fille, le langage que vous tient la religion dans les nouveaux devoirs qu'elle va vous imposer. Tâchez donc que chez vous cette bienfaisante religion n'ait rien d'austère, rien d'exalté. Ne la montrez jamais en vous que comme la conséquence d'un cœur droit et sincère et d'une conviction profonde. Surtout ne la rendez pas importune par des pratiques minutieuses, incompatibles avec votre nouvel état ; et tout en restant fidèle aux exercices obligatoires, évitez tout ce qui ne serait que secondaire et n'aurait pour but qu'une satisfaction toute personnelle ; car, ma fille, la religion a aussi sa pudeur, et c'est la blesser

que d'en révéler les douceurs à ceux qui n'ont pas été appelés encore au bonheur de les partager.

« Mais si la religion se montre si tolérante à vos yeux sous tous les rapports qui tendent à assurer davantage votre bonheur intérieur, que rien ne vous fasse départir des strictes lois consacrées par la morale et par les convenances ; car alors elle vous tiendrait un langage plus sévère. Ne prenez jamais de plaisirs de société qu'autant qu'ils seraient partagés par votre mari. Qu'aucun étranger ne soit admis dans votre société intime, et qu'on vous trouve seule ou seulement avec des femmes vertueuses toutes les fois que votre mari ne sera pas avec vous. Je sais qu'en ceci, comme en tout, il est des exceptions impossibles à prévoir ; mais si vous ne perdez pas la règle de vue, ce que vous serez obligée d'en excepter ne tournera pas à votre préjudice. Il en est qui vous présenteront ces observances comme puériles en elles-mêmes et d'une pratique insupportable; cependant, croyez-moi, ma fille, tant que la pureté de votre cœur n'aura subi aucune atteinte, vous n'y trouverez tout au plus qu'une légère entrave ; mais du jour où votre cœur en éprouverait une impression plus pénible, une contrainte plus gênante, on pourrait craindre pour votre vertu ; car il n'y a que les passions qui agitent vivement, et voilà pourquoi la religion les éloigne si soigneusement de notre cœur. C'est donc autant dans l'intérêt de votre sécurité intérieure que de l'honneur de votre réputation que je vous engage à vous attacher, avec la plus scrupuleuse exactitude, aux plus

légères convenances que le monde lui-même a su vous prescrire malgré toute sa perversité.

« Et n'allez pas vous prévaloir de votre vertu passée pour vous affranchir de tout joug à l'avenir ; non, ma fille, notre faiblesse est telle que nul n'est assuré de la persévérance, du moment où il cesse de se défier de lui-même. En un mot, ne dédaignez jamais d'observer exactement les moindres convenances lorsqu'il s'agit de l'honneur de votre réputation ; c'est à elle que vous devrez de captiver toujours davantage l'estime et l'affection de celui auquel votre sort sera attaché.

« Ne vous prévalez pas non plus d'une fausse sensibilité qui, à vrai dire, n'est souvent que de l'exigence et de la susceptibilité, pour vous livrer à une humeur soucieuse et jalouse ; mais pénétrez-vous bien de la pensée que, quelles que soient les épreuves que vous ayez à subir, quelles que soient les préventions ou les préférences contre lesquelles vous ayez à lutter, vous en sortirez toujours victorieuse, si toujours vous savez combattre avec les armes de la vertu soigneusement pratiquée dans ses rapports les plus doux comme les plus aimables.

« Un autre point non moins important que votre honneur personnel, un point malheureusement trop souvent négligé dans la conduite intérieure d'une maison, c'est le soin qu'on devrait prendre des domestiques, sous le double rapport physique et moral. Je ne m'arrête pas aux soins physiques ; car, alors même que le cœur se refuserait à la compassion presque

instinctive que nous inspirent les souffrances de ceux qui nous entourent, notre amour-propre seul nous en ferait un devoir. Quant aux principes religieux et moraux de la classe inférieure, il est bien rare qu'une maîtresse de maison s'occupe des moyens nécessaires pour en faciliter l'enseignement et la pratique. Et pourtant rien n'est plus opposé à la prétendue sensibilité affectée par vous, mesdames, et à l'estime que vous professez si hautement pour la moralité, que votre insouciance à cet égard. Cependant, ces subordonnés attachés à votre maison n'appartiennent-ils pas, comme vous, à la société tout entière? Ne sont-ils pas aussi les membres d'une famille à l'intérêt de laquelle leur honneur est attaché? Ce jeune homme, cette jeune fille, n'ont-ils pas aussi un père et une mère, une famille enfin dont les intérêts sont aussi sacrés que ceux qui vous attachent si sensiblement à tout ce qui vous touche? Supposez-vous un moment dans la pénible nécessité qui force ces malheureux parents à se séparer de leurs enfants dans l'âge des illusions et des dangers; interrogez ensuite votre sollicitude maternelle lorsque toute la force de ce sentiment vous sera connu, et chargez-la alors de répondre aux reproches d'une malheureuse mère dont vous aurez laissé pervertir l'enfant par votre négligence à veiller sur le dépôt qu'elle vous avait confié. Je vous l'avoue, ma fille, quoique ministre d'une religion de paix et d'indulgence, cette insouciance, si commune parmi vous, me révolte à un point que je ne saurais exprimer. Que les hommes veillent moins attentive-

ment, c'est la conséquence presque naturelle de tant d'autres erreurs; mais de la part des femmes, d'une femme vertueuse surtout, si jalouse de sa réputation, si attentive à l'ordre apparent de sa maison, n'y aurait-il donc que la livrée d'un cœur pur dont elle dédaignerait le soin ? Osera-t-elle compter pour rien les justes plaintes adressées au ciel par les alarmes d'une malheureuse mère dont elle aura compromis la sécurité et l'honneur? Ma fille, je n'abuserai pas ici du droit que me donnerait mon ministère pour exciter vos terreurs au nom d'un Dieu vengeur de l'innocence égarée; mais si vous êtes appelée à devenir mère aussi à votre tour, permettez à celui qui vous tient ici la place de votre vertueux père, de vous faire envisager vos intérêts les plus chers en vous disant : Craignez, oui, craignez, ma fille, de faire retomber sur votre propre famille les malheurs et les fautes dont vous n'auriez pas cherché assez scrupuleusement à préserver celles de vos semblables.

« Après avoir plaidé la cause des êtres spécialement confiés à vos soins, ne plaiderons-nous pas aussi la cause de cette multitude de pauvres et d'affligés dont nous sommes toujours environnés, quel que soit le lieu que nous habitions ? On s'étonne souvent que la jeunesse, si accessible à la compassion, s'occupe si peu du soin de soulager ceux qui souffrent. On a mille fois raison. Pour vous, ma fille, parmi une foule de devoirs nouveaux dont vous adopterez les charges avec les jouissances, n'oubliez pas vos devoirs envers le malheur. Tout, à cette époque de la vie, semble

sourire aux regards d'une jeune personne. Les généreux sacrifices de ses parents, l'active sollicitude de sa mère, les souvenirs de l'amitié, chacun, en ce moment, s'empresse comme à l'envi de lui offrir des présents et d'étaler à ses regards une abondance qui lui sera peut-être refusée dans un âge plus avancé. Tous ces êtres si chers semblent heureux des jouissances qu'ils procurent à celle qui en est l'objet. N'y aurait-il donc que celle-ci pour qui les nobles prérogatives d'un cœur généreux resteraient inconnues? Et n'est-ce pas cependant ce qu'on remarque trop souvent?

« Pour vous, ma fille, mettez au nombre de vos plus douces obligations celle de faire participer à toute cette abondance quelques-uns de ces infortunés, condamnés depuis si longtemps aux privations et aux souffrances, et que ces jours de fête procurent quelque adoucissement à leur misère. Vous goûterez alors combien on est heureux de consacrer à soulager les pauvres ce qu'on accorde avec tant de prodigalité au luxe et à ses inutilités. Si cependant les convenances de votre position sociale vous obligent d'en faire usage aussi, rappelez-vous du moins qu'une légère soustraction, qu'un léger sacrifice suffira peut-être pour satisfaire aux besoins les plus pressants d'une famille tout entière. Oui, le généreux sacrifice de quelques frivolités ; un peu plus de simplicité substituée à la recherche de votre parure, vous procurera, sans rien ajouter à vos dépenses, le bonheur mille fois préférable d'avoir fait bénir votre nom sans exciter l'envie ; et croyez-moi, ou je serais bien trompé, ou je pour-

rais vous assurer que votre parure semblera toujours la plus gracieuse aux yeux de celui qui pourra y rattacher le soulagement d'une infortune ou la consolation d'un cœur affligé.

« Avant de terminer ces longues réponses à vos questions, laissez-moi vous faire encore une recommandation que je crois de la plus haute importance dans l'intérêt de votre bonheur intérieur, je veux parler des liaisons si facilement intimes entre vous, et d'un danger d'autant plus grand qu'on n'en apprécie pas assez la conséquence.

« La réserve si naturelle aux jeunes femmes leur inspirera toujours de la répugnance pour se créer exclusivement une société d'hommes. Mais il n'en est pas de même pour les liaisons qui s'établissent entre femmes, surtout lorsqu'elles sont à peu près du même âge. Je ne prétends pas vouloir vous interdire ici les relations de bienséance auxquelles vous vous devez ; mais le danger que je voudrais vous signaler est celui qui résulte des liaisons trop intimes avec les femmes d'une réputation équivoque ; car souvent il ne faut qu'une liaison dangereuse au début de la carrière pour empoisonner le germe des espérances les mieux fondées. Apportez donc l'examen le plus scrupuleux dans ce choix, et tâchez de n'établir de relations intimes qu'avec des femmes d'une réputation intacte.

« Allons, ma fille, marchons tête levée vers notre destinée commune à tous ; quelle que soit la voie par laquelle nous y arrivions, courage, confiance et persévérance, telle est notre devise. »

Voici encore quelques conseils de direction qui nous ont été conservés par la personne même à laquelle ils étaient adressés :

« La bonne volonté est l'action du cœur. On ferait les plus lourdes sottises qu'avec le retour de la bonne volonté on les expierait toutes, parce que le bon Maître ne regarde que le cœur. Donc, la paix, la paix. Mais prenez garde à l'exagération ; car vous ne devez pas donner des coups d'encensoir ; au contraire, plus le blâme arrive difficilement, plus vous devez faire arriver la vérité : voilà pour le fond. Mais maintenant c'est dans la forme que je serais porté à croire qu'effectivement il y aurait souvent beaucoup à rectifier. Il est bon de dire, mais il faut dire doucement et veiller à ce que non-seulement les paroles soient douces, mais encore qu'elles soient proférées avec douceur. Oui, ma fille, douceur dans l'inflexion de la voix, douceur dans les gestes. Je crois que le moyen pour vous serait plus de lenteur dans les paroles. La volubilité donne l'apparence du reproche ou de la ténacité à son propre sens, ce qui ne vaut jamais rien. La volubilité donne aussi l'apparence de l'exagération, ce qui ôte la confiance aux choses sur lesquelles vous voudriez appeler l'attention, tandis que le calme, au contraire, est l'indice de la raison, de la sagesse et de la modération.

« Donc, pour tout résumer, je vous le dirai en-

core : Renfermez-vous en Dieu dans le calme, la douceur et la paix. Croyez-moi, ne vous attachez qu'à être bonne. Oui, soyez bonne avant tout; que votre piété soit douce, aimable et bonne.

« Encore une fois, attachez-vous à être tout bonnement et simplement bonne avant tout; car les fruits du Saint-Esprit à l'égard du prochain sont : la bénignité, la douceur et la bonté. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER. — Naissance du P. Varin. — Sa jeunesse. — Son entrée au séminaire de Saint-Sulpice. 1

CHAPITRE II. — Le P. Varin embrasse la carrière militaire. . 8

CHAPITRE III. — L'abbé de Tournely et l'abbé Charles de Broglie. — Commencements de la Société des Pères du Sacré-Cœur de Jésus 14

CHAPITRE IV. — Le P. Varin entre dans la Société du Sacré-Cœur de Jésus. 22

CHAPITRE V. — Départ des Pères du Sacré-Cœur pour la Bavière. — Mort de madame Varin 34

CHAPITRE VI. — Séjour à Leutershofen. — Ferveur des premiers Pères du Sacré-Cœur. — Ordination du P. Varin. — Séjour à Hagenbrunn 41

CHAPITRE VII. — Mort du P. de Tournely. — Le P. Varin lui succède. — Tentatives pour obtenir à Rome l'approbation de la Société du Sacré-Cœur 60

CHAPITRE VIII. — Paccanari. — Société de la Foi de Jésus. — Projets de réunion. — Détention des Pères de la Foi

Pages.

au château Saint-Ange. — Réunion de la Société du Sacré-Cœur avec celle de la Foi. 72

CHAPITRE IX. — L'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche. — Zèle et défauts du P. Paccanari 87

CHAPITRE X. — Le P. Varin rentre en France. — Son voyage. — Son arrivée à Paris. — Missions dans les hôpitaux. — Mission de la Salpêtrière. — Voyage à Besançon. — Le P. Varin et Jean Debry. 91

CHAPITRE XI. — Le P. de Clorivière. — Mademoiselle de Cicé. — Madame de la Rivière. — Mission d'Étioles . . 107

CHAPITRE XII. — Affaire de la machine infernale. 121

CHAPITRE XIII. — Madame Barat. — Commencements de la Société des Dames du Sacré-Cœur. 130

CHAPITRE XIV. — Voyage du P. Varin en Normandie. — Accroissement de la Société de la Foi. — Préventions du ministre de la police Fouché contre les Pères. — Commencement de persécution. — Le P. Bruson et le préfet de la Somme 137

CHAPITRE XV. — Voyage du P. Varin à Rome. — Bienveillance du ministre des cultes Portalis envers les Pères. — Collége de Belley. — Décret de 1804. — Collége de Roanne. 146

CHAPITRE XVI. — Missions de Tours, d'Amiens, de Saint-Valery-sur-Somme et d'Abbeville 153

CHAPITRE XVII. — La Mère Julie et la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame 158

CHAPITRE XVIII. — Rupture avec Paccanari 169

CHAPITRE XIX. — Progrès de la Société de la Foi en France. — Nouveaux établissements. — Missions. — Dispersion des Pères. 177

Pages.

Chapitre XX. — Séjour du P. Varin à Besançon. — Le P. Joseph de Boursières. — Constitutions des Dames du Sacré-Cœur. — Diverses œuvres de zèle 185

Chapitre XXI. — Établissement des Sœurs de la Sainte-Famille. 195

Chapitre XXII. — Événements de 1814. — Entrée du P. Varin dans la Compagnie de Jésus. — Son séjour chez madame de Bonnault d'Houet 202

Chapitre XXIII. — Premiers vœux du P. Varin. — Il est nommé socius et secrétaire du P. de Clorivière. — Son admission à la profession 218

Chapitre XXIV. — Emplois divers remplis par le P. Varin. — Comment il s'en acquitte 221

Chapitre XXV. — Zèle du P. Varin dans l'exercice du saint ministère. — Suavité et force de sa direction 229

Chapitre XXVI. — Piété du P. Varin. — Sa confiance en Dieu. 255

Chapitre XXVII. — Charité du P. Varin pour le prochain. . 266

Chapitre XXVIII. — Douceur du P. Varin. — Son humilité. 272

Chapitre XXIX. — Obéissance du P. Varin. — Sa régularité. 279

Chapitre XXX. — Dernière maladie du P. Varin. — Sa mort. 287

Chapitre XXXI. — Correspondance et avis spirituels. . . 300
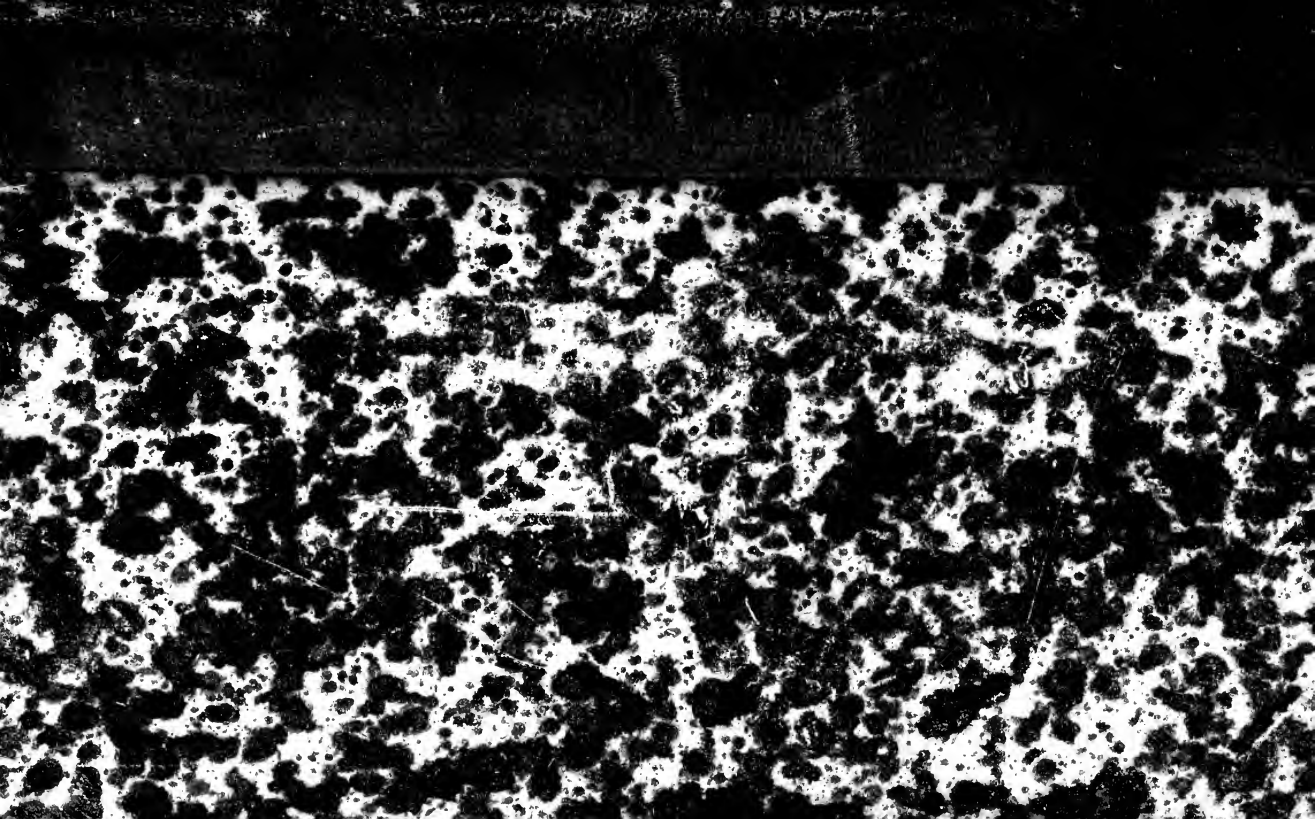
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.